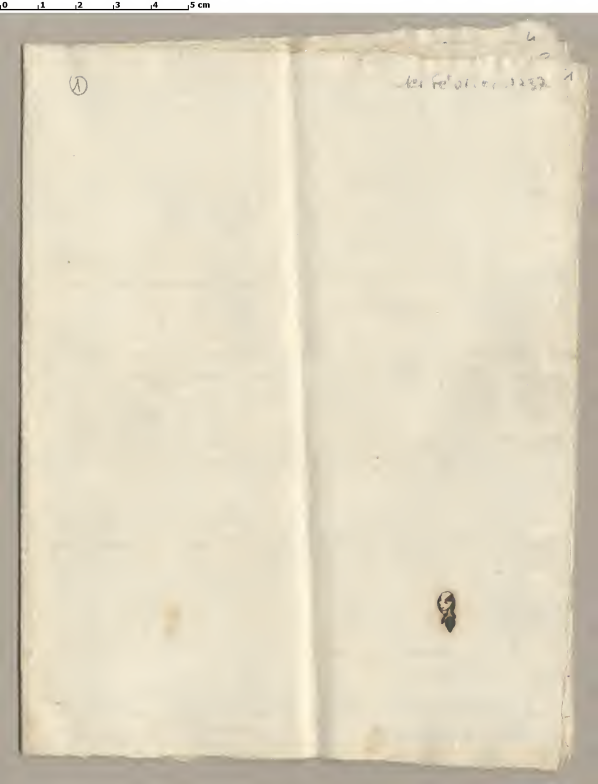


~~il est hors de doute q~~

~~Les tumeurs froides lymphatiques dont le malade~~ 2
~~est atteint depuis environ dix mois ne reconnoissent~~
~~d'autre cause que le virus verolique quil avoit contracté~~
~~étant fort jeune et qui ne fut point traité pendant lespace~~
~~de vingt années, ce virus ~~ayant croupi~~ qui a epaissi ~~les~~ des~~
~~concretions de la lymphe ayant croupi pendant si long~~
~~tems dans la masse de son sang, a du changer de nature~~
~~et a formé des concretions plus dures ~~et~~ plus epaisses et~~
~~plus massives qui ont excité les tumeurs en question~~
~~nous ne reconnoissons~~

il est certain que les tumeurs froides lymphatiques dont le malade est atteint depuis environ dix mois doivent etre attribuées a un mauvais levain qui a infecté la masse de son sang et qui a agi egalement sur la lymphe, et comme il n'y a point icy de vice hereditaire on ne peut accuser vraysemblablement que le virus verolique que le malade contracta etant fort jeune, et quil a gardé pendant lespace de 26 ans sans se faire traiter par les frictions. —
Le tracas des affaires attaché a son commerce, les voyages quil a eté obligé de faire, les veilles auxquelles il est exposé son application continuelle au travail, la vivacité de son temperament, mais sur tout les ~~dessus~~ allarmes et les chagrins quil a eu en plusieurs rencontres ayant en dissipé(?) reprises dissipé ce quil y avoit de plus tenu dans ses humeurs et gaté les digestions, —
Le sang et la lymphe ont acquis un plus grand epaississement et il est arrivé que les cerons lymphatiques ~~contenant~~ ~~[illegible]~~ ont changé de nature et sont devenus ~~[illegible]~~ plus epaisses, plus dures, et plus massives telles quon les remarque aujourdhuy dans les glandes globées du col.

~~il est [illegible] de [illegible] qu'on en les frictions [illegible]~~
~~indiquées [illegible] le [illegible] qu'on a observé dans [illegible]~~

~~administration et la preparation avant le traitement~~

Le peu de succés quont eu les frictions si naturellement indiquées malgré la preparation faite avant le traitement et le menagement quon a gardé dans leur administration, nous donnent lieu de ~~enfin~~ conjecturer quil sera difficile de fondre ces tumeurs, et quil faudra par consequent insister long tems aux remedes pour en venir a bout.

Comme ~~le malade sent de la douleur lorsquon le remue~~ ~~plies affectées lorsquon les touche, que fond~~ la base de la tumeur est fort dure et que le malade sent de la douleur aux plies affectées lorsquon les touche, on doit ~~toujours~~ etablir non seulement que la lymphe y est durcie mais encore que les molecules qui la composent ont des parties salines et dures fort grossieres ~~qui se~~ ~~[illegible] a la moindre occasion la coulant [illegible] se mettant~~ ~~[illegible] en jeu~~ ce qui suppose un sang de meme caractere en sorte que les veües ~~principales~~ principales quon doit se proposer sont de delayer le sang et la lymphe, delles detremper, et en meme tems den adoucir la salure. ~~mais comme d'ailleurs le malade a un estomac un peu derangé depuis les frictions il est a propos de rectifier un peu les digestions~~

pour y parvenir avec plus de sureté on tachera de rectifier les digestions, puisque lestomac est un peu derangé et que le malade a eu quelques legers accés de fievre.

on commencera d'abord par une saignée a lun des bras sily a lieu, cest a dire si les forces et letat du pouls le permettent ~~[illegible]~~ on le purgera le lendemain de la maniere suivante. on lavage

259
4
158

55
25
158 Jours

35 { 9l 9tt 12 925 }
296 Jours

prenés une dragme de rhubarbe concassée et une pincée de fleurs de pescher que vous ferés bouillir legerement dans deux verres de decoction de tamarins gras, dans le premier desquels on dissoudra une once et demy ou deux onces de manne et on ajoutera au second une once de sirop de chicorée composé.

Le lendemain du purgatif on luy fera prendre les bouillons faits avec ~~deux~~ un jeune poulet ou une demy livre de maigre de veau, et une dragme de racine denula campana dans lequel on jettera ensuite trois ecrevisses de riviere lavées dans leau bouillante et douze ou 15 cloportes lavés dans le vin blanc et ecrasés dans un mortier de marbre et sur la fin de la coction une demy poignée de cresson deau et autant de feuilles de chicorée amere. et une pincée de cerfeuil. on pourra retrancher les cloportes si le malade en a du rebut.

il continuera ces bouillons pend^t 10. ou 12 jours de suite ~~apres quoy on le repurgera comme cy dessus [illegible]~~

pend^t lesquels on pourra luy faire prendre deux verres ~~d~~infusion de Kina lapres disné, apres quoy on le repurgera comme cy dessus et le lendemain on le mettra a lusage de lopiate suivante quil prendra pend^t dix ou 12 jours tous les matins a jeun.

prenés des conserves de cynorrhodon et d'absynthe et d'enula campana ~~vingt grains~~ demy dragme de chacune, d'extrait de rhubarbe demy scrupule incorporés le tout avec le sirop de roses seches pour en faire une prise d'opiate, par dessus laquelle le malade avalera un verre de petit lait clarifié avec des blancs dœuf dans lequel on jettera deux ou trois morceaux de fer rougis au feu, et auquel on pourra ajouter dix ou douze cloportes vivs lavés et ecrasés, ou bien meme deux cuillerées de suc de cresson ou de cerfeuil.

on repurgera le malade apres ce r̃de et on le mettra a lusage du lait, celuy qui luy convient le mieux est le lait d'anesse qui par ses parties sereuses plus deliées est plus en etat de se meler avec le sang et la lymphe et leur redonner la fluidité naturelle. le malade commencera a le prendre ~~le matin~~ une seule fois le matin a la dose d'un demy septier et si son estomac le supporte on le luy donnera sept ou 8 jours apres deux fois le jour, augmentant peu a peu ~~jusqu~~ jusqu'a trois fois le jour et meme pour toute nouriture, s'il passoit bien et que le malade s'en trouvat mieux, sinon on ~~pourroit~~ se contenteroit de luy donner deux fois le jour ou trois fois en luy faisant prendre une ~~soupe~~ bon potage a disner, l'apres disné une ecuellée de lait de vache ou de chevre un peu ecremé et le soir un autre potage.

on continuera le lait de cette façon jusqu'a l'eté prochain sans prendre medecine a moins que l'etat de son estomac ne l'exigeat ou qu'il ne fallut discontinuer le lait. et comme nous estimons ce r̃de absolument necessaire on pourroit pour en faciliter la coction faire user au malade de tems en temps de quelque prise d'opiate absorbante faite avec les conserves stomachiques.

pendant l'eté on employera ~~alternativement~~ les bains ou demy bains domestiques, les bouillons de poulet cy dessus et le petit lait chalybé de maniere que le malade prenne ~~douze~~ dix ou douze bains ensuite le petit lait chalybé pendant le meme tems revenir aux bains et au petit lait alternativem.t et pendant tout ce tems la on luy fera prendre pour la boisson ord.re des petites eaux minerales telles que celles de megne qui sont aportée.

l'automne prochaine il faut recommencer les remedes cy dessus, commencer p.r la saignée s'il est necessaire le purgatif ~~prescrit cy dessus~~ les bouillons stomachiques prescrits cy dessus ausquels on pourra ajouter encore les cuisses d'une demy douzaines de grenouilles, on luy continuera l'opiate si l'estomac le demande et on aura recours aux laitages qu'on continuera pendant tout l'hyver on pourra meme de tems en tems ferrer les alimens trois ou 4 fois les alimens au fait prendre au malade a disner dans la 1.re cuillerée de sa soupe dix ou 12 gr. de safran de mars aperitif preparé a la rosée du mois de may et luy faisant prendre pour le boire ord.re ou l'eau ferrée ou une legere decoction d'esquine qui est un sudorifiq.e leger tres convenable dans ce cas.

par ce que nous avons deja dit cy dessus, il suit que ~~les topiques~~ l'application des topiques qui donneroient du mouvement aux humeurs epaissies et plus encore celle des caustiques pourroit avoir des mauvaises suites et faire degenerer la tumeur en carcinome, c'est pourquoy nous sommes d'avis qu'on supprime ces remedes et qu'on se contente de se servir de l'emplatre de mucilage ~~simple~~ composé sans gommes; + au cas cependt que la tumeur ~~[illegible]~~ marquat une suppuration prochaine on y appliqueroit le cataplasme de mica panis, ou le pain bouilli avec l'eau et on laisseroit pourrir entierement toutes les glandes plutot que de l'ayder +

+ qui suffira pour entretenir la chaleur et la transpiration naturelle de ces parties. au cas cependt &c.

+ par des r̃des corrosifs qui ne manqueroient point d'effaroucher le mal et le rendroient cancereux.

Consultation faite le
1er fevrier 1737 pour
mr l'eveque d'a[illegible]
[illegible] Bret ajoutant
atteint de tumeurs rhumeuses
avec mrs. [illegible], Lazerme
et [illegible]

(2) 1 5

Memoire a consulter par Messieurs de la faculté de Montpellier.

La Dame incommodée de la main gauche est tres puissante et lourde. son accident vient d'une chute qu'elle a faite sur un petit escalier au mois de Xbre. 1738. la chute a été d'autant plus rude qu'elle a pris, par inatention, le chemin descendant au lieu de celui montant qu'elle vouloit prendre. sentant qu'elle perdoit pied elle joua des mains et attrapa de la gauche un bareau de fer de la rampe au quel elle se suspendit une minute, la main n'aiant pas été assés forte pour retenir le poids du corps qui a roulé jusqu'au bas

de l'escalier. elle en a reçu des contusions depuis la tête jusqu'aux pieds. la saignée sur le tas, les vulneraires et le temps les ont gueries. Le mal essentiel qui lui reste est dans la main et dans les doigts qui n'ont plus le ressort et le jeu ordinaire. cette main dans le moment de la chute enfla beaucoup et particulierement le doigt du milieu qui s'est retiré et qui n'est pas plus long aujourd'huy que ses deux voisins. excepté ce doigt du milieu les autres sont restés dans leur situation, mais ils se sont roidis et enflés aussi bien que la main qui ne plie plus et dans le milieu de la quelle il s'est formé un creux. le pouce et le doigt suivant

ont été 6. ou 8. mois avec leur mouvement ordinaire, ce n'est que depuis les douches sur cette main que ces deux doigts se sont roidis. il s'est aussi formé une grosseur, comme une noix, prés le joint du poignet et une autre, comme un oeuf de pigeon, au bras prés de l'endroit ou l'on saigne. la suite de cet accident est attribuée aux esprits trop chauds et trop spiritueux que l'on a d'abord appliqués sur cette main et les douches n'ont fait qu'irriter le mal. le premier Chirurgien qui l'a pensée aiant veu qu'elle remuoit la main et les doigts jugea qu'il n'y avoit rien de demis et aulieu d'y mettre des adoucissans, il y a mis des fortifians qui ont cordelé et racorny

nerfs, ensorte que les gens de l'art
disent aujourd'huy que les falanges
sont déplacées et quil se forme des
nodus. les plus habiles Médecins et
Chirurgiens ont envoié la Malade
a Bourbonne l'année derniere. elle
y a fait les deux saisons avec
constance. la boisson des eaux l'a tres
bien purgée, mais les bains, les boües
et particulierement la douche n'a
fait qu'augmenter la douleur et la
grosseur qui lui est venue au bras
ou l'on saigne. cette grosseur lui fait
beaucoup de douleur la nuit quand
la malade s'endort sur ce côté la.
et cette douleur tres vive s'étend dans
tout le bras et lui fait sentir une
grande fraicheur quoiquelle ait sur ce

bras une manche de flanelle quelle
porte sur la peau et quelle ne quitte
point. ces douleurs ressemblent à
celles d'un rhumatisme violent. elles
sont sans battement. l'on observera que
pendant que le bras sent cette grande
fraicheur, la main et les doigts sont
ardens et brûlans et l'extremité des
doigts la picotte comme si on les lui
piquoit avec des éguilles.

Le 1er remede a été du baume blanc
pendant 15 jours qu'a la malade a été
obligée de cesser par l'excès des douleurs
quil lui causait, ensuite des herbes
aromatiques bouillies dans du vin blanc,
des vulneraires de suisse, de la racine
de guimauve réduite en bouillie que l'on
a mise sur la main en cataplâme, une

poudre à canon composé à la quelle
on mettoit le feu que l'on jettait
ensuite dans de l'eau chaude pour en
doucher cette main malade, des bains
d'eau de tripes, ~~et~~ d'autres avec
differentes herbes et en dernier ressort
les eaux, les bains, les boües et la
douche à Bourbonne.

Depuis son retour à Paris au mois
d'octobre d.er jusqu'à present elle
a recommencé les bains d'herbes
amolliantes, mis differentes pomades
et differents baumes qui ne lui ont
donné aucun soulagement; quelques uns
de ces baumes au contraire lui roidissoient
la main et les doigts davantage. tous
ces remedes, ~~ont été~~ dont on ne sait pas
la composition, ont été faits avec
exactitude et assés de tems de suite

pour en voir les effets.

Les nodus dont je parle à la 4.e ligne
de la 4.e page ne sont point formés,
il n'y a point de dureté ni de grosseur
dessus; il n'y a que les joints des doigts
qui n'ont plus le ressort ordinaire et
l'enflure est entre les joints. elle
de bras est dans le gros des chairs.
il y en a une audessus et une audessous dou l'on saigne.
La malade ne buvoit cy devant que
de la bierre à ses repas, elle ne boit
a present que de l'eau et ne fait guerres
qu'un repas. elle a perdu ses regles
depuis quelques années, son temperament
est fort et elle n'a d'autre incommodité
que celle cy. elle a ~~avoit~~ eu des ressentimens
de rhumatisme sur le bras droit et
l'on craint qu'une partie de l'humeur
ne se soit jettée sur la main gauche
malade.

Messieurs sont suppliés d'examiner avec toutes leurs lumieres l'état de cette main, d'indiquer les remedes pour fondre et empêcher les nodus et calus de se former à la main, pour en dissiper les fluxe et celle du bras, ou du moins des remedes pour ôter les douleurs qui sont aiguës et continuelles.

C'est la malade elle même qui dicte ce memoire. s'il y a quelque chose d'obscure elle donnera de plus grand éclaircissement. elle avoit envie de faire dessiner sa main pour mieux indiquer les endroits malades, elle le fera si Messieurs le jugent necessaire.

ensuite vapeur du
Sureau 2 fois par jour
on pourra employer la
graisse lüe, ou l'huile
de pied de mouton ou
la fiente de vache —
mêlée avec le Sain doux
narcotique

Tremenet fort
incommodée depuis 2 ans
Anté suspendre
enflure de la main gauche
dès du milieu retirés
les autres roidis et enflés
8 mois avec mouvement
donc point de Luxation
mais entorse et divulsion
depuis les deux roidis
grosseur a la ronde presque
autre a la pliure du coude
venue les doigts et la main
nodus
Tumeur du coude douleur
dort sur ce coté.
Fraicheur du bras, ardeur
a la main et doigts et
entre-mise des doigts picotés
et ingelés cancerots.
emplatre ...

saign | purg. lavage |
bouill. avec ecreviss.
poulet, cloport. | dr.
racin. enul. campana
| dr. equine. | purg.
f[ai]s decresson et chicorée
ou cochlearia.
repurg. | petit lait | Sj.
en quo millepad. xij.
et succus nasturt. |
~~repur~~ pendt l'usage du
d petit lait opiate -
avec conserv. racin. -
enul. camp. et xiii[illegible]
cloport. antihectiq -
poterius extr. rhub.
c de genievre et cachou
aethiops. minus.
purg. lait d'anesse
trois fois la semaine
acier ou cloportes
jusquau mois de -
fevrier | le reste de
l'year acier de tems
autours ou cloportes, -
ou aethiops | à l'hirondelle
printem. repeter les
memes rdes jusquau
1 Sjuin Bareges, lait
~~purg~~ vapeur de l'eau
puis bain de l'eau de
cire. pendt 1 2 ou 1 S j
quinze d'un bouf

3) 10

le fils de [illegible] de Joubert agé de 4 ans | nourrice quinaise | chagrins a cause de la mort de son mary | donna mauvais lait, boutons par tout le corps a l'enfant et un peu amaigri | boutons reviennent et clous un an aprés | ensuite une autre année aprés mêmes boutons | actuellem^t jaunatre qui sort de l'oreille qui empêse le linge, et tumeurs froides au col |

cause epaississement de sang et saumure | même vice de la lymphe |

indications adoucir et delayer le sang.

commencer par boüillons de poulet avec ecrevisses, [illegible] deux poignées de chicorée amere aux quinze deux tronçons de cresson | [illegible] | puis [illegible] boüillon puis lait d'ânesse | pendt l'usage dud lait petit pommade [illegible] | et de quatre en quatre jours pillul. avec 8 gr. aethiops mineral |

quand il aura eté ainsy preparé boüillons de poulet avec un morceau de chair de serpent pendt 10 ou 12 jours.

cautere a la nuque ; saignée [illegible]

pendt l'hyver bain de la [illegible] | rejeter les mêmes remedes le printemps regime de vivre

ordonance pour le
fils de [illegible] de jouben
de nismes faite ce
12e aoust 1739

tumeurs froides.

a legard de Corette ; [illegible]
leau d[illegible] exterieurs ou leau de
balarue mais colon [illegible]
mieux.

Monsieur

Vn homme agé de 38 ans eut ilya environ 17 ans vne chaudepisse qui coula environ deux mois au bout desquels elle fut arretée par vn opiate astringente sans auoir prit pendant le cours de cette maladie aucun mercure sauf quil vsa les tisanne rafraichissante, et aperitiue, quatre ou cinq ans apres il eut vn attouchement sur luy ce qui luy causa dans le tems de la polution dela douleur dans le canal dela verge, et dela chaleur dans la bourse outre cela il parut sur le gland des petites taches comme des piqueres de puces. elles dessparoissoit pour peu de rafraichissement quelle prit, et revenoit aux moindre exes de vin cest pourquoy il fut conseiller de prendre les eaux de vals. apres auoir fait preceder quelque bains. des ce tems les taches nont pas reparut, et il fut soulagé. mais la chaleur dans la bourse et dans lurette estant revenue quelque année apres il vsat d'vne tisanne sudorifique, et encor vne fois des eaux de vals ce qui luy procurat du soulagement, et sestant consulté sil pouuoit se marié en surté plusieurs medecin le luy asseurerent il se maria donc ilya environ neuf ans, il a eut quatre enfans qui se porte bien, pendant les cinq premiere année il ne cest pas apperceut de beaucoup de derangement, mais ilya environ trois ans que sa femme eut vn ardeur durine et vn ecoulement de matiere rassemblante a celle d'vne chaudepisse, le malade auoit ilya longtems, le gland et le prepuce humide

et de tems en tems il enveloppoit le gland d'un petit
linge qui estoit quelquefois marqué d'une tache
qui ressembloit a du pus. comme la chaleur dans
la bourse et dans la verge reparurent il y a trois ans
et quil ressentoit de la douleur en urinant, et quil
y avoit tension et inflamations de la verge et du
prepuce il fut conseillé de prendre les frictions —
mercurielles sans saliuer ce qui fit il y a deux ans
pendant deux mois, il prit pendant le cours des frictions
avant et apres du lect pour toutes nourriture, apres les
frictions ~~prin~~ prise suivant l'usage qui se pratique
aujourd'huy a montpellier le malade ne s'appercent
pas pour ainsi dire d'aucune diminution de la tension
et des autres simpthomes, sauf et de depuis quand il
met un linge autour du gland il n'apperçoit pas ~~que~~
qu'aucune tache soit marqué, un mois apres les friction
il connut sa femme et dans le moment de l'ejaculation
il sentit une grande chaleur, et ardeur dans le canal de la
verge qui continua pendant dix jours sans discontinuer,
c'est pourquoy il fit sur cette partie six frictions
pendant six jour. qui appaiserent un peu la douleur
dès ce tems jusqu'aujourd'huy c'est a dire il y a deux
ans. il a de tems en tems de la chaleur et de l'ardeur en
urinant, une chaleur dans la verge et dans la bourse
la tension est la meme dans le prepuce qui est enflamé
et il y a longtems que l'urine se partage en deux branches.
dans le tems de l'erections l'extremité du canal de la verge
s'ouvre un peu,

Ce n'est pas tout il y a environ 10 ans quil a les gencives
enflées, et enflamées, qui donne du pus et du sang il y a six
ans quand on les presse les frictions n'ont point diminué
le pus, l'enflure et l'inflamations des gencives — —

ce qui fait connoitre quil y a encor un virus scorbutique 17
il faut adjouter quil y a environ deux ans que le malade
a la langue chargé, le matin d'une crasse quelquefois
noire et quelque fois blanche melée de sang qui est un
peu diminuer apresent, il n'a pas bon estomac que la cantité
de remede a affoiblit il est sujet aux hemorhoïdes —
qui fluent tres rarement, c'est pourquoy il se sert de
sansües, il a toujour eut le corps net sauf que dernierement
il a eut cinq gros boutons ressemblant a des clous ou
antrax, deux sous les bras, un a l'epaule, un derrier le
dos, et l'autre au fesses qui ont supuré, il se donne encor
aujourd'huy des frictions mercurielles de tems en tems sur
la verge quand il y sent de la chaleur et de l'ardeur —
et il a usée pendant environ deux ans par intervalles
environ six onces d'onguent mercurial, outre celuy des frictions
il a eut tres souvent des petits ulceres au dedans des levres qui
se sont guerit sans remedes, il en a aujourd'huy un,

on demande s'il est necessaire que le malade aille avec sa
femme a montpellier combien il y demeureront pour ce
guerir radicallement dans quel tems il doivent partir
en ce cas. et en attendant quils partent ce quil doivent
faire parceque c'est une personne chargé d'affaire, on
luy a conseillé les bains tiede les eaux de vals, et les bouillons
antiscorbutique, mais il attendra avant de rien entreprendre
la responce que j'espere que vous me feré l'honneur de
faire le plustost que vos occupations le permetront vous
obligeré sensiblement le malade qui est dans la derniere
impatience de la recevoir, comme il n'a d'occasion pour vous
faire toucher de l'argent voicy une lettre de change de 12 ll
sur messieurs Bouclier et fils, la reconnoissance n'est pas —
proportionnée aux peines que vous prendré mais faites

en vne partie par cha[illegible], cette personne a despensé
en vain des sommes considerable pour cherchér sa santé
il espere que vos lumiere profonde la retabliront
par les remedes que vous a[illegible]ez la bonté de luy ordonner
en attendant quil aille la chercher chez vous au cas vous
le jugié apropos,
toutes les fois quil connoit [illegible] femme il sent des chaleurs
dans la verge, il a aussi [illegible] marteaux carié, et a eut des
grandes douleurs au dens q[illegible] sont descharnée
J'ay l'honneur d'estre avec beaucoup de respect

Monsieur

Vostre tres humbles tres —
obeissant serviteur —
Bavoux chirurgien

St claude ce 20 juin
1739. en franche conté

Lettre de M.r Bavoux
chirurgien du 20.e juin 1739
avec la consultation.
11 s
vérole

La tumeur qu'avoit M.r de Sauge depuis plus de trente ans ~~au dessous de~~ aux glandes côté droit des aisselles et qui luy causoit ~~de temps en temps~~ par intervalles de la douleur, étoit de la nature des tumeurs froides et lymphatiques causée par un sang épais, visqueux, et chargé de parties salines et ammoniacales, et par une lymphe du même caractère.

Cette constitution de la masse de son sang est marquée d'ailleurs par les differents depôts qui se faisoient de temps en temps sur son corps, sçavoir, ~~par les migraines~~, les clous ou furoncles, la fluxion des levres, ~~les dartres~~, des gencives, + les migraines, d'asthme, les maux d'estomac auxquels il étoit sujet; il y a même apparence que ce vice du sang et de la lymphe venoit de plus loin, puisque on nous assure que son pere avoit eu une semblable tumeur qui vint à suppuration et qu'on fut obligé d'ouvrir.

Dans cet état general des humeurs il est certain que les sucs digestifs étant ~~d'un~~ mal conditionés ~~mauvais caractère~~ i.e. visqueux, grossiers et peu propres a penetrer les aliments, ceux-cy se digeroient imparfaitement et en des grosses molecules qui fournissoient un chyle epais et salé qui entretenoit de plus en plus la consistence et la salure du sang ~~et de la~~ et de la lymphe, et c'est de la qu'on doit deduire toutes les indispositions auxquelles M.r de Sauge a esté sujet, ~~a toutes ses causes si l'on y ajoute encore le temperament du malade vif et un peu melancolique~~ et auxquelles d'ailleurs le temperament vif et un peu melancolique du malade n'ont pas peu contribué en dissipant ce qu'il y a de plus fin et de plus balsamique dans les liqueurs, en les epaississant et gatant les digestions.

Il est certain que la tumeur auroit resté ~~pour~~ dans le même état et qu'elle ne seroit point venue a suppuration sans l'application du bandage qu'on appliqua par dessus dans

dans la crainte que cetoit une hernie, ce bandage ayant comprimé fortem.t la partie, y gena le cours du sang et y occasionna une legere inflammation marquée par la douleur ~~plus~~ forte que le malade y ressentoit, qui a enfin degeneré en abcès.

~~Le malade~~ puisque depuis louverture de labcès le malade est sans fievre et que la playe suppure bien, ~~il s'agit maintenant~~ on doit regarder cette playe comme un egout par où le sang se dechargera de ses impuretés, et on doit esperer de la conduire a une cicatrisation parfaite.

pour y parvenir nous croyons quil faut non seulement panser methodiquement le malade et appliquer les remedes chirurgicaux convenables ~~suivant~~ à letat de la playe, mais encore adoucir et purifier son sang par les remedes suivans.

puisque Monsieur de sauve a eté purgé et pris les bouillons stomachiques nous sommes d'avis de le mettre a lusage du lait ou de chevre ou d'anesse et preferer ce dernier si lon en trouve; on commencera par une petite dose cest a dire un peu moins de tiquette tous les matins a jeun, a onze heures ~~a disner~~ on luy donnera un potage a la viande, vers les cinq heures un autre potage ou une creme de ris, et vers les dix heures on luy fera prendre ~~[illegible]~~ lopiate suivante.

× avec un peu de fleur

℞. conserv. kinorrhod. ℥ß. conserv. cynosb. compp. gr. x. corall. rubr. praeparat. et oculor. cancror. fluviatil. ana ℈j. terr. cathec. gr. viij. misc. cum s. q. syrup. de ros. sicc. f. opiatae parvam dosi que lon metera ~~avec~~ ~~[illegible]~~ son narcotique ordinaire cest a dire avec demy once de sirop de pavot blanc.

~~on continuera ce regime avec lopiate et le~~ narcoti~~que~~ si ~~le malade dort [illegible]~~

on augmentera la quantité des alimens et du lait a mesure que ~~[illegible]~~ lappetit du malade augmentera et quil digerera bien, et alors ~~[illegible]~~ on luy donnera un peu plus de lait le matin, on luy fera manger a son disner un plus fort potage et un peu de volaille bouillie ou rotie, quelque oeuf frais au gouter, et le soir une creme de ris au lait, et meme une aile de poulet roti [illegible]

on pourra meme alors luy retrancher le narcotique et si le lait passe bien se contenter de luy donner lopiate absorbante le soir de deux ou trois jours lun. | pour boisson ordinaire infusion de + capillaire scolopendre et pimprenelle ou aigremoine ou quise de thé.

on continuera ainsy le lait pendant vingt ou trente jours sans purger le malade ~~sil ny a point d'indication, sinon on le purgera avec sa medecine ordinaire, et on le remettra au lait d'anesse que lon continuera le plus long temps quon pourra~~ apres quoy on le purgera avec sa medecine ordinaire, et on le remettra tout de suite au lait d'anesse qu'on luy fera continuer le plus long temps quon pourra, †† et alors il boira a son ordinaire d'une legere decoction d'esquine: ~~[illegible]~~ on pourroit meme luy faire prendre de deux ou trois jours lun le soir en se ~~mettant~~ au lit une pillule faite avec vingt grains d'ethiops mineral incorporés dans un peu de conserve de roses.

†† et que la saison le permettra

~~quand le malade aura continué le lait~~

on purgera le malade a la fin du lait et puis on luy conseille de prendre pendant neuf ou dix jours des bains domestiques au sortir desquels il avalera ou un bouillon de poulet avec les feuilles de chicorée et de cresson; ou bien un verre de petit lait clarifié avec deux blancs d'oeuf auquel on ajoutera deux cuillerées de suc de cresson ou de celuy de chicorée.

il se reposera quelques jours et ensuite il prendra pendant neuf jours les eaux de pouges degourdies faisant dissoudre dans le 1.er verre du 1.er jour et dans le dernier verre du neufvieme deux onces et demy de manne.

si les bains et les eaux luy ont fait du bien, on conseille d'y revenir une seconde fois.

~~a legard de la playe~~

il faut que le malade se prive ~~pendant long~~ de tous les alimens salés epicés, crus et cr[illegible]

difficile digestion, qu'il ne mange que des soupes —
cremes, bouilli roti et principalement de la viande
blanche, qu'il ~~evite avec soin toute inquietude~~
~~d'esprit~~ se prive long temps du vin, sur tout pendant
l'usage du lait, et qu'il le boive ~~trempé~~, qu'il evite
avec soin le chagrin et les inquietudes d'esprit qui —
accompagnent presque toujours les maladies ~~longues~~,
chroniques. —

on ne sçauroit ~~determiner~~ prescrire une plus longue suite
de remedes. l'etat ou sera Mr de Jaure l'automne
prochaine determinera mieux ce qu'il y aura a faire
pour achever de purifier son sang et empecher le
retour des fluxions et autres indispositions auxquelles
il a eté sujet jusqu'icy.

ce 14e may 1739

ordonnance pour Mr
de Jaure ~~[illegible]~~

Constitution ecrouelleuse

(6)

consultation, sur les ecrouelles

15

reponde ce 21.e juin 1740. — Faig. la malade | purg. | bouillons avec poulets 2 ecreviss. 12. — cloportes feuill. de chicorée et cresson et hypericum. | lait d'anesse pend.t 15 jours | æthiops mineral de 3 en 3 jours | pour boisson eau de squine | lait bains petit lait cloportes suc de cerfeuil ou de fumeterre | puis eaux de camares ou d'yousset | l'automne repeter memes rdes | continuer le lait d'anesse davantage avec æthiops et decoct. de squines — L'hyver laitage, acier et la soupe repeter le printems memes rdes | et alors proposer les frictions mais menagées. | emplatres sur les tumeurs, et regime convenable.

Monsieur

M.elle Boyseulle que vous vites l'hiver dernier au vigan chés m.r Daude, et qui est actuellement malade m'a chargé de vous ecrire et de vous prier d'avoir la bonté de faire attention a la Relation exacte de ses jncommodités, rélation que j'auray l'honneur de vous faire tout simplement

M.elle Boyseulle agée de vingt-cinq ans ou environ tetta d'abord du mauvais lait, elle eut dans très peu de tems quatre ou cinq mauvaises nourrisses. quelque tems après qu'elle fut sevrée, il luy parut des

tumeurs au Col, aux aiselles, et au Coude du Bras droit
qui du depuis a toujours eté enflé et douloureux.
on appliqua dabord sur lés tumeurs en question —
quelque emplatre resolutif qui n'opera pas la guerison
dela malade. C'est ce qui determina lés parents a
L'envoyer a Montpellier ou elle consulta Mr. Chicoyneau
qui Luy fit prendre des bouillons et des opiates aperitives
remedes qui emporterent bien les tumeurs du Col, mais
qui Laissesent lés Bras affecté.

Il y a environ trois ans que la Consultante eut une
espece de fievre intermittente que J'attribuay a
une diminution de sés regles qu'elle avoit pour lors,
et a quoy elle est trés sujette; Je luy ordonnay des
bouillons aperitifs qui emporterent la fievre et aprés —
L'usage desquels la malade fut mieux reglée; mais
le Bras resta toujours affecté.

Le 17.e du mois de Janvier de Lannée courente, m.elle
Broyserolle se trouvant pour lors au vigan, fit une partie
de plaisir a une Lieue du meme endroit, par un brouillard
Epais et froid, elle revint de cette partie bien Enrûmée.

Cinq ou six jours aprés son arrivée on saigna au
pied la consultante, qui le même jour fut attaquée
d'une opthalmie des plus facheuses, lés deux yeux
~~etant~~ furent affectés touts Lés deux a la fois, le droit —
L'etoit de façon que la malade en perdit la veüe
du même Côté; cette maladie etoit d'ailleurs accompagnée
dela fievre, d'une grande douleur de tête, de Linsomnie,
et d'un degout universel, elle a duré trois mois ou —
environ, au bout duquel tems L'opthalmie qui avoit
resisté a un Long usage de remedes disparut, mais
il Commença a paroitre a Linstant des tumeurs au Col dela malade,
~~des tumeurs~~ la fievre fut encore dela partie et L'a —
toujours eté du depuis.

Il y a environ trois semaines que la Consultante vint
icy a Sumene pour y respirer L'air natal, elle fut quelques Jours sans
prendre aucun remede, pendant lequel tems J'eus le Loisir
d'examiner la malade, je Luy trouvay une fievre intermittente
quotidiene, cette fievre commençoit par le froid, la chaleur
venoit ensuitte, L'accés finissoit par la sueur, il arrivoit
même assés souvent que la malade sortant d'un accés entroit
dans L'autre, ces mêmes accés etoint ~~tous~~ accompagnés de defaillances.

Mlle Boysville me dit encore qu'elle n'avoit pas
eû ses Regles depuis paques, ce qui me donna Lieu
de penser que La fievre qui L'affligoit pouvoit bien
etre occasionnée par une retention de mois, dans cette
pensée je Luy fis prendre du quinquina en opiate dans laquelle
on mettoit quelques grains de sel d'absynthe, de cristaux
de tamarins et de sel armoniac; la malade avalloit
par dessus La prise d'opiate un bouillon dans lequel
on avoit fait bouillir quelques feuilles de chicorée
et un peu de racine d'Enula Campana; ma vüe etoit
de fixer la fievre, ou d'en rendre les accés moins Longs
ou moins fréquents au moyen de ces remedes, qui devoint
etre suivis des aperitifs ~~que je m'etois proposé de faire~~
~~prendre à la malade~~. apres que mlle Boysville eut
pris quelques Jours L'opiate cy dessus mentionnée ~~[illegible]~~
sans qu'elle s'en trouvat mieux, et dans le tems qu'elle
en usoit encore, elle eut grand'peur a L'occasion de quelques
Coups de tonnerre qu'elle entendit et qu'elle Craint
beaucoup; ce fut pour Lors que sa fievre augmenta
Considerablement, cela dura Cinq a six jours, au bout

Duquel tems La fievre diminua sensiblement; Les accès ne furent plus si violents ni si Longs, la malade Commença a manger quelque chose, mais elle se plaignit a moy pour la premiere fois des douleurs qu'elle sentoit a une tumeur qu'elle avoit au col: j'examinay d'abord Cette partie alaquelle je trouvay un grand nombre de tumeurs froides, dures, flottantes pour la plus part, parmi Lesquelles il y en avoit une ou deux de doulouereuses; en un mot, je trouvay des tumeurs scrophuleuses. ~~Le malade~~
Je me plaignis ala malade de cequ'elle ne m'avoit pas plutot parlé des Tumeurs en question; elle me respondit qu'elle Croyoit m'en avoir informé, mais que C'etoit au chirurgien a qui elle en avoit parlé; elle me dit encore qu'elle avoit actuelement aux aynes et aux aysselles de ces mêmes tumeurs, et qu'elle en avoit eu autrefois; elle m'apprit enfin tout ce qui est raporté au commencement de ce memoire.

Je n'ay garde Monsieur de faire un Long raisonnement sur la maladie de mlle. Boyserolle. Je me Contenteray seulement d'avoir L'honneur de vous dire que je ne doute pas que la masse de son sang na

Lair Infectée d'un venin Scrophuleux qui Commença à se manifester a Lâge de quatre ou Cinq ans par des tumeurs au Col, aux aysselles, aux aynes et au coude du Bras droit qui a toujours été affecté; ce même venin s'est encore manifesté par des tumeurs dans differentes parties du Corps en differents tems, ce venin enfin se manifeste aujourdhuy visiblement de la maniere que Je Lay rapporté cy dessus. mon Sentiment est encore que le venin en question par bien Conjointement avec Lair nebuleux au quel la malade sexposa, avoir donné Lieu a Lopthalmie et aux autres maux qui ont affligé la malade, maux au reste qui ont resisté a touts les remedes qu'on a faits Jusques a present (a Lopthalmie près) qui disparut au moment que Les tumeurs Scrophuleuses Commencerent a paroitre au Col. Les remedes au reste qu'on a tentés Jusqu'a present n'ont pas produit des bons effets, Soit parceque qu'on n'a pas fait attention ny aux tumeurs en question ni a la Cause qui les produisoit: Soit encore parceque ces memes tumeurs sont en elles memes une maladie facheuse qui ne cede pas volontiers aux remedes. en attendant votre reponse avec grande Impatience J'ay Lhonneur d'être avec respect

Monsieur

Votre très humble et très obeissant serviteur Dauréz

(7) 18

a Limoux ce 22e. Juin 1740

repondu ce 23e. juin 1740.
et ordonné une autre saignée
et plusrs purgatifs de deux
jours lun avant de luy donner
les bouillons de poulet marqués
par ma precedente, dans les
intervalles de ces purgatifs une
dragme conserve de cochlearia
et par dessus eau de menthe
le jus de citron sur les gencives
ou lesprit de cochlearia.

Monsieur,

Depuis le tems que j'ay eu L'honneur de
vous envoyer la relation des incommodités
de mlle Boyssolle, elle se trouve encore
affligée d'une nouvelle maladie dont elle
elle ma chargé de vous Informer; et alaquelle
elle vous prie de donner s'il vous plait votre
attention puisqu'il ne sagit, ~~[illegible]~~ que ~~[illegible]~~

pas de moins que du Scorbut qui se trouve Icy Compliqué avec les autres maux mentionnés dans mon memoire. Cette maladie s'est manifestée depuis trois jours par les symptomes suivants.

La malade a le visage d'un rouge pale et obscur, le nés et les gencives Luy saignent, il sort de ces parties un sang sereux qui sent mauvais, elle a des taches Livides et noiratres aux Bras aux Cuisses et au ventre. voyla que Je Crois un Scorbut bien marqué. n'ayant pas le tems de vous Ecrire plus au Long Je finis ma Lettre en vous assurant que Je suis sensible autant que Je dois L'etre aux marques de Bonté et d'estime dont vous m'honnorés. J'ay toujours L'honneur d'etre avec respect

Monsieur — votre très humble et très obeissant serviteur Daudé[?]

Lettre delle Saudé
du 23.e juin 1740.

a Summene ce 2e aoust 1740

Monsieur

Mlle de Boysevlle qui a executé en partie L'ordonnance que vous Luy envoyates dernierement m'a chargé de vous informer encore une fois du triste etat dans lequel elle se trouve. C'est aussi ce que j'auray L'honneur de faire pour Complaire a nôtre malade, sans cela je vous aurois assurement Epargné la peine de repondre a la relation suivante.

Lorsque Mlle de Boysevlle vous Consulta elle etoit affligée des tumeurs scrophuleuses, d'une

d'une fievre intermittente quotidienne, d'une diminution de ses regles &c.ª vous Luy ordonnates Monsieur des Bouillons amers, le Lait d'anesse ou bien celuy de chievre coupé avec une decoction d'esquine, et pendant L'usage du Lait une Infusion d'esquine pour boisson ordinaire et une pillule faite avec vingt grains d'aethiops mineral que la malade devoit prendre de trois en trois jours en se mettant au Lit

Mlle Boyseulle, après avoir été saignée et purgée, a pris tous les remedes cy dessus mentionnés, au Lait près, que je n'ay pas jugé a propos de Luy faire prendre, ~~de la malade~~ soit parce qu'elle a eu toujours La fievre, peu ou prou, soit encore parce qu'elle n'avoit pas peu le supporter auparavant il faut cependant convenir que Les bouillons amers firent un grand bien a mlle Boyseulle, de même que L'infusion d'esquine et L'aethiops mineral; après qu'elle eut usé quelques jours de ces remedes Je m'apercus avec plaisir que la fievre diminuoit considerablement, ~~et~~ L'appetit revenoit a la malade, les glandes n'etoit plus enflammées ni si douloureuses; elle etoit dans cette situation il y a trois jours, auquel tems sans avoir fait aucun excés elle eut un accés de fievre des plus violents, mais ce n'etoit rien en comparaison de celuy qu'elle eut encore hier, il dura vingt heures tout au moins, la malade eut pendant fort Long tems Les extremités gelées dans le tems qu'elle brulloit Interieurement, elle fut dans le delire et aux foiblesses, en un mot son etat est pire qu'il n'ait encore eté.

Mlle Boyseulle vous prie et moy aussi d'avoir la bonte d'y faire attention. J'ay encore L'honneur d'etre avec respect votre tres humble et tres — Monsieur obeissant serviteur Daulesy

La malade n'a pas eu ses regles depuis Long tems.

A Monsieur

Monsieur Lagueno[t] conseiller du
Roy et professeur en medecine de
L'universite de montpellier
A Montpellier

Lettre de M.r Daudé
du 2e. aoust 1780.
Ceroüelles

La tumeur dont a parlé à mr. de Jaquin
est une loupe de la grosseur d'un oeuf d'oye ;
la base qui est fort large commence sur le côté
gauche de la partie inférieure du sternum, et
s'étend vers les deux dernières côtes, en sorte que
son milieu est appuyé sur ces côtes à deux doigts
ou environ de leur connexion avec le sternum.
cette tumeur est [illegible]. il y a quelques années
qu'elle s'est formée ; elle fit sentir alors quelques
tiraillements incommodes qui ont persisté pendant
deux mois ou environ, et encore donnoient-ils de
longs intervalles. maintenant elle ne cause ni
aucune gêne, ni aucune douleur, malgré les progrès
qu'elle a faits. mr. de [illegible], qui a cette tumeur,
est un gentilhomme d'environ cinquante huit ans
qui est d'un assez bon tempérament, et d'un [illegible]

assez uni qui n'est point altéré par aucun excès.

on applique actuellement et on a commencé d'appliquer depuis près de deux mois sur cette tumeur les emplâtres les plus résolutifs qui n'ont eu d'autre succès que de la ramollir un peu. pour la vider dans son ouvrage, on auroit employé inutilement les fondans; mais leur long usage fait peur, et [illegible] qu'on ne soit [illegible] d'autre remède que l'opération qui n'est point [illegible] exemples.

celui qui donne ce petit mémoire a été un disciple de mr [illegible] qu'il regarde toujours comme son maître et dont il est le très humble serviteur

[illegible]

[illegible] le 28e janvier 1743.

[illegible] 1743
[illegible]

(17) 23

Les ecoulemens menstruels extremement abondans et qui devancent chaque mois le dernier terme de 4 ou 5 jours dont Melle se plaint depuis quelque tems, les pertes blanches qui succedent aux rouges et qui communemt continuent jusqu'au renouvellement des premieres. les maux de tete extremement violens, les foiblesses ou les defaillances qui se mettent de la partie, et les autres accidens comme les panaris, et la sensibilité de la tumeur placée au bras, tous ces accidens, dis je dependent de la rarefaction tumultueuse et de l'acrimonie de la masse du sang et en meme tems de quelque vice local ou de la foiblesse des vaisseaux de la matrice.

on a avancé dans l'autre consultation qu'on pouvoit regarder la tumeur indolente fixée a un bras, mais qui devient extremement douloureuse durant les ecoulemens menstruels comme lymphatique, ou du caractere des tumeurs froides on ne croit pas devoir changer de sentiment et d'ailleurs les tumeurs lymphatiques qui ont paru au col differentes fois fournissent de nouvelles preuves. on ne doute pas que ces sortes de tumeurs ne doivent etre regardées comme nouvelles dans la famille, mais de semblables cas se presentent tous les jours et les levains qui ont restés cachés pendt plusrs generations dans la masse du sang se developpent plus tard dans quelques sujets particuliers, quoyqu'on ne puisse pas remonter precisément a l'origine, on n'est pas moins forcé d'a s'en tenir aux evenemens qui se presentent, et la nouveauté ne change pas l'espece de la tumeur.

Comme Melle est sujette a des pertes rouges tres abondantes et a des pertes blanches qui les suivent, il est naturel de penser qu'il y a des embarras dans le couloir lymphatique de la matrice et que certains de ses vaisseaux se sont pretés a l'action de la portion rouge du sang et que par leur disposition variqueuse ils se crevent et fournissent le sang pendant jours, dans la suite l'etat plethorique des vaisseaux sanguins étant diminué considerablement et les vaisseaux lymphatiques etant encore foibles ils separent en plus grande quantité la portion blanche du sang et entretiennent les ecoulemens en blanc. on deduira tres aisement de ce que l'on vient d'avancer que la theorie de la maladie dont il s'agit icy est entierement opposée a celle qui avoit été donnée dans l'autre memoire et que par consequent

consequent le traitement doit etre d'une nature toute differente comme lon verra par le detail que lon va en faire.

pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le sujet de cette consultation on doit se proposer de rectifier les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide et plus coulante, d'en adoucir L'acrimonie trop exaltée, de degager le couloir uterin et de redonner aux vaisseaux lymphatiques le ressort quils ont perdu, on espere que ces indications seront remplies par lusage des remedes suivans.

on commencera par une saignée du bras, sur tout si on attend bientot Larrivée des regles, et le lendemain on purgera avec une once de tamarins, demy once de racine de polypode concassée, demy dragme de rhubarbe aussy concassée et deux pincées de fleur de violette dont on fera une decoction dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant La nuit a froid une dragme et demy de senné, dissolvant le matin dans linfusion coulée dix dragmes de manne et une once de sirop de fleurs de peschers.

jmmediatement apres Melle boira pendant neuf ou dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, six dragmes de racine de grand symphitum bien epluchée, deux ecrevisses de riviere etouffées dans leau chaude et ecrasées dans un mortier, les cuisses de 4 ou 5 grenouilles ecorchées et ecrasées et une bonne demy poignée de sommités d'ortie grieche. on jettera dans le pot sur la fin de la cuite une pincée de sommités seches et fleuries d'hypericum, reiterant la meme medecine cy dessus a la fin.

pendant les neuf ou dix jours suivans supposé que la malade naie pas ses regles pour lors et dabord apres dans ce dernier cas Melle prendra le matin le bain domestique tiede ou elle demeurera une heure chaque fois avalant a la sortie ou un bouillon ord.re alteré avec les feuilles de chicorée amère ou une tasse d'infusion des feuilles seches de citronelle preparée a la maniere du thé.

apres 5 ou 6 jours de repos Melle boira pendant dix jours de suite les eaux de Camarés qu'on fera tiedir a mesure quelle les avalera, on dissoudra le premier jour de la boisson dans le 1.er verre deux onces de manne, on en faira de meme le dernier jour dans le dernier verre.

Melle ayant

Melle ayant resté tranquille quelques jours reviendra a lusage des bouillons deja marqués et on les terminera par la meme Medecine pour luy donner pendant douze matins lopiate suivante.

prenés des conserves de roses et de Kinorrhodon de chacune 3 dragmes, d'antimoine diaphoretique, de cachou brut reduit en poudre et de safran de mars astringent de chacun deux dragmes, d'extrait de rhubarbe deux scrupules dont on formera une opiate avec le sirop de roses seches, pour partager la masse en douze prises egales, on aura soin de faire avaler sur chaque prise d'opiate cest a dire une heure apres un grand verre de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec de la pressure ord.re et qu'on separera de son fromage en le laissant egouter a travers un linge pour le clarifier dabord apres avec le blanc d'oeuf, on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal et on finira ce remede par le purgatif ord.re

apres ces preparations melle boira le matin pendant un mois ou cinq semaines le lait d'anesse entier commencant par un grand verre et montant peu a peu jusqu'a la quantité d'une ecuellée, si le lait du matin avoit bien passé pendant une dixaine de jours, on fairoit prendre le soir a lheure du souper une soupe ou un grueau au lait de vache, on ajoutera de 2 en 2 jours a la 1.re cuillerée de lait d'anesse pendant tout le tems de son usage une poudre faite avec quinze grains de corail rouge preparé et dix grains de cachou brut reduit en poudre, on repurgera a la fin avec la medecine deja conseillée.

pendant lhyver melle pourra user alternativement durant quinze jours de chaque mois trois fois la semaine du safran de mars aperitif preparé a la rosée du mois de may dans la 1.re cuillerée de soupe a lheure du disner a la dose de 7. ou 8 grains ou boire a son ordinaire de linfusion d'une poupée de demy once ou cinq dragmes de limaille de fer rouillée dans leau de fontaine.

Le printems prochain si les accidens de melle subsistent encore, elle reviendra aux memes bouillons, a lopiate, au petit lait et ensuite au lait d'anesse ou a celuy de chevre continuant lun ou l'autre de ces laits jusqu'aux grandes chaleurs de leté, elle observera d'ailleurs pend.t le cours de ces remedes, les precautions prescrites cy dessus.

il est absolument

il est absolument necessaire que Melle observe un bon regime de vivre et qu'elle se nourisse avec des potages a la viande du bouilli et du roti et qu'elle s'abstienne de ragouts aussy bien que de tous les alimens crus, indigestes, ou incendians. pour melle de guillermi, de marseille — — — et chignan

Deliberé a Montpellier le 8e aoust 1741.

Montagne

ordonance pour des tumeurs froides ou ecrouelleuses —

alaquelle jay ajouté dy les bouillons la racine de scrophulaire | puis la ptisanne d'esquine | — puis Laethiops mineral | et autres specifiques. —
comme suc de cresson, bouillon de serpent.

Les tumeurs scrophuleuses, venin hereditaire goutteux et scorbutiq.| difficile a guerir pour ne pas dire incurable, par rapport au mal en luy-meme| a la cau[se] hereditaire et ancienne| et a l'age de 15 ans qui ne donne pas les memes ressources.| — espr. o abandonner| indic. de rectifier les digestions de donner aussi de la fluidité au liquides doucement et sans fouque, et de jetter du baume.

o saignée ny purg. irrites, bouill. poul. 2 ecreviss — douze clop. 1 dr. rac. esquine feuill. de chicor. cress. et scrophularia p. 9 dies| purgé a la fin doucement avec manne et siro. fl. de peschers| petit lait chalybé — dix ou 12 cloport. 2 cuill. de suc de cresson et sucre p. — 15 jours| revenir aux memes bouill. et petit lait| puis bouillons au bain maria faits avec un poulet ou du maigre de veau le cresson la chicorée le beccabunga la scrophul. et un morceau de chair de serpent p. dix ou 12 jours| L'été bains domest. eaux de forges ou qui approchent petit lait ou bouillons de poulet, — L'automne on recommencera les 3 ordres apres lesquels lait d'anesse. ~~et alors le malad~~ on pourra essayer les frictions mais avec bcp de prudence| quelques uns en ont eté gueris, mais il ny a rien a craindre.

topiques feuilles de plantain, de solanum, ou de — scrophulaire ou empl. de mucilage.

Consultation —
pour un anglois —
censielleur logé chez les
desplantade ce 20e
avril 1741.

Les glandes fixées dans la mammelle gauche de Madame et celles qui se joignent de tems en tems aux premieres pour disparoitre peu après doivent etre regardées comme les productions d'une lymphe epaisse seche et saumurée, arretée dans les tuyaux ou glandes lymphatiques de la partie affectée.

Le Caractere de la lymphe que l'on vient d'etablir en suppose un semblable dans toute la masse du sang et de plus un vice organique dans les solides de la mammelle ou les glandes sont formées.

il n'est pas egalement aisé de determiner la veritable cause du desordre de la lymphe et des autres parties integrantes du sang qui se trouve confirmé par les eruptions erysipelateuses dont mad.e fut attaquée avant que les glandes se fissent remarquer, par la pesanteur, les douleurs et les elancemens qu'elle souffre par tems dans la mammelle gauche et par l'augmentation de ces derniers accidens lorsque la transpiration diminue ou se supprime.

il est tres important de bien developper quelles ont eté les maladies de galanterie dont M.r epoux de Mad.e a eté attaqué, de quelle espece elles sont, et de quelle maniere elles ont eté traitées avec un detail precis des remedes employés, aussy bien que du regime de vivre que le malade a tenu pendant le cours des remedes, on pourra s'assurer par la connoissance exacte de toutes ces circonstances s'il reste encore une impression des maladies passées dans le sang de M.r, ou si leur guerison est radicale.

il sera aussy necessaire de sçavoir si M.r n'auroit point approché Mad.e ou a peu près dans le tems que les maladies de galanterie se sont developpées ou avant que le traitement ne fut complet, peu de personnes sont en etat de porter un jugement solide sur les evenemens que peuvent avoir les maladies de galanterie si on manque la moindre précaution a l'egard des menagemens qui doivent se passer de mary a femme dans ces sortes de cas.

Dans l'incertitude ou l'on se trouve, il n'est point permis de prendre party sans avoir reçu d'autres eclaircissemens, on pourroit cependant craindre l'action d'un autre levain propre a s'effaroucher et de la nature du Cancereux, la decision demande un examen que M.rs les Medecins et chirurgiens qui voyent de prés Mad.e sont en etat de faire sans risque de donner dans le hazard, comme ceux qui sont eloignés qui ne peuvent point porter leur recherches aussy loin qu'il paroit

qu'il paroit necessaire sur une matiere infiniment delicate et interessante.

pour suivre les regles d'une bonne pratique on va seulement avoir egard a la constitution seche, epaisse, et saumurée de la masse du sang, faisant abstraction du venin venerien et cancereux, mais accomodant pourtant le choix des remedes aux vëues generales qu'on devroit avoir en supposant l'existence de l'un ou de l'autre de ces levains, ainsy on va proposer de mettre les digestions deja derangées en regle, de diviser la masse du sang sans y porter la fougue ny l'incendie, de luy fournir une abondante detrempe, et d'en retablir le baume. on espere que ces indications seront remplies par le moyen des remedes suivans.

on commencera par saigner Mad.e du bras droit et on la purgera ensuite sous cette formule:

℞. pulp. cass. recent. extract. et a nucleis non purgat. ℥ß. flor. hyperic. p. j. bull. in aqu. font. ad ℥vj. colat. dissolv. mann. calabr. ℥ß. f. p[otio] sumend. mane cum regimine.

immediatem.t apres Mad.e prendra pend.t dix matins le bouillon qui suit.

℞. semin. papaver. alb. contus. et in nodul. suspens. ʒiij. cancror. fluviatil. in aqu. tepid. extinctor. et in mortar. marmor. contusor. n.o ij. fol. cichor. sylvestr. m. j. milleped. vivor. in vin. alb. lotor. et extinctor. n.o X. summitat. hyperic. floridar. p. j. cum frustul. carn. vitul. f. jusculum.

pendant les dix matins suivans Mad.e usera de cette opiate avalant par dessus chaque dose 1. ou 2. tasses d'infusion des feuilles seches de citronelle ou melisse preparées a la maniere du thé reiterant la même medecine a la fin.

℞. conserv. cinosbat. ʒß. conserv. enul. campan. et diaphoret. mineral. ana ʒij. milleped. pulverat. ℈IV. extract. rhabarb. ʒß. cum sirup. capillor. vener. fiat opiata dividend. in X doses æquales per totidem dies mane exhibenda.

Mad.e prendra ensuite pend.t cinq ou six semaines le matin un grand verre de lait d'anesse entier ou une ecuellée mediocre a laquelle on melera deux cuillerées de la seconde eau de chaux; on aura aussy soin d'ajouter de 2 en 2 ou de 3 en 3 jours a la 1.e cuillerée de ce lait la poudre suivante de reposer a la fin. ℞. diaphoret. mineral. corall. rubr. praeparat. et terr. japonic. ana gr. X. misc. f. pulvis pro una dosi.

le printems etant arrivé Mad.e reprendra aux memes bouillons et a la même opiate

opiate observant en tout ce qu'on a eu l'honneur de luy conseiller pour le 1.er usage de ces remedes et d'abort apres elle prendra pendant un mois et demy une ecuellée de lait de chevre entier le matin avec addition de 2 ou 3. cuillerées de la 2.e eau de chaux, et si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours elle mangera le soir a son souper ou un ris ou une soupe au meme lait de chevre, on se servira de la même poudre, et avec le meme ordre dans la 1.e cuillerée de lait du matin et on purgera suivant le besoin.

apres ces remedes on aura eu le temps d'etre bien convaincu s'il y a quelque levain particulier dans la masse du sang de Mad.e ou non, dans le 1.er cas on prendra la determination qui conviendra a l'espece du levain, ou venerien ou cancereux qu'on aura pû distinguer.

dans le second cas on pourra avoir recours aux demy bains domestiques, et ensuite aux eaux minerales acidules ou de viterbe ou de spa ou meme de nocera pend.t l'eté, ne s'agissant que de travailler a corriger la constitution du sang epaisse et saumurée sans aucune des vëues proposées cy dessus

on doit eviter toute sorte d'applications de quelque espece quelles soient sur le sein de la malade, M.r le medecin ordinaire aura la bonté de presrire le regime de vivre suivant sa prudence consommée.

Deliberé a Montp.er Le 6.e janvier 1743.

signé Montagne.

Pour Mad.e Marycori de genes.

Madama

s'io non fossi stato ammalato, averei avuto l'onore di riverir vo signoria, mà come stò molto meglio, c'anderò questa sera col sua licenza; mando a vo. signoria la consulta del sig. montagne; ma scritto così una lettera particolare della quale parleremo in sieme; bisognerebbe che questa consulta fosse tradotta a vo. signoria da qualcheduno versato nelle due lingue.

se lo parler italiano mi sarebbe più facile, esponrei a vo. sig. tutto che sta nel mio cuore, ma per ignoranza e per rispetto sono costretto a un duro silentio;

tutt'il mio vivere mi dirò di vo. signoria

L'umilissimo e divotissimo servidore di san julien.

Consultation pour un Cancer
Commencant.

(13) 28

Consultation
et certificat donné au R. P. —
Dom hugues pison chartreux

Le R. P. dom hugues pison chartreux dans la chartreuse de pierre chatel en Bugay, pres de Bellay, ~~est attaqué~~ est attaqué de frequent meaux de teste, contre lesquels il ne trouve aucun soulagement, quelque remede quil puisse faire, — ces meaux avoint cessé lorsquil prit l'usage du caffé ce qui l'obligeoit den prendre tous les jours une ou deux tasses, ce quil a pratiqué pendant 20. ans, mais il a été obligé de nen plus prendre par la deffence que le R. P. general de l'ordre des chartreux a faite duser de cette Boisson quil a aboly, de sorte que les meaux de teste et migraine ont Repris au consultant avec plus de violence que jamais il souhaiteroit sçavoir a ce sujet l'avis de quelque medecin de la faculté de montpellier, afin de voir sil ny auroit pas quelque remede qui luy rende la santé, il desireroit que la consulte fut en latin attendu que si elle authorisoit l'usage du caffé, elle fut receue en grande chartreuse ou elle passeroit indubitablement

on souhaiteroit sil se peut que la consultaon ne tint pas plus qun carré de latin.

Sur le rapport quon nous a fait que le R. P. Dom hugues pison — chartreux de la chartreuse de pierre chatel en bugey pres de Bellay — qui est attaqué de frequens maux de teste dont il na pu etre soulagé — que par l'usage du caffé dont il use depuis pres de vingt ans, maux qui — sont revenus par la cessation de cette boisson avec plus de violence — quauparavant, Nous estimons quil est necessaire pour remedier a ces — maux de luy en faire reprendre l'usage, non seulement parcequil est dangereux pour luy de se priver d'un aliment si usité, mais meme parcequil est bon en luy meme pour rectifier les digestions qui sont le fomes et la cause des maux de teste, en foy de quoy. —

il paroit par l'inspection du genoüil droit de la malade que toutes les parties qui avoisinent l'articulation sont abreuvées d'une Lymphe epaissie et que les extremités des os articulés ne sont pas exempts de cet engorgement, et qu'ils sont tumefiés.

La cause de cet arrest de la lymphe vient en partie des efforts que la malade a fait en marchant et s'appuyant sur la jambe droite, ce qui a causé des tiraillemens considerables, ~~mais~~ et en partie du vice meme du sang et des liqueurs, marqué par l'hemiplegie ou paralysie de la moitié du corps que la malade avoit eu precedemment.

il est certain par consequent qu'outre les remedes topiques, La malade a besoin de remedes interieurs qui divisent le sang et la lymphe que nous croyons être generalement epais et saumuré et en meme tems qui en adoucissent L'acrimonie.

il sera difficile d'en venir a bout parceque le mal est ancien, qu'il a fait de grands progrès, et qu'il depend de la mauvaise constitution du sang, cependant il ne faut pas se rebuter et l'on

Lon pourra peut etre guerir a la longue par
l'usage des remedes suivans.

Lorsque la malade sera arrivée chez elle apres
deux jours de repos on la saignera du bras le —
lendemain on la purgera comme il suit.

prenés deux dragmes de senné, une dragme de
rhubarbe et autant de sel vegetal que vous ferés
bouillir legerement dans un grand verre d'eau de
fontaine et dans la coulure vous dissoudrés deux
onces et demy de manne.

elle prendra ensuite pendant neuf jours consecutifs
le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune
poulet ou un quart de col de mouton, deux ou
trois ecrevisses de riviere lavées dans l'eau et ecrasées
dans un mortier de marbre, douze cloportes vives,
lavées et ecrasées et une poignée de feuilles de
cresson et de chicorée amère.

on repurgera la malade comme dessus et ensuite
on luy fera prendre pendant une quinzaine de
jours aussy le matin a jeun un grand verre de —
petit lait clarifié avec deux blancs d'oeuf dans —
lequel on eteindra trois gros clous de fer rougis au
feu et pendant le tems de la clarification on y —
jettera douze cloportes vives et puis on y ajoutera
deux cuillerées de suc de cresson ou de cerfeuil —
avec tant soit peu de sucre.

a la fin de ce petit lait la malade prendra —
la medecine cy dessus prescrite apres quoy on luy
conseille de se mettre a l'usage du lait d'anesse
ou de chevre, nous preferrerions meme celuy d'anesse
parcequ'il est plus leger et plus propre a delayer
son sang et nous croyons qu'elle doit le continuer
jusqu'aux grands froids.

pendant le tems de ce lait la malade prendra —
pour sa boisson ordinaire d'une legere decoction de
la racine d'esquine et trois fois la semaine avant
se coucher vingt grains d'ethiops mineral —
incorporés dans peu de conserve de roses.

pendant l'hyver elle pourra user du safran de
mars aperitif preparé a la rosée du mois de may —
de deux jours l'un dans la premiere cuillerée de sa
soupe a la dose de douze grains, et continuer ce
remede un mois de suite, se reposer quelques jours
et le reprendre un autre mois jusqu'au printems —
prochain auquel tems elle reiterera les memes —
remedes interieurs jusqu'aux chaleurs de l'eté.

quant aux remedes exterieurs nous croyons qu'il
faut tenir la partie chaudement et appliquer sur
le genoüil malade une peau d'agneau preparée
on pourra essayer des a present les bains des —
eaux de la malou, ensuite faire venir de la
boüe —

l'eau des bains de Balaruc qu'on mettroit —
chaudement sur la partie affectée ; on pourra
aussy tenter de mettre sur le genouil du marc
des olives, et enfin si tout cela ne réussissoit pas
nous estimons que les bains de Bareges seroint —
pour la resolution de cette tumeur le remede le
plus convenable, ainsy vers le mois de juillet ou
d'aoust de l'année prochaine apres avoir fait les
remedes internes proposés a deux reprises sçavoir
cette automne et le printems suivant la malade
pourroit se transporter a Bareges si ses facultés
peuvent le luy permettre.

La malade doit au reste observer un regime des
plus exacts se privant de tout aliment crud, salé
et chaud, ne mangeant que soupes, bouilli et roti —
Deliberé a Montpellier ce 29e. 7bre 1744

Haguenot

Tumeur froide au genou.

mlle aubert prendra pendant huit jours le matin une grande tasse de caffé au lait avec un peu de sucre.
Le soir en se couchant elle prendra demy tasse de lait de vache melé avec demy tasse de decoction d'une dragme de racine d'esquine on decrement cinq ou six fois ce mélange et puis on y dissoudra un peu de sucre.
apres ces huit jours on luy fera prendre pendant autres huit jours le matin deux tasses d'infusion de citronelle en maniere de thé ou lon dissoudra un peu de sucre.
pendant lusage de ces deux remedes la malade prendra de trois en trois jours une poudre composée avec dix grains de succin blanc et autant de cloportes pulverisées et par dessus cette poudre elle avalera ou le caffé au lait ou L'infusion de citronelle.
ce 24e fevrier 1745 Hagueno

Mons. Mademo

agée de 10 ans

melle aubert tumeur scrophuleuse ou
froide lymphatique au genouil gauche
depuis environ un an dont cause manifeste
est apres chute, froid &c. ny aucun vice
hereditaire n'a pris de la nourrice

cette tumeur ne peut etre attribuée qu'a
l'epaississement du sg et de la lymphe un peu
d'ailleurs acrimonieux, causé par la mauvaise
nourriture et par les terreurs qu'elle a essuyé auprès
d'une bonne a marseille, et d'ailleurs p. le temperamment
melancholique. d'ailleurs ce mal a eté negligé
puisqu'on n'a fait aucun remede interne et qu'on s'est
contenté d'appliquer p. dessus de l'onguent et
quelques cataplasmes.

il se purgera 1º avec deux dragmes de rhubarbe
concassée 1 1/2 fl. de pescher et deux onc manne.
bouillon avec deux poulets, ecrevisse de riviere
1 dr 1/2 esquine, et une poig. f. de chicorée et pimpr. -
pend. neuf matins.

repurg. petit lait, 7 ou 8 clopors. une cuillerée
de suc de cerfeuil ou cresson et sucre / retrancher
le suc si la malade trouve le petit lait mauvais -
p. 15 dies. repurg. et lait d'anesse ou lait coupé
avec la decoct. de squine / apres 8 jours 2 fo lait
d'anesse / pend. ce lait poudr. de 3 en 3 jours avec
7 ou 8 gr. clop. dessech. 3 gr. fle martialis de sel
ammoniac et 12 gr. corail. [illegible] antim. diaphoretiq.

Topiques

decoct. rac. d'althea et feuilles d'hyeble
ou infus. avec la d. racine et l'hyeble
ou decoction de fleurs de sureau de camomile
et de melilot.
ou fumée de cailloux rougis sur lesquels on
jettera du vinaigre
ou sel decrépité
ou boüe de Balaruc.
L'eau de barèges l'été prochain.

antimon. diaphoreti. | ou 4 liqu. mineral |

pendt l'hyver alternative de lait coupé | —
infusion de citronelle | ou petit lait tantot
l'un tantot l'autre.

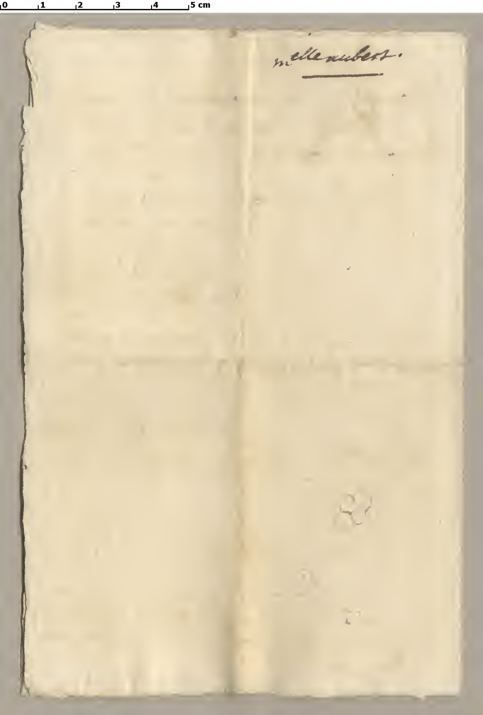
10 gr. sucre blanc et autant de cloportes.

m^lle aubert

~~Consult[illegible]tion~~

Consult[illegible]tion d'une tumeur froide 4

Corne



melle aubert.

16 35

[illegible] D. Regis consiliarius, et medicus necnon in almâ monspeliensi medicinae academiâ professor regius. Testamur Reverendum patrem Dominum huguet pison Carthusianum nobis exposuisse se a viginti circiter annis gravi cephalalgiâ seu capitis dolore ~~[illegible]~~ fuisse affectum frequentissime ~~[illegible]~~ cui in eo ~~nihil~~ ~~nullum~~ ~~[illegible]~~ solus ~~potum caffe~~ : [illegible] ablevar quibus usus est a multis ~~[illegible]~~ solatium attulit ~~[illegible]~~ potus caffe, a quo non prius abstinuisse se asserit quin statim recurrere dolor habitualis inceperit ac violentius recrudescere, ex quo relata judicamus, praedictum caffe potum esse patri non utilem modò sed necessarium fore, tum quia ~~[illegible]~~ confusio illius remedii cessatio ipsi ~~[illegible]~~ plurimum posset nocere, tum quia potus ille efficacissimus est ad corrigendas primarum viarum indigestiones quae cephalalgiae fomes sunt causa simul et praecipuus. in cujus rei fidem subscripsimus monspelii die 4ª mensis martii anni 1746.

+ monasterii Beugesiani

A Monsieur
Monsieur Haguenot
conseiller a la cour des
aydes
chez luy

4 consultation pour
[illegible] haguenot &c.

Sur une Colique flatulente habituelle.

On voit évidemment par la relation exacte et très bien circonstanciée que l'on nous a communiqué que le malade est atteint d'une Colique flatulente habituelle, et que cette colique a son siège principalement dans les circonvolutions de l'ileum du côté droit à deux travers de doigts au dessous du nombril, puisque ç'a toujours été dans cet endroit que la douleur a commencé, qu'elle y est plus aigue qu'ailleurs dans le tems du paroxisme et qu'on y observe une tension plus violente que dans le reste du bas ventre: cependant il n'est point douteux que tous les boyaux sur tout les grêles et le colum ne soient affectés; la douleur et la tension de tout l'abdomen, les borborigmes, le soulagement que le malade reçoit par la sortie des vents, et la difficulté d'introduire le lavement dans les violentes attaques en sont des preuves incontestables; il y a apparence aussi que l'estomac s'en ressent puisque le malade fait des vents par le haut qui le soulagent, qu'il a eu des nausées, des vomissements d'humeurs jaunes vertes &c. des anxietés et même le hoquet, en sorte que l'on peut regarder cette Colique comme une Colique generale de l'estomach et du bas ventre.

Il y a lieu d'établir que la masse du sang du malade est epaisse, visqueuse, seche, et en meme tems acrimonieuse. les Contentions de l'esprit, les grandes lectures, le travail assidu porté bien avant dans la Nuit auquel il s'est toujours livré par état ont contribué ~~par état contribué~~ à l'epaississement et à la secheresse du sang en enlevant ce qu'il y a de plus fin et de plus balsamique, et en gâtant les digestions qui ont produit un Chyle grossier et mal préparé; le sang à son tour a fourni des sucs digestifs glaireux, peu propres à penetrer les alimens, et ainsi par succession de tems toute la masse generale des liqueurs a acquis de la visquosité et de la consistence. l'acrimonie se demontre d'ailleurs par la vivacité du temperament du malade par l'erosion des bords des paupieres et la Chûte des cils lors de la petite verole; par les fluxions frequentes des yeux par l'opiniatreté de la galle qu'il eut à l'âge de 15 ans et qui dura l'espace de 4 mois, par les furoncles, par les demangeaisons à la peau, et les echauboulures, par les matieres jaunes et vertes qu'il a rendu en vomissant, par les diarrhées et les dejections bilieuses, par la maigreur et la couleur jaune de l'habitude du corps lors de la 1.ere attaque de la Colique.

On peut encore soupçonner avec quelque fondement un vice d'organisation hereditaire, de meme qu'un Caractere aussi hereditaire d'acrimonie dans les liqueurs puisqu'on assure que M.r son pere a eté sujet dans sa jeunesse à de frequentes

Coliques

coliques, ou du moins à des Indigestions ou aigreurs d'estomac, et que Mme. sa Mere a depuis bien des années le visage couvert de dartres.

Cette Constitution du sg et des sucs digestifs ainsi establie il est aisé de rendre raison et des attaques de coliques et des symptomes qui l'accompagnent. en effet il est certain que la digestion tournent vers le visqueux, les particules d'air qui s'y trouvent renfermées se rarefiant par la chaleur forment des vents, que ceux cy distendent dabord la p. la plus foible des intestins qui se trouve sans doute celle de la portion de l'ileum determinée, et que la douleur commence à se faire sentir dans cet endroit, que la violence de la douleur produisant des mouvemens spasmodiques dans les vaisseaux sguins, le mouvemt. du sg se ralentit, la chaleur du corps n'augmente point, le poulx devient lent, serré, et dur, et la serosité se sépare du thrombus du sg en plus grande qtité, d'ou vient que les urines sont copieuses et transparentes. ensuite les vents se multipliant distendent le canal intestinal, et meme l'estomac, et alors tout le ventre devient extrement. tendu, le sang s'arrête dans le tissu de l'estomac et des intestins, et il se forme une espece de phlogose dans la tunique nerveuse de ces parties qui fait que la chaleur du corps augmente, que le poulx se developpe, qu'il devient plus fort et plus frequent, que les urines se séparent en moindre abondance, qu'elles st rouges, quelquefois noires par le défaut de serosité, qu'il se fait des irritations à la tunique nerveuse de l'estomac, ou à l'orifice superieur qui excite des nausées, des vomissemens, des inquietudes, des hoquets: le sang coineum et inflammatoire qu'on a tiré au malade dans ces violentes attaques est une preuve de cette disposition phlogistique, de meme que la grande sensibilité des parties affectées apres l'attaque, marquée par les tranchées qu'il ressent pend. 10 ou 12 jours après enfin on comprend aisement pourquoy dans l'etat de ces coliques les lavemens ne peuvent pas entrer, ou augmentent le mal; et pourquoy apres l'eruption des vents par haut et par bas la colique cesse

Le Malade etant encore jeune et d'un assez bon temperamt., on peut esperer de le soulager et meme de le guerir entierremt. pourvu qu'il fasse les remedes convenables, et qu'il observe à la rigueur le regime qu'on luy prescrira plus bas; mais on ne scauroit luy dissimuler que son indisposition est serieuse, qu'elle aura des suittes facheuses si elle est negligée; et quoiqu'il n'y ait eu jusqu'icy aucune hemorragie, il pouroit s'en faire quelqu'une; que dans quelque violente attaq. les boyaux ou l'estomac peuvent s'enflammer se gangrenner et l'emporter brusquemt.; que ses liqueurs etant extremement épaisses quoique les visceres du bas ventre paroissent en bon état, il peut se former a la longue des obstructions sur tout au foye; que les digestions se fesant mal, il peut tomber dans le desseichement, en un mot

mot que le mal étant invétéré, il poura être opiniâtre, et qu'il y faut donner toute l'attention possible.

Lors des violentes attaques on insistera aux remedes qu'on a deja employé, aux Saignées reiterées suivant le besoin, aux fomentations, aux potions somniferes, ensuite quand on le poura aux Lavements emollients et huileux et aux purgatifs legers, on tiendra alors le malade aux bouillons pour toute nourriture de 4 en 4 heures et on luy fera boire à son ordinaire de l'eau de poulet.

Mais pour prévenir ces memes attaques on doit se proposer de jetter beaucoup de detrempe dans le sg, de l'inciser doucement, ~~et~~ de l'adoucir beaucoup, et de rectifier les digestions par de legers stomachiques evitant avec soin tous ceux qui sont chauds.

Dans cette vüe nous sommes d'avis de commencer par une Saignée du bras de la valeur de 7 ou 8 onces de sg, le lendemain on purgera le malade en fesant bouillir legerem.t deux dragmes et demy de senné dans deux grands verres d'eau, on y jettera aussy une dragme de Cristal mineral et demi poignée des fleurs de violettes, on coulera et on disoudra de la manne dans chacun de ces deux verres, sçavoir dans le 1.er deux onces, et dans le 2. une once; on poura aussy ajouter à chacun une once d'huile d'amandes douces si le senné irritoit trop.

Le lendemain de ce purgatif on passera à l'usage des bouillons pend.t neuf a dix Jours faits avec un jeune poulet deux ecrevisses de rivieres qu'on lavera dans l'eau froide et qu'on ecrasera dans un mortier, les cuisses de 4 ou 5 grenouilles et une poignée de feuilles de chicorée amere de Jardin.

On fera succeder à ces bouillons les eaux de Cauterets dt le malade a deja usé, il les continuera pend.t 10 ou 12 matins observant de n'en prendre que le poids de 4 ou 5 livres chaq. fois, de les faire degourdir au bain marie et de les rendre purgatives le 1.er et le dernier Jour par l'addition de deux onces de manne dans le premier verre du premier Jour, et dans le dernier verre du dernier Jour.

Après 4 ou 5 Jours d'intervalle, on est d'avis de revenir aux memes bouillons, et à une 2.e prise d'eau de coterets

Ces Remedes porteront jusque vers la fin du mois d'aoust, alors on tatonnera les demi bains domestiques, et si le malade s'en trouve bien il poura en prendre 9 ou 10 le matin avalant à l'issue de ce demi bain deux tasses d'infusion de Citronelle en maniere de thé avec un peu de sucre.

Vers la my Septembre on fera saigner le malade du bras, on le purgera comme il a eté dit cy dessus, on luy donnera ensuitte les bouillons prescrits, avec le poulet, les ecrevisses, les grenouilles et la chicorée; et meme si le malade n'avoit point eu d'attaque de colique on pouroit dans ce cas rendre

eut rendre les bouillons plus forts en y ajoutant une dragme de racine d'enula campana, et une pincée des sommites fleuries d'hypericum.

On purgera le malade a la fin de ces bouillons avec la medecine ord.re proposée, et ensuite on luy fera prendre pend.t 15 jours le matin a jeun un grand verre de petit lait de vache bien clarifié avec deux blancs d'oeuf, dans lequel on jettera pend.t le tems de la clarificaon douze cloportes vivés, lavées, et un peu ecrasées, on coulera, et on y ajoutera deux cueillerées de suc de menthe et un peu de sucre, ou bien a la place du suc on jettera avec les cloportes quelques feuilles de menthe.

A la fin de ce petit lait on repurgera et tout de suitte on mettra le malade a l'usage du lait d'ane se que nous croyons etre un remede tres convenable; si le malade le soutient, apres les 7 ou 8 premiers jours on luy en fera prendre deux fois par jour le matin dans son lit, et le soir en se couchant.

Pendant le tems de ce lait que l'on continuera s'il passe comme il faut jusqu'a la nuit, on donnera au malade de 3 en 3 jours le matin avant la prise du lait dix grains de cloportes en poudre et dix grains de cachou dans un peu de fleurs d'orange, dans la vue de soutenir l'estomac, et de diviser le sang.

Mais tous ces remedes seront sans doute infructueux si le malade n'observoit pas un régime de vivre des plus exacts, il doit sentir que la répugnance qu'il a pour les remedes, et la negligence qu'il a apporté a son mal dans les commencemens ont eté avec l'intemperance la cause du grand progrès qu'il a fait; ainsy on ne sçauroit trop le luy recommander. il seroit bon que les 2 ou 3 premiers jours qu'il commencera les remedes qu'il se tint au bouillon de 3 en 3 heures; qu'ensuite pend.t une quinzaine de jours il ne vécut que avec des soupes, matin et soir, ou des crèmes, et qu'il se privat de la viande et qu'ensuite, et pend.t des années entières il ne mangeat que peu de viande bouillie, ou rotie, sur tout de la volaille ou viande blanche. pend.t tout cet été il se privera de vin absolument, l'exemple de M.r son Pere qui fut gueri par là, doit l'exciter a s'en abstenir du moins pour quelque tems; ensuite l'automne il pourroit en user, mais bien trempé. il se privera de toutes sorte de fruits, de salade, de fritures, de légumes, de patisserie, de ragout, en un mot de tout ce qui est crud, salé ou échauffant: il ne s'exposera point au froid, ny a l'humidité, surtout comme le grand travail a été la p.ale cause qui a determiné sa maladie, on est d'avis qu'il s'abstienne de toute occupation pend.t les premiers quinze jours

de les remedes, que dans la suite il travaille peu, qu'il interrompe son travail de tems en tems, par quelque dissipation, qu'il ne s'applique en aucune façon immediatement après le repas, ni pendant la nuit.

Deliberé à Montpellier le 27e Juin 1744

Haguenot. Fizes.

Sur des tumeurs froides.

Les tumeurs froides que la Jeune demoiselle a eu au col et la tumeur à un doigt dela main, reconnoissent un levain particulier qui attaque la lymphe et qui la rend épaisse et acrimonieuse; il paroit meme que ce levain est hereditaire puisqu'une de ses Soeurs a eu une petite tumeur au dessous de la machoire cequi rendra la cure de ce mal plus difficile.

La nourice mal saine qui la allaitée n'ayant communiqué aucun vilain mal a cette fille, il n'y a pas d'apparence que ces tumeurs viennent d'aucun virus venerien, Cependant le mauvais lait qu'elle luy a donné peut avoir Contribué a developper le levain Scrophuleux que l'on doit avoir en vüe de combattre.

L'on peut esperer d'empecher le progrès deces tumeurs par l'usage des remedes suivans qui doivent tendre à donner au Sg et à la Lymphe leur fluidité Natle et à en adoucir la saumure, sur tout lorsque l'evacuation ordre à son sexe commencera à paroître, ainsi cette Jeune demoiselle ayant atteint l'age de dix ans, on peut se flatter que dans 4 ou 5 ans les tumeurs diminueront et disparoitront meme si on ne neglige point de lui faire prendre ces remedes convenables.

Dès que la malade sera arrivée Chez elle on est d'avis dela purger avec demi dragme de senné, autant de rhubarbe concassée, et de sel vegetal que l'on fera bouillir legerement ds une suff. qtité d'eau de fontaine; et ds 5 onces dela Colature on dissoudra une once et demi de Manne.

Le lendemain du purgatif, on luy fera prendre les bouillons suivans qu'elle Continuera pendt Neuf matins à Jeun

à Jeun, faits avec un jeune poulet ou bien avec un quart de col de mouton, une ou deux petites ecrevisses de riviere une dragme de racine d'esquine et une demi poignée de feuilles de chicorée amere de Jardin.

On la repurgera à la fin de ces bouillons pour la faire passer à l'usage du petit lait dont on luy donnera pend^t. 12 ou 15 Jours un verre de 6 ou 7 onces apres l'avoir clarifiés avec le blanc de 2 oeufs. pend^t. le temps de la clarification on y Jettera 8 cloportes vivans, lavées et un peu ecrasées, et ensuitte apres avoir coulé on y ajoutera une bonne cueillerée de Suc de cresson d'eau avec un peu de Sucre.

apres quelques Jours d'intervalle on pourroit revenir aux memes bouillons, et au meme petit lait si la malade s'en est bien trouvée, autrem^t. on laisseroit passer les chaleurs de l'été, et l'automne etant venue si ces tumeurs continuent, ou si elles avoient augmenté on la feroit saigner du bras, on la purgeroit comme il a eté dit, ensuitte elle usera des bouillons cy dessus marqués, aux quels on ajoutera 8 cloportes, on viendra ensuite à l'usage du petit lait pend^t. une 15^ne de Jours et l'ayant purgé de nouveau à la fin de ce petit lait on luy fera prendre le lait d'anesse qu'on conseille de continuer jusque vers noël.

pend^t. l'usage du lait, on est d'avis que la malade prenne de 2 en 2 ou de 3 en 3 Jours le matin avant la prise du lait d'anesse une poudre faite avec 10 grains de cloportes dessechées, 6 grains d'antimoine diaphoretique, et 6 grains de cinnabre d'antimoine avalant le lait par dessus.

Pour boisson ord^e. pend^t. tous ces remedes on est d'avis que la malade use d'une legere decoction de racine d'esquine.

On fera observer à cette Jeune demoiselle un regime aussy exact qu'il sera possible, on la privera de tout aliment salé, cru et echauffant, on la nourira avec des Soupes à la viande, du bouilli et du roti, rien n'etant plus propres à entretenir le vice des humeurs que les alimens grossiers et de difficile digestion comme les fruits, les chataignes, la salade, la patisserie &c.

Quant aux remedes externes ou topiques nous ne croyons pas qu'on doive en appliquer sur ces tumeurs, on doit les attaquer et tacher de les fondre par des remedes internes qui sont en etat de corriger la mauvaise disposition du sang, et l'on y reviendra au printemps suivant, ce n'est qu'à la longue et par une

Suitte de

7

Suitte de remedes qu'on peut se flatter dans venir à bout
tout au plus on pourois mettre sur la tumeur du doigt
l'emplatre du mucilage qui est adoucissant. 39

L'on poura aussy après qu'on aura employé pendant
lauto'mne les secours cy dessus proposés, si les tumeurs
perseverent encore, ou si elles avoient augmenté, on poura
dis-je appliquer un Cautere à la Nuque, l'experience nous
fesant voir que cette evacuation soulage souvent ces
sortes de malades.

Deliberé à Montpellier ce 30e Juin 1742.

Haguenot. Serre Chyrurg.

Il paroit par l'inspection du genouil droit de la
malade que toutes les parties qui avoisinnent l'articulation
sont abbreuvées d'une lymphe epaisse, et que les extremités
des os articulés ne sont pas exemts de cet engorgement, ce
qu'ils sont tumefiés.

La Cause de cet arret de la lymphe vient en partie des
des efforts que la malade a faits en marchand et s'appuyant
sur la Jambe droite, ce qui a causé des tiraillements
considerables, et en partie du vice meme du Sg et des
liqueurs marqué par l'hemiplegie ou paralysie de la
Moitié du corps que la malade avoit eu precedemment.

Il est certain par consequent qu'outre les remedes
topiques la malade a besoin de remedes interieurs qui
divisent le Sg et la lymphe que nous croyons etre generalement
lement epais, et saumuré, et en meme temps qui en
adoucissent l'acrimonie.

Il sera difficile d'en venir à bout, parceque le mal
est ancien, qu'il a fait de grands progrès et qu'il depend
de la mauvaise Constitution du Sang; Cepend.t il ne faut
pas se rebuter, et l'on poura peut etre guerir à la longue
par l'usage des remedes suivans.

Lorsque la Malade sera arrivée chez elle apres
deux jours de repos, on la saignera du bras, le lendemain
on la purgera comme il suit

prenez deux dragmes de senné, une dragme de
Rhubarbe, et autant de sel vegetal que vous ferez bouillir
legerem.t d'un grand verre d'eau de fontaine et dans la
Colature vous dissoudres deux onces et demi de Mannes

elle prendra

Elle prendra ensuitte pendant neuf Jours consecutifs le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un quart de col de mouton, deux ou trois ecrevisses de riviere lavées dans l'eau, et ecrasées dans un mortier de marbre douze cloportes vivs, lavés et ecrasés et une poignée de feuilles de cresson et de Chicorée amére.

On repurgera la malade comme dessus, et ensuitte on luy fera prendre pend.[t] une 15.[e] de Jours aussy le matin a jeun un grand verre de petit lait clarifié avec deux blans d'oeuff dans lequel on eteindra trois gros cloux de fer rougis au feu et pend.[t] le tems de la clarificaon on y jettera douze cloportes vivs, et puis on y ajoutera deux cueillerées de sue de cresson ou de cerfeuil avec tant soit peu de sucre.

a la fin de ce petit lait la malade prendra la medecine cy dessus prescrite, après quoy on luy conseille de se mettre a l'usage du lait d'anesse, ou de Chevre nous preferions meme celuy d'anesse parcequ'il est plus leger et plus propre a delayer le sang. et nous croyons qu'elle doit le continuer Jusqu'au grand froid.

Pend.[t] le tems de ce lait, la malade prendra pour sa boisson ord.[re] une legere decoction de la racine d'esquine et 3 fois la semaine avant de se coucher 20 gr. d'ethiops mineral incorporés d un peu de conserve de roses.

Pend.[t] l'hyver elle poura user du saffran de mars aperitif preparé à la rosée du mois de may de deux Jours l'un d la premiere cueillerée de sa soupe à la dose de douze grains et continuer ce remede un mois de suite, se reposer quelques Jours, et elle le reprendra pend.[t] un autre mois jusqu'au printems prochain auquel tems elle reiterera les memes remedes interieurs Jusqu'aux chaleurs de l'eté.

Quant aux remedes exterieurs nous croyons qu'il faut tenir la partie chaudement, et appliquer sur le genouil malade une peau d'agneau preparée: on pourra essayer des à present les bains des eaux de la malou et ensuitte faire venir de la boüe des bains de balaruc qu'on mettra chaudement sur la p. affectée; on pourra aussy tenter de mettre sur le genouil le marc d'olives et enfin si tout cela ne reussissoit pas nous estimons que les bains de bareges seroient pour la resolution de cette tumeur le remede le plus convenable, ainsy vers le mois de Juillet ou d'aoust de l'année prochaine après avoir fait les remedes internes proposés, a deux reprises scavoir cet automne et le printems suivant, la malade pourroit se transporter a bareges si ses facultés peuvent le luy permettre.

La malade au reste doit observer un regime des plus exact, se privant de tout aliment crud, salé et echauffant, ne mangeant que la soupe, bouilli, et roti.

Deliberé à Montpellier ce 29 Juin 1744.

Haguenot.

Sur des tumeurs froides Lymphatiques.

Les tumeurs froides Lymphatiques dont la jeune malade est atteinte sçavoir au col et aux phalanges des doigts d'une main, et au haut de la jambe droite, sont produites par un sg grossier, visqueux et acre, et par une lymphe de meme caractere.

On ne sçauroit determiner positivem^t quelle est la cause de la mauvaise disposition de ces liqueurs, puisque on nous a assuré qu'il n'y a eu aucun vice semblable tant du coté paternel que du maternel, que la Nourice qui a allaité la malade n'est nullem^t suspecte, que la malade n'a point eté nourie avec des alimens grossiers, et qu'enfin il n'y a eu aucun virus venerien dégéneré. Nous sçavons seulem^t que cette jeune Demoiselle s'effraya beaucoup il y a quelque tems, et que tous ses freres et ses soeurs ont peri à peu pres a l'age de 5 ou 6 ans : or nous ne voyons pas qu'un effroy quelqu'il fut ait put produire un pareille derangem^t, tout au plus il auroit put mettre en jeu la dispoon interieure, ainsi nous soupçonnons avec quelque fondem^t que cet enfant a porté en naissant une dispoon des humeurs tirant vers l'epaississement, que cette dispoon a crû avec l'âge par les mauvaises digestions qu'elle a fait en prenant des alimens solides, et qu'elle s'est enfin developpée et manifestée à present.

Ces tumeurs pouroient avoir des suittes facheuses si on les negligeoit, elles pouroient s'enflammer et tourner en suppuraon, causer des abcès, des fistules, et meme des caries aux phalanges des doigts qui sont des os tres spongieux elles seront pour le moins rebelles et de difficile guerison. Cepend^t comme la Demoiselle est jeune et qu'elle n'a encore atteint que l'age de six ans, que le sg à cet age est plus fluide et plus balsamique, que l'epoque de ces tumeurs n'est que depuis deux mois, on peut se flatter de la guerison, surtout aux approches de l'evacuation propre au sexe, ainsy qu'on le voit arriver quelquefois, n'y ayant d'ailleurs aucun vice scrophuleux héréditaire.

Les indications qu'on doit se proposer sont 1° de tenir les digestions en regle afin que le chyle qui passe dans le sg soit doux et bien affiné, et qu'il redonne aux humeurs la fluidité qu'elles ont perdus. 2° d'inciser le sg et la lymphe par des remedes fondants, qui n'excitent pas un trop grand mouvement, et qui soient appropriés dans ce cas. 3° d'adoucir

la trop grande



la trop grande acrimonie. pour remplir ces vües on fera
prendre à la Jeune malade les remedes Suivants.

On Commencera dabord, des qu'on aura reçu cette Ordonnance de purger Comme il Suit. prenez demi drague de rhubarbe Concassées que vous ferez bouillir legerem.t dans cinq onces de decoction de demi once de racine de polypode de Chêne dans la Colature vous dissoudrez une once et demy ou deux onces de manne Choisie.

Le Lendemain de ce purgatif on luy fera commencer le lait de vache ou celuy de Chevre dont on luy fera prendre chaq. fois un verre de Six onces, on le preparera avec la pressure ordinaire, on le Clarifiera ensuite avec deux blancs d'oeufs, et pend.t le tems de la Clarification, on y jettera Six Cloportes vives lavées et ecrasées, on coulera, et on ajoutera tant soit peu de sucre.

On fera continuer ce lait jusqu'a la my-Septembre, et meme lorsque la malade en aura pris pend.t 15 Jours si elle s'en trouve bien, on est d'avis qu'elle le prenne le reste de l'eté 2 fois par Jour. retranchant les Cloportes de celuy du soir.

On purgera a la fin de ce petit lait vers le milieu du mois de 7bre prochain comme il a eté dit cy dessus, et tout de suite on fera passer la malade a l'usage des bouillons faits avec la moitié d'un Jeune poulet, une drague et demi de racine d'esquine, une ecrevisse de riviere, Six Cloportes, et demy poignée de feuilles de Cresson d'eau.

Ces bouillons seront Continués pend.t 15 Jours, apres Lesquels ayant reiteré le meme purgatif on est d'avis d'avoir recours au lait d'anesse dont on fera prendre à la malade dabord tous les matins une ~~cuillier~~ demy ecuellé et ensuitte un peu plus, on le Continuera jusque vers la noël, et meme si son estomac le Supportoit bien, on luy en fera user apres les 7 ou 8 premiers Jours deux fois par jour, le matin, et le soir en se Couchant.

Pend.t l'usage de ce lait, on conseille d'user de 3 en 3 jours immediatem.t avant la prise du lait du matin d'une poudre faite avec 8 grains de Cloportes dessechés, quatre grains de cinnabre d'antimoine, et 12 grains de corail rouge préparé.

Pend.t L'hyver la malade usera d'une poudre trois fois La semaine composée de 10 grains de cloportes, 4 grains de Saffran de mars aperitif preparé à la rosée de May, et deux grains de cinnabre d'antimoine, avalant par dessus une tasse d'infusion de melisse en maniere de thé.

Pend.t ce tems aussy on luy fera prendre d'une legere decoction d'esquine pour la boisson ord.re ou au moins deux grands verres de cette meme decoction la faisant

un peu —

11

un peu plus forte, l'une le matin à jeun, et l'autre apres midy deux heures apres le diner et cela pend.t 15 jours consecutifs, laissant un intervalle de quelques jours, en y revenant ensuitte pend.t une autre quinzaine.

Au commencem.t du printems on purgera et on viendra aux bouillons cy dessus marqués, ensuitte au petit lait pend.t un mois entier, et apres avoir repurgé au lait de chevre et à la poudre prescrite du tems du lait d'anesse.

Ce ne sera que par des remedes semblables reiterés à chaque saison que l'on poura venir à bout de guerir ces tumeurs, ou du moins d'en empecher les progrés, que si malgré tous ces remedes, la malade n'etoit point soulagée on pourroit essayer l'application d'un cautere à la nuque, ou au bras si la malade n'etoit point dessechée et qu'elle eut assés d'embonpoint.

On doit joindre à tous ces remedes comme une condition essentielle un regime de vie des plus exacts, la malade se privera par consequent du vin, de fruits, de toute sorte de salure et d'épicerie, et de tous les alimens cruds et grossiers elle ne fera jamais maigre, et on la nourira de soupes, de cremes legeres, de la viande bouillie et rotie et petits pieds, on observera encore de ne rien appliquer sur les tumeurs, à moins qu'il ne survint quelqu'inflammation, auquel cas on poura se servir de la pulpe de la racine de guimauve.

Délibéré a Montpellier ce 4.e Juillet 1744.

Haguenot. Fizes.

(18) 42

Relation de la Maladie de Monsieur Laquiere habitant au bout du pont d'hauterive

au Mois de mai dernier, Mr. laquiere fut atteint de la fievre tierce, contre laquelle il emploia une teinture ou decoction fort chargée de quinquina et de rhubarbe qui fit à la verité cesser la fievre, mais qui laissa dans le corps du malade des impressions de feu qui incendierent la masse du sang et allumerent sur tout l'humeur bilieux qui domine en luy.

je fus appellé au secours du Malade, auquel je prescrivis la saignée un purgatif et des bouillons rafraichissants pour temperer la bille effarouchée par lusage de cete teinture, Mr eut la satisfaction de vuider quantité de bille pendant les dix à douze jours quil prit ses bouillons rafraichissants et un peu purgatif, et de voir insensiblement retablir sa santé; il mésusa de cette santé soit en sabandonant aux plaisirs de venus, soit en reprenant avec feu les soins penibles de son commerce et de ses affaires domestiques et etrangeres; ce qui porta atteinte à la bonace dont il jouissoit;

l'humeur bilieux reparut sur la scene et se repandant de tous costes, il excita de coliques d'esthomach, de douleurs tres vives à la poitrine, aux epaules, et aux reins, Mr fut repurgé, les eaux de la bastide du peirat furent proposées comme tres propres à calmer et vuider la bile, mais les occupations de Mr ne luy aiant pas permis d'aller les prendre sur les lieux ainsi quil est d'usage; il prit chés luy celles de cotarels qui firent merveilles le premier jour par la quantité de bille quelles entrenerent.

Le jour suivant Mr continua ses eaux et au lieu de promener chaudement dans sa chambre il fut promener les eaux dans son jardin, la matinée etoit fraiche, les eaux sejournerent

et ne furent qu'imparfaitement rendües sur le soir avec —
quelque langeur d'estomach.

Le jour d'apres cet M^r agit de même il en fut la dupe, la —
fraid la fievre, les langeurs d'estomach, les sincopes furent
des suittes de son imprudance et de sa mauvaise conduite —
que je blamé hautement le jour suivant que je fus appellé;
les eaux furent suspendues, puis reprises avec un regime plus
convenable, mais l'estomach refusa constament leur usage —
ne les digerant [illegible] imparfaitement qu'avec le secours
de servietes chaudes dont échauffoit le ventre du malade —
ce qui obligea de prescrire les eaux, pour recourir à une —
opiate stomachique capable de retablir le calme et le
derangement dans ce viscere de la digestion; cette opiate avoit
été precedée d'un purgatif, et le malade est aujourd'hui
assés bien, ne manquant point d'appetit, passant de nuits assés
tranquilles, à cela prés qu'il est fatigué sur le soir des —
flatuosités qui se cantonent dans son estomach.

il convient de dire, et d'ajouter ici que cet M^r dans sa jeunesse
essuia une tumeur de chaque coté des aines pour avoir —
enfermé en jeune homme, nombre de quintaux de fer. il est
vrai que cette espece d'hernie n'eut pas de suitte et se dissipa
sans remede; une de ces tumeurs reparut aprés les accés
de fievre au mois de mai, elle se dissipe durant la nuit et reparoit
le jour de la grosseur de la moitié d'une pomme moiene, —
et si quelque fois elle paroit plus considerable quoiqu'elle ne —
descende point au dessous des aneaux, c'est parceque cet M^r —
agit avec vivacité durant le jour pour remplir les fonctions
de son commerce; et qu'il est bien aise de satisfaire la nuit
auprés de son aimable epouse; on seroit porté à present

43

à lui prescrire un régime convenable, et à lui faire usage
d'une opiate stomachique et purgative pour denicher la bille
et les glaires de son estomach.
on jugeroit encore bon de comprimer la tumeur et de la tenir
en respect par l'aplication d'un emplatre astringent et d'une
ceinture; mais au prealable on demande avis sur le tout

à autherive le 2 9bre 1747. Ganiac

Il convient que moy malade nous represante que cette
hernie s'est ocazionnée il y a vingt années sans m'avoir été du tout
incommodé que depuis six mois qu'elle a reparu apres m'avoir [illegible]
suivie du mois de may passé sans l'avoir ocazionnée —
visiblement que le ressort par l'usage du mariage Assés —
auquel je suis attaché depuis huit années — Paquier
et pendant lequel j'ay possedé une bonne santé —
a l'exception de deux ou trois fievres de bille qui ont paru au mois
de may qu'une legere purgation ont fait dissiper en [illegible] —
des eaux de la bastide que j'avois prises par precaution un années
avant mon mariage parceque j'avois été attaqué fort serieusement
d'un [illegible] de bille quelques années auparavant

le mois de may fievre tierce | decoction fort charg. de Kina et de rhub. | cette fievre mois
sinendie, feu se alluma la bile a la qu. ite fois | retabli par rafraichiss | ne cessa de
de sa santé par coits et par le travail de son commerce | la mi 7bre bile repandue et coliq. de l'esto
doul. viv. a la poitrine, aux epaul. et reins | fut repurgé | eau de cotterets merveille | passerent
a etté flatueuse | il s'aperceut de tumeur aux deux cotés des aisnes qui mal opiate,
disparut | une de ces tumeurs reparut apres les nuées de may | elle disparoit la nuit et
se montre durant le jour de la grosseur d'une pomme moyenne | vraye hernie | le jour a cause
de son travail et la nuit apres de son epouse.
bandage d'acier a ressort | stomachiques purgatifs legers | opiate bouillons | ° purgative
moderer sa vivacité, eviter le grand travail, vomiss, bon regime | eviter les efforts.

relation d'un Mr d'autrive
recommandé par Mr Delespinasse
pour qui j'ay fait une cons. le 25e
9bre 1747.

hernie

(179) âge 17. ans | maigre | vive | ~~[illegible]~~ 44
~~valetudinaire [illegible]~~, et
~~malgré les [illegible] ont supprimés~~, de
~~meme q malgré les eaux de barèges et [illegible]~~;

ce n'est que depuis la petite verole q les r.gles ont disparu |

la petite verole luy laisse un gonflem.t a l'une des glandes ~~de la bosse de la paupiere inferieure de l'œil gauche~~ ou la meilleure santé: grosse co[mm]e la tete d'épingle | elle se gonfle de tems en tems lorsq il survient de tems en tems une fluxion a cet œil | peu de collyrs. employés, a cause du mauvais effets surtout au vitriol | cette fluxion depuis environ 2 ans | mais auparavant suite de ~~[illegible]~~ ou ~~[illegible] de la conjonctive~~ sans y. [illegible] inflammation | et se dissipoient au moien du vin [illegible] |

depuis 12 ans bien regl. | qlq f. coliq avant regles | quelq fois espece de diarrhée avant ou apres les menstrues ces accid. ont cessé.

il y a environ 2 ans eut qlq perte blanch. pour lesquelles bains d'une f. | tant q elles ont duré point de fluxion a l'œil, et elle s'est declarée lorsq elles ont cessé. lorsq la fluxion a l'œil se fait sentir, ~~[illegible]~~, alors la malade est plus morne ou moins vive et son teint terni c'est a dire elle palit. aussy q. aliqd t[em]ps pend.t ou a l'approche des regles ~~boutons [illegible]~~. & depuis q ces boutons ne paroissent plus, les fluxions qui surviennent a l'œil sont plus fortes, q cet œil s'enflamme et larmoye, et que la petite glande grossit davantage, devient plus rouge et plus enflammée.
mange et dort assez bien et n'a du reste aucune autre incommodité.

est habituellement disposé a tems froid. et fluxions. sur quoy bouill. aperit. et i donnoit purg. | ils ont fait le plus de bien et ont queri les flux. pr un temps, mais non pas radicalement puis quils reviennent, sans avoir pourtant gaté son visage.

ventre assez reglé, parcequ'on luy donne clysteres.

on demande 1°. si mouche avec diabotanum.

2°. si un nouveau cautere. non elle est seche. oreilles percées ou vesicatoire. [inserted above: la 1e(?) n'a pas fait. a... elle(?)]

3°. si jusculi aperit. si joindre ecreviss. ou ptisane avec esquine | q elle n'a pas supporté

4°. si calotte de pervendivine, ou doucher la teste avec un bain resolutif. [inserted: trop.]

a lapproche des regles et pendt. loeil est bien, mais vr leur fin et ensuite l'oeil redevient malade et ce tous les deux mois.

cela a eté vray par le passé, mais a present elle a eté assez mal l'oeil, pdt tous les temps

in 8 juin flux. catarreuse avec fievre et sueur abond. apres cette sueur l'oeil pendt. 8 jours devint fort rouge dedans et dehors, ce qui fit penser que ce qui desseche luy nuit, ce qui l'echauffe aussy,

veu cette enqete l'on fit a... la douche des eaux de rennes

a eu le lait d'anesse | qui a queri demangeaisons quelle avoit et les boutons douloureux de la bouche.

~~il y a ce mois cy un an que cette fluxion a commencé~~
~~quelle se dissipe en trois jours, quoy fait(?) elle revenoit tous(?)~~
~~les mois lors pendt ... ou apres les menstrues.~~

Remedes qu'on luy a proposé
ce 8e juillet 1747. 45

si qd lord. arrivera fluxion. on saign. purg. avec 1 dr. rhub. 1 drag. fumeterre. 1 once fl. de pesch. et 2 onc. manne | puis jusculi pulli 2 dr. esquine. 1 ecreviss. et 1 poig. feuille chicor. et cresson.

si au ctr. il ny en a pas et q l'oeil soit en son etat, on commencera lait d'anesse qui luy fait bien, on purg. vers le 20 juillet.

dans l'un et l'autre cas, alors 7 ou 8 bains ou demy bains a lissue ~~jusculum pulli~~ 12. onc. seri lact. dix ou 12. cloport. 2. cuill. sue cresson et sucre. intervall. de qlq jours | nouveaux bains de meme | eaux de rouget ou de cotterets pr 9 jours | 4 ou 5 tt. chaq. fois degourdies, et purgations le 1er et le 9e. jour pr 2 onces ½ mann. | apres intervalle et nouveaux bains. |

dans les intervalles des bains et des eaux, jusculi pull. et 4 ranas. et fol. chicor.

L'automne saisie saig. du pied, purg. | neuf bouill. pull. 1. ecreviss. 2 dr. rac. esquin. 12 cloport. et 1 poig. feuill. chicor. pimprenell. et cresson. | purger | palis(?) lait 15 ou 20 jours | purg. lait d'anesse et ... jusqu'aux gds froids | apres les 10 ou 12 pers. jours, 2 f. lait par jour pendt. l'usage du lait poudre faite avec dix gr. cloport. autant de cachou, 8 grs. cinnabr. d'antimoin. et 4 gr. fl. martial. de sel ammon. | on retranchera les fleurs si la malade etoit trop echauffée.

pour boisson ord. l'ete decoction de chiendent mie(?) infusion de capill. ou de scolopendre | pendt. l'hyver decoct. legere d'esquine

l'hyver laitage | revenir le printems aux ordes de l'automne
resines

maigre, vive, (

on n'est pas surpris dans les fleurs reviennent
il faut aller a la source qui est la masse du sg.

colique aux regles
[illegible], diarrhee (estant cessé.)
perte blanche

pour une demoiselle de
toulouse Constitution
scrophuleuse ce 8e
juillet 1747. 2.

(20)

a toulouse le 30e. aout 1747. 46

Je Suis Enfin parvenüe Monsieur a avoir La Relation de
La maladie de Mr. de tournier faitte par Mr. Combarieu je
trouve quil a assés bien Suivi tout cequi S'est passé depuis
quatre ans ala Rezerve dela Circonstance d'une toux
dont je vous ai deja parlé quil avoit avant deprendre les
poudres daliot ~~il est~~ quil Lui fit Cesser totallement aprés
il ya Environ trois ans
Lesd. poudres prises. vous ferés La dessus vos Reflections
je n'aurois pas tant tardé Monsieur de vous donner de mes
nouvelles Sy mr. Combarieu n'en avoit Eté La Cause. L'on
trouve mr. de tournier beaucoup mieux cependant il n'est
point Exempt de fievre et on doit le purger demain. Mr.
Lapujade est persuadé quil ya du pus dans Les Selles et les
urines mais non pas toujours dans les Selles mais si fait bien dans
Les urines qui sont toujours trés Chargées de grandes glaires.

d'ailleurs La playe va mieux ce quils pretendent tout
il est vrai quelle diminue. il dort bien et auroit grand Envie
de manger, l'on a supprimé La Soupe qu'on a pretendu Lavoir
donné La fievre il se sent Extremement foible et Epuissé
Cependant il se Leve trois ou quatre fois par jours et a la force
de Rester une heure et demi Levé.

Ma santé n'est pas Encore bien Rassurée j'ai pris les bouillons
de poulets Comme vous m'avés Conseillé et j'ai actuellement des
Colliques et ~~[illegible]~~ Cours de ventre j'ai Envie de quitter Les
bouillons. j'ai bien des Remerciemens a vous faire de toutes
vos attentions et voudrois trouver des occassions a vous En marquer
ma Reconnoissance je suis Monsieur avec une parfaitte
Consideration votre très humble et très obeissante servante

Thesan Fournier

47

DE TOULOUSE

A
Monsieur

Monsieur Goulard m.e Chirurgien
de montpellie

.. A Montpellier

vers le commen ... 1743 Monsieur Le p.
presid.t Fournier, jouissant dune tr.s bonne santé, étant
gras et frais, mangeant avec apetit, et dormant bien,
saperceut que ses urines étoint dune couleur tirant sur un
gris cendré; sans sentir aucune difficulté duriner, ni douleur
en urinant.
peu a peu cette couleur durine devint plus blanche, a mesure
que la quantité de la matiere qui la rendoit grisatre,
devint plus considerable; enfin dans lespace de six a sept mois
lurine devint blanche et épaisse comme du lait.
Lurine étant ainsi blanche, on en fit conserver dans des
verres, et il fut observé que trois ou quatre heures aprés
que lurine avoit resté dans le verre, il se deposoit dans
le fond du verre une matiere blanche et glaireuse en si
grande quantité, quil ne restoit sur un verre durine quun
travers de doigt durine dune couleur naturelle, et le reste
nétoit autre chose quune matiere blanche et glaireuse.
m.r le presidant Fournier continua a rendre de telles urines
pendant tout 1743 et 1744. sans aucune incomodité.
En 1744 le jour du mardi gras m. le presid.t fut ataqué
sur le soir, dune colique destomac accompagnée dabord de
vomissem.ts et ensuite de cours de ventre, ce qui fut
attribué a lindigestion dun hachis quil avoit mangé
a son diné.
cet accidant fut suivi de la fievre qui fut
caracterisée de fievre putride dont la cause étoit
nombre de mauvaises digestions entassées les unes sur les autres

cette fieuvre fut [illegible] regles ordinaires, ~~par~~
dabord par une saignées ou deux qui se trouverent indiquées par la violence de la fieuvre et par la plenitude du poulx qui se trouvoit tres considerable:

l'indication de la saignée, cessant, on en vint aux purgatifs en lavage faits avec la casse, la manne et le sel d'epson.

enfin au bout d'une vingtaine de jours la fieuvre disparut et on eut raison de croire le malade gueri, sur quoi on luy permit de manger avec la moderation convenable a un convalescent, a quoi le malade ne fut pas d'avis de s'en tenir, quelles representations qu'on put luy faire.

cette mauvaise conduite, jointe a plusieurs remedes qu'il fit sans conseil, et malgré les avis du medecin ordinaire luy attira une petite fieuvre qui ne le quita plus.

pendant tout le tems de cette petite fieuvre, il se trouva des intervalles dans les quels il se laissa conduire et prit des remedes pour retablir le vice de son sang, comme des bouillons legerem.t aperitifs avec quelque ecrevisses de rivieres, le petit lait, et autres remedes de cette especes

ces remedes furent de tems en tems interrompus, malgré l'avis du medecin, par d'autres remedes prescrits par des empiriques.

pendant tout ce tems m. le presidant rendoit des urines laiteuses, mais moins chargées de beaucoup qu'avant sa maladie.

enfin m.r le presidant ne guerissant point et ne trouvant pas de son gout qu'on ne voulut pas le laisser manger a sa fantaisie, forma le dessein de prendre des remedes

d'un pretandu m[illegible] qui [illegible] faisoit le medecin des urines; en consequence il envoya a ce pretandu medecin une petite bouteille de son urine, par le courrier.

cet homme de paris fit reponse a m.r le presidant qu'il connoissoit parfaitem.t sa maladie et que tres surem.t il le gueriroit, mais qu'il falloit venir a paris, et que n'etant pas actuelem.t en état de faire ce voyage, il luy envoyeroit, s'il vouloit, des remedes qu'il pourroit faire pendant quelques jours, et qu'assurem.t ces remedes le metroint en etat de faire le voyage pour venir le joindre et achever le guerir.

m.r le presidant ~~envoya~~ fit venir les remedes de cet homme et les prit. ces remedes le purgerent tous les jours, ~~[illegible]~~ pendant une vingtaine de jours, a la verité sans aucun mauvais evenem.t, de façon que m.r le presidant se trouva en etat et en volonté de partir pour paris le 1.er juin de l'année derniere 1746. ou il resta jusques a la ~~pre~~ semaine de la passion du careme dernier.

pendant le sejour que m.r le presidant fit a paris il ne vit point le pretandu medecin, il en fut detourné par les avis qu'il receut des personnes sages, et se mit au contraire entre les mains des medecins, entre ~~autres~~ autres de m.r ferrain, qui luy fit faire quelques remedes que nous ignorons, nous sçavons seulem.t qu'il ~~fut~~ purgé quelques fois, qu'il but les eaux de balaruc, qu'il prit du suc de chicorée, ~~et de~~ celuy de cresson.

suivant cet ordre m.r le presidant resta donc a paris

depuis le 17. ou le 18. du mois de juin de lannée derniere
jusques a la semaine de la passion du caresme dernier.
et pendant tout ce tems mr. le president vendit
constamt. des urines naturelles sans aucune espece de
melange etranger.

mr. le president Fournier arriua donc a toulouse le
samedi sainct dernier, et nous le trouuames en beaucoup
meilleur état quil nétoit en partant de toulouse. il
auoit assés dapetit, il dormoit assés bien, il auoit repris
des chairs et sa couleur naturelle. il luy restoit seulemt.
de son ancien état (ce que jay obmis dobseruer) un
serrement qui setandant comme une corde depuis les os
des iles du coté droit jusques aux uertebres des lombes, luy coupoit
de tems en tems sa respiration, de facon quil nen prenoit que la moitié.
il auoit en outre un engourdissemt. des jambes et des
bras, mais surtout du coté droit, auec une foiblesse
qui ne luy permetoit pas de faire tout lexercisse
quon exigeoit de luy.

quelque tems apres quil fut de retour a toulouse se plaignant toujours
de ses engourdissemts., mangeant pourtant assés bien, et dormant a merueille, sans
prendre des forces, il se plaignit un jour dune legere impression de douleur vers
les uertebres des lombes, quil attribua a la compression de quelque pli du drap
dans son lict. le medecin voulant voir la ptie douloureuse, trouua dans
lendroit cité une legere tumeur de la grandeur, et de lepaisseur dune piece de vingt
et quatre sols, sans inflammation, sans douleur, et dureté on tenta dabort la uoye
de la resolution par le moyen de laplication de la pulpe de la racine dalthea qui
etant apliquée pendant quelques jours, et ne produisant que tres peu deffect
obligea le medecin de faire apliquer lemplatre de diabotanum:
apres laplication de cet emplatre mr. le president partit pour la campagne
ou il fit un sejour dune quinzaine de jours pendant lesquels la tumeur
augmenta, senflama, et souurit par le moyen dun cataplasme

de Laict et du pain,
cette ouverture se fit dans le haut de la tumeur, ~~et~~ fut fort petite, il en sortit un peu sanguinolant, ce qui determina a faire une ouverture plus considerable et dans la partie basse de la tumeur, cette ouverture fut encore mal faite par un mauvais chirurgien, ce qui determina le medecin ordinaire den faire apeler un autre afin de faire entierem.t ouvrir la tumeur pour pouvoir séclairci sur le doutte quil avoit quil ny eut bien plus avant un depot qui avoit fourni a la tumeur qui paroissoit. cette operation fut faite. et on decouvrit un sinus qui venoit de la face interne de l'os des iles du cotés droit, un autres sinus qui va entre les deux dernieres fausses cotes, et le fonds de la playe repondoit sur le tissu cellulaire du peritoine. monsieur goular a vu le malade, il sçait la situation et létat de la playe. il ny a rien de nouveau depuis son depart. la suppuration est toujours belle et bonne, les chairs sont de meme, la fievre est tres peu considerable, il y eut un vray accès de fievre il y quatre ou cinq jours qui dura environ douze ou quinze heures, et ~~fut precedé~~ commença par un froid tres violant qui dura une heures. il fut purgé apres cest accès, moyenant la playe qui avoit été extreemement derrangée par cest accès fut remise en fort bon êtat le lendemain, et lest encore aujourdui. le malade na plus de cœur de ventre.

23 Madmoiselle agée de   qui a, dit on, été malade 51
sous les yeux de Mr son pere qui en peut faire le détail.
il est survenu depuis plus de deux mois des glandes conglomerées
grossies et endurcies, a la partie inferieure de la machoire
inferieure pres du muscle geniohyoide du costé droit il y a
aussi de ces glandes qui ne sont point adherentes il y en a
meme une dans la joue de cette espece et comme on a pensé
que la limphe visqueuse et glaireuse en causoit l'engorgement
apres l'avoir seigné, et purgée a differentes fois ; n'ayant pas
encore atteint l'age de ses menstrues, outre quelle a un petit
corps ; on a pour diluer fait prendre des bains domestiques
employé la poudre de cloportes ce qui ne paroissant pas
operer on a ~~employé~~ ensuitte employé l'ethiops mineral
preparé au feu, reduit en bol, ou du mercure doux de loing a
loing et entre deux quelques purgatifs ce qui n'a rien
changé a la chose quoyque elle ait aussi porté des emplastres
de vanis on luy a fait prendre des bouillons d'ecrevices
avec la precaution ordinaire. les choses en sont la, de façon
quil semble quon ne peut les dissiper que par le secours des
menstrues que l'on auroit tenté en employant quelques
preparation d'acier ou de fer si l'on avoit entrevu quelque
indice qui eust montré quelque disposition
a montbrison le quinsieme aoust 1748 Bonnefoy f. d. medecin

53
52

Sur la demande que Monsieur de Boyuer fait de la nature de la maladie de Mademoiselle sa fille estant a present chez les dames de la Visitation apres l'avoir bien examinée il paroit par les glandes qui sont gorgées aux parotides et sous la machoire inferieure, que cest accident depend d'un vice dans le sang ~~donc~~ que la limphe a perdu son caractere de fluidité, tous les fondans, aperitifs, sudorifiques, ~~non~~ et adoucissans tels que les bouillons de crevisses non peu dompter jusqu'a present, le vice qui regne actuelement dans son sang; Reste a savoir s'il faudroit Reyterer les memes Remedes, ou s'il faudroit en venir aux bouillons de vipere, ~~et~~ en suite aux delayans, c'est ce que Monsieur de Boyuer faira examiner par tels medecins qu'il jugera a propos, voyla en peu de mots sans m'etandre davantage ce que je pense la dessus, c'est de la part de son tres humble serviteur

Fray

Relation pour la fille de
mr Deboisvert qui a des
tumeurs ecroüelleuses

saig. purg. 1. onc. polyp. chesn. 2 dr. foll. sen. 1.
poig. fl. viol. deux et 1 onc. mann. | infus. pend. —
bouill. poule 2 ecrev. dix clop. 2 dr. rac. esqu.
1. poig. chicor. amer. | purg. | petit lait 20 jours
douze clop. 1. cuill. sir. 2 cuill. suc fumet. purg.
vers la mi juillet a bareges | point boisson mais
doucher les ptits jusques vers le 15 7bre

pendt ce temps la alternative de dix jours de
lait de vache, et dix jours de bouill. de poul. avec
2 ecrev. et 1. poig. cresson.

revenu chés luy saig. purg. ensuite petit lait
purgé et lait d'anesse jusqu'à la noël | pendt lequel
trois fois la semaine poudr. 20 gr. clop. d'[illegible] —
[illegible], cascarille et anti. diaph. (purgé à la fin

bon regime rien de salé, ny cru, vin trempé, —
ne pas s'exposer au froid et à l'humidité de l'air, ne
rien appliquer sur les tumeurs, eviter violens —
exercices chasse, et pasion d'ame.

---

sujet a des dartres depuis 4 ou 5 ans | bain de
la riviere, froid, chasse, | [illegible]
parens sains, robuste, agé de 28 a 30 ans | 4 ans passés le bain
la chasse, en maniant grossira | une glande du bord
ensuite une trainée de glandes engorgées au jugulaires
jusq. parotide et au dessus de la clavicule droite
; il a des dartres en differs ptis du corps
bain temperé. |

Consultation pour
Mr le prieur faitte avec
mes freres le 23e may
1749. pour tumeurs
cervüelleuses.

pistache

en 1743 urines chargées qᵖˢ rendu | ds 6 ou 7 mois blanche cōe du lait | pendᵗ 1743 et 44 memes urines glaireuses sans autr. incomodité |

en 1744 coliq. desp. suivie de vomit. et alvi flux. suivie quˢ de fievre quintᵉ. dont la convalescence quelq petits excès qui occasionerent une petite fievre pour laquelle on luy fit des remedes | qui furent de tems ent. interrompus par des empyriques.

il prit ℔ 20 dices poudr. d'ailliot, d'son ancien etat un serrement qui s'etendoit cōe une corde depuis les os des isles du coté droit jusqu'aux vertebres des lombes avec un engourdissemᵗ des jambes et des bras du même coté avec foiblesse et respiration difficile.

peu de tems apres qu'il a eté de retour de paris — se plaint d'une douleur aux vertebres des lombes — tumeur de la grosseur d'une piece de 24 ʳ livre sans douleur et sans inflamation | cette tumeur augmenta, senflamma et devint cataps.

Consultation faite pour
m.r le Presid.t tournier de
Toulouse Le 4.e 7bre 1747.
avec m.rs Lazerme fizes
gouvard, bourquenod et
moy. tumeur
froide

1 onc. 1/2 2 dram. ou 2 onc. de manne
Purgé avec casse et manne ds decoct. de
violette / bouill. avec poul. 2 écrevis. 1 dr. 1/2 racin.
d'esquin. chicorée amère racine ou les feuill. de
lierre de terre / repurg. lait d'anesse apres 8 ou 9
jours lait de vache le soir en se couch. coupé avec
la decoction d'esquine / puis soupe ou creme au lait
le soir et 3 f. par jour ensuite puis diette blanche pdt
lon etiennera fasy au froid purgeant a la fin /
pend.t lait calhon corail mag. preparé antihectiq.
de la poterie, 4 ou 5 goutte. Baume canada, sirop de
lierre de terre de deux ou de 3 jours lun.
bon regime / si informes il y a eu virus scrophul.
ou venerien /
Lymphe epaisse / g.z caevacheé / tumeur froide –
abcés, corde
v.des eaux eaux de bareges, ou decoction de
racine d'althea,

Le fils de Mad.e de menées de nismes agé de 7 ans, a eté dans sa
jeunesse rachitique, glandes au col, abscés de loreille droite, et
enfin tumeur froide au gros orteil du pied gauche, qui a suppuré
sourdem.t et lentem.t, et a produit un ulcere avec carie, la 1.e phalange
presqu'emportée, la 2.e a ete cariée.
il e. certain qu'il y a une constitution scrophuleuse, q. la masse generale de la lymphe est epaisse
et fort animonieuse et que de cette cause on doit deduire tout ce qui est
survenu au malade.
L'age peut apporter q.q changement favorable, mais cepd.t il faut ne
pas negliger les remedes internes propres a corriger le vice du s.g.
La cause de cette constitution froide n'est pas claire, d'abort il est certain
sur l'exposé des parens qu'il n'y a rien d'hereditaire le pere et la mere
n'ayant pas eté sujets a de pareils maux dans leur enfance. tout ce que
nous pouvons tabler c'est que le pere a eté fort malingre et d'une constitution
tres delicate dans son enfance et dans la jeunesse, qu'il a eu autrefois un
ecoulem.t p. la verge aprés un commerce impur a toulon, qu'ensuite en
espagne il eut une maladie populaire dans laquelle il luy survint deux
tumeurs au col que ces tumeurs ay.t disparu, un de ses testicules s'enfla,
qu'il a actuellem.t l'autre testicule plus gros que le premier attaqué,
et que l'ecoulement y est revenu. a la verité la matiere qui sort ne paroit
pas virulente, ne tachant point les chemises, que Mad.e son epouse a eu
qu'apres sa 1.e couche de perte blanche pend.t long tems et qu'ensuite
ses regles en rouge ay.t eté supprimées elle a eu des regles periodiquement
en blanc tous les mois, + en sorte qu'il y a lieu de doute s'il y a du venin ou
aussi c'est un virus plutot scrophuleux.
il ne f. point negliger ce mal. interieurement on commencera par
le purger avec une once ½ manne dans 4 onces de decoction d'une pincée
d'afl. de pesches, puis pend.t douze jours 1 bouillon fait avec la moitié
d'un jeune poulet une petite tortue, deux dr. d'esquine et des feuilles de
cresson et chicorée en tout deux poignées (repurger apres ce sucoru) puis
lait d'anesse dont il se trouvera bien tous ces bouill. de tortue (et apres les
8 1.ers jours soupe au lait de vache le soir se contentant de deux fois seulem.t
crainte de l'affoiblir et luy faisant manger a diner une soupe a la viande et
un peu de viande (p. ce sem. luy laxatifs de deux en deux jours avec le lait
d'anesse un bol composé de six grains de cachou, aut.t de craye de
briançon et cinq gr. poud. cloport. incorpor. avec s. q. de syr. de lierre terrestre
continuant le lait jusqu'aux grands froids et ce jusq.t a la fin. pend.t
l'hyver decoct. d'esquine trois ʒ. la semaine 2 verres par jour 1 le matin et
l'autre a midi. (mesme s'il n'en etoit pas degouté de la decoct. d'esquine pour
boisson ord.re) au printems repeter mesmes rdes et on verra alors si les frictions

+ sans avoir jamais eu d'ardeur d'urine.

ordonance pour le fils de Mad.e Dumenes de Nismes faite avec mrs fizes, serres et mejean. ~~le~~ 13e 9bre 1750.

ecrouelles

Les frictions de loin en loin, en petite dose et avec un ongt fait au quart pourroient convenir.

a legard des pansemens ils doivent etre tres simples, on peut mettre sur los carié un peu de poudre deuphorbe, laver lulcere avec leau de Barege, faire tremper le pied demy heure ou 1/4 dheure avant chaque pansement du soir ou du matin, et lon aura soin de bruler peu a peu los carié avec des pinces afin de pouvoir lenlever et empecher par la le progrès de la carie.

bon regime, point daliment grossiers.

57

La Personne pour laquelle on demande Conseil, est une Jeune Demoiselle agée d'environ dix ans, née de Parents sains et qui ont plusieurs autres Enfants sains. Cette fille fut attaquée, au Commencement du mois d'avril dernier, d'une legere rougeur à l'oeil droit occasionnée par un petit bouton sur la Cornée transparente. Cette legere maladie fut guerie en peu de tems par l'usage du lait de femme qu'on fit jaillir dans l'oeil plusieurs fois par jour.

Environ deux mois après, il parut du même Côté droit une Enflure, sans douleur ni rougeur, à Côté de l'aile du nez, précisement à l'Endroit de l'os maxillaire superieur où est implantée la dent Canine ou oeillere; La gencive etoit un peu enflée, quoique sans douleur, autour de Cette dent; et Comme il n'en restoit que la racine alterée à l'Exterieur par la Carie, on la regarda d'abord Comme la Cause de l'Enflure de la joue et de la Gencive, et dans l'idée qu'il se formoit un paroulis on fit tenir pendant quelque-tems sur la gencive des figues bouillies dans du lait.

Les Choses resterent en Cet état jusqu'au 28e. Juillet, et Comme alors on vit qu'il n'y avoit aucun Changement au volume et à la Consistence de la tumeur, que la gencive ne se disposoit pas à la suppuration, et que la tumeur de l'os maxillaire avoit le Caractere d'une Exostose de la grosseur d'une fève d'haricot, on prit le parti de tirer la racine Cariée;

Cette operation ne produisit pas l'effet qu'on en Esperoit, La tumeur loin de diminuer augmenta, et en même tems on vit la glande maxillaire, et les autres glandes du Col de ce même Côté, grossir rapidement et — la

prendre un Caractère Skirreux, les téguments de ce — Côté du visage devenant par degrés plus enflés, les — paupières devinrent bouffies et livides, le nez fut poussé du Côté opposé, la narine droite fut rétrecie, la — membrane du palais se gonfla le long des dents molaires, et le visage se trouva fort defiguré.

on se détermina alors à emploier les Remedes internes, La Malade aiant été saignée et purgée on la mit à l'usage de l'æthiops mineral et de l'antimoine crud en pilules, avec une tisanne Composée des bois sudorifiques, de la racine de vincetoxicum et du sel de tartre; — Ces remedes ont été Continués sans interruption — pendant environ deux mois, la Malade étant purgée — toutes les semaines avec les pilules mercurielles de Belloste.

Le 29.e 7.bre, dans l'idée qu'il pouvoit y avoir quelque — matière froide et visqueuse sur la face de l'os maxillaire on plongea une lancette dans la gencive le long de — Cet os, jusqu'au Centre de la tumeur, mais il ne sortit que quelques gouttes de sang.

Le 4.e 8.bre on ouvrit un Cautère au bras gauche — et huit jours après on aperçeut les glandes du Col — et la tumeur de l'os maxillaire diminuer; La Malade dit avoir senti une liqueur de mauvais goût dans sa bouche, et l'on remarqua un ulcère superficiel de la — grandeur d'une lentille au palais du Côté malade, qui disparut en peu de jours sans aucun remede.

Pendant trois semaines la Maladie paraissoit guerir — l'enflure et l'engorgement des parties diminuoit de jour en jour, mais un vent du nord fort froid aiant regné durant plusieurs jours, l'enflure et l'engorgement — devinrent plus Considérables qu'auparavant en peu de jours

Malgré le soin qu'on avoit eu de tenir la Malade — renfermée; Les glandes du Col du Côté gauche enflerent aussi, et le mal a fait depuis un progrès rapide et — Considerable.

Depuis environ trois semaines on a substitué aux pilules precedentes, des pilules Composées avec l'aquila alba, — la resine de gaiac et le Baume de Copahu, combinées de manière que la Malade prenoit tous les jours dix grains de mercure doux, étant purgée chaque Cinquième jour — avec les pilules de Belloste, et Continuant en même tems l'usage de la tisanne Ci-dessus.

Malgré tous ces Remedes et un regime exact, le mal augmente à vue d'oeil; aujourd'hui les paupières du Côté droit sont noires et enflées à l'excès, l'enflure a gagné l'os maxillaire gauche et toutes les glandes du Col generalement, de tous Côtés, sont engorgées et plus ou moins enflées et schirreuses.

on avoit dessein de scarifier les paupières dont la — noirceur et la monstrueuse enflure sembloient menacer de gangrène, mais la Malade n'y veut pas Consentir, — et Mad.e sa Mere ne veut pas qu'on lui fasse violence; on a cessé de donner les remedes mercuriels et la — tisanne sudorifique, et l'on se Contente à present — de faire prendre deux fois par jour, du petit-lait — alteré avec les sucs de fumeterre et de Cresson — aquatique.

Au reste la Malade n'a point eu d'autre maladie — ci devant, elle n'a ni fièvre ni douleur, mange avec appetit et dort bien, le Cautère qu'on lui a ouvert au bras — suppure raisonnablement, elle ne s'inquiete point de son — état, et quoiqu'elle ait le visage difforme, cela ne l'empêche point d'être gaie. ——

Consultation pour une d.elle de 10 ans ecrouelleuse faite ce 9 xbre 1749.

Lymphe epaisse et acre ———
danger tant par rapport aux ecrouelles dont le virus est rebelle que par rapport a la carie de l'os maxillaire qui menace.

saig. du pied, purg. avec decoct. de chicorée et fl. de peschers et 2. onces de manne.

bouill. avec 1 q.ART col de mouton 3 [illegible] rac. de g.de scrophulaire 1 dr. de squine, deux cerevisses 2 huit cloportes, feuille de chicorée et de cresson.

repurg. lait d'anesse tout l'hyver apres 10 jours 2 fois ce lait. — pend.t son usage 3 f. la semaine opiate avec dix gr. corail rouge preparé, 10 gr. poudr cloportes 8 — gr. cachou, 4 gr. cinnabre d'antimoine et sir. de lierre de terre.

puis printems diette blanche se purgeant une fois le mois.

emplatr de mucilage sur les — glandes du col. eau de chaux et sel de saturne sur les paupieres — ou decocti. de racine d'aristoloche et feuilles de petit absynthe et de scordium.

examiner s'il y a carie a l'os — maxillaire, faire incision et puis remedes pour la carie, pour desexfoliations.

bon regime. Lafosse haguenot Lamorier et Delpech.

59

Monsieur D. est agé de 46 ans d'un temperament sanguin vif et ardent, aussy les remedes chauds l'ont ils toujours fort eprouvé, on pourroit dire qu'il à mené un genre de vie irreprochable s'il n'avoit parfois un peu trop contenté son estomac, qui à été toujours vorace,

Il y à environ vingt ans que sa santé à commancée d'être alterée par la sciatique, par des maux de gorge, et par des fievres intermitentes dont il à été alternativement âtaqué pendant bien du tems, Il n'a plus eu de ces sortes de fievres depuis dix ans, ni des maux de gorge depuis cinq ou six ans, à la sciatique, qui à disparu il y à 6 ou 7. ans, ont succedé d'autres douleurs, qui affectent, tantot les articulations et tantot les muscles de la pluspart des parties du corps, les douleurs de la premiere espece qui ont le plus duré, sont celle que le malade eu il y à 3 ou 4. ans au pouce de la main droite, ou elle subsista 6 ou 7. jours avec tumeur, rougeur &c.a, et celle qui luy prit au commancement de cette année à la jonction du bras gauche avec l'epaule, dont il à soufert constament pendant deux mois avec un gonflement considerable, qui s'etendoit jusqu'à la main; de toutes les ataques de la seconde espece, la plus vive fut celle que le malade essuya en 1745. dans laquelle tous les mouvements de la tête et du col resterent interceptés plusieurs jours, et dont on ne peut le delivrer qu'au moyen d'une multitude de saignées,

Independament du rhumatisme goutteux dont on vient de parler, le malade est ataqué d'une affection spasmodique, qui depuis trois ans à fait un progrés immense, progrés occasionné par le chagrin et les inquietudes qu'une affaire d'honneur luy à causés; voicy les symptomes de cette maladie, un mouvement interieur tres inquietant

avec des tressaillements, des eblouissement et des tournements de
tete, qui ne luy permettent ni de marcher, ni de se tenir debout, ni
de Combiner ses idées, une douleur poignante qui repond
Successivement à la racine du nez, aux Sinus frontaux, aux parties Superieures
lateralles et posterieures de la tete, au col, au ventre &c.a un
picotement à la langue, qui devient rude, un embarras au gosier et à la
racine de la langue, des bouffées de chaleur qui luy montent au visage,
pendant que les extremités et de ses mains deviennent froides, une envie
d'uriner de moment en moment, des urines abondantes troubles et d'un blanc
Sale, des rots, un Crachottement Continuel, une grande disposition à se
troubler au moindre bruit imprevu, avec des palpitations, des
tremoussement &c.a La pluspart de ces Symtomes l'attaquent
presque tous les jours quatre ou Cinq heures apres son diner, et ils
se dissipent pendant quil Soupe, ils luy prenent aussy par foit
au moment quil ferme les yeux pour dormir, alors ils sont anoncés
par des phantomes hideux, et ils finissent au bout de 2 ou 3 heures
par de grande baaillements qui sont Suivis immediatement d'un sommeil
doux et paisible, qui dure le reste de la nuit; au reveil il est
tranquille, Comme s'il n'avoit jamais eu de pareils accidens, mais
dans le Cours de la matinée, l'aplication quil donne aux affaires de
son etat, les Suscite peu à peu, et ils ne Cessent de le fatiguer jusques
à Ce quil dine, alors il rentre dans le calme de l'etat naturel
jusqua 5 ou 6 heures du soir,

Le malade a toujours Conservé son Embonpoint ses forces et son
Apetit, il est un peu plus aguerri, Il prend le sommeil avec
moins de peine ses digestions se font mieux, La douleur du ventre
enoncée dans l'enumeration des Symptomes Spasmodiques à
Cessé depuis plus de deux ans, Le Symptome qui le fatigue

A present le plus Souvent C'est la douleur qui affecte
Successivement toutes les parties de sa tete, depuis les Sinus
frontaux jusqu'a la nuque

Le malade a fait usage en divers temps de plusieurs sortes de
bouillons amers, aperitifs, purgatifs, de diverses eaux minerales
ferrugineuses balsamiques, rafraichissantes, du lait, et des bains
jusqu'a demy jambe &c.a et ce, conformement aux vues quon a eu
puiser dans le caractere des liqueurs dans la disposition des parties
affectées &c.a

Le medecin du malade a eu la bonté de dresser le memoire cy-
dessus, et Comme Le malade n'a pas actuellement le tems de le
voir sur ce quil imagine peut etre mal apropos, devoir etre
ajouté, Le Consultant permetra, quil luy fasse les observations
suivantes,

1. Le malade est fatigué tous les jours de la douleur, qui affecte toutes
les parties de sa tête, tantot à la nuque, tantot à un Costé,
tantot sur le haut, tantot, et le plus souvent sur les Sinus frontaux

2. Il ressent depuis l'accident de cette année, toujours des douleurs
plus ou moins vives au haut des bras, tantot à l'un, tantot à
l'autre, et il n'y a pas 20 jours quil eut encore un gonflement
au haut du bras droit, qui dura 2 ou 3. jours, Et le faisoit souffrir
s'il le remuoit,

3. Le malade à ressenti depuis trois ans des engourdissement et des
mouvements aux jambes et au pied, et étoit Comme des pointes
d'epingles. un feu vif, et quelque fois il ressent aussy quelque
douleur au haut du genoux, sur les Costés qui joignent la

Jambe,

En general le manger suspend et dissipe les accidens, mais non pas toujours infailliblement,

Le malade a eu des frayeurs et des craintes causées par les vapeurs, et autres incommodités cy dessus indiquées, il est cependant plus rassuré, et a pris sur luy, depuis quelque tems,

L'ecriture de sa main luy cause souvent aussy de petits mouvemens, et il est souvent obligé de cesser, parceque sa teste s'affoiblit alors;

A tout prendre le malade se trouve cependant un peu mieux que cy devant surtout par rapport à l'imagination qui est un peu plus tranquille et plus rassuré. les douleurs de la teste et des environs ne sont pas aussi aigues. il croit que le lait de vache coupé avec les eaux bonnes quil a pris pour la premiere fois le printems dernier luy a fait du bien,

ordonnance pour nismes donnée par mr ricard [illegible] pour un malade atteint de douleurs rheumatiques et affec. hypocondriaq faite ce 20. aoust 1749.

ag. 46 ans | tem sp. sec | rdes chauds ont fait mal | vi: ... excepté le manger vorace |

il y a 20 ans santé altérée spatiq, maux de gorge, fievr. intermittent alternativ. pend.t bien durtemps | alors spatiq succèdant un rheumatisme goutteux &c.

Depuis 3 ans affection spasmodiq. | les spasm. sont mouvemens interieurs et inquietude &c. | presq toujours jours apres le diner, suite de digestions, devent 4 ou 5 heures.

chagrins ont causé tout le mal, mauvaises digestions sang epais, sucs acrimonieux, syst. nerveux tendu et desseché.

malade plein de craintes et frayeurs, plus rassuré. il espere son embonpoint, ses forces et son appetit.

faire purg. bains domestiq. & aprés les bouillons avec cr. de mont. chicorée, amere. | repurg. bouill. avec poul. 2 ecr. | dr. tde. angeliq. chicor. et pimprenell. | dr. esquine petit lait clarifié (?) 1 pinc. fl. hyperic. 15 j. | repurg. lait d'anesse | pend.t l'usage cachou sucré (?) cloport. corail: sir. ros. sech. | l'hyver citronell. et de temps en temps lait s'il le supporte. poudr. de gutte

dissipation | rien de chaud, rdes chauds luy ont fait mal.

+ puisq lait de vache coupé a fait bien | mais preferer lait d'anesse.

Ornatissime Vir

Tecum, eximie Vir, implorat Consilium spectatissimus Infelix Æger
quinquaginta fere annorũ natus, carnosi habitus, sanguineo-lim-
phatici temperamenti, qui lubricissimæ Juventutis delicta, artisque
vel potius Artificum imperitiam, affixus lectulo, alte nunc im-
probat, expiatque miserrime. In venerea enim impure ac ni-
mium se exercens palæstra, virulentas quasdam contraxit gonor-
rhœas, quæ male curatæ Carunculas in meatu urinario efforma-
runt: hinc dysuria, stranguria quandoque, nec non aliquando uri-
næ penitus suppressione vexabatur: Candelulæ præparatæ hujus
notæ incommodis fere semper et sat feliciter medebantur.
Evenit elapso anno, sextilis mensis initio, quod cum tristi infortunio
urinæ ardore immaniter excruciaretur, tumor quidam in medio pe-
rinæi columbini ovuli magnitudinem non excedens suboriebatur
cui emplastrum lacte et pane confectum superimponebant Chi-
rurgi, ut suppuratio properaretur. Accersitus ego, ac in consilium
vocatus, topicis illico resolventibus remediis, et hydrargyro frictionum
ope administrato, oppugnari morbum, dissipari tumorem volebam,
fortiter metuens, ne suppuratione facta in parte, in qua semi-pu-
tridum continuo scatet oleum, innumera postmodum subsequeren-
tur incommoda; At in contrariam omnes iverunt sententiam.
Sane erat et lacte quotidie fotus ac enutritus tumor in majorem
elatus molem brevi suppuravit, et scalpello dein incisus saniem

abeundi dedit. At proh dolor! momento post dum mingeret Æger, urinæ pars una, et quidem maxima per urethram, altera per aperturam factam dilabi visa fuit; Balsamicis citius quam par erat applicatis, non obducebatur vulnus: immo fistulosa restitit cavitas, scriptorii calami diametrum habens, non facili superanda remedijs, et heu forsan totæ vitæ spatio duratura. Paullo post urina et sanies per adiposam se insinuantes membranam, pondere et acrimonia, alterum inferius effecerunt sinum, qui brevi trium linearum altitudinem æquans, perpendiculariter exporrigebatur ad anum: ferro dissectus coire non patiebatur. Sic inter fluctuantium Artificum opiniones, artis imbecillitatem irridens Ægrotus, nunc inutili agyrtæ cerato, nunc fallaci aniculæ emplastro, modoque fictitio imperiti Fraterculi balsamo, nimium simplicissimeque confidens, frigidissimam non impune pertransijt tempestatem.

Ineunte vere Regiam Ticinensem proficiscitur Civitatem, annosum adijt Professorem, nomine et fama, re ipsa nescio, conspicuum, qui neglecta prorsus utili Corporis præparatione novies mercuriali unguento inunxit Infirmum, cui Carnes et vinum liberaliter indulserat: Crudeli postea et dolentissima incisione inferiorem sinum, qui versus anum ibat, aperuit, epuloticis, ut antea, neutiquam auscultans remedijs. In Patriam mæstissime revertitur, et de salute recuperanda sollicitus, Chirurgos denuo vocat et consulit, affectam ipsi detegit partem, qua rite examinata, patientiæ musculum elevantes, quo se vertant, quidve boni præstent, nescire non erubescunt. Hæc morbi facies.

Ad scroti radicem renitens tantisper ad tactum durities quædam nunc observatur: Antiquissimus adest sinus vel fistula, ab uretra in perinæi dextrum finiens latus: hinc ut superius inditum est, urina manat et exit: huic fistulæ callosus alter subiacet sinus ad sinistrum perinæi reclinans latus, versus anum sat profunde excurrens, quem sinum bis dissecuerunt incassum: digitis fortiter pressus ichorem dat tenuem, et urinam, quam a superiori recipit fistula. Tegumenta sunt solito crassiora, rubent, calent, et dolent. Septies vel octies in diem mingere coactus est Æger, at liberrime semper: Nunc febris abest: Appetitus viget, vires constant, et faciei color sat bonus: En prolixa forsan, fidelis tamen contumacissimi historia Morbi.

In re adeo ancipiti, et difficillima ad te, tanquam ad Apollinem, confugit Infirmus noster, enixe efflagitans, ut ea qua soles humanitate et doctrina tuam aperire sententiam non dedigneris: an scilicet per hydrargyri nuperrime curatione instituta Venerea lues prorsus radicitusque exterminata sit, vel ~~an~~ non. An rursus frictiones tutiori methodo repeti debeant et quando? An sine vitæ discrimine, per crudelem periculosissimam incisionem ad urethram usque primaria fistula sanari unquam possit? An inferior sinus quam ocyus aperiri debeat et scindi, ne de die in diem morbosæ fiant productiones, et malo fato progerminent? Quodnam denique ex Chirurgia præsidium expectari nunc debeat, et quomodo? Uno verbo, quæ medela, quæque spes sanationis. Hæc si ab ullo, a te certe, Vir ornatissime, sperare licet. Vale, et me tuis inscribe. Interea Numen te diu servet incolumem

Genuæ 17 20/5 bri

Tui addictissimus cultor

Joannes Antonius Massajolius Med. et Chir.



relation pour une —
consultation pour un ser
de genes que Mr goulard
m'a procuré ce 2e aoust 1752.

Hydropisie

M. Perier de [illegible] agé de 60 ans | jusqu'a lage de 30 ans excès de vin | alors grossit bp | depuis 15 ans renoncé aux excès | devenu sujet a plethorie. tumeur dure et sans douleur considerable au foye sensible au tact et difficulté de respirer la nuit qui ne tourmentoit jamais le jour, s'elevant et suffocant qui passoit sans remede | tumeur et difficulté persisté depuis 22 ans, appetit bon, digestions tranquilles, point de deme ny ictere, environ vers ce temps tous effort exomphale quelq legere colique.

il y a 6 ans hemorrhagie par lanus 4 a 5 ll en 2 jours | tumeur au foye disparut |

quelq mois apres lentement reparut dissipata borborygmes et grouillemens du bas ventre frequens et considerables sans autre indisposition

Depuis le mois d'aoust dernier borborygmes avantcoureurs d'une diarrhee sereuse avec tournemens de tete foiblesse epuisement degout et envie de vomir, urines en lieu petite qté, purgatif ord. 3 ou 4 pintes d'eau les symptomes duroint 2 ou 3 jours, apres lesquels etat natl; cette evacuation devint menstruelle, et a chaq fois tumeur du foye disparoissoit qui reparoissoit jusqu'a levacuation prochaine. Depuis trois mois cette evacuation se manifeste toutes les 4 ou 5 jours avec borborygmes qui sont partis de la tumeur du foye a lendroit de lexomphale | son degout continuel forces affoiblies, et sent une langueur dans les mouvemens musculaires, urines coulent peu et digestions derangées, tumeur du foye a disparu, autre tumeur survenue aux aisnes qui a souvt changé de place et qui sest fixée depuis 4 ou 5 jours |.

Lexomphale a la grosseur d'un oeuf de poule.

si levacuation existe purgé 3 matins de suite avec manne et sirop de chicorée composé et [illegible].

sinon purger avec manne 2 dr. myrobol. demy dr. de rhub concassée et une demy poig. fl. de pesche

ensuite pendant dix ou douze jours bouill. au bain marie avec deux [illegible] sans purgatif.

os maigre de veau 1 onc. lapat. acut. 2 dr. rac. d'enul campane 2. ecrev. a 25 cloport. et 1 poign. feuill. de chicor. pimprenell. cress. et cerfeuil rapurg. puis opiate avec conser. Kinorh. enul. camp. extr. de genievre, cloport. cassiall. et cachou. pendt. cinq ou six j. | revenir aux bouillons, a lopiate et puis purger et petit lait ferré cloporte et 2 cuill. de suc de menthe | eau et peu de vin | ou scolopendre.

plaque de plomb alexomphale
a legard de la tumeur des aisnes on ne dit point quelle est sa
nature, car elle est sans doute leffet de lepaississement des sucs et de la
Lymphe. |
on ne scauroit faire de plus longs projets sur cette maladie tout
ce quon peut ajouter cest le sèche soupe a disner et puis poulets rôtis
sucs cachectiq. sil ny a point dœdeme cest a cause des evacuations
que le malade a soufferts et souffre actuellement
plethore vineuse sucs epais engorgement du foye, non des ses conduits
ou pores biliaires ny des ses lymphatiq mais des ses sanguins

ordonance pour md. René
de puilaurens faite avec
mr fizes ce 8e. juin 1751.
exomphale et
tumeur aux aisnes

à arras Le 1: x^bre 1754 65

reponde ce 21. xbre 1754.

Monsieur,

J'ay Reçu dans son tems La Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'Ecrire Le 11: 8bre dernier, j'y ay vu avec une tres vive Reconnoissance toutes Les bontés toutes L'amitiée dont vous honorés mon fils ainsy que Le detail oeconomique dont vous voulés bien vous charger pour L'employ des 1900 ^tt que M. de Cambreen vous a remis suivant L'avis que j'en Reçus hier par un gentilhomme de picardie son parent et mon ami à qui je dois faire remettre incessamment Laditte somme et dont je retirerai votre Reçu que je vous renvoirai. je pense que les 1900 ^tt rempliront tous Les objets pour Lesquels mon fils est à Montpellier toutte fois s'il falloit un suplement je ne Le refuserois assurement pas pourvû que L'employ en soit absolument

necessaire et convenable, meme muni de votre approbation

Rien de si obligeant que le portrait avantageux que vous me faites de mon fils et entre toutes les bonnes qualités que vous avez apperçues en luy, celle qui me flatte le plus, dans les circonstances presentes, c'est son amour pour l'etude, ce gout me fait esperer qu'il se tirera avec honneur et distinction de tous ses grades. Fiat. fiat. J'attend l'issue de son acte de baccalaureat qui me fera juger des autres. qu'il doit, comme vous me faites l'honneur de me le mander, soutenir dans tout le courant de janvier ou fevrier, n'aura t'il pas besoin d'un repetiteur, vous serés sur cela tout ce que vous jugerés convenir

J'ay fait passer à mes soeurs votre souvenir qui leur aura eté tres agreable, il y a tres longtems que je n'en ay reçu des nouvelles elles sont à la campagne depuis pres de trois mois. je ne doute point qu'elles n'ayent l'honneur de vous ecrire pour vous remercier de votre politesse et pour vous recommander leur neveu qu'elles aiment beaucoup et qui ont la meme passion que moy qu'il soit un jour un grand medecin

seroit il possible, Monsieur, comme mon fils me l'a marqué d'accelerer son doctorat, cela me feroit un vray plaisir et luy seroit tres avantageux en ce que j'ay des protections actuelles au bureau de la guerre qui ont promis de luy faire avoir ma survivance avec adjonction à moy dans les visittes de l'hopital ce qui le formeroit bien plustot à la pratique c'est une belle ecole de pratique pour un jeune medecin qu'un hopital militaire surtout quand un pere donne leçon, pour cela il faudroit qu'il fust tout au plus tard à paris à la fin de juin ou dans les premiers jours d'aoust, je serois bien content de vous avoir cette obligation qui jointe à toutes celles que je vous ay deja feront dans mon coeur un monument eternel de ma reconnoissance, c'est avec ces sentiments et l'estime la plus parfaitte que j'ay l'honneur d'etre

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Durand

permettés que mon fils trouve icy une tendresse de la part de son pere et que je luy dise que ses soeurs attendent une reponse a la lettre qu'elles luy ont ecritte je ne luy dis rien de leur part elles sont depuis huit jours à Lille ou elles font leur cour à Mme de beaumont notre nouvelle intendante

A Monsieur

Monsieur Figuenot professeur
en Medecine

a Montpellier

Lettre de mr Durand du
4e Xbre 1754.

12r

[illegible]

ord.ce faite avec mrs fizes et mr serres chirurg.
ce 24. juin 1755. pour un enfant de 9 ans ecrouelleux.

[illegible]lusion au [illegible]
purg. avec 1/2 dr. rhub. 1 dr. foll. senn. 1 gr. sel de pesels et 2 onc. mann. | ensuite 15 bouill. avec la moitié d'un poulet, une tortue d'un quart et demy, 1 ecrev. 1 dr. raci. d'esquine, deux poig. en tout de cresson et de pimpren. | repurg. | ensuite a bareges tout le mois d'aoust bains et douches partout non pas de bien haut mais de prés | laitage a bareges ou bouill. de poul. avec ecreviss. | de retour a lyon autre 15e bouill. de tortue y ajouter 8 ou 10 cloportes, purg. avant et apres, puis lait d'anesse puis 2 f. par jour, puis au souper une soupe au lait de vache | bolus de 2 en 2 jours avec dix gr. corail, 10 gr. antim. diaph. et 8 gr. cachou sirop de capillaire | lait jusqu'aux froids | pour boiss. ord.re pend.t l'automne legere decoct. d'esquine |

si le malade ne peut aller a bareges, il ira a plombieres, mais preference aux eaux de bareges dont on connoit l'efficacité.

traiter les playes non par tentes, ny par fer, mais les amadouer, ongt cerat avec l'huile d'amandes douces et le bl. de baleine, et un peu de minium. emplatre de mucilage.

bon regime pour les autres enfans qui previens les scrophules.

nous n'aprouvons pas l'inoculation de la petite verole.

Consultation pour un enfant
Cerouelleur de Lyon.

puisque Mr. martin par le secours des remedes que je luy avois prescrit dans ma precedente ordonance a repris de l'embonpoint, qu'il ne tousse plus, il y a long tems, qu'il dort bien et qu'il fait passablement toutes ses autres fonctions, il doit se rassurer beaucoup sur l'avenir, et esperer par cet amandement qu'en continuant les remedes convenables sa santé sera entierement retablie.

Les symptomes dont il se plaint actuellement sont, dit-il, un leger crachement de sang qui luy prend le matin lorsquil se leve, et une douleur a la mammelle gauche qui répond a l'os de l'epaule du même coté qui survient au changement de tems. il auroit dû nous marquer si le sang qu'il crache en se levant sort avec expectoration c'est a dire avec toux et effort, ou sans aucune toux, nous croyons cependant qu'il le rend sans tousser puisqu'en meme tems qu'il se plaint du crachement de sang, il ajoute qu'il ne tousse plus depuis longtems. a l'egard de la douleur de la mammelle et de l'epaule, il paroit que c'est une douleur simplement rheumatismale puisque Mr. martin avoüe qu'elle ne se fait sentir qu'exterieurement.

dela il resulte que l'etat du malade n'est pas si dangereux qu'il pourroit le craindre, et qu'ayant rendu le kiste où etoit renfermée la matiere de l'abscez, la poitrine ne menace plus n'y ayant ny toux ny difficulté de respirer, et qu'il ne reste qu'une foiblesse dans ces parties.

cependant pour en prevenir les suites, nous croyons qu'il ne faut

pas negliger cette indisposition quoyque legere et quil faut avoir
en veüe de soutenir les digestions mais surtout de jetter dans le
sang une douce detrempe et en adoucir lacrimonie.

pour cet effet des que M. le Consultant aura reçue cette
ordonance il se fera saigner du bras et on luy tirera deux
petites palettes de sang.

le lendemain on le purgera avec une once de tamarins que
lon fera bouillir pendant un gros quart dheure dans deux
verres de decoction d'une once de racine de polypode de chesne
on dissoudra dans le premier verre de la manne deux onces, et
dans le second ... une once et demy.

il prendra ensuite pendant dix ou douze jours le matin a jeun
un bouillon fait avec un jeune poulet demy once de racine de
simphitum, une ecrevisse de riviere, et une poignée de feuilles de
chicorée amère de jardin.

l'on fera succeder a ces bouillons le petit lait que le malade
continuera pendant douze ou quinze jours le matin a jeun,
l'on fera ce petit lait avec la presure ou avec la creme de
tartre, l'on em prendra chaque fois environ douze ou quinze
onces, on le clarifiera avec deux blancs d'œuf, pendant la
clarification on y jettera une pincée de lierre de terre, on
coulera ensuite et on y dissoudra une cuillerée de sucre fin
en poudre.

immediatement avant ce petit lait le malade avalera quinze
grains de poudre de guttetta dans une cuillerée d'eau de fleurs
d'orange, et son petit lait par dessus.

étant ainsy preparé au laitage que nous croyons être pour luy le
remede le plus convenable, nous sommes d'avis quil reprenne la
medecine prescrite cy dessus, et que le surlendemain il se mette a
l'usage du lait.

Nous croyons devoir donner la preference a celuy d'anesse, on le
continuera jusqu'aux grands froids de l'hyver et afin que lestomac
le supporte mieux on conseille au malade d'user trois fois la semaine
de l'opiate suivante.

prenés de corail rouge preparé et de la craye de briancon trois dragmes
de chacun, d'antimoine diaphoretique, et de cascarille de chacun une
dragme; de cachou brut en poudre deux scrupules, de succin blanc demy
dragme, incorporés le tout avec suffisante quantité de sirop de lierre
terrestre, faites en une opiate dont le malade prendra chaque soir
une dragme et demy avant se coucher.

si le crachement de sang continuoit, on luy fera boire a son
ordinaire d'une ptisanne faite avec la racine de symphitum.

l'on tiendra le ventre du malade libre par des lavemens donnés
a propos et faits simplement avec l'eau et quelques cuillerées
d'huile.

Le regime de vivre est icy d'une necessité indispensable, par consequent
il faut que le malade s'observe beaucoup sur la quantité et la qualité
des alimens, quil ne se nourrisse qu'avec de bonnes soupes a la viande,
du bouilli et du roti, des cremes de gruau, de ris et autres alimens
doux et de facile digestion, se privant absolument de tout ce qui est

consultation que j'avois fait
pour mr martin et quon n'est
pas venu retirer.

crud, salé, epissé et echauffant, qu'il boive peu de vin et bien trempé, qu'il s'abstienne des liqueurs, du caffé &a. qu'il ne s'expose point a l'humidité et au froid de l'air, qu'il se tienne au contraire fort chaudement pendant l'hyver, qu'il couvre bien la poitrine, qu'il porte sur l'endroit de l'epaule ou il sent la douleur et a la mammelle gauche une peau preparée de lapin ou de lievre qu'il appliquera sur sa chemise afin d'entretenir la transpiration et la chaleur naturelle de ces parties.

enfin nous soupconnons qu'il fait un peu trop d'attention a son mal et qu'il en est beaucoup frapé, c'est pourquoy nous ne scaurions assez luy recommander d'eloigner toute idée de crainte et de tristesse et de se dissiper par toute sorte d'amusemens permis et convenables a son etat.

Deliberé a Montpellier ce 9e. 8bre 1755.

haguenot

j'ay receu de grand coeur, Monsieur, les excuses que vous m'avés fait dans votre lettre, je n'ay pas douté un seul moment que l'etat ou vous estiés alors vous en a dicté les expressions, ainsy elles n'ont fait aucune mauvaise impression dans mon esprit. j'ay l'honneur d'etre tres parfaitement Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
haguenot

Le Malade pour lequel on demande Conseil est agé de
51 ans d'un temperament assez robuste fort pituiteux salivant
et suant beaucoup il a toujours aimé la bonne table oultluy
a Cependant jamais fait de grands Excès sa jeunesse
fournit quelques regrets aux malheurs qui ne sont que
trop ordinairement les suites des plaisirs depuis environ
16 a 18 ans apres une promenade au soleil il eut une
maladie tres serieuse dont les principaux simptomes
furent une hemoragie par le nés qui dura pres de 20 jours
et un grand devoiement il dut sa guerison a son seul
temperament son medecin n'ayant employé ni saignées
ni purgatifs Cependant cette Maladie le fit tomber dans
un Epuisement Considerable qui dura plusieurs mois
quelques années apres ~~pres~~ de par deux fois differentes
il fut attaqué de la meme hemoragie de la quelle il
guerit plus promptement, un autre Medecin l'ayant fait
saigner chaque fois au bras et au pied et aiant Employé
les autres remedes convenables. il ya Environ 8 ans
qu'il eut une maladie plus vive - elle residoit dans la
poitrine son Medr fut obligé de le faire saigner 4 fois
dans l'espace d'environ 30 heures, cette Maladie fut
suivie d'une petite toux et il est a remarquer que c'est
principalement depuis lors que le Malade a eté sujet
a des oppressions, elles ~~ne~~ se faisoient sentir plus fortement
lorsque le malade montoit et surtout a l'entrée de Chaque
hiver il en a donc eu plusieurs attaques; la derniere est

La plus forte a été au mois de 9bre de l'année derniere
elle commença avec un écoulement de pituite par les
yeux le nez et la bouche et une petite toux le malade
l'attribua a un coup d'air, il la negligea, mais enfin
comme elle s'opiniatroit il demanda l'avis de son
Medecin qui luy prescrivit entre autres des Bouillons
de poulet ces bouillons n'ayant point produit l'effet
que l'on desiroit et les pieds du Malade s'etant un peu
enflés on ajouta des cloportes aux bouillons on prescrivit
des sucs de plantes aperitives le sel de globerre & l'augmen
tation du mal malgré ces remedes donna lieu au malade
d'estre inconstant on vantant alors un frere recolet venu
depuis peu a qui on faisoit honneur d'une pretendue cure
d'hidropisie le Malade y eut recours vers le mois de fevrier
dernier ce frere donna des hidragogues tantost en poudre
tantost en pilules priva le Malade de la boisson et le tint
a des aliments secs. bien loin que ces remedes produisissent
un bon Effet le mal empira et parvient au point qu'on
va le decrire.
Ce fut le 13 avril dernier que le medecin soussigné fut demandé
par le Malade il le trouva fort bouffi la langue seche
le poulx un peu elevé intermittent vers la 13e et 15 ou 17
pulsation les jambes et les cuisses enflées le bas ventre
gorgé sans fluctuation sensible le foie fort relevé le squirreux
les sueurs abondantes, les selles mediocres les urines
briquetées et en petite quantité la suffocation n'augmentoit

point par une autre situation particuliere dans le lit
c'etoit le mouvement d'un lieu a l'autre d'un appartement
a l'autre qui y donnoit lieu elle etoit accompagnée
quelques fois de Palpitations suivant l'accord unanime
d'une consultation qui fut faite alors le malade fut mis
a une diete mediocre il usa de ptizane legerement
diuritique dans laquelle on faisoit dissoudre du sel de nitre
ou du sel de glaubere soir et matin une prise de sucs
de plantes apperitives et diuritiques avec un petit lait
bien clarifié dans lequel on eteint quelques clous
rouges au feu et on fait bouillir pendant la clarification
des cloportes ecrasés en vie a la prise du matin un jour
et l'autre non on a fait dissoudre deux onces et demie de
manne ces remedes ont etés continués pendant huit
jours les huit jours suivants on a fait prendre tous les
matins a la place d'une un apozeme aperitif diuritique
et legerement aperitif laissant subsister les autres remedes
dans le meme ordre actuellement et depuis quelques jours
le Malade usa l'usage de ces memes remedes de façon qu'il
prend le matin alternative l'apozeme ou le suc avec
la manne le reste est toujours dans l'ordre qu'on a decrit
l'effet de ces remedes est que la bouche n'est plus seche
la suffocation est constante mais tres supportable les
selles sont libres, puisque deux onces et demie de manne
font pour l'ordinaire 12, 15, 16 selles, l'apozeme 8, 10
les urines ont etés longtemps extremement troubles

pour un hydropisie ascite

briquetées, d'une médiocre quantité, elles ont quelquefois un peu plus abondantes et plus naturelles, les selles les meurs fort abondantes, ces dernières surtout pendant l'essouflement le pouls est petit sans intermittence au moins elles sont très rare et très éloignée le malade passe de bonnes nuits le matin après son lever il est dans un état de calme ou autrement de parfaitte tranquillité il appelle cet état assoupissement qui n'en est pourtant pas un il dine avec appetit le soir sur les 5, 6, 7. 8. heures la suffocation redouble, ce que le malade appelle essoufflement mais cette augmentation est très supportable, du reste elle se dissipe même lorsqu'il se presente quelqu'objet nouveau capable de le distraire

Tout ce qu'on vient de dire touchant les effets du remede ne presente que le bon côté l'autre est bien different les enflures sont augmentées, elles parviennent au dessus des reins les parties naturelles sont gorgées le bas ventre se tend toujours plus et laisse appercevoir une certaine fluctuation qui fait craindre un épanchement a Marseille le 8 may 1750

Signé Meillard Med.^r

L'épanchement dans le ventre est certain on a menagé les termes par rapport au malade

51 ans | robust. pituit. saliv.d et sereux bp | a aimé le plaisirs sans 1

excès | regrets de la jeunesse | depuis 16 a 18 ans après [illegible] bis

au soleil hemorrhag. p. 20 dies et devoyement quoique ny saig. ny purgé |

mais guerisond p. plusieurs mois | | qlq temps après meme hemorrhag. p.

2 vices | il y a 5 ans mal. qui porta a pectus, du depuis oppression

sur tout qd il montoit et a lentrée de l'hyver | plusrs attaques la derniere

9bre dernier, pituite p. nez yeux et bouche et parvatiss., on —

l'attribua a un coup d'air | alors pieds enflerent on ajouta cloportes &c

Le 13. avril dernier malade essoufflé, tousse seche pouls elevé

intermitt., jamb. cuiss. bas ventre enflé, le foye relevé pesanteur,

sueurs abondtes, selles mediocres, urines en petite qté briquetées | suffocation

augmentoit qd il se couchoit sur un autre avec palpitation

actu. suffocation epouvante, selles libres, urines fort troubles briquetées

saliv. et sueurs abbes, pouls petit, enfl. augmt au dessus des reins

dies nuits, et fluctuation.

purg. 2 on. et 1 on. sir. de roses solut. manne. 1 verr. dect. rac. polyp. de chesne fl. de viol. et de pesch. bouill. aub. m. 2 dr. sene 1 poig. chic. et cresson autonne. 2 ecreviss. de riviere

demy on. patien. 1 dr. rac. d'aunée, demy on. rac. persil, 30 gr. rhub. —

15 ou 20 clop. | per 10 ou 12 j. | purg. ensuite | apozemes avec 1 onc. rac. —

lapat. acut. demy on. rac. persil, 2 ecreviss. 15 cloport. | 2 verr. 1er 1 on. sir.

de roses solut. au 2ond; ons des 5 racin | pendt 5 ou 6 jours | si ces remedes

ont bien fait y revenir, puis sucs 1 onc. ½ suc d'ache et de cerfeuil, y compris

15 ou 20 clopor. p. 3 dies | alors si les enflures n'avoient pas diminué on

pourroit tenter demy on. suc de le [illegible] dans un verre de petit

lait pendant six alternatives de deux jours bon.

bon regime soupes et roti | pr boisson d'une infus. de capill. ou de

scolopendr. ou decoct. graminis.

Lon ne peut faire de plus longs projets.



73
72

La Malade pour Laquelle on Consulte setrouve
ataquée de Lindisposition dont on fait le detail
suivant ;

dans la Bretagne — En 1751 pour Lors agée de dix sept ans La Malade tomba
dans une melancolie, depuis paques jusques a la pentecote
avec une dificulté de respirer avec un etouffement
sans apetit et sans someil, avec une supression de
deux mois. Elle avoit pour Lors un cours de ventre et
elle fut saignée au bras et purgée tout sarreta. et depuis
elle fut extremement Constipée dix jours quelque fois sans
aller a la selle ; Le jour de la pentecote Les menstrues
reparurent sans que pour cela elle en fut soulagée
Et le soir meme elle eut des convultions pour la
premiere fois tres violantes sans perdre connoissance
et la parole perdue fesouvent fort bien de ce quelle
disoit Les premiers jours il luy sembloit que quelque
chose Luy montoit a La gorge croyant etre etranglée
avec une tette tres malade dans Laquelle elle sentoit
des battements extraordinaire elle resta toute La nuit dans
cet etat convulssif on Luy fit prendre quelque
potion qui La calma un peu mais Le Landemain
Lors que Lon voulut Luy donner du bouillon elle
fut si fort agitée quelle tomba dans de convultions
etonantes que Lon crut quelle etoit dans un risque
evidant elle fut sept jours dans cet etat extraordinaire

avec des Convultions Continuelles Et une opression Considerable vomissement hoquet Crachotement Retention durine point de someil ni Repos ny pouvoir Rien avaler Liquide ni solide Lon nourrissoit la Malade avec des Lavements Elle fut signee vint trois fois aussi dans sept jours dy plusieurs fois aubras Le septieme jour Elle fut signee a la jugulaire ce qui la soulagea Elle fut cinq mois dans cet etat avec les memes convultions sur la fin Elle perdoit Connoissance Et avoit des Vapeurs de Vinerie Elle prit des Bains Et des Eaux minerales qui la soulagerent assez longtemps, mais quelque mois apres. Elle tombe dans le meme Etat Elle a ete pendant quelle Etoit fille, il y a deux ans quelle Est mariee Elle devenue Enseinte la premiere annee Elle na point Ete ataquee de cette maladie cependant Lorsquelle a Ete alouche Elle a tombe dans Le meme Etat que La premiere fois des Lendemain de les Couches, Elle a ete deux mois sans pouvoir manger Elle avoit pour lors de hoquets terribles Le Carnaval passe Elle fut dans Le meme Etat quoy quelle fut grosse. Ce qui Luy fit faire une fausse Couche Elle tombe dans cet accident Lors quelle fait Le moindre Extraordinaire mais surtout fort Constipee Et oppressee avec une faim devorante dans Lestomac tout Le temps quelle etoit fille Elle netoit point Reglee Elle avoit pour lors un crachement de sang

73

1756 Enfin La derniere fois que Madame a tombe dans cette affection hystrique Ctoit au Commencement de juin Elle furent tres vives ~~[illegible]~~ Continuerent quatre heures de temps avec des convultions tres fortes generalement dans toutes Les parties de son Corps avec des Cris terribles, Elle avoit mange Le soir a son souper des cerises Et depuis cela La fit sortant de soupe Elle prit de Leau de fleur dorange avec Leau Commune quy La soulagea, Et but beaucoup de The Elle na point senti depuis, quoy que toujours oppressee Et Constipee Elle prend quelque Lavement de temps En temps Et a bonne appetit fort grosse

reistion de mad.

a
Madame
Madame Canonge
rue Royalle
a Bordeaux

La fille de Mad.e pougnadoresse d'un esprit agée de 5 a 6 ans [illegible]
glandes depuis 5 ou 6 mois | on ne dit pas ou | on a negligé
comptant quelles se dissiperoint | depuis 2 mois celle a coté du
menton a grossi | bouill. decrevisses, et purg. 3 ou 4 f. | cette glande
devenue pointue et [illegible] roug. depuis 3 semain. et ramolie paroit
crever | on a fait cautere a la jambe il y a 40 j., tire bien, mais
sans diminution | d'aill. bien port. sans incommodité | on a froté avec
l'huile de camomille, et laine surge | le chirurg. voulroit apliquer
un emplatre diabotan. | on l'a appliqué | fluxion ou a fonce pour
avoir fait raser la tete 3 f. a la fin de l'eté passé ce qui peut luy
avoir fait prendre un air ayt eté exposée aux froid sans chapeau

s'il faut mener icy cet enf.t

ces gl. des humeurs froides, lymphe epaisse et acre, et/ou grossier, air froid pris puis y
point de vice hered. dont on ne fait pas mention
s'il est vray que cette cause exterieure ait occasioné et quela dussi
ce mal n'etant pas invetere et l'age jeune de la malade etant [illegible] faire
d'ailleurs une espece de ressource, on peut esperer en la guerison d'autant plus quelle
jouit d'ailleurs d'une bonne santé et sans d'autre incommodité, et quand
meme elle ne gueriroit pas radicalement a present, l'evacuation ordre
a son sexe venant.

L'es indic. de tenir les dig. en regle afin quil passe d's les gl. un chyle
doux et bien travaillé qui en corrige la grossiereté et la lenteur de la lymphe, de ne faire passer la
lymph. grossiere par des remedes legers aussi aperitifs et atténuant et de l'adoucir

pour remplir toutes ces veües. purg. 1 ou $\frac{1}{2}$ manna. d's 4 ou 5 onc.
de decoct. legere d'une pin. de f. de sené.

Le lend. un bouill. avec la moitié d'un jaune poul., une petite tortue,
deux [illegible] racine d'esquine et feuill. cress. et chicor. en tout deux poignées
r. purg. petit lait environ sept ou 8 onc. clarifié, 6 cloportes | pincée de
terre [illegible] pend.t 12 ou 15 j. | la repurg. a la fin | repeter ces rdes
pend.t l'eté.

au mois de 7bre saig. purg. puis bouill. avec poul. 1. ecrev. me tortue
6. clop. et dans pot 3 f. de cresson) repurg. (petit lait, repurg. et
lait d'anesse. p huj. usum de 2. en 2 bol. six gr. cachou, autant
craye de briançon et autant poud. de cloport avec suff. qté s. d'elierre de terre.

iss. au moyen du celaut, purg. a la fin, proposter vd. decoct. legere
d'esquine, ou 2 verr. par j (si elle est seche plus de cautere.

topiq ou ext. le moins q on pourra employer des emplatr (mucilage
qui n'est que emolliant, eau de barges (ou laine suze (si le reve le passer
a l'ordre

bon regime point d'alim. grossier

Monsieur

je une petite de sein a six ans
qui a de glandes depuis 5 a 6 mois
nous avions toujours crut que cela
se dissiperoit de luy meme
cependant depuis environ 2
mois nous avons aperçu que celle
quelle a au coté du manton
grossisoit et etoit sinon que
nous a obligé a la faire voir
au medessain qui luy a fait
prandre les boulions de cervice
avec les erbes quon y met ordinaire
et lavons purgé trois ou quatre
fois ce qui na pas produit grande
chose, cette glande est ramassee

et devenue for pointue et fort
rouge de puis trois semene ce qui
paroit vouloir crever etant fort
ramolie au bout, lon nous a
conseille de luy faire un cotere
que nous avons fait a la janbe il
y a une quenzene de jours qui tire
bien; mais nous na perse nous avenne
lamansion ce qui nous inquiete
beaucoup et nous fait craindre
les suites cet anfant paroit dalieurs
bien portant et na ocun autre
incomodite; nous avons frote
par fois quelque fois cette glande
avec duile de camomille par
ordre du medecin, et luy aiont
mis aussy de laine surge, tout ce
la ne nous pas dreit il y a quelque
tant que notre sirugien vouloit y
metre un anplatre de diabotanon.

nous avons resisté lontant a le metre
crainte que ce ne le fust creve
mais de puis trois jours mr le medecin
nous a conseille dy metre voient
quil avoit disposition a creuer et
quil valet mieux le des pancer par
moiens de la emplastre que de le laisser
creuer de luy meme dotant mieux
que lanplatre pouvoit faire dissoudre
la glande sans la faire creuer

nous croions que cette fluction a
esté ocasioné pour avoir fait raser
la teste de cet enfan trois fois a la
fair de letet passé ce qui peut
luy avoir fait prandre quelque
air laiyant mené au grand froid
sans chapo ayes la bonté monsieur
de me dire la dessu votre santiment
et nous marques ce que vous —

Lettre de mad.e de pougnadoresse
sans datte mais qui doit etre environ du
5.e juin 1756. ceronelles

jugerez a propo[illegible]
et qu'il etoit me me[illegible]
menoir lanfan i[illegible]
faire que voulant[illegible]
pour songnez [illegible]
j'ai l'honneur d'et[illegible]

[illegible] ormes.

monsieur

votre tres humble
et tres obeissante
servante pougnad[illegible]
ferme de pougnadoresse

38

m. espic de ginestet con.er au req.tes du parlem.t ~~rapporteur~~ 77

M.r Bernadac le fils m'a fait l'honneur de me communiquer la lettre que m.r son pere luy a ecrit au sujet de M. Leveque de Pamiers; j'ay fait des reproches a ce jeune homme semblables a ceux que m.r son pere luy fait sur sa negligence, et sur tout de ce qu'il ne luy envoya pas la reponce que j'eus l'honneur de luy faire a la lettre qu'il m'avoit ecrit en sa faveur lorsqu'il partit de pamiers pour retourner a ses etudes. m.r Bernadac le pere doit etre persuadé que j'auray autant d'attention qu'il me sera possible sur la conduite de m.r son fils, il y a de letoffe chez ce jeune homme pour s'avancer s'il s'applique, car il a de l'esprit et des talens, mais je crains qu'il ne soit trop facile et qu'il ne se laisse entrainer par ses camarades, je feray tout ce qui dependra de moy pour le contenir dans son devoir.

a l'egard de M. Leveque de Pamiers je prie M.r Bernadac apres luy avoir presenté de ma part mes tres humbles respects, de luy dire que ses incommodités habituelles qui durent depuis long tems n'ont aucun danger pour la vie, je me les rapelle parfaitement et je me souviens qu'en consultant pour ce prelat il n'y eut pas deux avis la dessus, que nous convimes tous que son sang etoit epais, sec et acrimonieux, et que les solides etoient dans un etat de tension et d'erethisme, que c'est de ces deux vices que provenoient ses vapeurs, et qu'outre les remedes que nous indiquames pour donner a son sang de la fluidité, en temperer l'acrimonie, et pour assouplir le genre nerveux, il falloit encor beaucoup de dissipation d'esprit et eloigner



78

toute idée de crainte et de tristesse.

je persiste encore dans le meme sentiment, et je ne sçaurois trop rassurer l'esprit du prélat sur ses inquietudes, je ne doute pas ~~que~~ s'il vouloit prendre sur luy et faire moins d'attention a ses maux qu'ils ne diminuassent considerablement, et par la que les remedes auroient un meilleur effet, ainsy je ne sçaurois trop l'exhorter a se promener a pied ou a cheval et a chercher toute autre dissipation qui poura luy convenir.

je vois sur le rapport de mr Bernadac que ce seigneur mange et dort tres bien, quil a repris des forces, quil ne se plaint plus de la poitrine ou il ne sent point de gene et ayant la respiration libre, et que son incommodité actuelle consiste dans un embarras de la teste qui le tient comme engourdi et luy cause une espece de trouble qui l'empeche de faire usage de ses jambes, quil sent alors fort affoiblies.

je croy que cet embarras n'est nullement dangereux et quil depend d'une cause passagere, puisqu'il varie suivant differentes circonstances et quil augmente lorsquil s'applique a quelque occupation un peu serieuse, ce qui m'oblige de plus fort a exhorter ce seigneur a eviter principalement toute sorte d'occupation qui applique son esprit.

cependant il ne faut pas negliger les remedes convenables a son etat, ainsy je serois d'avis qu'apres s'etre purgé avec sa Medecine ordinaire, il prit pendant neuf ou dix jours le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, ou bien a la place quatre onces de col de mouton, une dragme de racine de pivoine mâle, les cuisses de quatre grenoüilles, et une poignée de feuilles moitié chicorée amere de jardin et moitié pimprenelle.

apres avoir fini ces bouillons il faut passer a lusage d'un petit lait que lon tirera du lait de vache ou de celuy de chevre par le moyen de la pressure ou de la creme de tartre, a la dose d'environ douze onces, on aura soin de le clarifier avec deux blancs d'œuf, d'y jetter pendant le tems de la clarification une pincée de petit chesne et ensuite apres l'avoir coulé d'y dissoudre une cuillerée de sucre fin rapé.

l'on faira continuer ce petit lait a Mgr pendant quinze ou vingt jours consecutifs le matin a jeun, et alternativement de deux jours l'un on luy fera prendre demy heure avant son petit lait, vingt grains de poudre de guttete dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

apres quil aura fini ce petit lait, il se repurgera, et ensuite il se mettra a l'usage du lait, quil continuera jusqu'aux grandes chaleurs de l'été si son estomac le supporte bien, et pour le faire mieux passer on luy donnera de deux jours l'un en se mettant au lit un bolus composé avec quinze grains de corail rouge preparé, dix grains de craye de briançon, et autant de cachou brut en poudre, le tout incorporé avec suffisante quantité de sirop de coings ou de celuy de roses seches.

L'on preferera au reste le lait de chevre dans cette saison, a tout autre lait.

Nous ne sçaurions faire de plus longs projets sur letat de ce seigneur, nous croyons que dans l'été il poura essayer les bains domestiques et les eaux minerales froides, mais il sera bon d'etre instruit de son etat.

A Montpellier ce 20e mars 1757.

Haguenot

ordonance que jay envoyé a
Mr Bernadac pour M. Levesque
de pamiers.

Les douleurs de goutte auxquelles Mr. le consultant est sujet depuis quelques années sont l'effet de l'epaississement et de l'acrimonie de son sang, qui fournit une lymphe de même caractere de meme que l'humeur qui se separe dans les articulations.

par la disposition particuliere de l'articulation du genou droit, cet humeur s'est fixée dans cette partie, et y a causé une enflure dans les ligamens, qui venant a augmenter sur tout dans les tems froids y gene le cours du sang, produit une phlogose, et renouvelle la douleur arthritique.

il n'est pas douteux que la masse generale de la lymphe est viciée, puisque non seulement Mr. le consultant a eu des douleurs de goutte au pied et maintenant au genou, mais encore des douleurs a la tête qui paroissent rheumatismales et d'espece de dartres au devant de la poitrine.

Mais la cause de ce vice de la lymphe n'est pas aussi evidente, car on peut d'abord l'attribuer a l'intemperie de l'air mrs les officiers etant souvent exposés aux rigueurs des saisons, et l'on peut aussi soupçonner que le virus verolique y a quelque part puisque Mr. le consultant a eu cinq ou six chaudepisses et qu'immediatement apres l'une de ces maladies, il fut attaqué de

cette douleur.

cependant comme ces chaudepisses ont été simples, qu'elles ont
coulé assez long temps, et qu'on les a traitées methodiquement on ne
sçauroit assurer positivement que les douleurs soient veneriennes,
ainsy dans cette incertitude, nous ne croyons pas que le grand remede
soit necessaire du moins quant a present, et nous sommes d'avis de
faire ceux qui sont convenables aux douleurs de goutte.

au surplus de quelle cause que viennent ces douleurs, il n'y a point
de danger actuel pour la vie de Mr. le consultant, si elles sont purement
arthritiques, on peut, sinon la guerir, du moins pallier le mal, rendre
les attaques moins fortes et moins frequentes, et si elles sont veneriennes,
on le guerira radicalement par la voye des frictions mercurielles.

si les remedes que nous allons proposer ont un heureux succez;
le soupçon de verole tombera, au contraire il sera renforcé par leur
mauvais effet, et alors ils serviront de preparation a l'action du
mercure.

ainsy dés que Mr. le consultant sera arrivé a Toulouse, aprés deux
ou trois jours de repos, il commencera par prendre des bouillons
adoucissans faits avec un jeune poulet, les cuisses de trois ou quatre
grenouilles, une dragme de semence de pavot blanc renfermée
dans un noüet, une demy poignée de feuilles de chicorée amére de
jardin et autant de celles de pimprenelle.

il continuera ces bouillons pendant douze jours le matin a jeun
et il se purgera a la fin avec un verre de decoction de demy once

de racine de polypode de chesne dans laquelle on faira bouillir
legerement deux dragmes de follicules de senné, une bonne pincée de
fleurs de violette et de peschers, aprés quoy on y dissoudra deux
onces et demy de manne.

Le malade se reposera le lendemain de cette medecine, et ensuite
il se mettra a l'usage d'un petit lait que l'on tirera du lait de vache
ou de celuy de chevre par le moyen de la presure ou de la
creme de tartre, on le fera clarifier ensuite sur le feu comme un
sirop avec deux blancs d'œufs, pendant la clarification on y
jettera une pincée de lierre de terre, ou du petit chesne et aprés
l'avoir coulé on y fera dissoudre une cuillerée de sucre rapé.
La dose de ce petit lait doit être d'environ quinze onces, et on
le prendra le matin dans le lit, dormant par dessus et se reposant
une heure et demy ou deux heures.

on continuera ce petit lait vingt jours consecutifs, se repurgeant
a la fin comme il a été prescrit cy dessus.

étant ainsy preparé nous conseillons au malade d'aller aux
bains de Bareges, ou il pourra prendre le bain et la douche sur
le genou affecté suivant l'usage du lieu, et d'y rester une
quinzaine ou une vingtaine de jours

ces remedes porteront vers le mois de septembre prochain, alors
si le malade en a été fort soulagé étant de retour a Toulouse et dans
le cas que son regiment y fit encore un assez long sejour, nous sommes

d'avis qu'il se mette a l'usage du lait d'anesse ~~et~~ qu'il le continue — pendant un mois et meme au dela si son estomac le supporte, se purgeant au commencement et a la fin.

que si au contraire ces remedes n'avoient fait aucun bien dans ce cas on auroit recours aux frictions mercurielles.

Du reste le malade doit observer un regime des plus exacts, — Les excés dans le boire et dans le manger etant souvent les causes de cette maladie, il faut par consequent qu'il vive sobrement et — ne se nourisse qu'avec des aliments doux et faciles a digerer comme potages a la viande, bouilli, roti, sur tout de la viande blanche, — qu'il se prive de tout ce qui est crud, salé, et echauffant, qu'il — boive le vin trempé, qu'il evite le commerce des femmes, et qu'il ne s'expose point a l'air froid et humide.

Deliberé a Montpellier ce 18.e juin 1760.

Haguenot

Consultation pour un goutteux.

Mr Marchant prendra quand il sera arrivé
a toulouse pendant douze jours le matin un
bouillon fait avec un jeune poulet, demy
once de racine de lapatum acutum en
françois patience, demy dragme de racine
d'énula campana, deux petites ecrevisses de
riviere et une poignée de feuilles de chicorée
amère de jardin.



Quidam sexagenarius ad humorem in utraque tibia excutiendum usus fuit acqua, preparata puluere sulphuris, nitri, ferri et vitrioli; que vulgo dicitur pulvis domini Arnoldi, quaque prostat in publicis officinis — Sed ob copiosos haustus dictæ acquæ apparuit mictus cruentus, et hinc excoriatio purulenta in renibus: pro cuius curatione æger expertus est omnia feré remedia intra spatiū duodecim annorum, et semper frustra adhibita. ex tribus tamen vicibus, quibus usus est unctione mercuriali gradatim maius percepit levamen: sed quia perseuerat urina furfuracea cum dolore in dorso, recurrit ad peritiores medicos pro efficaciori specifico.

Ecrire à Mont-pellier pr demander aux Medecins les plus experts quel seroit le remede qu'ils estimeroient le plus efficace pour guerer parfaitement la maladie ci-dessus mention

-née, et p^d en même tems, et avec
la précaution la plus propre à le
garantir d'accident faire venir ici
le remede indiqué.

60 ans | mictus cruentus abusu nimio ante quos annos pulveris ex nitro sulphure ferro chalybeato confecto, et excoriatio purulenta in renibus varia fere remedia sine successu adhibita | tot autem unctiones mercuriales expertus se levamen aliquod percepisse

per 12 ann.

observato, interea tamen urinam adhuc non sanam et qualis excernenda est sed furfuraceam et cum dolore in dorso excerni.

cui symptomati ut occurratur specificum remedium postulatur. operae pretium fuisset exponere recensere remedia quibus usus est per annos 12. his cum cognitis indicationes adimplendas huic aegri relationi ut faciamus satis, arbitramur morbum hunc utpote inveteratum

melius tutiusque facere satis licuisset insuper cum ex frictionibus mercurialibus

Constat ex relatione nobiscum communicata aegrum sexagenarium ab usu, potius abusu, pulveris ex nitro sulphure ferro chalybeato confecti ad humorem, ut aiunt, intibiis excutiendum praescripti, mictum cruentum et excoriatione purulenta in renibus passum fuisse, quem in finem varia remedia (non enarrata) sine ullo successu per annos 22 assumpta fuere, atque inter tot remedia tribus unctionibus mercurialibus levamen aliquod aegrum accepisse, interea tamen urinam adhuc non sanam et qualis reddenda est sed furfuraceam et cum dolore excerni. cui sympt. ~~ut occurratur, cum~~ [ill.] pellendo efficacius remedium et specificum postulatur. adhibita

operae sane pretium fuisset remedia recensere ~~quibus usus~~ per annos 12., ~~his~~ eorum cognitis indicationibus melius tutiusque adimplendis lucem majorem attulisset, atque insuper causas exponere fluxionis tibiarum, nimirum an doloribus aeger vexaretur, an tumorem tibiae an labes aliqua aut haereditaria aut adventitia et qualis huic fluxioni causam dederit, imo et nos docere quo vitae genere aeger usus est. Cum itaque harum omnium circumstantiarum conscii non simus, ex his nobis non licet quidpiam constituere, satis erit nobis ea proponere ~~auxilia~~ quae sufficiunt atque auxilia quae efficaciora censemus.

ex eo autem quod aeger urinam male sanam et impuram ejiciat, doloremque in lumbis patiatur, renes ulcere affectos esse conjicimus, cum autem ex tribus unctionibus mercurialibus solatium aeger acceperit, morbum hunc a viru venereo aut produci aut foveri non levis est suspicio.

idcirco arbitramur interrogandum ~~esse~~ aegrum, atque ab eo sciscitandum an tabo aliquo venereo aut juvenili aetate ~~affectus fuerit~~ per impurum coitum, aut jure haereditario contracto affectus fuerit, quo in casu ad hydrargyrosim methodice instituendam sine ulla cunctatione recurrendum, scilicet proximo autumnali tempore balneandus aeger per viginti aut 30 dies, tremendo mane post balneum celebrata venaesectione et purgato aegro cum manna et cassia haustum seri lactis, 8 horis 8 et 4 serotina, dein iterata venaesectione et catarsi, totum corpus, exceptis capite, pectore et abdomine, unguento mercuriali inungendum, ea lege atque cautela ut frictiones fiant non singulis diebus sed alternis, imo relicto pro rei exigentia longiori intervallo, ~~[ill.]~~ atque toto curationis tempore debito et convenienti victus regimine utatur, vescendo lacte, offis, panatellis, cremoribus, ovis sorbilibus ~~[ill.]~~ et ptisana demulcente pro potu ordinario, quod totum opus prudenti et experientissimo medico est committendum.

Verum si nulla luis venereae suspicio sit, pejorem profecto morbi prognosim judicamus, utpote quod nullum propter utpote inveteratum et specificum remedium interim tu[ill.] quorum hoc in casu summam ignis externique humorum acrimoniam in causa esse

atque sperandum minime fore ut eradicata penitus remediis specificis lue aeger feliciter convalescat.

judicandum, consequens est sola dimulcentia in usum esse adhibenda

quamobrem post factum, si opus sit expulsus vigeat, venaesectionem in brachio –

purgandus aeger cum cassia recentis ℥iss dilut. in aquae font. ℥xij c. mann. calabr. ℥ij –

f. duo cyathi, semendi interject. 2 horae spatio, et sesquihora post –

2.um cyathum sumet jusculum ex pull. gall. jure effectum.

Sic praeparato aegro serum lactis ad 20 dies. alternis cum balsam. canad. guttae 40 –

cum sirup. hed. ter. cochlear. haurias ante serum lactis.

finito usu seri lactis iterum purgatio ut supra, et lac assiduum per plures mensem. –

tandem diaeta lactea.

Relation et consultation que jay fait ce 16. aoust 1757. pour un malade napolitain que mr ricard pur m'a procuré.

Sur cette somme de 89. j'ai depensé suivant l'Etat particulier que j'ai tenu sur la depense du mois de janv. 1734 . . . . 89# . 0s . 0d

Le Malade pour lequel on Consulte est un homme agé d'environ 50 années adoné aux affaires publiques et qui se Livre souvent aux excès, le Caffé toujours après diner, ou après le soupé.

Il n'a jamais donné dans aucuns excès moins par temperament et par caractere, que par raison et par Religion.

Il est sobre dans ses Repas, et quoyqu'il soit Connoisseur et delicat pour les mets, on n'en mange point a sa table que de forts sains et on y use peu de liqueur et de Caffé par principe de santé.

Dans sa jeunesse, cet homme etoit ardent, se mettant aisement en vivacité, le plus petit exercice luy procuroit une transpiration assés abondante, le sommeil etoit frequent, il mangeoit assés bien, avoit de la gayetté dans la conversation

~~[illegible]~~

depuis environ ~~[illegible]~~ 4 a 5 années son temperament

paroit avoir Changé En Ceque son pous est Devenu Lent et plain. Il est devenu tres frilleux. Il a souvent des fluxions a la gorge, Il a eu plusieurs fois d'Espece de Cloux autour du Col Sur tout Sur le devant; la teste luy a fait mal plusieurs fois, Il y a souvent senti de pesanteur qui se Communiquoient a tout le reste du Corps. Il y lui arrive souvent pendant la Nuit des agitations Et des Mouvements Involontaires Dont Il ne sent pas souvenir le landemain; dans Ces Insomnies Il a Parlé de tete avec vivacitté Et Il y a 7 a 8 Mois ou huit qu'il Ressentit une Espece d'effettement a la teste, dans lequel on fut obligé de le faire saigner au pié, Ce quoy qu'il le fit par Complaisance; Il avoua quelque temps après d'en Estre bien aise, Et de se trouver soulagé Enfin Il se trouve pesant, Inquiet, souhaitte de prendre l'air Et de se promener, et ne Cesse de dire que son sang ne peut point Circuler, qu'il a besoin

de se distraire, qu'il Croit que le travail luy est Nuisible, Mais qu'il aime Mieux ne faire aucun Remede s'il doit Estre saigné, s'estant trouvé beaucoup mieux depuis qu'il fait un peu de chaud Et qu'il transpire un peu. Ces 7 a 8 derniers lignes sont ses propres Expressions qu'il a voulu qu'on Mit dans Ce Memoire, Comme aussi qu'il a pris tres souvent de petits laict fait avec la fleur a chardonnette pendant les Mois d'hivers, avec les graines domestiques Et qu'il s'en [illegible] bien trouvé de l'un Et de l'autre.

Un ami de Ce Malade luy a Mis dans la teste les bouillons de tortue avec des Ecrevisses, Et Cest la principale Cause de sa Enquette.

Il demande donc 1° si on lui [illegible] qu'il prene ces bouillons, 2° Comment Il faut les faire, Cest a dire de quoy les Ce qu'ils doivent Estre Composés. 3° s'il faut le saigner auparavant et le purger, par ou, et Comment 4° si le petit laict tel qu'il le prend est preferable, ou s'il doit Estre pris après; 5° si les eaux Minerales legers luy Conviendroient Et de quelle Espece. Et Enfin s'il est Mieux de faire ces Remedes ou bien d'autres, a present, ou de les Renvoyer a l'automne, Et quel est le Regime qu'il faut suivre

on Croit devoir Repeter que le Malade a voulu
quon Consultat ainsi, quoy que lon Rignore point
quon na pas besoin, et quil nest Même pas
D'Usage d'Indiquer des Remedes aux Medecins
quon Consulte.

Mais voicy Ceque lon Croit Necessaire de
faire sçavoir aux Medecins, et qui se fait sans
le sceu et le Consentement du Malade a qui on
La Cache. Cest quil y a eu dans sa famille des
personnes quon a esté souvent obligé d'enfermer
et qui ont eu besoin de frequentes, et de Copieuses
saignées, des bains &c.

Dans la Reponce il ne faut nullement faire attention
des six a 7 lignes cy dessus, affin que le Malade qui
la verra, ne puisse point seulement Immaginer, quon
a touché une Corde, qui pourroit seule L'exposer a un
Danger, dont il nen peut estre quitte Menacé.

on avoit oublié de dire que dans diverses
agitations Nocturnes, un parent affectioné luy a fait
fait prendre du laudanum sous la forme de Requelisse
Noire pour le Calmer,

Le Malade se plaint encore, quil Croit avoir Contracté une
partie des Incommodités dont il se plaint pendant le sejour quil a fait
dans une Maison de Campagne qui a un peu humide, quil a fait travailler
et fait remuer des terres. Cette automne derniere.

répondu le 29e aoust 1747 et envoyé l'ordonnance faite avec Mr fizes.

J'ay l'honneur de vous Envoyer, Monsieur, Cy-joint un Memoire ; au Sujet duquel je vous demande vôtre avis et Celui de M. fizes. Le même Memoire a été aussi Envoyé a paris. je n'ay voulu pas moy-même Conseiller aucun remede a la dame pour laquelle je Consulte.

J'ay Mis au Courrier 18tt pour vôtre Consulte, que vous aurés la Bonté de retirer du Bureau de la porte de vôtre ville. vous avés été, et vous etes encore Mes Maitres ; et dans toutes les ocasions, je vous marquerai le Devoüement

infini, et le respect, avec lesquels j'ay l'honneur d'être,

Monsieur

a la Linde 16e aout 1747.

Vôtre très humble et très obéissant serviteur

Lavergne medecin et president de l'élection de Sarlat

Mes Respects, s'il vous plait, a M. de Magnol.

Reponse le plus promptement que faire se pourra.

Memoire au Conseil.

Mad.e pour laquelle on consulte, est agée de trente ans, ou environ ; d'un tempesemment vif, et ayant assés d'embonpoint.

Mad.e s'est assés bien portée dans son enfance ; mais a l'age de dix a onze ans elle eût les pâles couleurs, qui furent dissipées par le moyen de remedes ; les Regles paroissent dans le tems ordinaire ; et on ne remarqua aucun vice de ce coté-là.

Vers l'age de quatorze ans et demy Mad.e fut mariée ; et quatre ans aprés ou environ, dans le tems des chaleurs, ayant ses ordinaires, elle se baigna dans un Ruisseau d'eau courante, cequi ocasionna la suppression des Regles. il naquit, en consequence, sur toute l'habitude de la peau une quantité infinie de Boutons qui egaloient la grosseur des pois ; et qui, sans faire aucun Remede, se dissiperent dans l'espace de quatre a cinq jours : mais il survint un commancement de jaunisse, une insomnie avec une espece de fievre lente se faisant remarquer principalement la nuit ; qui durerent l'espace d'une année avec grande alteration : les accidens passerent par le secours des Remedes, et Mad.e devint enceinte d'une fille dont elle accoucha heureusement.

Cependant aprés la dissipation des accidens, qu'on vient d'énoncer, il survint a Mad.e dans toute l'habitude

du Corps sous la peau un nombre prodigieux de petites glandes, dont le volûme a toujours augmenté depuis; en sorte qu'on en Remarque une surtout a la partie superieure et un peu exterieure de la Cuisse gauche, qui surpasse la grosseur du poing; d'autres qui sont longuettes, et grosses comme le pouce, &c; et il en nait tous les jours de nouvelles. Ces glandes sont devenuës douleureuses, et Mad.e y sent de vives piqueures dans les changemens de tems, surtout en tems pluvieux.

Mad.e Mange peu, et quand il lui arrive de manger un peu plus qu'a son ordinaire, elle sent son Estomach fort gonflé; etant sujette a des vents, qui lui causent des gonflemens a la Region Epygastrique, a la poitrine et au Cou; elle y est surtout sujette au Commancement du printems, et au Commancement de l'hyver: dans ces mêmes tems elle a coutume d'avoir un vomissement, qui dure quinze jours. Mad.e est aussi fort sujette aux insomnies.

Mad.e desireroit guerir de ses glandes; mais le Medecin, a qui elle s'est adressée pour cela, se Mefiant infiniment de ses lumieres, a trouvé a propos d'avoir Recours a celles des maitres de l'art.

il est a Remarquer que ~~Mad.e~~ Le Bas-ventre de Mad.e n'a pas plus de volume, qu'il paroit devoir naturellement en avoir, et qu'on n'y observe d'autres duretés que celles, qui sont sous la peau; il semble pourtant qu'on doit en soubçonner interieurement. elle a été Engendrée par un officier decedé depuis long-tems; et l'on n'a pû rien decouvrir tant du coté de [illegible] que du coté Maternel. M. son Mari se porte parfaitement bien.

Mad.e jouë, veille, et prent du Caffé tous les jours. du Reste, sa poitrine paroit en bon Etat.. Ce 7.e aoust 1747.

---

qui [illegible] du sang [illegible] par tout | dissipoit dans l'enfance

[illegible] pales couleurs, ictere, [illegible] acrimonie mangée

[illegible] douleurs des tumeurs.

[illegible] difficile a guerir, [illegible]

mariée a 14 ans $\frac{1}{2}$ age de 30 ans [illegible]

[illegible] prouvé pales couleurs a 10 ans 90

suppression de ses regles apres un bain [illegible] de ses regles, alors boutons a l'habitude d'un [illegible]

de 4 ou 5 jours | jaunisse et insomnie | fievre lente |

cette jaunisse dura 1 an [illegible] alteration |

enceinte, [illegible] | glandes a 19 $\frac{1}{2}$ qui ont touj. augmté depuis a la cuisse poing d'autres coe pouce, nait des nouvelles | devenues douloureuses en tems pluvieux.

mange peu | et qd plus q a l'ordre, estomac gonflé sujette vents, [illegible] poitr. [illegible] col | [illegible] initio vers et hyvers | vomisst 15 jours | sujette aussy aux insomnies | aucun vice [illegible] ny naturel

joüe veille caffe

[illegible] polypod. 3 dr. [illegible]

[illegible] decoction [illegible]

[illegible] 5 onces [illegible]

[illegible] conserve de roses

[illegible] de [illegible] lait [illegible]

[illegible] lievre.

du Corps Sous la peau un nombre prodigieux de petites glandes, dont le volume a toujours augmenté depuis ; — en Sorte qu'on en Remarque une Surtout a la partie —
Superieure et un
Surpasse la grosseu
et grosses Comme
de Noisettes [illegible]
Madᵉ. y Sent
tems, Surtout en
Madᵉ. Mange p
un peu plus qu'
fort gonglé ; etant
des gonflemens a
et au Cou ; elle
du printems, et
mêmes tems elle
dure quinze jours
insomnies.
Madᵉ. desireroit
a qui elle S'est
de Ses lumieres,
des maitres de
il est a Rema
n'a pas plus de
en avoir, et qu'o
Sont Sous la peau
Soubçonner interieur
officier decedé depuis long-tems ; et l'on n'a pû rien decouvrir — tant du coté [illegible] que du coté Maternel. M. Son Mari Se porte parfaitement bien.
Madᵉ. joüe, veille, et prent du Caffé tous les jours. du Reste, Sa poitrine paroit en bon Etat.. Ce 7ᵉ aoust 1747.

epaississement du sang ordinaire [illegible], [illegible] disposition dans l'enfance — [illegible] pales couleurs, itere, [illegible] acrimonie [illegible] [illegible] [illegible] tumeurs.

mal inveteré difficile a guerir, [illegible] [illegible] jusqu'a [illegible] empecher du moins le progrés et qu'il ne se fasse des [illegible] [illegible] les [illegible], foye, matrice, mesentere / retrécissement des [illegible].

indications rectifier digestions, [illegible] les humeurs, les [illegible] [illegible] en adoucir l'acrimonie.

[illegible] saignée du bras, purg. 2 [illegible] [illegible], polypod. [illegible] [illegible] 1 dr. rhub. 3 onces de manne.

bouillon [illegible] 9 ou 10 jours [illegible] pour [illegible] demi [illegible] 3 [illegible]. 2 drag. [illegible] d'esquine, [illegible] cloport. deux poig. cresson et chicorée.

repurg. puis 6 jours opiate avec confect. [illegible]. et [illegible] [illegible] extr. de rhub. [illegible] de genievre ; antim. diaphor. [illegible], [illegible] extr. d'absinthe, puis [illegible] jours petit lait [illegible] cloporte [illegible] feuill. [illegible] de terre, [illegible] [illegible] suc de cresson et [illegible].

revenir aux purgatif [illegible] et au petit lait / purg. [illegible] lait d'anesse / deux fois le jour / pendant l'usage de ce lait boiss. ord. decoction d'esquine et de 2 jours l'un [illegible] fait avec [illegible] gr. cloport. 5 ou 6 gr. cinnabre d'antimoine, dix gr. cachou, [illegible] blanc [illegible] avec [illegible] conserve de roses.

contin. le lait jusqu'a [illegible] / alors purg. [illegible] de [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

le printems repeter les memes remedes et lait de chevre.

bon regime ny caffé, ny veilles &c.

9

Lalenide

A Monsieur
port payé —
Monsieur de ~~[illegible]~~
Haguenot Conr. a La
Cour des aydes, et professeur
en Medecine de l'université de
Montpelr. A Montpelier.

[illegible] 18 4 7bre

[illegible] maladrome avec
la relation pour une dame
qui avoit des tumeurs [illegible]
l'habitude du corps qui avoient le
caractère de [illegible] ou plutôt
d'ecrouelles.

44 … vins concerceux / peut être vaincu en sinformant · 92
il seroit a souhaiter / ou scrophuleux songe, p. les glandes du col, &c.

elle aura pris bains, ou fait purg. avec quelques verres d'eau de vals et d'onc. mann. / entendre eau de vals coupées avec 1 tiers eau du rhosne / mais si elles ne passoient pas on donnera bouill. avec un poulet 1 écrev. deux dr. esp. chicorée et cresson 9 jours. purg. ensuite avec tamarins cass. mann. fl. de mauv. et de violette. puis bains domestiq. a l'issue des bains petit lait et 2 cuill. suc de cresson. / lors des règles point bains mais petit lait. / et continuer ainsi jusqu vers la mi-7bre alors purg. bouill. poul. 1 dr. ou 2 esquine 2 écr. deux clop. chicor. cress. p. 9 dits repurg. petit lait cloporté et cresson 15 ou 20 jours / repurg. lait d'anesse et diette blanch. jusq au mois de janvier / 3 f. la sem. poudr. avec cloport. succin bl. corail, yeux d'écrevisse / ~~lequer~~ purger suivt le besoin / reprer lait d'anesse de temps en temps et poudr. stomachiq. /

sur les ulcers eau de bareges ou decoct. de morelle ou solanum ou plantain, ou un cerat fait avec l'huile d'amandes douces et le blanc de baleine.

garg. avec la decoct. de feuill. de violette ou de pervanche, ou d'orge avec le miel ou avec le lait. narcotiq.

Journal.
boutons | mal a la gorge | derangent des regles
reparurent boutons, negligés, initio veins augment
erent boutons, engorgemt au bas de la jambe sur les
chevilles | ouverture faite. purg. emetiq. ptis. | ces remed
purent ceder | boutons reviennent au printems, alors
erysip. œdemat. considerabl. auquel succeda la nephrite
ou l'on apercut peu de fluctuation | abscès de la grosse d'une
grosse noisette, rouge violet, qui portoit en dehors sur
la paupiere inferieure sans chaleur | on fit fort bien de
l'ouvrir avec la lancette 10 ou 12 jours apres | sortie
d'9 purulent, lendemain pus,
ces abscès avoit eté precedé depuis plus mois d'une
dureté d'oreille, de tumeur ou gonflemt aux glandes
du col, aux maxill. et parotides | la malade etoit
degoutée | cet ulcere devint calleux malgre le
pansement methodiq. et les amers.
les bords de l'ulcere durs, elevés ciselés et decoupés
irregulierement, rouges, fort sollés, entrainent sues et
sorties la charpie s'attache t a exciter des douleurs et
saigner ces bords | le fonds blanc mollet. rien ne pouvoit le
detterger, pierre infernale tentée en vain, l'aigre de la
bouche continuoit, l'engorgemt des glands, il parut plusrs
boutons plats larges du rouge sur le violet, qui devinrent
furonculeux suppurerent a la cuisse et aux pres levres.
depuis peu nouveau ulcere au gosier derriere luette et voute
du palais, et depuis un mois insomnie—
insomnie | laisse une exulceration

ordonance pour une
ecrouelleuse claire
~~cancereuse~~

67 ou 68 ans (Sperami reglee plethoriq) depuis 40 ans
epiplocele adherante (il y a 4 ou 5 mois goutte qui dura six
mois qui fit disparoitre une dartre boutons intér. des cuisses, fesses
et bas du ventre qui jettoit humeur 4p sereuse rousse odeur forte)

Depuis cette attaq. et repercution de la dartre, degout insurmon-
-table pour tout alim., constipé, excremens peu durs cōe pierre
Fy les envies d'urines, urin. peu, et urin noiratre)

douleurs s'etant jointes a ces accid. se fit porter a toulouse,
tumeur au ventre gros deux marq. de pain, dure inegale
raboteuse a certains endroits, accompagnée de douleur enta-
pressant.

la tumeur de la facon dont on la represente est tres
considerable.

pied et jambes forts enflés, il y a apparence qu'il s'est
fait une suppuration sourde

Depuis 8 jours fievre apres une foiblesse.
il ne faut pas le purger en la voiage
Depuis 8 jours hoquet nuit et jour
repose au moien des gouttes
puisqu'en appuyant la main on sent un fluide.

prognostic facheux (caus siege de la tumeur) caus epiplocele
goutte cessée et dartre repercutées).

nouriture, avec des pains lavés, des soupes legeres, des cremes
et bouillons (eau de poulet) omelles huile d'amandes douces, potion
cordiale legere) lavemens avec decoction fl. de mauv. et graine
de lin et huil. amygdal. dulc.) fomentations avec des linges
trempés dans la decoction emolle.) purg. s'il est en etat avec une
decoct. tamar. fl. violette et pessh. 3 verr. 2 onc. manne 1 onc
une autre dans (ensuite bouillons avec 1 poul. 2. ecr. 1 onc vac
lapat. acut. 10 clop. 1 poig. f. chicor. cresson 4 9 dies) purg. ensuite
lait clerc de tisane et cloport. (revenir aux bouillons par la petite

a l'egard de la tumeur, si l'on a des marques certaines de fluctuation comme le pus pourroit tomber dans l'abdomen il faudra l'evacuer on pourra pour cet effet donner un coup de trois quarts, mais il faut pour cela etre bien sur du pus, et ne pas tenter l'operation si les forces du malade ne le permettent.

~~L'on suivra de même ces ordres supposé que le malade soit en cet etat.~~

S'il est ~~[illegible]~~ permis de faire de plus longs projets, l'on repetera ces memes regles.

(46) 94

Le malade pour lequel on consulte et agé de soisante et six ans
annees dun temperament replet et chargé dhumeurs.
il porte une hernie Epiplocelle depuis 40 annees qui jamais rantrée ijettant
avec des aderanses, il i a 4 a 5 mois quil eut une violente ataque
de goutte qui lui dura six mois dans laquelle il vit disparoitre
une dartre considerable qui lui occupent les bourses linterieur des
cuisses les fesses et le bas du ventre, de laquelle il suintoit beaucoup
dhumeurs sereuse rousse et dune audeur fort:
apres cette ataque de goutte et repercussion de la dartre Le malade
et tombé dans un degout insurmontable pour toutte espesse dalimens
ne tant osselle que a force de lavemens, ou des purgatif pour randre
peu de excremens durs comme des pierres, de frecantes envies durriner
mais urrinant tres peu a la fois et lurrine toujours noiratre —
ses douleurs estant jointes a ses accidens Le malade se fit porter a
toulouse ou il fut examiné dans touttes les regions de son ventre
dans lequel il fut reconnu une tumeur de la grosseur dune
~~[illegible]~~ morque de pain, dure inegalle et raboteuse a certains endroits,
acompagnée de douleur par lapression des doits plus ou moins suivant
les endroits —
Les hipocondres droit et gauche ainsi que lepigastrique etoit souples
La tumeur occupent toutte la region hipogastrique et lombere gauche
et toutte lombilicalle et lombere dudit costé et rien dans la lombere
droitte ny illiaque, mais elle decrivoit une ligne qui reprent ce
figures quant ce represantant un point a deux grands travers de
doits au dessus de lombilic a meme distanse de la ligne blanche
costé droit qui decriroit la routte de lanneau droit ou est la hernie
Epiplocelle avec laderanse. tout cella ettant reconnu par
les consultans il fut desidé que le siege de cette tumeur
et etoit a lepiploon les jambes et les piets ettant extraordinerement
enfles, le malade se levoit tout les jours et soufroit moins sur
son fauteuil que dans son lit, il i a meme passé des nuits

il fut decidé que les v[illegible] on lon devoit avoir ettoit de
tacher de fondre cette tumeur pour laquelle on a employé
des purgatifs en lavage avec la casse la manne, qui nont jamais
bien operé, on y a substitué ceux en bols, qui ont moins purgé
dautres opiatts ou lon mettoit lethiops mineral des bouillons
aperitifs, dans lesquels des noirs des tissanes aperitives avec les
meilleures plantes et racines enfin les cataplasmes emolians avec
la racine de guimauve la gomme de lin la sauge qu'on a
rendu dans la suite plus fondans en faissant difondre dans
la masse lemplastre de diabotanum et devigo.
cette tumeur a diminué de presque les deux tiers costé droit
a partie superieure mais en meme tems que ce corps dur et
rigide cest pour ainsi dire cantoné a l'epigastre toutte sa
partie superieure cest elevé jusque aux cartilages des cottes et
xiphoide de maniere que toutte cette partie droitte du ventre
semble un ballon et donne au malade situé bien droit sur
le dos, la figure dun raquitis.
le malade depuis le commencement de cette maladie n'a jamais
eu vestige de fievre il na eu que depuis environ huit jours que
estant voulu lever a son ordinaire comme foiblesse ~~[illegible]~~ le
prit avant davoir mis ses culottes qui donna beaucoup de
paine de la fois sur son sauf a, il y perdit saconnoissance et y
vint sans pouls qui revint lors quil fut remis dans son lit
ou la fievre le prit pour la premiere fois et qui aumanta au point
que lartere semblait une barre de fer, ce qui determina a bien faire
une saignée qui a etté reïterée et fait cesser totalement la fievre.
il y a quatre jours que lon tenta de le purger avec la manne et la
casse mais inutilement a yant etté obligé de la recomencer en nature
apres lavoir gardee 7 a 8 heures yer on le purgea en bolus et le
fit aller plusieurs fois.
cette ellevassion de ce costé du ventre arresté lemême et le hoquet
depuis le jour de la casse et manne et presque permanent nuit et jour
il ne se passe que par latriture anodine. on croit que cette grande

ellevassion de ce costé gauche du ventre vient des vens renfermes
cependant dautres croient qui y [ont jamais] un fluide acquisté dautant
quavant pressant la partie inferieure de la region epigastrique droitte
avec lautre main appuyée a la partie moyene de la region illiaque
droitte il semble sentir un fluide, mais la tension des muscles au point
present peuvent aprocher du même effait et faire soubsonner la meprise
cependant ce qui le pourroit faire decider et quant appuyant la main
a plat, sur cette partie moyenne de la region illiaque, on y reconnoit
une espesse de crisotement en fisemateux qui nest pas partout ailleurs
qui fait craindre une pouriture, la posterieure ne nous le laissera
decider davantage mais tout est dans la verité

relation de la maladie de M. le
marquis de roquefort pour qui nous
avons consulté ce 10. avril 1752. M.rs
Lazerme, fizes, goulard, serres, et moy

pour une tumeur

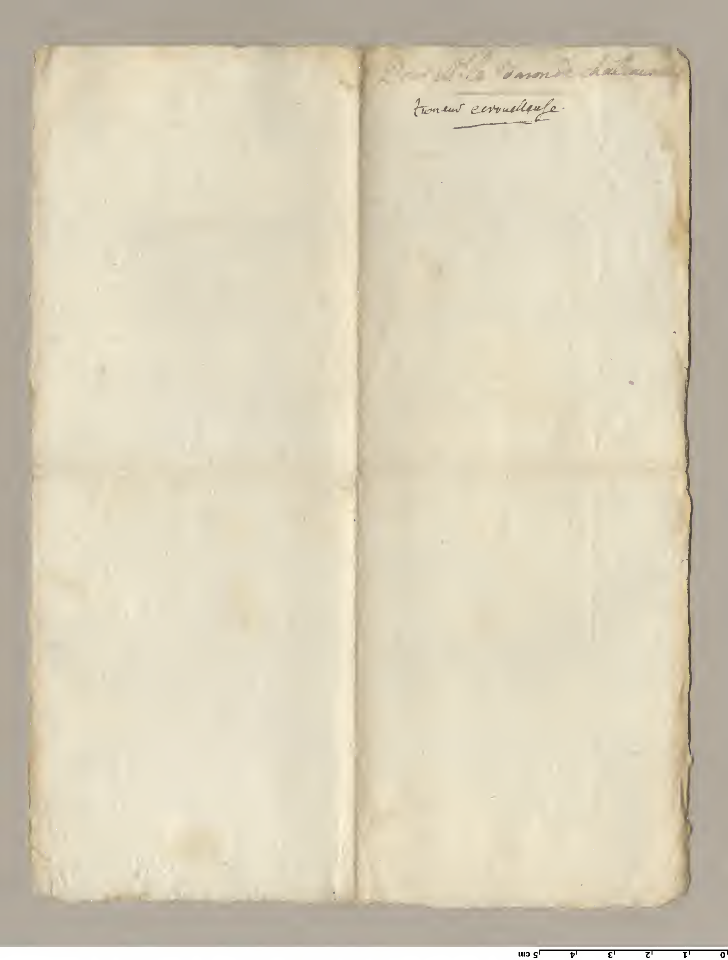
Pour Mr Le Baron
de Chateauneuf, consulté ce 24e may 1747.
âgé de 11 ans.

purg. rhub. demy dr. 1. pinc. fl. de pescher et deux onces de manne. —
Bouill. pr six dies avec 1. poul. 1 dr ½ rac. esquine, 1 ecrevisse, demy poig.
feuill. chicor. ou pimprenell. et autant cresson. ensuite repurgé, puis
lait de chevre, puis matin et soir ou sousse au lait jusqu'à mi juillet.

de 2 en 2 jours pillul. avec six gr. cloport. 3 gr. cachou quatre ou 5 gr.
cinnabr. d'antimoin. et 2 gr. fl. martial. sel ammoniac, pendt l'usage du lait.

a la mi-juillet bains domestiq. a l'issue du bain petit lait cloporte et suc
de cresson 1. onc. [illegible] puis apres 7 ou 8 bains intervalle de quelques jours, puis
autres 7 ou 8 bains, puis intervalle, puis eaux d'yousses pendt 9 jours avec
manne puis autres bains, l'automne suiv. purg. bouillons, purgé petit lait
15 ou 20 jours, repurgé, lait d'anesse jusqu'aux froids, pendt l'usage du lait
de temps en temps ce poudre avec cloport. cachou cinnabr. et fl. martiales.

pour boisson ordinaire ptisanne avec la rac. d'esquin.



Pour M. le baron de Chateau…

Tumeur écrouelleuse.

97

repondu le 13e may 1757.

Monsieur

Sur Le Bon temoignagne que Jay Rendu de Votre
Sçavoir a un homme de Mes amis de Cette ville
Il Souhaitte ardament de Sçavoir votre avis sur
Son Etat ; Jay Eu Beau luy dire que vous ne
faities plus La proffession de Medecin, Comme on
Me La assuré, Il a Exigé de Moy que Jeusse
L'honneur de Vous Ecrire pour Vous prier de
Luy Rendre le Service [illegible] ; Je prends
Donc la liberté de vous demander Cette grace —
Comme Doyen de la faculté, ne Me Mortifiéz
pas Je vous prie au point de Me La Refuser —
La Confiance que Jay En Mon particulier pour vous,
Et Celle d'un honnette homme, le Soumis de Lettre

qui n'est pas sans Merite, Mesieur, J'espere
que vous voudres bien vous preté a le soulager
prenés tel Parti que vous voudrés, et Sur tout
Comme le Malade le Souhaitte, qu'on vous dise
Dans le Memoire cy Joint, quelque Chose
au dela de ce qu'on a acoutume de Mettre dans
ordinairement lorsque l'on Consulte; C'est une
foiblesse dont on vous demande l'excuse; J'ay
L'honneur d'Etre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble tres
obeiss.t serviteur
Lagle
apoticaire

Toulouse le 9. May 1757

a Monsieur

Monsieur Raguenot Con^{er}

a la Cour des aydes

a montpellier

,, a Remettre dix sixe lieues avec
Cette Lettre

Lettre de m^r faye apotiqre
de toulouse du 9e may 1757.
avec une relation d'une personne
menacée de manie.

il n'est pas douteux que M. le Consultant a la masse de son sang infectée du virus, puisque la chaudepisse qu'il prit il y a six ou sept années tomba dans les bourses, que l'ecoulement verdatre fut supprimé, et que la seconde chaudepisse qu'il a prise aussy depuis ce temps la a eté gueriee par des injections, les frictions mercurielles qu'il fit luy mêmes jusqu'à la ceinture sans s'etre preparé auparavant par des bains, sortant et mangeant de toute sorte d'alimens ne peuvent avoir detruit la cause verolique; ainsy la douleur qu'il ressent au pli de l'aine droit doit etre regardée comme un symptome venerien.

Quoyque le malade ait ressenti cette douleur ayant resté pendant neuf mois dans un rez de chaussée fort humide et apres avoir passé une nuit exposé a l'humidité de l'air, a la suite d'un excés qu'il avoit fait en dansant, cependant il n'est pas vraysemblable que ce soit là la veritable cause, l'opiniatreté de cette douleur et les sudorifiques differens qu'on a employés anterieurement dû le guerir ou du moins le soulager, marquent evidemment que cet excés n'a fait tout au plus qu'indisposer la cuisse et la jambe, et le virus a porté sur ces parties foibles

Mr le consultant se plaint encore d'une douleur qu'il ressent au pli de l'aine et qui ~~cela fait marcher courbé~~ ~~comme qui a la cuisse~~ l'empeche de se redresser, qui suppose un embarras dans les muscles de l'abdomen qui vont s'attacher aux os des isles, causé par une lymphe epaissie.

~~enfin~~ d'ou il s'ensuit d'etablir un sang acre sec et depourveu de serosité, desseché par l'abus qu'on a fait des sudorifiques. depuis il paroit que les qui ont dominé les 2 années vaisseaux du poumon ~~a l'egard des ...~~ assez sont foibles et faciles a casser puisque le malade a souvent craché le sang, meme en dernier lieu etant aux bains de balaruc

Les indications sont donc icy egalement de traiter le ~~...~~ virus venerien, mais cela nous ... et que d'ailleurs la verole est ancienne, et le malade fort sec, il convient de le preparer longtems. pour cet effet il faut qu'il soit arrivé a Marseille saigner du bras le purger avec trois onc. mann. dans une decoction de fl. de violett. et de pesch. en 2 verres ensuite pend. 9 jours bouill. poul. avec ... gr. ~~pavot~~ les cuisses de 3 ou 4 gren. avec poly. chicor. amer et le cœur d'une laitue 40 bains, lait de vache coupé ou petit lait. —
alternat.



ordonance pour Mr.
de marseille capne de vaisseau marchand faite
avec mr fizes ce 9e juin 1757.
que mr blouquier m'a procuré.

cette maladie etant invetérée, et le sang du malade qui est

il est donc essentiel et indispens. de faire un traitement methodique pour detruire radicalement le virus sans quoy tous les remedes seroient inutiles, mais comme le mal est invetéré, que les sucs du malade dont le temperament est extremement vif est dans un etat de secheresse et d'acrimonie considerable ~~un~~ par nous estimons qu'il faut le preparer longtems a l'action du mercure, et jetter pendant tout cet eté beaucoup de detrempe et de douceur dans le sang, d'autant plus que le malade a les vaisseaux du poumon foibles et delicats, puisqu'il a souvent craché le sang et meme en dernier lieu aux bains de balaruc.

bon regime | moderer son extreme vivacité | ventre libre p. lavemens |

qd il sera arrivé icy sais. purgé 40 bains petit lait | ressigné fret. menagées avec soin lait de vache, en petite dose le tenir longtems dans le mercure.

Le monsieur pour qui Lon demande Conseil, agé Denviron trente sept
ans, tres bien Constitué, il a eté pourtant menacé dans sa jeunesse, detre dun
temperamment delicat Cependant depuis sept a huit ans, il sest fortifié meme
jusques a prendre de lembonpoint, vif, le chagrin prenant beaucoup
sur Luy. Depuis La petite verolle il eu une fluxion sur les yeux, qui Luy
a Laissé une foiblesse si considerable sur cette partie, qua peine peut il
y voir au crepuscule Les plus delidé, dans La journée et a la Lumiere il
y voit mais avec Difficulté, il y a eu des temps dans sa jeunesse, ou il etoit
privé pour ainsi Dire dela Lumiere; Cette foiblesse dans La viie ne la point
Empeché De faire ses Etudes, il a eté Cinq années a faire son droit il a
frequenté Depuis, a differentes reprises, plusieurs grandes villes, dans
Lesquelles il sest beaucoup amusé, poussant La veille et le jeu fort loin
nobservant pas La continance En aucune faslon, sans pourtant quil aye
jamais paru aucune marques malheureuse; quoique il aye bu vin et
Liqueurs, il ni a pas Cte adonné de faslon pour faire Craindre quils ayent
alteré sa santé, retiré chez Luy, il a suivi a peu pres le meme train de vie,
Depuis Environ dix ans il Commance a avoir des fluxions sur le visage
occasionées par la douleur De dent quelque fois avec fievre, et souvent sans
en avoir on employoit les seignées, en suite Lextraction dela dent, Ce qui a mis
fin a les fluxions, dans Cetemps la Les joües ne rougissoint point mais
depuis trois ou quatre ans, les fluxions etant dis parues, il a eu quatre
ou Cinq attaques de goutes qui ont occupé tantot un pied tantot un
autre, meme Dans Ce paroxisme, il est arrivé que La douleur passoit dun
pied alautre, on peut dater a peu pres De Ce temps La une Constance
habituelle aux erisipeles sur le visage, qui occupent tantot une joüe
tantot une autre, quelque fois Les deux ensemble, il ne passe pas deux
mois sans en avoir, qui durent plus ou moins, elle debutent par un
petit bouton rouge ou point, sur La joüe avec dureté, ensuite Cette
rougeur se repand sur toute La joüe, avec accablement de tout Le corps,
il arrive souvent quil a dela fievre, dautre fois quil nen a point il
etoit sujet avant davoir La goute et Cette erisipelle, a un seignement
de né considerable surtout dans Les tensions des pris dans les
erisipeles il a eté seigné plusieurs fois, a raison de La tension et

de la fievre, on a employé les rafraichissans, il est arrivé meme une ou deux fois que lersipelle passée La goute venoit au pied tout de suite; depuis La Constance de cette ersipelle, il ne joüe, ni ne veille, il se menage beaucoup, hors Larticle de la continance, quil nobserve point. pour prevenir les paroxismes de cette maladie habituelle, on a mis monsieur alusage du petit Lait, du lait coupé, des bouillons aussi appropriés que lon a pu. Les eaux assidules, adans leur usage il a eu une eresipelle des plus vives, qui La tenue par son alteré nature plusieurs jours. Cest etat préocupe extremement Le malade, outre que par son employ, il a de la fatigue, et beaucoup de tension des esprit, ce qui ne contribüe pas peu a son indisposition habituelle, on prie Le Conseil davoir La bonté de donner son advis

(57) a Taraÿcon le 12 7bre 1757 101

Monsieur

Loccasion est trop fauorable pour que ienen proffite pas et pour auoir lhonneur de vous escrire et mainformer en meme temps de lestat de votre santé mr labbé boutard mon amy va pour auoir lhonneur de vous consulter nay remerttra ma lettre, je souhaiterois monsieur que vous eussiés la bonté de me dire votre santiment au suiest dun elu ecoulement qui ma pris depuis enuiron un an a un oeil qui mincommode fort le dedans du lerol nest point rouge il me faut a tout moment le suyer auec un linge cest un eau acre qui sepaissi et forme aux paupieres une espece de croute tout au tour je suis obligé de me baÿsiner souuent, le iotart et la plication que ie puis faire quelque fois en souuent au piquet une partie dans la iournee j'ay abandonné
manière

la Lecture, je vous serois infiniment obligé monsieur si
vous pourriez me donner quelque soulagement pour ce-
depuis que j'eus l'honneur de vous consulter il y environ quinze ans
au sujet des mesures d'estomac dont je suis fort sujet par une mauvaise
digestion et ~~un~~ mauvais cile que je fais j'avay l'honneur de vous dire
que quand j'ay un peu plus mangé que mon ordinaire je prens une
tasse de caffé qui me fait grand bien et m'aide a faire la digestion
d'un autre costé il m'empeche de dormir et je me trouve un peu plus
echauffé que l'ordinaire, je suis quelque fois des semaines entieres
fort difficile a aller a la garde robe tout ce qui rafraichit me fait
du bien, j'ay 66 ans a cet age on ne devroit pas beaucoup avoir de chaleur
j'ose vous prier monsieur de m'honorer d'un mot de reponce c'est
la grace que je vous demande et celle de me croire avec un
respectueux attachement Monsieur

Votre tres tres humble et tres obeissant
serviteur J. O. Hallé

il y a beaucoup de vapeurs
dans ~~ma~~ [illegible]

[Le]ttre de mr joffaud du 12. 7bre
1757.

ne point fatiguer la veue [illegible]
au soleil ou au feu, ou a la lumière, eviter les
veilles, le vent, l'air froid
larmoiement, [illegible] avec croute autour des
paupieres. la couleur [illegible] dans le coin inte[rne]
des larmes, les croutes chassie epaisse.
eau ophtalmiq avec cryst. miner. vitriol blanc
sel armoniac.

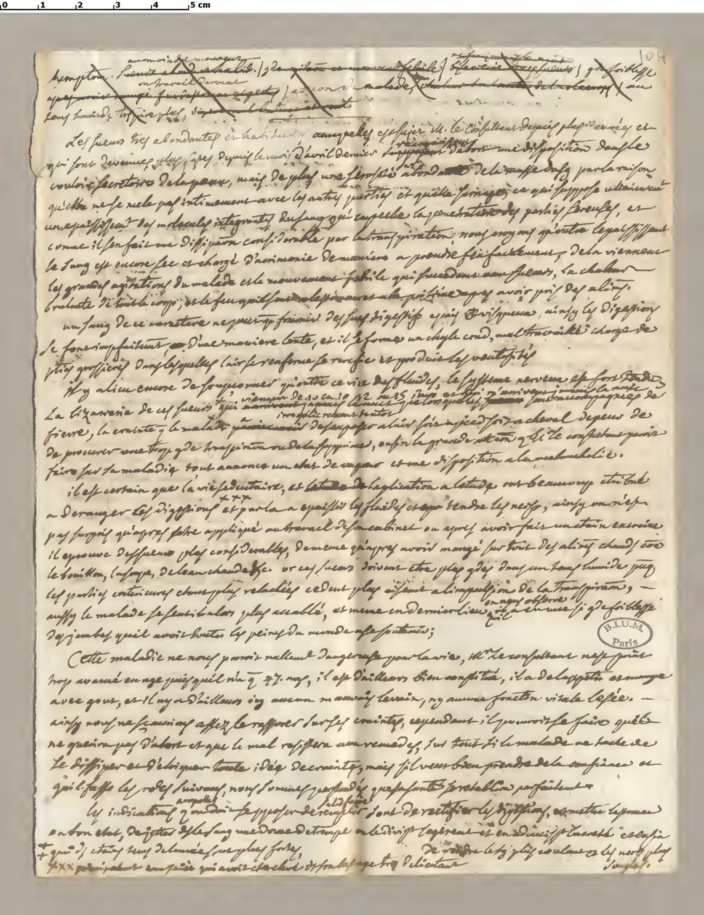
[illegible] de l'estomac et mauvaise digestion
vapeurs [illegible] [illegible] qui [illegible]
[illegible] facilement [illegible] digestifs de sa [illegible]
nature [illegible] tout ce qui est chaud vous echauffe
[illegible] purg. le caffé aide a la digestion cependant
[illegible] empeche de dormir, j'aimerois mieux
la citronelle. eprouvé que les rafraichiss. sont de
[illegible]. Deux
purg. bouillie de poul. avec 1 dr. de [illegible] 1 dr.
cascarille concassée [illegible] purg. chic. am.
puis petit lait pendt 12 ou 15 j. pend. le petit lait
petit purg.
opiate avec conserve [illegible] et de
[illegible]. cascarille. poudre de [illegible] et cachou
avec [illegible] de chicorée.
ou lait d'anesse s'il peut le supporter [illegible]
laine, lavemens de tems en tems, [illegible] pendt l'usage
[illegible] de l'opiate [illegible] de la citronelle
bon regime et dissipation.

A
Monsieur
Monsieur agresnot conseiller
a la cour des aydes de montpellier
professeur en medecine
a montpellier

alexandre qui est agé de quarante sept ans est attaqué depuis plusieurs années d'une
maladie qui consiste dans une sueur tres abondante et habituelle. il y a cependant des
tems dans le cours de l'année ou cette sueur est encore plus forte; il a les pores
extremement ouverts, et il luy est même arrivé et luy arrive tres souvent que
lorsque cette surabondance de sueur veut se declarer, il a non seulement une grande agitation
dans le sang, mais encore une humeur febrile; la presente année depuis le mois d'avril
dernier il a eu les attaques plus frequentes qu'a l'ordinaire, et a été attaqué tantot de
quinze en quinze jours, tantot de dix en dix ou douze jours. cette si grande transpiration luy
a causé ce dernier hiver une grande foiblesse de jambe qui l'empeche presque de se
soutenir, et le moindre mouvement quil fait il est couvert de transpiration. pour peu quil
veuille s'appliquer et travailler de sa profession d'avocat il eprouve encore une plus grande
sueur. il a un estomac tres delicat et fort lent pour la digestion d'abord quil a mangé et même
en mangeant il sent du feu aux parties voisines de l'estomac, comme la poitrine, quoy quil
n'use que des viandes legeres et quil ne fasse point maigre ne luy étant pas possible, car les
viandes du careme l'incommodent encore beaucoup plus. il y a plusieurs années que pour
ayder la digestion il etoit obligé de prendre un peu de liqueur, et tous les soirs avant de
se coucher il prenoit et prend encore une ou deux tasses de capillaire. il eprouve que cette
eau chaude, le bouillon, la soupe le font encore plus suer immediatement aprés l'avoir
pris. la difficulté de digestion et l'abondance des sueurs l'alterent en certains tems surtout
l'aprés midy. il y a toujours de l'emotion et un certain derangement dans son pouls. il ne
sue presque jamais la nuit que lorsquil a les attaques des grandes sueurs, accompagnées
de fievre. cette grande transpiration est cause que d'abord quil s'expose a l'air surtout
lorsquil est froid et quil fait vent il eprouve des suppressions de transpiration, et lorsque la
sueur est rentrée il sent des frissons, les extremités des pieds et des mains luy deviennent
froides et il luy survient peu a peu une grande agitation dans le pouls, il croit même
quil s'y mele de la fievre. il sue alors tres abondament pendant environ vingt quatre
heures. cette sueur luy cause une chaleur brulante dans tout le corps et surtout sur la poitrine;
lorsque cette humeur de transpiration est sortie il est alors dans un certain calme. on
pretend que son mal est dans son sang qui est surchargé d'humide et que le sang pour se
decharger par les glandes cutanées fait des grands efforts et que c'est ce qui cause à
alexandre cette grande agitation dans le pouls et même la fievre. il eprouve que dans le
tems orageux et humides il a une plus grande transpiration et que les ressorts se relachent
plus. il sent un plus grand accablement. il a été seigné une fois la presente année aprés
une de ces attaques dont on a deja parlé, et on luy trouva son sang tres mauvais. on dit
quil faudroit epurer et renouveller le sang et que c'est la qui le gueriroit, quoy quil ne
faudroit pas s'attendre quil ne fut toujours facile a transpirer à cause de la disposition de
son corps. voicy les remedes qu'on luy a fait dans le cours et les retours frequents de
cette maladie. il a été purgé plusieurs fois avec de la manne et de la rhubarbe et
quelques grains de poudre de cetre, on luy a fait prendre les bouillons rafraichissants,
il a été seigné au bras, on luy a fait prendre pendant douze ou quinze jours des opiates
absorbantes. tout cela a été inutile. il est encore plus foible quil n'etoit, et depuis environ
une douzaine de jours il a une si grande foiblesse dans les jambes quil ne peut pr
marcher sans s'appuyer. on dit quil ne doit manger presque que du rosty ou du grillé.

quil doit user de peu de potage et autres choses humides. le corps dudit alexandre est —
d'ailleurs bien constitué; il n'a point de vice local; il luy reste un peu d'apetit, et mange —
même avec goût lorsqu'il n'est point attaqué des grandes crises de fievre. on pretend qu'il
devroit prendre les bouillons d'ecrevisse l'automne prochaine, et que quoyque les dits —
bouillons ayent la proprieté de ranimer le sang, on pourroit y meler certaines herbes
pour empecher qu'ils n'echauffassent trop car le dit alexandre n'a pas besoin de prendre
rien qui echauffe, cela pouvant causer des plus grandes fievres et des accidens plus —
funestes. il faut remarquer que le dit alexandre depuis son bas age a eté elevé —
delicatement, qu'il n'a jamais fait que bien peu d'exercice, qu'il a eté, et qu'il est encore fort —
sedentaire, qu'il s'est fort appliqué a l'etude et au travail de sa profession, il n'ose même
comme il a eté dit, s'exposer que bien peu a l'air soit a pied ou a cheval par raport a la —
facilité qu'il a de transpirer et par la crainte que cette transpiration ne soit interceptée
et ne luy cause des plus grands maux. il faut remarquer que comme ledit alexandre
a ses digestions lentes, il est sujet a des plenitudes et a des ventuosités. au surplus le dit —
alexandre desire sçavoir s'il feroit bien de porter l'hyver et l'eté sur la peau des gilés de —
laine fine comme flanelle d'angleterre pour pouvoir s'exposer a l'air sans aucun risque,
ou s'il seroit a craindre que cela l'echauffat d'avantage et luy causat plus de fievre. il —
demande aussi si pour fortifier son estomac il doit boire le vin pur, mais en —
petite quantité, ou s'il doit le temperer beaucoup. nota que ledit alexandre n'a —
jamais eté, ny n'est grand beuveur, et qu'il a toujours mené une vie fort reglée —
en tout sens.

on supplie le conseil de prescrire sur l'exposé cy dessus les remedes que le
dit alexandre doit faire et le regime de vie qu'il doit suivre pour le —
retablissement de sa santé.



104

symptom. ~~sueurs abondantes a habitud.~~ [au moins de manger] | g^de ~~agitation et mouvement febrile~~ | ~~bizarrerie de ces sueurs~~ | g^de foiblesse ~~apres avoir mangé~~ [ou travail d'avocat] ~~[illegible]~~ | attention du malade, ~~chaleur brulante de tout le corps~~ | au temps humide transpire plus, ~~digestion laborieuse et vents~~

Les sueurs tres abondantes et habituelles auxquelles est sujet M. le Consultant depuis plusieurs années et qui sont devenues plus fortes depuis le mois d'avril dernier ~~supposent~~ réunissent d'abord une disposition dans le couloir secretoire de la peau, mais de plus une serosité abondante de la masse du sang par la raison qu'elle ne se mele pas intimement avec les autres parties et qu'elle surnage, ce qui suppose ulterieurement un epaississement des molecules integrantes du sang qui empeche la penetration des parties sereuses, et comme il s'en fait une dissipation considerable par la transpiration, nous croyons qu'outre l'epaississement le sang est encore sec et chargé d'acrimonie de maniere a prendre feu facilement, de la viennent les grandes agitations du malade et le mouvement febrile qui succedent aux sueurs, la chaleur brulante de tout le corps, et le feu qu'il sent [illegible] a la poitrine apres avoir pris des alimens.

un sang de ce caractere ne peut que fournir des sucs digestifs epais et visqueux, ainsi les digestions se font imparfaitement, et d'une maniere lente, et il se forme un chyle crud, mal travaillé chargé de parties grossieres dans lesquelles l'air se renferme se rarefie et produit les ventuosités

Il y a lieu encore de soupçonner qu'outre ce vice des fluides, le systeme nerveux est fort tendu. La bizarrerie de ces sueurs + qui viennent de 10 en 10 12 ou 15 jours et qui n'arrivent jamais la nuit ~~[illegible]~~ que lorsque les ~~[illegible]~~ [irregulier retour toutes] surtout apres des accès de fievre, la crainte que le malade a ~~[illegible]~~ de s'exposer a les faire soit a pied soit a cheval de peur de se procurer une trop g^de transpiration ou de la supprimer, enfin la grande attention q'il M^r le consultant paroit faire sur sa maladie tout annonce un etat de vapeur et une disposition a la melancolie.

il est certain que la vie sedentaire, et ~~l'etude~~ l'aplication a l'etude ont beaucoup contribué a deranger ses digestions +++ et par la a epaissir les fluides et ~~[illegible]~~ tendre les nerfs, ainsy on n'est pas surpris qu'apres s'etre appliqué au travail de son cabinet ou apres avoir fait un certain exercice il eprouve des sueurs plus considerables, de meme qu'apres avoir mangé sur tout des alimens chauds comme le bouillon, la soupe, de l'eau chaude &c. or ces sueurs doivent etre plus g^des dans un temps humide puisque les parties exterieures etant plus relachées cedent plus aisement a l'impulsion de la transpiration, — aussy le malade se sentit-il alors plus accablé, et meme en dernier lieu [on nous observe] qu'il a eu une si g^de foiblesse des jambes qu'il avoit toutes les peines du monde a se soutenir;

Cette maladie ne nous paroit nullement dangereuse pour la vie, M^r le consultant n'est point trop avancé en age puisqu'il n'a que 47. ans, il est d'ailleurs bien constitué, il a de l'appetit et mange avec gout, et il n'y a d'ailleurs icy aucun mauvais levain, ny aucune fonction vitale lesée. — ainsy nous ne sçaurions assez le rassurer sur ses craintes, cependant il pourroit se faire qu'elle ne guerira pas d'abord et que le mal resistera aux remedes, sur tout si le malade ne tache de se dissiper et d'eloigner toute idée de crainte, mais s'il veut bien prendre de la confiance et qu'il fasse les remedes suivans, nous sommes persuadés que sa santé se retablira parfaitement

les indications [auxquelles] q'on doit se proposer de remplir [satisfaire] sont de rectifier les digestions, et mettre l'estomac en bon etat, de [illegible] le sang [illegible] en le divisant legerement et en adoucissant l'acreté [illegible] de rendre les [illegible] plus coulans et les nerfs plus souples.

+ qui [illegible] etoient [illegible] plus fortes,

+++ principalement au [illegible] qui avoit [illegible] delicatesse [illegible]

pour y parvenir on commencera par purger le malade sous la forme suivante.

prenez 3 dr. foll. de sene fl. de pesch. eau de violette infus. in decoct. polypod. quercin. ℥ xiv.

f. duo cyath. in 1° diss. mann. calab. ℥ ij. in 2° ℥ iß.

si les chaleurs sont encore aussi [illegible] on luy fera prendre 7 ou 8 bains domestiq. à l'issue desquels il avalera un bouillon fait avec un jeune poulet, 1 dr ½ racine de [illegible], deux petites ecrevisses et une poig. de [illegible]

on est d'avis ensuite qu'il prenne le petit lait à la dose d'environ quinze onces, et avec la poud. de guttet. ʒ 15 ou 20 dies.

on le reprend. à l'issue de ce petit lait pour le faire passer à l'usage du lait d'anesse qu'on continuera pendant les grands froids, on luy fera user 3 ou 4 f. la semaine au commencement d'un bol où entreront deux gr. corail, autant de pilul. de racine de valeriane, dix gr. crasp. d'elixir et du gr. de cachou dans le sir. de [illegible]

on tiendra le ventre libre du malade par des lavemens donnés à propos, ou faits avec l'eau et l'huile ou avec une decoction emolliente et une once de [illegible] qu'on aura fait bouillir pendant deux heures.

Nous ne sçaurions assez recommander au malade d'observer un regime exact en tous genres, l'on voit qu'il a mené [illegible] une vie reglée du coté des alimens, il y aura [illegible] que de viandes legeres et jamais maigre, mais de plus il doit s'abstenir du vin et ne le boire que trempé, eviter tout ce qui est crud, salé et echauffant, sur tout les liqueurs dont à mal à propos il a usé, il y a quelq. uns dans la vue d'aider la digestion, il ne s'exposera pas à l'air froid ny au vent de crainte de faire rentrer la sueur mais il faudra se tenir couvert pend. les gds froids avec des gilets de laine d'angleterre pour absorber l'humidité de la peau et avoir soin de les changer de tems en tems, enfin il faut essentiellement qu'il s'occupe le moins qu'il pourra de son cabinet, pend. le tems de tous ces remedes, qu'au contraire il s'occupe pour se dissiper par des promenades, des conversations agreables et autres amusemens honnêtes qui eloignent de son esprit toutes idées de craintes qui entretiennent la melancholie à laquelle il paroit avoir bp de penchant. Deliberé.

Consultation faite le 20. aoust 1757. pour un avocat de toulouse addressée par M. Marchand m. [illegible]

Lettre de mon journal du 14e 8bre 1757. — 17

Monsieur

tumeur froide.

L'emplatre de mucilage de diabotanum, de soufre ou de nicotiane pour mettre sur la tumeur; c'étoit mon idée

Je prens la liberté de vous appeller à mon secours pour une malade pour laquelle je viens d'être appellé moi même.

C'est une jeune femme de 24 ans qui a fait 3 enfans et une fausse couche; elle vient de sevrer le troisieme, les deux autres lui étant morts l'un à 7 et l'autre à 9 mois, après les avoir nourris jusques là.

appellé donc je vis pour le moins de quoi agir avec bon conseil. C'est une cuisse et une jambe du côté gauche considerablement desséchée, et le genou enflé et tumefié de beaucoup au delà du naturel

Couleur naturelle nulle douleur quand
on pinse les tegumens; mais lorsqu'on
appuie sur les os de l'articulation, douleur
vive; ils sont plus gros qu'a l'ordinaire
les glandes sinoviales sont sans doute de la
partie; tout est engorgé et imbibé,
delà que tout point de mouvement
et toujours tres douloureux.

aiant exactement interrogé la malade
j'appris qu'environ l'âge de douze ans
le mal s'etoit declaré vivement à cette
partie. et nos vieux medecins en commirent
la guerison a ses premieres fleurs. fleurs
comme vous voyés Monsieur, qui ont
produit de bien tristes fruits

Depuis cette Epoque elle y a toujours
senti de la foiblesse et de la douleur
tant qu'enfin tout est allé en ruine
soit par negligence soit par les faix
du Mariage —

on a beau me dire que la malade dans
son Enfance etoit souvent par les
rivieres, et que cette tumeur froide
vient delà, le virus que je soupçonne
et que vous comprenés bien sans que
je le nomme ne se paie pas de
ces raisons; virus scrophuleux, croix
des medecins, voilà mon idée —

Dans cette opinion voici une brochure
des remedes que j'avois dessein d'emploier,
1° purger d'abord la malade, ensuite
lui faire prendre les bouillons de poulet
avec les racines et les herbes aperitives.
2° lui faire prendre une legere opiate
d'alier noi pas peut être tous les jours
mais en prenant quelque repos
3° après l'usage de cette opiate lui faire
prendre pendant 10 ou 12 jours le petit
lait de vache y ajoutant chaque fois

vne once, de sel de arsenic

4° a quoi je ferois succeder les bouillons de poulet avec les ecrevisses pendant 9 ou 10 jours

5° une ptisane sudorifique pendant un mois ou plus ; purgeant au milieu et lui faisant prendre deux ou trois fois la semaine a la prise du matin 12 ou 15 grs d'ethiops mineral

6° le lait d'anesse d'abord le matin, ensuite le soir ; ensuite si rien n'y fait le lait de vache pour toutes nourritures, votre sentiment s'il vous plait sur les bains domestiques. vous jugés bien que les purgations seront placées entre un coup et l'autre qu'une boisson [illegible], votre ordonance de grace, elle sera executée comme emanant du plus digne trepied

je suis monsieur avec respect votre tres humble et tres obeissant serviteur

Lodève 14 8bre 1737 Journet

4

104 bis

la dame pour la quelle on consulte est agée d'environ cinquante huit ans, d'un temperament sanguin enjoüé aimant le plaisir soit la table soit les veilles ayant la plus belle carnation, et ayant toujours jouii d'une santé qui n'estoit traversée que par des migraines des hémoroïdes et quelques douleur de rumatismes vagues le tout ne prenant rien sur le font de sa santé si c'est quil y a environ une douzenes d'années qu'elle se frapoit l'imagination de la crainte que la mamelle ne fut interessée et dont elle se deffit sur l'assurance que luy donneroit des gens du metier
on remedioit a tous les accident cy dessus par la seignée ses meaux de gorges estoins souvent de la partie
il y a environ cinq mois que madame aperçu a sa mamelle gauche une petite glande du coté de l'aisselle s'autant qu'elle s'gargnoit le millieu de la mamelle quoy qu'elle ay acquis un volume au dela d'une peche de vigne d'une consistance tres dure taxée d'schirre, on s'apercois que la mere glande na point encore souffert le centre de la glande ou de la tumeur est tres sensible et soit le tiraillemant ou le travail que l'humeur fais sous ocuvres la malades souffres et ne dort qu'a la faveur du sirop de pavor
depuis environ cinq a six ans que les reigles l'on quitté elle a conservé son enbon point sa fraicheur de teint et meme malgré ces douleurs et le regime austaire au quel on l'avoit assujetii,
il y a trois mois que madame prend des bouillons de poulets

les lerivices et lexpression des cloporte pris separement soulevoint son sang par cette raison elle c'est reduite au boüillons de poulets et aly boisson de leau de riz et pour toutes nourriture une demy voilaille boüilly avec du veau et s'abstenant absolument de vin

la mamelle a naturellement beaucoup de volume qui na point augmanter par la glande gorgées le mamellon et vermeil et point rentré c'est enfin une tumeur bien detaché qui na contracté aucune hadernante bien mouvente et il nij a aucune glande sous laisselle

il est bon de faire observer que la migraine les meaux de gorges les douleurs tant des hemoraides que du rumatisme ce sont evanouie depuis que le sein est malade

Consultation faite pour une Dame que m'a procuré melle manville faite avec mr fizes le 6e mars 1751.

tumeur schirreuse

tumeur schirreuse d'un mauvais caractere.

saig. de 15 en 15 jours | purg. avec 1 once tamar. 2 dr. —
follicul. 1 demy poig. fl. de viol. et pescher en 2.
verres manne a chacun. | bouill. poul. 3 grenouill. 1.
ecrev. cresson et chicor. | purg. petit lait cloporte —
et sommités de lierr. terr. p. 15 ou 20 j. — | purg. puis —
lait de chevre pend. un mois et jusqu'aux beaux jours
alors saig. purg. et operation, quelq temps apres que la
playe sera en bon etat les med. ordinaire faire reprendre
lait jusqu'aux chaleurs | pend. l'usage du lait 3 fois la
semaine bol avec 6 gr. clopors huit gr. de cachou et
quinze gr. de craye brianconn dans un peu de sir. de lierre
de terre | l'eté 25 ou 30 bains domest. au milieu eaux
minerales de vals coupées avec un tiers d'eau de
fontaine. Narcotiq. proportioné.

chapelle pour defunt M. Le Vain intendant de
cette province.

(54) 108

M. agé d'environ 40 ans d'un temperamant bilieux robuste et replet a joui d'une bonne santé jusques en 1754 n'ayant eu cy devant qu'une fievre quarte dans l'accés de laquelle il fut saigné au bras une fois seulemant, laquelle saignée luy procura une anasarque qui disparut a force d'emetiques, il a été exempt de toute maladie galante, sa façon de vivre a toujours été assés sobre, son pere est mort d'une fievre pourpreuse a 55 ans, et sa mere a la suite d'une couche M. a beaucoup voyagé dans sa jeunesse et se trouve a present sedentaire par etat depuis douse a quatorse ans

il y a environ deux ans il luy survint une fluxion ou coup d'air, ou coup de serain (tels sont les termes du malade) qui luy procura un deffaut de transpiration aux parties laterales gauches et posterieures du ventre superieur, qui fut suivi dans ces memes parties de douleurs momantanées, aigues et vagues.

Le medecin qu'il consulta pour cet effet le fit saigner quatre fois au bras et luy fit prendre neuf medecines qui chacune l'ont fait aller a la garderobbe jusques a trente fois, et le plus souvant jusques au sang, il fit par le bas dans l'intervale des medecines, deux vers d'une taille assés mediocre qui avoient fait pour ainsy dire chanter victoire a m. le consultant parcequ'on avoit cru que sa maladie n'etoit occasionnée que par des vers, et qu'on luy avoit fait prendre pour cet effet beaucoup de potions et des prises vermifuges

ce n'est plus une fluxion, ce ne sont plus des vers que nous avons a combatre aujourdhuy, c'est une fievre dont l'espece est aussi singuliere que ses accidents en sont rares, et qui a fait passer m.r le consultant p.r un homme melancolique et hypocondriaque qui n'avoit d'autre maladie que celle de l'imagination.
il est vray que s'il en faloit juger par la qualité du pouls, on n'y reconoit qu'une elevation tres legere; mais la rougeur, la paleur qui tour a tour vienent sur son visage, une grande chaleur dans l'estomach, un point quil ressente sur les vertebres dorsales interieuremant, et qui repond a la partie inferieure et droitte de la poitrine, une grande lassitude et pesanteur aux deux jambes qui ne luy permetent pas de marcher dans ses accés, ne nous laisse aucun doute sur l'existence de sa fievre que nous apelons aujourdhuy fievre intermitente, fievre rhumatismale, fievre forcée, parceque dit on, on a forcé cette humeur a quitter sa premiere place, et a passer dans le sang.
il est bon d'observer que les redoubles de cette fievre sont jusques au nombre de neuf toutes les vingtquatre heures, que l'accés qui luy survient a deux heures apres midy, et qui redouble a cinq heures est plus violent que touts les autres, et que c'est principalemant dans ces accés que m.r le consultant sent plus de pesanteur et de malaise aux deux jambes, et principalemant a la gauche

commanent en froid

qui se continue en forme de glace jusques aux
muscles fessiers, c'est dans ce meme temps quil sent egalemant sa teste extremement lourde, mais point douloureuse.
il est encore bon de raporter par maniere d'observation que m.r le consultant dort parfaitemant bien et quil a de plus une faim desordonée, quil n'est point alteré et que de touts aliments quil prend a son ordinaire il ne peut supporter que le pain et l'eau panée tiede, touts les spiritueux font en luy beaucoup de ravage, le quinquina pris de toutes les façons a fait chés luy les memes effets, un bouillon gras un morceau de viande, un fruit quelconque quoyque bien cuit fait redoubler ses accés, depuis les neuf premieres medecines, il ne pousse ses selles qu'a force des lavemants, ses urines sont fort claires et presque surabondantes a ses boissons, il est reduit actuelemant en attandant votre avis a la ptisane faite avec le son de froment et le miel de Narbonne.
sur cet exposé simple le malade desire que m.rs les medecins consultés luy prescrivent tout ce qui peut contribuer a sa guerison, et sans vouloir prejuger leur decision, il les prie, si les bouillons de tortue trouvoient place dans leur deliberation ~~[illegible]~~ de vouloir bien avoir la bonté de nous designer l'endroit d'où nous pourrions les tirer

Mr le consultant Est Encore bien aise de vous faire observer que de luy meme il Sest mis depuis une quinzaine de jours a lusage de la caffe En Baton dont il se trouve bien la petite centaurée Egalemant infusée a froid dans lEau de fontaine le soulage beaucoup mais tout cela ne le guerit pas

(5)

40

A Trevoux le 11e 8bre 1757
repondu le 16e 8bre 1757.

Messieurs

j'ose me flatter que vous voudrés bien avoir la bonté de faire une prompte expedition du judicieux deliberé que nous attendons de [illegible] part, le malade dont il s'agit estan etat de faire toutes les depances necessaires pour sa guerison, il a deja passé par les mains de touts les Medecins et chirurgiens de Lyon et de Trevoux sans pouvoir guerir, il s'est adressé a moy depuis trois jours, je suis son dernier ressort, avant que de luy faire aucun remede jay trouvé apropos d'avoir recours a vos lumieres pour taché de le guerir. il est vray que soit dit entre nous, je crois quil y a beaucoup de chagrin dans sa maladie, et quil ne vit pas bien avec son Epouse, vous aurés la bonté de me marquer le montant de vos honoraires que jauray l'honneur de vous envoyer par la

porte comme étant la voye la plus seure, c'est
m.r jinard medecin a Grasse en provence qui
m'a procuré par relation l'honneur de votre
connoissance je suis nouvelemant établi dans
ce pays, j'auray occasion dans la suite de
vous temoigner avec quels sentiments
respectueux et sinceres
j'ay l'honneur d'être

Messieurs

Votre très humble et très
obeissant serviteur

Chirurgien de toute la
principauté de Dombes
demeurant a Trevoux

Létre de mr Pons chirurgien
du 11 8bre 1757.
65

DE LYON

A Monsieur

Monsieur Haguenot docteur en
medecine, et a son absance, a monsieur
fizes aussi docteur en medecine

a montpelier

Pons

chirurgien de toute la
principauté de Dombes
demeurant a Trevoux

156 Ch. S[t] Sauveur le 22[e] 8[bre] 1757 112

repondu le 1[er] 9[bre] 1757. et envoyé notre ordonnance de m[r] fizes et moy

Monsieur

je vous Envoye les honoraires, tels que vous me le demandés par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire, je suis faché de vous [...] tant de peine, mais je suis charmé que vous m'ayés escrit la lettre que vous m'avés escrit p[our] que m[r] le consultant n'ait aucun soupson contre moy, parce que bien souvant j'en ay trouvé qui ont crue que je leur faisois suspendre les consultations des medecins vous me faisés le plaisir de m'accuser par votre reponce les 24tt que vous recevrés avec la presente donnés nous je vous prie une prompte reponce d'une consultation que je puisse executer avec beaucoup de facilité et qui puisse guerir notre malade, si vous n'etes pas contents, on tachera de vous satisfaire et en mon particulier, je vous offre touts mes petits services, en attandant l'avis de m[r] haguenot et le votre

j'ay l'honneur d'etre avec des sentiments tres

113

respectueux et très devoués

Messieurs

Votre très humble et très obeissant serviteur

vap. ou mel. hypp. | mettre les dig. en vesse humect
les [illegible] legerement et adoucir [illegible] assoupir
les nerfs tendres.

ne pas insister aux purg. | commencer par bouill.
avec 6 on. col de mout. et chicor. | puis purg. avec
rac. poly. en 2 verr. deux dr. fol. et manne 2 onc
et 1 on $\frac{1}{2}$.

puis bouill. avec poul. 1. dr. cascarill. 1 dr. $\frac{1}{2}$ rac.
pivoi. et une poig. chicor. pend. 12 j.
puis apoz. avec 1 p. chicor. et pimpr. 1 dr. cascarill
1 dr. piv. 2 [illegible] rac. patience en 2 verr. 2 onc
sir. ros. solut. et 1 on sirop de 5 rad. | pend. trois ou 4
jours.

petits bains 15 d. [illegible] fermé, 10 clop. 1. p. in. fl. d'hypperic
et sucre | auparavant pend. 8 quelque

puis repurg. comme cy dessus revenir aux [illegible]
bouill. et prendre [illegible] tous les 3 j. la semaine
avec 20 gr. cascar. [illegible] 1 gouttes de sirop de
chicorée et cachou tous dix [illegible] par dessus 2 tasses d'infusion de citronelle
et faire des alternatives de ceboles et de bouillons
[illegible].

bon regime | point vin [illegible] ny caffé, [illegible]
d'[illegible] promenade a cheval [illegible]
[illegible] le ventre fermé.

112 bis

173

respectueux et très dévoués

Messieurs

Votre
obé

Lettre de mr Roy chirurgien
du 22 9bre 1757.
5r

22.t 17
v. 8bre

de Lyon

Monsieur
avec 24 tt
Monsieur hagueno[t] proffesseur
en medecine prés la canourgue
a montpelier

57 114

La dame pour laquelle on Consulte
est agée de 46 a 47 ans d'un assés Bon
temperament, grande, bien faite avec
de l'enbonpoint, d'un Caractere flegmatique
plutost que sanguin, ayant joui toute
sa vie d'une bonne santé. Elle na jamais
eu des enfans quoyque Mariée depuis
plusieurs années sans aucune incommodité
Cependant a laquelle on puisse attribuer son sterilité
ayant toujours esté [illegible] tres bien Reglée
quoy que en abondance quantité, sans
avoir Connu de perte blanche ny aucune
de Ces Infirmités ou le sexe est sujet que
Celles qui ont esté heureuses, et qui sont les
signes d'une bonne santé.

Il y a huit ou dix ou douze années qu'elle
est sujette a des Coliques qui prenent a
l'estomac et se Communiquent au ventre —
Les unes de vomir ou plutost des vomissemens
Considerables, acompagnés a Meme temps
des diarées les suivant de pres, Il est Meme
arrivé quelques fois qu'on s'est apercu de

quelque teinture de sang, mais selon les apparences, c'etoit une suitte des efforts on pratiquoit alors les saignées, les bains les calmants [illegible], et enfin les purgatifs avec succès.

Il y a huit dix ans que madame ayant été saignée au bras gauche, elle ressentit une douleur vive a l'endroit de la piqueure, le bras s'enflama, devint rouge et la fievre suivit de près, on attribua ces accidents a la piqueure de l'aponevrose du tendon, ils furent soignés et gueris par les remedes ordinaires les saignées, les topiques &c.

Vers le temps ou bientost après mad. lui vint deux ou 3 foiblesses considerables on la soubçonna d'avoir eu quelque attaque imparfaitte de apoplexie, et ayant été traitée suivant cette idée elle fut saignée au pied purgée &c et elle guerit sans aucun reliquat qui caracterise essentielement cette maladie

Il y a huit 6 a 7 ans qu'on fit prendre a madame les eaux d'encausse avec les precautions ordinaires pour un semblable remede, et elle a continué de les boire chaque année ce qui a procuré une exemption des attaques de colique, et de presque toute sorte d'incommodités.

quoyque l'accident du bras gauche par la saignée eut été gueri comme il a été dit, il a pourtant été susceptible depuis ce temps de frequents [illegible] douleurs autour du pli du coude, auxquelles on remedioit par les frictions avec des baumes anodins, des saignées et des purgations. a ces douleurs a succedé une espece de pesanteur l'année derniere qui jointe a quelque defaut d'appetit et de pesanteur de tout le corps, obligea madame a se saigner et se purger avec plus d'attention [illegible] ne se sentant point aussi libre qu'a l'ordinaire, laquelle

attribuo a la Negligence de n'auoir
pas pris Celle année au temps acoutumé
les eaux qu'elle auoit pris Souuent
auparauant.

depuis quelques Jours la douleur du
bras gauche s'est faitte ressentir, puis
elle a disparu, et a passé a la Cuisse et a
la Jambe droite, la Couleur du visage de
la dame Etoit un peu foncée, elle auoit
disoit elle un Etat Gené dans tout
son Corps qu'elle ne pouuoit point
expliquer. elle vient d'Etre saignée au bras
opposé a la douleur, et a Etre purgée deux
fois tres brièv.. et va prendre chaque Matin
quelque lauage Comme de la Citronelle
de l'Eau de Chicorée, ou l'Infusion de petit
chene, ou de Jus de Citron, en attendant on
l'avis de M^r. les Medecins.

on a Cru ... devoir faire obseruer que Cette dame n'a
point veu ses Regles depuis 7 a 8 Mois sans en auoir
Ressenti aucune incomodité

peutetre ne sera t'il pas Inutile de dire qu'elle
Est fort grasse de ce que M^r. son pere, sa Mere, son frere
et peutetre quelqu'autre de la famille sont morts d'apoplexie

[illegible] ce 13e may 1758.

Monsieur

Voicy un Memoire sur lequel on vous
prie de donner vostre avis, auquel vous joindrez
s'il vous plait celuy du Confrère qui vous
conviendra le mieux, il me semble cependant
qu'il ne seroit point mal que ce fut celuy
qui consulta avec vous Monsieur l'année
dernière, un Memoire (m. fils) que je pris la liberté de
vous adresser parceque c'est precisement la
famme de ce meme Consultant. J'ay mis dans
ce Memoire des [illegible] qui l'ont fort frappée
ainsi vous aurez a cet article les egards convenables.
je seray toujours charmé de trouver des occasions
de me renouveller dans vostre souvenir, et de vous assurer
que je suis toujours avec respect

Monsieur

Vostre tres humble et tres
obeiss.t serviteur
[illegible]

Toulouse ce 6 may 1758

[illegible] rappot. res

Cette dame lui yer après son diner qu'elle avoit
fait a son ordinaire, une espece de mal a
l'estomac, un mouvement interieur d'inquietude
a la quelle di soir, elle feut obligée de se delasser
le corcet et ses jupes, un grouillement dans les
entrailles considerable, feut l'avancoureur d'une
selle qu'elle poussa, je luy conseillai d'aller se
promener sur la ville et de ne rien craindre, elle
[illegible] heures se trouva[illegible] beaucoup
mieux, elle mangea un morceau de pain et
but un verre d'eau, et se porte mieux aujourd'huy
on a souhaitté que je vous marquasse cette
circonstance, j'avois deja [illegible] cette lettre
j'en ai [illegible]

Vous aurés la bonté de faire retirer le 18e de
la porte et de m'en acuser la reception

Lettre de Mr. Laye apoticaire de
toulouse du 6e may 1758.

vapeurs &c.
ordonné saig. au pied, pu. [illegible]
2 verr. 1 on. rac. poly. 3 dr. follicul. 1 dr. sel
vegetal et deux onc. mann. aud. 1 once et deux au
second ver.
p. 12 dies bouill. avec 4 on. col, 2 dr. rac. pin.
mal 1 dr. rac. valer. 1 dr. rac. e aux. campe. deux
dragme salsepar. 3 cerev. et 1 p. f. chicorée de jardin
repurges p. 12 dies autres bouill. avec col. des
racine de [illegible] et de patience [illegible]
@ deux onc. f. de chicor. et 20 gr. [illegible]
repurges
après 2 j. repos aposemes p. 3 j. avec feuill de —
chicor. et de cresson, rac. patience et chicorée une
once, deux dr. sel vegetal 2 verraux et 2 onces
sir. ros. solut. au 2nd, 1 once sirop de 5 rad.
puis safran de mars p. 15 ou 20 dies, de la [illegible]
ou 12 gr. pendt. eau de rhubarbe ou eau ferrée
pendt. l'été pend. [illegible] et [illegible]
purges une f. le mois
pendt. l'automne eaux d'encausse dont on s'est
bien trouvé
bon regime

(59) 118

repondu le 3e aoust 1758.

agréez ie vous prie monsieur que ie vous fasse part de
létat ou se trouve labbé de piegon mon frere depuis
quil a eu l'honneur de vous voir a montpellier afin que
vous ayés la bonté de voir par la consultation que vous
luy avés fait ce quil conviendroit d'y aiouter pour fortifier
son estomache, comme il fut extremement fatigué de son
voyage il ne commença a prendre les bouillons que vous
luy aviés ordonné que huit iours apres son retour, il fut
ensuite purgé et apres le purgatif il fit pendant cinq iours
usage de l'opiate ordonnée, il parut quelle le fatiguoit et
luy mettoit trop d'humeurs en mouvement si bien quil
las discontinuée et depuis ce tems la il a eu peu de iours
de tranquillité et par de courts intervalles, il a souvent
vomi une quantité d'eau considerable ayant toujours
souffert auparavant des douleurs aigues tantot a lestomach
et tantot au bas ventre, l'huile d'amandre douce avec les

gouttes de laudanum les luy ont souvent calmées et l'ont fait
vomir avec plus de facilité, comme toutes ces evacuations
sont frequentes et qu'il ne peut pas prendre assés d'alimens
pour reparer ses forces elles sont considerablement diminuées, faites moy je vous prie monsieur la grace de
m'envoyer incessamment votre avis sur son etat et
ce que vous croirés que nous puissions faire pour le
soulager et le fortifier je joins icy votre consultation
que je vous prie de me renvoyer et d'estre persuadé
que j'ay l'honneur d'etre monsieur votre tres
humble et tres obeissant serviteur Piegon

~~ai[illegible]~~ vaffeas le 27 juillet
1754

Lettre de mr piegon du
27. juillet 1758.

~~[illegible]~~ | ~~[illegible] malaise~~ | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible] clameur~~ 120

insomnie alors narcotiq | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible] de mas-~~

~~[illegible]~~ | pales coul. | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible]~~ | ~~[illegible]~~

[illegible] pot. poig. ou deux d. foll. deux dr. rhub. .10... une dr. sel vegeta-

2 on. ½ manne | bouill. 8 on. col. trois ecu. deux dr. rac. de [illegible] et 1 poig. cress.-

repurg. bouill. avec sol. mas deux onc. rac. dalq. et autant de celle de [illegible].

quing. pd. [illegible] chal. sel. et une poig. de chicor. quinze clop. | repurg. petit

lait doux. on. 1½ [illegible] quinze clop. [illegible] 1 pin. [illegible] petite chopine 2 cuill. [illegible] de

cresson. et 1 cuill. [illegible] | repurg. et. recommencer mars [illegible] ala rosée. [illegible]

ou trois. rhub. Terre.

[illegible] preparat. balance

L'on verse alors [illegible] le [illegible] s'il faudra.

~~[illegible]~~ · indications rectif. dig. imiser le sang et la lymphe.

pendant dool. narcotiq | coton imbibé de [illegible] | pales couleurs

[illegible] [illegible] avec [illegible] et coton [illegible]. bon regime et

dissipation

pour m^elle^ verniez de
roquefort avec mr fizes
ce 26. juillet 1758.

(61) 121

~~etant~~ fille toujours indigestions avec renvois d'oeufs couvés | enfance coliq. d'estomac venteuse |

1e grossesse dégout ptôt et puis appetit plus q. a l'ord.re, le 8e mois aigreurs, et fatig. d'estomac lors de la digestion. | portoit l'enft fort haut et vers le côté droit | ce qui augmenta doul. de ce côté q. on avoit senti étant fille |

Les 2 grossesses ensuite memes incomodités mais plus fortes, aigr. ô au 8 mois mais aux 6e et 7e et durerent jusqu'a la fin et par gradation elles ont [illegible] | lors des 3 grosses[ses] q. fois diarrhée, mais ordre épuisée | engraissoit pourtant.

puis intervalle de 14 mois sans gross. et sans incommodité | puis devenue grosse au 5e mois aigr. et indigestions mais degout mais ne pouvant contenter appetit nes fort diff. pour eviter indigest. q. fois diarrhée, qui fut étonné vers le 7e mois, coliq. vive et epreintes. doul. de côté plus violente, se dissipa côe les autres 4 mois après.

fatig. de la digestion plus forte, et 5 ou 6 h. après repas nausée | 3 mois après cet accouchement peine purgée diarrhée qui dura 2 mois | perte de 2 enfans en grossesse 5e renouvell.t les doul. du côté droit vers le 4 mois, aussy grosse de même qu'à la 9e de la 1e grossesse. doul. de côté, aigreurs et fatig. d'estomac pend.t digestion aug[men]terent, retrancher les repas et ne pouvoit contenter son appetit devor.t, diarrh. coliq., aux 6e mois fievre et diarrh. continuelle 20 j. et 24 h. et souv.t 40 avec coliq. et epreinte, feu d'entrailles, mes fecal. très fréquentes et vertes, hemorrh. dolentes | un seul repas petit cependt fatig., et 1 h. apres accablement fievre, aigr. suffocation, nausée, hoquet, | ê[illegible] chaude; puis diarrhée coliq., insomnie, calmant l'aigrissoit et tourmentoit | poisson meme fatiguoit, soupes a la viande aussy |

inflamm. a la gorge et petits ulceres dissip. p. cresson, maig. mains et visag. enflé.

reduite a ptite nourriture 2 j. avant d'accoucher tremblement claquement de dents et foiblesse extreme. | accoucha heureust. 8 mois, diarrhée dura 1 mois | doul. du côté droit aug. p. exam de [illegible], | calma doul. bains et pl[illegible] refroidis. ne reste rien q. 1 ptite douleur accidentelle p. exercice ou indigestions ou menstrues approch. | depuis 1 an de sa derniere couche fatig. d'estomac souv.t p. les digestions |

ne consulte point sur tout ce des[s]us mais.

si redevenant enceinte pour la 6 fois

1o meme pour d'enfant 2o augment. de doul. 3o augment. d'incommodité et d'indigestion 4. aug. et progrès de grosseur d'estomac. 5o une plus long grossesse et q. [illegible] &c. voicy maintenant &ca

je ne croy pas q. les craintes soint mal fondées | les desordres souvent viennent [illegible] de la grossesse

la seule precaution est de ne pas cohabiter

en cas de grossesse il f. craindre a l'endroit du côté droit inflammation

Supplemt de 1754.

doul. entr. le ventre et l'estomac q. augmente aussy a chaq. grossesse | soulagée q. le souvent et q. diarrhée, mais la diarrhée de la derniere grossesse n'aporta aucun soulagement | quoy. non grosse quelque ressentiment de cette douleur.

---

apres bouillons 15. petit lait ptôt cheses et p. de p[illegible] | demy bains bouill. d'agneau 8 j. | repos — q. q. j. | ~~reprendre demy bains~~ | eaux d'youset | demy bains | 7bre laudanes[illegible] poud. de gratt. corails — rac. valer. succin bl. cassar. et cachou 3 f. la semaine | contin. le lait [illegible] froids.

dissipation, exercice, a la campagne | bon regime côe elle a accoutumé |

Pour Mad.e Remusat de marseille
ce 30. juin 1758.

a toulouse le 21 juin 1758

repondu le 24e juin 1758.

vous m'alles trouver monsieur bien indiscrette de vous etre autant a charge pardonnes le moy je vous en prie sy vous saviés les circonstances vous me le passeriés l'heure du courier m'enpeche de vous en faire le detail la derniere lettre que vous me fites l'honeur de m'ecrire n'arriva pas a tems a la petite malade dont je vous parlois elle mourut dans l'interwalle du courier qui vous porta ma lettre par la votre vous rancontrates tres bien en tout a cet enfand on l'ouvrit e on luy trouva les maux dont vous l'accusiés elle avet auprés delle ce pauvre enfand une parante que j'aime e que j'estime beaucoup qui ne borne pas tous ses malheurs a la perte de cet enfand elle a une sœur religieuse malhureuse qu'elle adore la quelle est mourante elle a une entiere confience en vous seul e m'a prie de savoir votre advis en consequance je vous envoy cy joint une relation du mal de cette pauvre fille qu'elle a fait elle meme e sur cella quelle voudroit un advis de l'etat e un detail

des remedes a faire et du régime la réponce ets un peu pressée comme vous verés par le memoire comme je part apres demain pour la ville, de paü ou j'ay un procés je ne puis avoir votre réponce mais je vous prie l'adresser selon que je vay le dire a la fin de ma lettre
orys la personne a ces regles tous les mois bien exactement
pardon mille et mille fois je ne sauray tant a cause de l'heure du courier qua cause des embaras de mon voyage vous en dire davantage
j'ay l'honneur detre trés parfaitement et avec des sentiments destime et de reconoissance monsieur plus que personne du monde votre trés humble et trés obeissant serviteur Dupanes de Casey

il i a neuf ans que la personne pour qui on consulte eut une maladiee tres forte elle eut la fievre — Continuë avec deux outrois redoublement par jour pendant 55 jours a la fin de cette maladie elle eut des opiètions qui partoit de la poitrine cetoit par les moiens des saignées qu'elle san trouvoit mieux mais encore plus soulagée quant on lui donnoit un peu à manger depuis ce tems la elle a possedé une tres bonne santé, hors depuis deux ans qu'elle a une fluction a la tête dont elle a prodigieusement souffer c'est a dire des batements et des étonnements affreux qui lui causoit des douleurs tres aiguës qui lui répondoit dans les oreilles et les machoires; et ce lui et entierement jetté dans le sang; ce dernier hiver il lui descendoit de la tête dans la bouche tout le long de la temple de grosses empoules de pus, elle na fait pour tout remede que quelque saignée l'ors qu'elle sentoit sa tête extremement apesantie et avec une tention singuliere et un froid tres considerable du coté gauche dont elle souffre encore mais ce n'et pas aussi fort depuis le commencement de l'hiver il lui et survenu une manque de respiration qui dans les commencements n'étoit point considerable mais elle a été toujours en aumentant il ci et joint depuis quelque mois des

124

tiraillements tres vifs dans la poitrine doù part la
menque de respiration, et d'une douleur en dedans comme si
cetoit une plaï du coté droit ou il semble que quelque
chose la ronge demene qu'a la poïtrine de tems à autre
ces tiraillements ~~[illegible]~~ lui Cezissent la poitrine et
lestomake lui [illegible] mais il ne sont pas toujour
de la meme force ; il la prenent par un gonflement
dans la poitrine et un feu qui lui repont aux epaules
et une palpitation de coeur estreme
et alor elle a beaucoup plus de peine à respirer .
que dans les autre tems ; elle a èu depuis la datte ci
dessus du tems de sa flustion des tentions dans les nefs
plus particulierement dans les jointure mais dans le
Carême dernier elles ormenterent Excetivement aupoint
de lui causer des douleur dans les jembes et sur tout
au jenoux et aux chevilles des pieds qu'elle avoit enflées
ce qui la determinée a faire des remedes elle à été depuis
la paque seignée sing foix et purgée neuf elle a pris
les bouillons décrevice pendant qu'elle les prit elle ce —
trouva tres bien il ne lui restoit dans la poitrine qu'une
tres legere impretion mais ou quattre jours avant de les
finir la menque de respiration la reprit et sa été
toujours en ormentent ; elle vient de prendre ~~actuellement~~
les bouillons aperitifs et quelque jours des pilules
propres a briser le sang dont elle ne ce trouve

point mieux . depuis sa huitieme medecine il lui a
resté des envies de vomir sans rien rendre apsolument
pendant sing a six jours elles ont été asses frequentes
elles avoit un peu passé elles lui sont revenuës dans
ce tems la elle souffre beaucoups plus de la poitrine
l'estomackx depuis quelque jours lui fait beaucoup de
mal , depuis cette incomodité cette personne na plus si
bon apetit et ce sent un certain rebut dans lestomakx

j'ai aumis de dire que lors qu'elle eut pris les bouillons
décrevice elle cracha du sang pendant plusieurs
matins et deux grace gorgées de quelque chose d'un peu
dur impreigné de sang et elle santoit alor une equisure
tres vive au coté droit , cette personne doilleur na
point de fievre d'un temperament robuste elle a
par exemple des maux de tête qu'elle n'avoit jamais
resenti qui ce changent quelque foix en tournement de
tête qui ne durent pas longtems elle et de lage de
trante ans aiant toujour possedé une bonne santé

~~[illegible]~~

fait à toulouse on a omit de dire que l'on a tordon

des
ré a la malade qui consulte loin natal pr purifié
son sang des doulps pr la tête et des reins sans
qu'elle et jamais fait ces remedes aujourdhui elle ee
prête a les faire s'il le faut voïant la continuité de son mal

ladresse ets a mr de Cazes logé rüe la tomy
a toulouse ou ly mieux mr hagueinot caime
lecrire a md de marssirac logé rüe des pétinens
bleu a toulouse

125

Lettre de Madame de Cassel du 21. juin 1758.

A Monsieur

Monsieur Haguenot conseiller a la cour des aides de montpellier et docteur en medecine

a montpellier

Consultation d'un medecin —.

La petitte dem.lle est agée de 10 ans d'un temperamment vifs et gay, elle a des mouvemmens convulsifs qui sont annoncés par une douleur de tete, un pressiffs du nés, des etranglemens au gozier apres quoy parroissent les convulsions d'un bras et du pied du meme coté, ces ataques arrivent environ chaque trois mois elle en a eu quatre dans le meme ordre, la premiere surtout etant arrivée a la suite d'une fievre de pourriture, ces ataques sont suivies d'un sommeil letargique avec les yeux fixes, le finissent par un vomissement de matieres glaireuses — lesquelles ayant eté rendues la malade se porte — assés bien pendant trois mois, une foiblesse près qui dure peu —

On a remarqué que l'usage des remedes — spasmodiques a retardé la derniere ataque de quatre mois, c'est a dire que la malade a passé — sept mois sans ataque —

La maladie dont il s'agit est une epilepsie imparfaitte ou il n'y a que l'un des bras et la cuisse du meme coté qui soit en convulsion, elle est donc simpatique —

On en fait venir la cause d'une irritation qui provient d'une matiere acre, mordante, glaireuse, vermineuse qui irritte le pilore, ce que la malade ressent avant latague.

Le jeune age et la bonne constitution de la malade font esperer la guerison de ces ataques, la maladie netant pas hereditaire on lespere dy parvenir par lusage des remedes suivants qui doivent devancer le sang, le diviser le detruire la matiere vermineuse qui est la principale cause.

Pour cet effet la malade ayant été purgée depuis peu, on la faira user d'une eau impregnée de mercure mieux meme d'une decoction de grammes dans laquelle on faira bouillir ou infuser demi once de mercure crû et cela 6 ou 8 jours de chaque mois

On Purgera chaque mois avec une infusion d'une drague et demi de Sené, 2 draguem Sel depson, dans linfusion de cinq onces ou dilayera une dragme dhierra piera galiné; on purgera de meme chaque mois

Dans Lintervalle d'une purgation a lautre on donnera a la malade une decoction de gaiac a demi dragme sur une livre deau quon faira diminuer de la moitié chaque matin y adjoutant desprit de vitriol jusques a une agreable acidité.

Dans le second intervalle on donnera autant du petit layt clariffié, cest demi livre, on etoufferra six cloportes en le clariffiant, on faira de meme pendant les chaleurs.

Le regime doit etre doux et de faille digestion bien machés, en roti et bouilli, point de salures crudités, ny legumes ny fromage, de la gayetté d'action moderée, point de vin.

Consultation

d'un médecin

Consultation dun chirurgien

Le premier remede que lon doit pratiquer actuellement
et le regime de vie, consiste a deux potages par jour a
dinner et a souper composés dune demi vieille volaille
bien degraissée et dun quart de ruelle de gigot de mouton
ou de la culotte ou cuisse de boeufs aussi degraissés, une
poignée de parties egales de cresson deau et de chicorée
amere sauvage et dune grosse pincée de rüe le tout
cuit avec une suffisante qq. deau ferrugineuse ordonnée
verbalement pour avoir dequoy tremper les deux potages
ordonnés, et prendra tous les matins une prise de bouillon
clair, pour lad.te soupe des croutes de pain de boulanger
bien cuites sans etre grillées et sans mie ainsi que pour
le reste de ses repas avec un peu des memes viandes bouillies
grillées et ne pas manger aucune espece de fruits salades +
ny crudités —

Pour toute boisson une tisane composée dune demie
petite poignée de rue, une dragme de parties egales de
Racine de pivoine male et de grande valeriane le tout
cuit dans deux pintes deau ferrugineuse reduite a trois chopines
et dont quil faut faire tacher de faire boire par chaque
jour autant quil en sera possible tant a ses repas qua ses —
intervalles —

apres 15 jours de ce regime le parvenüe a 3 jours —
avant celuy du plein ou du renouvellement de la lune
on fera saigner la petite du pied et le lendemain bon
matin on le mettra alongé dans un trou que lon fera
dans un lit de fumier de cheval preparé comme il
sera enseigné, et lorsquil le sera on luy donnera 12 grains,



de tablettes données, et trempées dans un verre de sa tisanne chaude ; enfin après que l'on verra que l'eau luy dégoutte de partout on la tirera et l'on la mettra dans son lit bien chaud on luy donnera encore 6 grains de cette tablette dans deux verre de vin fait comme suit — dans une caffetière de terre neuve faites bouillir un chopin et demi de bon vin rouge couvert avec deux muscades rapées autant de canelle écrasée et une once de sucre le tout reduit un chopin, le lendemain et le jour du plein ou du renouvellement faites en de même en tout ce qui fait trois jours de bain de fumier, six prises de tablettes le le lendemain purgé avec 3 dragmes du sirop que nous donnerons que l'on délayera dans une tasse de thé qui purgera le malade par haut et par bas, ayant soin de luy donner une tasse de sa tisanne chaude ou du thé immédiatement après chaque fois que le remède viendra d'opérer par bas ou par haut —

La seconde fois on faira de même à l'égard de la saignée au pied que l'on se contentera de pratiquer une fois par mois trois jours avant le plein de la lune si l'on pratique le commencement de ses remèdes en cette époque —

Le lit de fumier sera pratiqué le proprié auprès du lit dou [illegible] &c. —

N.a on tient pour le reste de même cantille pour le conseiller

Consultation d'un chirurgien

165 130

Memoire et Raport de l'etat de la malade

La malade est une jeune fille de l'age de 9 ans 2 mois, d'un temperament vifs et tres gay

il y a deux ans c'est a dire a l'age de 7 ans 2 mois la petite demoiselle eut une maladie causée par une fievre de pourriture avec de redoublements si violens qu'au troisieme jour cette petite tomba dans le delire qui continua pendant vingt jours & durant tout ce tems les redoublements de la fievre etoient toujours plus forts malgré la Saignée & purgations donnes qu'on luy fit prendre de jour entre autre; enfin cette petite devint si accablée que l'on n'en esperoit plus -

Dans cet etat cette petite ayant passé une cruelle nuit, la garde qui etoit dans la chambre entendit quelque grouillement de gozier, elle s'avanca du lit et trouva la petite extremement rouge du visage ayant des convultions tres fortes soit des yeux soit de la bouche, on crut que c'etoit sa fin on courut chez le chirurgien, et en attendant.

Son arrivée on ouvrit a force la bouche de cette
petite et on luy fit avaler de contrevers qui
ne la remirent point puisque ces memes convulsions
durerent environ 2 heures sans connoissance, et
lon observe que durant ces convulsions comme
on luy tenoit la bouche ouverte avec la queue d'une
cuiller, la petite fit des efforts qui luy ocasionerent
deux fois un vomissement comme un gros peloton
de glaires billieuses et tres epaisses —

Le chirurgien et medecin etant arrivés
furent surpris dun pareil accident, ils declarerent
quil pouvoit provenir d'une cause vermineuse. —

Ces convulsions ayant cessé, les yeux de
la petitte demeurerent gros, tournés et fixes sans
y voir, les redoublements de la fievre continuerent
encore pendant quelques jours durant lesquels —
la petite devint muette; mais enfin les remedes —
donnés contre cette fievre operant toujours bien,
la fievre diminua et la petite revint de cette
maladie, ses yeux revinrent en bon etat, elle
reprit la parolle tout a coup et enfin par un

tres grand soin elle sortit d'affaires au bout
de deux mois —

depuis cette maladie fut tres bien soignée —
ne mangeant rien de contraire.

Cependant 10 mois apres la dite maladie
la petite se plaignit un jour sur les 6 heures du
soir que la tete luy tournoit, on luy servit un
lavement et de suite on la coucha dans son lit;
un moment apres on entendit un grouillement
de gosier, on s'avança de la petite et on la trouva
dans des convulsions non seulement des yeux et de la
bouche mais encore d'un bras et d'une jambe avec
un grouillement d'entrailles et lon remarqua quil
sortoit de sa bouche des glaires assez claires —

Les personnes de la maison se trouvant dans
ce moment sans secours du chirurgien ouvrirent a force
la bouche de la petite et on luy fit avaler de contrevers
cela n'empecha point ny ne diminua les convulsions qui
durerent cinq heures —

Le chirurgien etant arrivé sur la fin des dites
convulsions ordonna une potion quon fit prendre dans

plusieurs reprises —

Ces convulsions ayant cessé la petite resta dans l'assoupissement avec fievre le vomissement du bouillon quon luy donnoit et cela pendant deux jours —

Le 3me. jour la petite reprenoit ses forces, gardoit le bouillon et se remettoit dans l'espace de cinq ou six jours —

Le chirurgien a qui lon avoit toute confiance, a toujours attribué ces accidents a une cause vermineuse et ordonna que la petite fut purgée ; cette ordonnance fut executée —

La petite etoit extremement bien soignée ne mangeant rien de contraire, cependant trois mois apres elle eut un autre accident pareil a celuy quon vient de dire et les symptomes et suites furent les memes —

Le chirurgien ordonna apres cette 3me. attaque que lon tint la petite purgée tous les mois cequi fut executé —

Cependant 3 mois et quelques jours apres un autre atague survint dans le meme gout que les precedentes —

Le meme chirurgien ordonna apres cette 4me. atague une saignée du pied et de suite les bouillons, pendant 12 jours composés avec la racine de pivoine male, de valeriane sauvage, de enula campana, feuilles de chicorée amere, de pimprenelle, de cresson de fontaine et les cloportes ecrasés —

Ensuite, le petit layt auquel on ajoutoit a chaque prise une once sirop de pivoine male et une cuillerée a caffé de [illegible] en poudre —

il fut ordonné encore quavant davaler ce petit layt la malade en prendroit deux cuillerées dans lesquelles il seroit delayé de poudre de guttete — le tout pendant 15 jours le purgeant a la fin —

Cette ordonnance fut executée avec atention dans tout son contenu —

Cependant trois mois apres la derniere atague il en survint une cinquieme egale aux precedentes

Le meme chirurgien ordonna apres cette 5me. atague une purgation et une tisane pendant

40 jours composée comme suit —

demi livre de sucre —,
cloux de geroffle concassés, muscade concassée, canelle
concassée de chacun demi once —
Raisins secs de damas, racine de pivoine male coupée
menu de chacun une once
Crane humain rapé, bois de reguelisse effilé de
chacun 2 onces le tout dans trois pots deau de
Riviere reduit a deux —

Cette ordonnance a été executée non seulement
pendant 40 jours mais ~~encore~~ pendant 4 mois tout lequel
tems la petite a pris 2 verres par jour de cette
tisane —

malgré tous ces remedes, la petite n'a pas —
resté que d'avoir une sixieme atague 7 mois et demi
apres la 5.me conforme aux precedentes, avec
la difference neanmoins que trois heures avant
cette derniere atague la petite se plaignit que
le nés luy demangeoit de meme que son dos —

Cette derniere atague fut le 21.e juin 1758 —

— Observations —

1° La petite dans son bas age etoit sujette trois
ou 4 fois l'année d'avoir la fievre qui duroit trois
ou quatre ~~fois~~ jours pendant lesquels elle avoit
un vomissement du bouillon quon luy donnoit
le ce vomissement ne passoit que par le moyen
d'une potion quon luy faisoit prendre a diverses —
reprises et ensuite une purgation; jamais dans —
ce bas age la petite n'eut des convulsions, et
ce n'est qu'a la suite de la grande maladie quon
doit prendre l'epoque des susdites convulsions —

2° du premier accident au second, il y a eu 10 mois
d'intervalle —

3° Du penultieme accident au dernier il y a eu
7 mois et demi d'intervalle —

4° les cinq premiers accidents sont arrivés au
premier quartier de lune — et le dernier a
été en pleine lune —

5° La petite se porte au mieux, toujours fraiche
toujours le temperament vif et gay, ayant
tres bon apetit quon ne le luy laisse pas suivre
étant au contraire tres bien menagée ne mangeant
aucune crudité ny absolument rien de contraire —

Lon a remarqué quapres les convulsions des —
deux derniers accidents, la petite avoit la langue
epaisse ce qui luy passoit 24 heures apres —

Comme lon desire de remedier a des pareils accidents
lon a pris des avis a ce sujet dun chirurgien et dun —
medecin autres que ceux qui ont vu le commencement la petite

Lon lenvoye les deux consultations et le —
Conseil est prié de donner son avis qui doit contenir

1°. Ce que cest que la maladie de la petite cest a dire
dou proviennent ces accidents —

2°. si ces accidents doivent etre regardés comme une
Epilepsie parfaitte ou imparfaitte ou bien si ces —
accidents sont causés par des vapeurs ou par quelque
cause vermineuse —

3°. si lord.^ce du medecin se doit prevaloir sur
celle du chirurgien, ou bien si lune et lautre —
ne doivent point etre executées —

4°. enfin ce quil faut faire pour guerir la petite des
pareils accidents — on observera aveuglement ce que
le conseil decidera —

On observe qune petite agée de 11 a 12 ans, atagué
des convulsions tres frequentes et presque journalieres a eté
guerie ou pour mieux dire les ataques ont cessé depuis plus
de six mois en luy suspendant au creux de lestomach une
noisette remplie de mercure, —

(69)

134

repondu ce 16e juin 1758.

Monsieur

je madresse a vous comme a un de plus habilles
medecins de leurope, et comme a un de mes mellieurs
amis permettes moy cette expression vôs bontes pour
moy mencouragent a men servir. je vous prie donc
en grace monsieur dexaminer avec toutte latantion

135

poille la relation et les deux ordonances ci
joints et de me faire la grasce de me mander
votre santiment et cequ vous jugeris apropos
que fasse la personne dont il sagit. je ne vous
cacheroi point que cet ma cousine, mais que cela
ne vous arrette point, et mandes au vray cequ
vous enpanssois: jespere vous interresser en sa
faveur en vous dissant quelle a beaucoup desprit
au reste monsieur quoy que le chirugien nest pas
motivé son ordonance il ma dit verballement quil
croyoit que cetoit une veritable épilepsie, je fondé

sur cequ les accidants revenoit a certains periodes
quoy quinigaux entre eux, que la personne perdoit
la connaissance et quelle lavoit. mais les remedes
quil ordonne me font tremller. vous verois monsieur
que le medicin. atribue le sect de ces accidents quoy
que epilectiques a une autre cause plus consolante
et peutetre plus facille a guerir. je madresse a vous
comme a un juge souverain, prononcés, ordonés
et nous obeirons. il nest pas nessaire monsieur que
vous me renvoyés les relations et les ordonnances
parceque nous avons ici un original le sontiment

Lettre de mr albaret de toulouse
du 7. juin 1758.

du chirurgien et du medicin et que daller insole votre
nos Justit faits moy la grasse de madresser
votre lettre chez mr plectes procureur auparlement
rue matacllien

je sais que je vai vous donner bien de la peine
mais est ce ma faute pour quoy ettes vous ci habille
et ci polly trop de merite est a charge
je suis avec le plus profond respect

Monsieur

atoulouse ce 7 juin 1758

votre tres humble et
tres obeissant serviteur
albaret

mr le president dalbessan vous
fait les plus lindes complimens je vous
ueferois de toutte la ville ci lon savoit que jaye lhonneur
de vous conn

69

126

il n'y a point lieu de douter que
La tumeur ~~dure, renitente et peu douloureuse~~
~~dont est~~ qui occupe presque toute la region —
hypogastrique du malade et les ~~tumeurs~~ l'effet qu'on a apperçu
dans le rectum a peu pres de même caractere, ne sont des
tumeurs froides lymphatiques causées par l'epaississement
general de la lymphe du sang, puisque ces tumeurs
sont eté formées peu a peu qu'elles sont dures et n'ont eté —
accompagnées d'aucune marque d'inflammation, qu'elles
~~sont dures et plutôt froides des parties. cet epaississement~~
~~de la lymphe a peu d'autre eté produit~~ Comme on ne nous
marque point qu'il y ait aucun vice hereditaire qui
ait pu donner occasion a cet epaississement de la lymphe
il y a apparence qu'il a eté contracté par les ~~[illegible]~~
longs voyages a cheval qu'a fait M^r le comte et sur
tout par les chagrins et les contentions d'esprit, il est
certain d'abord que les ~~voyages~~ exercices que l'on fait par
des longs voyages dissipent ce qu'il y a de plus fin et de
plus aqueux dans le sang et par consequent que les —
humeurs manquent de serosité et acquierent de la —
consistance, il est certain encore que par les chagrins et
les contentions qui en sont les suites necessaires, le fluide
des nerfs ne ~~coule~~ se distribue pas librement, que le ressort
des vaisseaux diminue et que les liqueurs ne sont point
pressées et agitées ~~ce il faut~~ pour entretenir leur fluidité naturelle,
que d'ailleurs l'estomac ne fait la digestion des alimens
qu'imparfaitement d'autant plus que les sucs digestifs —
sont grossiers, visqueux, et peu propres a diviser et —
penetrer ~~les~~ les molecules dont il resulte un chyle grossier
et mal travaillé qui passant des premieres voyes dans
la masse du sang en lie de plus en plus les parties et
augmente la consistance et celle de la lymphe. de
plus les courses a cheval ont pu par la pression qu'elles
ont causé determiner l'amas de cette lymphe dans le
rectum et autres parties voisines.

il ne nous est pas si aisé de nous determiner sur le siege
de ces tumeurs non seulement parcequ'il faudroit examiner
par nous meme le malade mais encore parceque ces tumeurs
sont profondes, cependant sur l'exposé qu'on nous en a fait
nous penchons a croire qu'elles sont situées dans le tissu
cellulaire du perinée, [illegible] maniere
dont ces tumeurs environnent pour ainsy dire la vessie, la
nature de ce tissu cellulaire qui contient un suc lymphatique
cette dureté qu'on a observé le long du cordon spermatique
tout ensemble confirment ce soupçon.

(en marge : et ou des celuy qui tapisse la vessie d'avec le peritoine)

c'est de ces causes je veux dire du vice du sang et de la
lymphe et de ces tumeurs [tristes] qu'on doit deduire tous les
symptomes dont a été atteint le malade [illegible] et qui
se sont manifestés principalement depuis le mois de mars dernier.
en effet par les raisons cy dessus alleguées les digestions ayant
eté mal faites, on n'est point surpris que le malade ait eu
[illegible] des aigreurs [illegible] l'on
[illegible] de vents. [illegible] tumeurs se sont formées peu a peu
[illegible] qui les [illegible] le [illegible]
lentement et des vaisseaux qui n'ont pas trop de ressort, la
lymphe étant epaissie s'est arretée dans les plis, sans gener
beaucoup les organes, et sans causer de grands troubles
[illegible] aux fibres nerveuses et par la ces tumeurs n'ont point
eté accompagnées de douleur, de chaleur, ny de pulsation, —
[illegible] lymphatique [illegible] long sejour s'étant epaissie de plus en plus
[illegible] au point de dureté [illegible] actuellement la tumeur
de l'hypogastre puisqu'on nous assure avoir [ouï] une espece de
bruit ou de crepitation par l'introduction du trois quarts; ces
tumeurs etant fort etendues et embrassant pour ainsy dire tout
le corps de la vessie anterieurement par la tumeur que l'on
observe dans l'hypogastre et posterieurement par le
chapelet des corps durs de la grosseur d'une noisette qui sont
placés [illegible] de la cavité des os pubis, la vessie se trouve
pressée entre ces corps durs comme entre deux planches et doit
etre applatie, par consequent l'urine ne peut la dilater et
s'y ramasser pendant un certain temps; [illegible] elle doit
donc en etre exprimée frequemment + d'autant plus qu'il y a
apparence que le cours du sang s'y trouve un peu gené et que
+ et avec cuisson

son tissu et celuy du col est plus sensible, c'est de la qu'on
doit aussy deduire les hemorrhoides auxquelles a eté sujet
le malade et qui supposent une pression lente et successive
des veines hemorrhoidales, les douleurs q[illegible] ressenti
a l'intestin rectum pres du sphincter avec excoriation, #
5° le sang etant epais la serosité en a eté plus
abondamment exprimée et s'est separée crue et en plus
g[ran]de q[uanti]té par les reins, de la cette espece de flux diabetique
6° la maigreur suit aussy naturellement de cet etat du sang
et de la lymphe parceque celle cy ne peut point s'appliquer
a cause de son epaisseur dans les interstices des fibres qui doivent
se reparer. enfin la fievre irreguliere que le malade a eu
peut venir ou des crudités des premieres voyes qui se sont melées
avec le sang ou peut etre aussy de quelque legere —
suppuration sourde et lymphatique de ces tumeurs qui —
pourroit aussy etre la cause de l'exténuation.

(en marge : # et le coulant de cette matiere blanche qui arrivoit pendant lorsqu'il alloit a la selle et apres avoir rendu l'urine que le [illegible] le malade faisoit alors exprimant par les prostates les vesicules seminales et les glandes de cowper la humeur seminale matiere exprimée ce qui arrive surtout a ceux qui gardent la continence;)

cette maladie est tres serieuse et sera difficile a guerir
~~[illegible]~~, elle peut meme avoir des suites
facheuses, car il est a craindre que ces tumeurs n'augmentent
au point de presser la vessie et supprimer l'urine, ou bien
d'y attirer quelq[ue] inflammation

au surplus le malade doit eviter tout chagrin
et se mettre au dessus des contretems qui peuvent
luy arriver se dissipant du mieux qu'il luy sera
possible, autrement son mal empirera ~~[illegible]~~
malgré les remedes les plus efficaces.

Consultation sur des —
tumeurs cerouilleuses de
Mr le Comte de peiré ce
17e Xbre 1758.

Extrait d'une Lettre de Toulouse le 14. juin 1760

Je ne puis plus reculer de vous écrire, principalement pour joindre à ma Lettre un nouveau mémoire sur l'état de la maladie de Madle de Sentous, et vous expliquer l'usage que l'on se propose d'en faire.

On a eu pour objet en faisant faire ce second memoire, qui est comme vous le connoitrez aisément, de la même main que le premier, de suppléer à ce qu'il pouvoit y avoir d'imparfait, de défectueux, d'embrouillé ou même d'inexact et d'omis dans celui sur lequel MM. nos Medecins de Montpl. ont donné leur consultation. Les personnes qui s'interessent à la conservation de la chère malade, après avoir lû ce second memoire, n'en sont guères plus contentes que du premier. On trouve que le Medecin ni dans l'un ni dans l'autre mémoire ne s'exprime pas sur l'état actuel de la maladie, et sur le danger de la malade aussi nettement et aussi fortement qu'il le fait dans les conversations qu'il a à ce sujet avec les personnes de la maison auxquelles il represente cette chère malade comme étant dans un état très dangereux et dont il paroit beaucoup plus craindre qu'espérer. Et certainement ses memoires écrits ne presentent pas cette idée. Ces jours passés il disoit encore en parlant des obstructions qu'on soupçonne dans les entrailles ou dans le foye, qu'il est à craindre que ces obstructions ne viennent tout d'un coup à l'étouffer. Je vous marquois dans ma Lettre du 9. que notre malade à l'arrivée de la consultation se trouvoit beaucoup mieux. Elle étoit presque sans fièvre, les douleurs dans les entrailles étoient calmées, ou beaucoup moindres, les nuits à l'aide veritablement d'un peu de Syrop de Pavot fort tranquilles. Depuis il y a eu quelques petits orages, c'est à dire, les douleurs dans les entrailles ~~[illegible]~~ sont revenües par intervalles. Mais la fièvre n'a point augmenté. Sur tout ceci on vous prie de vouloir bien vous donner la peine de voir M. Haguenot, et le prier de lire avec attention ce nouveau memoire en y joignant les petites observations que j'y ajoute dans cette Lettre, le laissant le maitre suivant qu'il le jugera à propos de decider en seul ou, s'il croit la chose necessaire d'appeller M. Fizes pour determiner si sur ces nouvelles instructions il peut y avoir lieu de changer ou d'ajouter quelque chose à leur première consultation. Vous aurez la

fonte (soit qu'il juge à propos de donner une nouvelle consultation, soit qu'il se contente de vous donner par écrit ou simplement de vive voix son avis particulier) de fournir et de mettre sur mon compte ce qu'il faudra pour le satisfaire.

Consultation pour Mlle Sendon

63 âge 54. ans, sanguin delicat | pertes de sg sujette considerablemt
souvent 2. f. le mois et a evacuations mais sablonneuses par les
selles | depuis 7 ou 8 ans cessé | succeda perte blanche qui
a disparu depuis plusrs mois | en meme tems survint sueur
gravele mais peigne a tete p plusrs mois, arretée ensuite 139
poudrant.
suppression des regles epoq du derangement de sa santé | ce
derangement a augmenté a mesure que les evacuations ont
été arretées | commenca a sentir des pesanteurs, des
oppressions et des tensions generales qui parurent
s'adoucir p l'usage de la saignée, mais qui reparurent.
~~Depuis la suppression de la perte blanche~~ alors alternative —
l'incommodité et de soulagement. depuis la suppression jusqu'au
mois de mars, alors agits augmenterent les q. sont | p. sang
douleurs de tension a l'estomac et hypocondres disparurent
ou s'affoiblirent mais celles du bas ventre augmenterent et
se sont soutenues depuis. | reprit ses devoirs et laissa aussi
p pendant un tems en souffrant toujours | forcée de quitter l'air
p. la doul. de l'estomac augmenta, du bas ventre, degout et
acablement, le tout sans fievre.
en dernier lieu fievre redoubl. chq 3. jour plus forti.
accablemt pouls petit et foible, et enflure. extremement bas
ventre soulevé, mais mol, renitence viscerum, peuts
avt meme la suppression des regles sujette a doul. d'estomac
et d'entrailles habituellemt.
doul. d'est. et d'entrailles ont été tres vives | ont
diminué, et reviennent p intervalle, celles de l'estomac
se sont plus q les autres, a rendu abondamt de
mat jaunes bilieuses par haut et p manne.
par tems fad. et dest. nausées, vomit, vertiges

derangement d'estomac, nausée, vomit, doul. dep. d'entr.
maladie longue, regime exact|
il f. rectifier les dig., humecter les le f., et on admira
l'aride, par la on assouplira le genre nerveux
comme d'ailleurs fievre, il f. la regarder comme fievre
de printemps, ainsy nous sommes d'avis de bouillon
eau de poul. et peu. douc. avec manne 3 onc. d.
une d'eau. d. fl. de violette
qd les fievr. auront été alors ind. purges, lon
commencera p. purg. ult. pall. 2 ecr. 2 de rac. pio.
mal. et 1 p. chicorée
purg. avec deux onc. rac. poly. de chef. 1 pinc. de
petite chef. trois onc. manne
bouill. tort. poul. 2 ecr. 1 p. pimp. cult.
p. 15 dies
puis eaue d'yeuse et ou de capvern aportée —
degoud, 6 tt, et manne
repose purg. bouill. poul. 1 pet. chef. pimp. de peir. pond
gutteta, puis purg. lait d'anesse
bon regime et travail d'esprit | de loing de
s'abstenir des exercices attachés a sa place,
et d'éloigner toute contention d'esprit jusqu'a
ce q. sa santé soit entierement retablie.

(70) 140

t

La demoiselle consultante agée d'environ cinquante quatre ans, d'un temperament sanguin mais delicat, a été sujette a des pertes de sang considerables qu'elle a éprouvé tres souvent deux fois par mois, et a des evacuations de matieres sabloneuses par les selles; à ces pertes et evacuations qui sont plus bien depuit sept a huit ans, succeda une perte blanche qui a seulement disparu depuis plusieurs mois a raison de differents remedes qu'on employa pour en procurer la cessation, et en meme temps il parut une sueur generale, mais principalement à la tête, qui se soutint plusieurs mois, et que la malade arreta, ainsi qu'elle le desirant, en se poudrant contre son usage.

La suppression des regles est la principale epoque du derangement de la santé de la demoiselle consultante derangement qui a augmenté a mesure que les evacuations qui avoient succedé a la suppression des regles ont été arretées: elle commença a ressentir pour lors des pesanteurs, les oppressions, et des tensions generales qui parurent s'adoucir par l'usage de la saignée,

mais qui reparurent dans les suites. c'est dans
cette alternative d'incommodité et de soulagement
que la demoiselle consultante a passé le tems depuis
la suppression jusqu'à la fin du mois de mars qu'elle
s'arreta, quoiqu'elle fut bien souffrante dans le careme
qu'elle fit neamoins presque en antier, remplissant
son ministere comme a l'ordinaire, cachant le mauvais
etat de sa santé pour que l'on ne la forçat point
d'interrompre le genre de vie dur et penible
qu'elle a embrassé depuis longtems. ce fut donc
vers la fin du mois de mars dernier que l'augmentation
des accidents ennoncés cy dessus força la demoiselle
consultante de s'arreter: elle fut saignée pour lors
cinq a six fois et purgée huit a neuf. les
douleurs de tension qu'elles eprouvoit vivement
a l'estomac et aux hypocondres disparurent
successivement par les saignées, ou du moins s'affoiblirent,
mais celles qu'elle ressentoit plus legerement dans
le reste du bas ventre augmenterent et se sont ainsi
soutenues depuis. cette augmentation n'empecha
point la demoiselle consultante de reprendre
son premier train de vie, et pour n'etre pas
d'interrompre de nouveau elle se mit a l'usage
du lait d'anesse qu'elle avoit toujours reconnu luy
etre favorable, qu'elle ne prit cependant

que tres peu de tems, et souffrant toujours, l'augmentation
des douleurs de l'estomac, du bas ventre, le degout et
l'accablement l'ayant forcée de le quitter et de s'arreter
vers le 14e du mois de may. on assure que tout s'est passé
ainsi sans fievre.

il n'en a pas eté de meme lorsque la demoiselle
consultante s'est arretée en dernier lieu: la fievre a été
de la partie avec des augmentations et une plus
considerable chaque troisieme jour. la demoiselle
consultante a été d'un accablement extreme avec un
pouls tres petit et tres foible, et enflure des extremités
superieures. le bas ventre a eu beaucoup de relief
quoique flexible, dans lequel neamoins on trouvoit
une renitence provenant des embarras des visceres
contenus dans cette cavité dont on peut avec fondement
raporter la naissance plus loin qu'a la suppression
des regles, puisque la demoiselle consultante a été
sujette aux douleurs d'estomac et des entrailles
longtems auparavant, et que ces douleurs etoient
son incommodité habituelle.

Les douleurs de l'estomac, ainsi que des entrailles
qui ont été tres vives, se sont un peu adoucies
revenant par intervalles, celle de l'estomac se soutenant
neamoins un peu plus que les autres. la demoiselle
consultante a rendu abondament des matieres
sereuses bilieuses par le moyen des lavements adoucissants

et de quelque peu de manne dont elle a usé plusieurs fois"

La Demoiselle consultante a eu par tems des fadeurs destomac, des envies de vomir, et a même vomi quelque peu a plusieurs reprises qui tiroit tantot sur le vert, tantot sur le bleu, lorsqu'elle a eu pris beaucoup de boisson qui etoit composée d'eau de poulet, de petit lait, d'huile damande douce et de la decoction de chiendent lorsqu'elle etoit rebutée de la precedente, et qu'elle ~~faisoit~~ employoit les fomentations et cataplames sur le bas ventre fait avec les plantes emollientes, dont elle a fait usage assez longtems. les evacuations par les urines se sont assez soutenues. Ses envies de vomir toujours precedées de langueurs d'estomac sont presentement un peu moindres ainsi que les douleurs des entrailles, et reviennent ~~plus rarement~~ moins souvent. La fievre persiste ainsi que les augmentations quoique a un moindre degré. L'etat du bas ventre est presque le même, il est neamoins flexible, mol, compressible sans beaucoup de douleur. La Demoiselle consultante a toujours ressenti sa bouche mauvaise et pateuse; cet etat persiste encor mais dans un plus foible degré.

on a rapporté que la demoiselle consultante eut au commencement de l'hiver, des vives douleurs a un bras, et une fluxion a la tete. au mois de janvier elle fut saignée et purgée plusieurs fois dans ces differents tems. ces accidents ayant disparu, les entrailles ~~sont~~ ont été plus vivement attaquées depuis.

(7) on croit avoir omis dans la relation de 342
l'état de la demoiselle consultante, que lorsque
la sueur qui parut immediatement après la
suppression des reglées fut supprimée, par les
differents moyens que la demoiselle consultante
employa pour l'arrêter, et qui se soutint pendant
environ six mois, la demoiselle consultante
fut exposée a des suffocations qui se declaroient
presque toutes les heures et qui se terminoient
par des sueurs abondantes, meme dans le fort
de l'hiver, etat qui n'a discontinué que
lorsque la demoiselle consultante est tombée malade.

La demoiselle consultante ayant entendu
faire la lecture de la relation de son etat,
et des moyens conseillés pour sa guerison,
croit avoir remarqué qu'il n'y pas ete fait
mention du relief et des obstructions du bas ventre.
Le gonflement qu'on y observe n'est pas
momantané, mais au contraire permanent;
et il est tel que lorsqu'on commence a vouloir
comprimer le bas ventre on ne le trouve pas
d'abord renitent, mais au contraire souple et flexible.

ce n'est qu'à mesure que l'on augmente la pression qu'on sent la renitence. et La demoiselle consultante compare cet état, a celuy dans le quel on auroit mis un corps très dur dans un sac rempli de Laine ou de plume, dans le quel cas on trouveroit au commencement de la pression beaucoup de souplesse et de flexibilité, et ce ne seroit qu'à mesure qu'on augmenteroit La pression qu'on s'appercevroit de La renitence qu'offriroit ce corps dur.

il est a observer que le foye concourt a former Cette renitence, par les embarras qu'on y remarque; ce qu'on avance avec d'autant plus de fondement que la demoiselle consultante a declaré n'avoir pu se coucher depuis plus de vingt ans sur le coté gauche sans ressentir un tiraillement considerable au coté droit, sçavoir a L'hypochondre de ce même coté et qu'actuellement elle ne sçauroit reste couchée sur aucun coté.

(72) I.

113

Memoire a Consulter sur L'etat d'une dame agée de 36 ans qui en a 18 de mariage et qui a eu 12 enfants.

Cette dame, a L'age de 13 ans, mangait beaucoup de Crudités. Elle les preferait meme a des aliments plus Convenables et ne buvait que de L'eau. Elle Etait Sujette a des Epreintes qui Cedaint aisément a des Remedes simples.

Elle fut mariée a L'age de 18 ans. 4 ou 5 jours après son mariage, son Esthomac Souffrit un si grand derrangement, qu'a La faveur d'un Cours de Ventre, elle Rendait Les aliments Comme elle Les avait pris. Des pillules qu'on Lui donna, une Medecine et 15 grains d'hypecacuana, ne firent que suspendre ce Cours de Ventre pendant quelques jours; après quoi on La Repurga et on Lui fit prendre de nouveau 20 grains d'hypecacuana. une heure après avoir pris les Remedes, il survint une si grande douleur d'entrailles et une oppression si violente, qu'un habile medecin qu'on appella pour y Remedier, ordonna qu'on La fit Saigner tout de suite et qu'on Lui fit administrer Les Sacremens. Cette Saignée La soulagea sur L'heure et produisit un si grand calme, qu'elle dormit six

heures Consecutives. dans La Convalescence, Le medecin pour accomoder L'esthomac, Lui ordonna L'usage du vin, En commencant par celui d'alicante qui reussit assés bien. deux mois aprés Cette maladie, elle devint Enceinte et n'eprouva dans Sa grossesse que Les incommodites ordinaires de cet Etat.

trois ou quatre ans aprés, un accident Semblable au premier La reprit. on y remedia par une medecine et par L'usage du meme Vin d'alicante. deux ans aprés ce Second accident, un troisieme La reprit Semblable aux deux précedents. pour remedier a celui ci, on Lui ordonna Les Eaux d'encausse qu'elle prit Sans precaution faisant maigre et mangeant des Champignons. L'onzieme jour de L'usage de les memes Eaux; Elle ressentit une grande douleur aux reins et S'apperceut que Les Vrines etaint Teintes de Sang. cet accident Etona beaucoup Le medecin qui ordonna une tisanne par Le moyen de Laquelle ce meme accident cessa dans 24 heures. Elle eprouva cependant quelque Soulagement de L'usage de les Eaux car L'esthomac S'en trouva beaucoup mieux. elle devint Enceinte de nouveau et dans L'espace de Six ans, elle eut Cinq Enfants, Sur Le nombre desquels il y En eut deux de Sept mois. dans La jeune année elle eut un Sixiéme Enfant. dans Les couches precedentes Ses regles paraissaint Le 40.me jour.

dans celles ci, au contraire, Les regles parurent beaucoup plus tard; Ensorte que deux mois aprés cet acouchement, pendant 4 Soirs de Suitte, elle Se Sentit fort agitée par des Saisissements et des troubles qu'elle n'avait plus Eprouvés jusqu'alors et qui Lui Survenaint des quelle etait Couchée. elle dissipa ces attaques, En prenant Sur elle Les trois premiers ~~jours~~ Soirs; mais ~~le~~ quatrieme Les accidents furent beaucoup plus forts, ce qui L'effraya au point qu'elle Craignit une attaque d'apoplexie. Son col, ditelle, S'etait Enflé et Son visage devint Extrememment Rouge. Elle S'etait beaucoup troublée ce jour La. elle avait fait maigre et jeuné pour La premiere fois depuis les Couches. on Lui fit, a cette occasion, une Saignée au pied fort Copieuse et depuis ce temps La elle est fait fort Sujette a des troubles et a des Saisissements qui ne La quittent jamais malgré qu'elle aye toujours eté bien reglée. La Crainte de La mort La travaille presque a chaque jnstant. elle est Si sensible et Si ingenieuse a Se faire des peines, que Les plus petits Evenements qui ne faisaint aucune impression Sur Les autres, En font d'extraordinaires Sur elle. Elle etait auparavant, d'un caractere fort Enjoué; mais depuis Les Suittes de La Sixieme couche, Elle est d'une melancolie affreuse, qui La rend triste Sans

4.

Sans sujet apparent, n'aimant que la solitude au point, qu'ordinairement les personnes meme avec lesquelles elle se plait le plus et qui la suivent par tout, ont bien de la peine a l'engager a sortir de sa maison, quoique ce ne soit, que pour l'accompagner dans les lieux ou elle se plait.

Depuis les dix huit ans de son mariage, elle se plaint de beaucoup d'aigreurs et de pesanteurs dans son Esthomac avec quelque fois de legeres envies de vomir, principalement le matin, au moyen de quoi elle provoque le vomissement, en mettant un doigt dans sa bouche; lequi lui fait rendre des eaux qui sont d'un gout plus ou moins mauvais selon qu'elle provoque ce vomissement plus ou moins souvent. Elle est trés sujette aux indigestions. on y remedie, pour fort peu de jours, par des legers purgatifs qu'elle prend de temps en temps. on a essayé, inutilement, des petites prises de pillules de francfort avant le repas, qui procuraint quelque soulagement a l'esthomac; mais qui bientot irritaint les entrailles et produisaint une espece de cours de ventre. on jugea apropos l'année derniere de lui faire prendre 3 verres d'eau de Balarue le matin d'heure en heure. Elle ne peut en prendre que pendant 3 jours; parceque ces eaux quoique fort bonnes pour lui procurer l'appetit et la purger;

quoique Enfin Elle s'en trouvat bien le premier jour; le second et le troisieme; les Eaux, dis-je, lui donnaient beaucoup de colique et de cours de Ventre qui l'obligerent d'y renoncer. a l'egard de son appetit, elle ne mange depuis longtemps que par raison; et principalement le matin a dinner, ne faisant usage ni de potage ni de bouilli, preferant des aliments plutot nuisibles que favorables a sa santé; et comme par ce moyen Elle conservoit assés bien son Embonpoint cela la determina a ne pas se gener. depuis l'usage des Eaux de balarue, on a tenté d'autres petits remedes pour fortifier les digestions, qu'il a falu abandonner; parceque ~~tout~~ ce qui fortifie son Esthomac echauffe ses Entrailles, les rend douloureuses, allume et agite tout son corps au point, quelque fois, de la deconcerter. desordres qui l'ont tourmentée depuis 4 ou 5 mois beaucoup plus qu'auparavant et ont redoublé ses frayeurs, parceque depuis ces 4 ou 5 derniers mois, elle a maigri considerablement a raison de ces saisissements, on lui donna pendant deux ou trois matins de suitte, 12 grains de poudre anguttete dans deux onces d'eau de cerises noires avec un peu de fleur d'orange. ce remede produisit un bon Effet le premier jour; mais les deux suivants Elle dit s'en trouver très mal, pretendant que

que cela avait augmenté ses agitations et ses saisissements au lieu de les calmer. pendant les chaleurs, elle prit quelques bains domestiques qui produisirent quelque effet. il y a environ un mois qu'elle prit pendant cinq jours, des eaux minerales; scavoir le premier, cinq livres d'eau d'encausse. on fit fondre dans les deux premiers gobelets une once et demi manne, et deux dragmes sel d'angleterre dans chaque gobelet; ce qui la purga très bien. deux jours après elle prit la meme quantité d'eau de capvert avec la meme quantité de manne et de sel dans les deux premiers gobelets, qui firent egalement du bien. le 3eme jour meme doze d'eau de capvert avec deux dragmes sel d'angleterre fondu dans chacun des deux ~~deux~~ premiers gobelets qui fit encore au mieux. le 4eme jour memes eaux et meme quantité de sel que la veille qui firent beaucoup de mal. elle eut des grandes pesanteurs d'esthomac et une indigestion malgré que les eaux eussent bien passé. après deux jours de repos elle reprit de celles d'encausse en meme quantité et des memes drogues dans les deux premiers gobelets en meme quantité que le premier jour qui la purgerent bien. elle en a resté la.

depuis l'usage de ces eaux, cette dame a eu

3 ou 4 indigestions. l'une de ces indigestions fut accompagnée d'une faiblesse très considerable suivie de vomissement. cette dame serait bien aise que le conseil lui expliquat d'ou vient qu'elle devient rouge lorsqu'elle ne peut faire la digestion; elle qui est assés pale actuelement. pourquoi est ce qu'elle devient fort rouge quand elle commence de manger; comme lorsque quelque chose lui fait de la peine ou qu'elle se fait quelque violance.

Nota que cette dame est très bien constituée, grande, bien faitte, ornée de vertus eminentes, ayant toujours eu et ayant encore tout ce qu'elle a pu desirer relativement a son etat. du reste point d'ambition qui aye pu alterer sa santé; issue de parens sains et bien constitués, elle meme n'ayant jamais eu d'autres derrangements de santé, que ceux quon rapporte dans ce memoire. toutes ces couches ont été heureuses et aisées de meme que leurs suittes a l'exception de celles qui suivirent la sixieme comme il a eté deja dit cy dessus. ces mauvaises suittes jointes aux mauvaises fonctions de son esthomac font qu'elle croit que c'est le concours de ces deux causes primitives (principalement celle de l'esthomac) qui ont donné lieu a tout ce qu'elle eprouve a present.

Consultation.

pour des vapeurs de Mad.e Pirot de toulouse que j'ay fait moy seul ce 9. 9bre 1761.

117

une dame agée de 36 ans | mariée depuis 18 ans | a 15 ans mangeoit [illegible] de choses [illegible] | buvoit de l'eau sujette a des epreintes | 4 ou 5 [illegible] après son mariage [illegible] d'estomac et [illegible] pilule, medecine [illegible] et hyppecacuana [illegible] douleur d'entrailles et oppression | 3 [illegible] ans — [illegible] grossesse [illegible] | 2 ans apres [illegible] | eau d'encausse qu'elle prit faisant maigre et changea gras. le 11. jour dans reins et urines sanglantes | tout se dissipa des [illegible] |

a la 6e couche quelques regles ne parurent que 2 mois apres tandis quelles parurent celoit au 40e jour, [illegible] | son col 4 fois de suite | le 4e fois [illegible] | s'etoit enflé et le visage fort rouge, je [illegible], fait maigre et jeuné | depuis [illegible] groses fort bien reglée | [illegible] | [illegible] autrefois enjouée, mais [illegible] | [illegible] depuis cette [illegible] couche [illegible] aucun sujet, [illegible] | [illegible]

Depuis les 18 ans de mariage [illegible] d'[illegible]; [illegible], sujette a indigestion. | purgatifs identiques | pilule de francfort a eprouvé irritation des entrailles, et cours de ventre | eau de balaruc demeurent colis et cours de ventre | de [illegible] mangeant par raison, ne mangeant ny potages ny bouilli, plutot alimens [illegible],

elle a eprouvé que tout ce qui est chaud et propre a fortifier l'estomac l'echauffe ses entrailles, les rend douloureuses qui le [illegible] au point quand [illegible] 4 ou 5 mois plus fortes et augmentent [illegible], et depuis a son maigri | [illegible] d'orange [illegible] un bon effet puis s'en trouva mal | [illegible] bon effet |

eau d'encausse et de [illegible] meme effet d'angleterre — s'en trouva mal.

la rougeur du visage propres qd ne fait pas bien la digestion, qu'elle commence a manger, qd elle a qlq peine ou qu'elle se fait quelque violence.

bien [illegible], grde bienfaits, [illegible] a [illegible], ornée de vertus née d'[illegible], couches [illegible] de [illegible] tres heureuses a l'exception de la [illegible] | elle [illegible] le derangement de l'estomac [illegible]

âge 36. ans

purg. 2 verr. racc. poly. 1 on. | 1 poig. fl. de viol. 1. pin. fl. de peschers
dans le 1.er mann. 2 on. | d[an]s le second verre 1 on. ½.

puis bouill. avec poul. 2 dr. racc. pâr. malo., demy drag. capeuille
et une poig. chic. am. de jardin pr x. dies.

puis pr x. dies opiate stomachiq | tasse de citronelle.
repurger | petit lait pur. de quetts. pend.t 15 jours | puis lait d'anesse

opiate avec corail, cr. yeux decr., capeuille, pp de quetts. racc. valer. cachou

℞ corail. croc. cancer fl. @ ℥ß ij pulv. de quett. ℥ß. rad. val. ℥j capeuille ℈ij
et serr. jaq. ℈ß.

apres petit lait meme med. | et lait d'anesse malgré la saison de l'hyver
et afin qu'on en supporte de 2 en 2 j. bol corail, crage de tr. terre sig.
et cachou |

on luy conseille de [illegible] aussy long temps qu'elle pourra le
soutenir 1. 2 mois se repurg. a la fin avec la med. proposée |

le reste de l'hyver citronnelle et opiate stomachiq alternativ. —

Le printemps prochain [illegible] | puis bains domestiq. | eaux mineral.
mais on nous consultera —

regimen

[illegible] 13 # 195 13 2/12

(93) 148

Monsieur

je suis charmé que la mauvaise affaire dans laquelle ma cousine germaine se trouve malheureusement engagée, me fournisse une ocasion a vous temoigner l'estime sincere que tous ceux qui sont adonés a la profession ne peuvent vous refuser sans injustice, je sais que par etat vous etes et avez toujours eté des plus fermes apuy de la justice opprimée. j'ose donc me flater monsieur qu'ayant l'honneur d'avoir embrassé d'avoir embrassé la meme profession vous voudrez ecouter ma foible voix et porter toute l'attantion dont vous etes capable a une affaire dont les suites sont d'une consequance infinie et pour elle et pour moy.

il y a neuf ans que la demoiselle attaqua son mari, (j'etois alors a paris a poursuivre mes cours) plustot acause des mauvais traitemens qu'elle essuioit journelements, que par raport au reste, ayant toujours veu d'une maniere irreprochable elle auroit suporté sans se plaindre l'impuissance de son mari mais ayant eu le malheur de le faire son procureur

general et speciale: elle a eu le mal heur de voir son bien passer dans des mains etrangeres par les ventes quil en faisoit et elle mesme menacée dun attentat sur sa vie; pour la metre en surete elle fut obligée de fuir et elle senferma dans un convent son mari ne lui donant rien pour subsister et jouissance de tout son bien elle se vit sur la rue et y seroit encore si la charité dun de ses oncles tres digne pretre et chanoine de cette ville ne leut retirée chez lui elle prit alors le parti vu limpossibilité ou elle se trouvoit de prouver les mauvais traitements et etant bien seure de limpuissance de son mari de lattaquer en cassation de mariage, il y eut sentance de lofficial qui ordona la visite des comissaires soit ignorance ou mauvaise volonté donerent le rapport tel que je vous lenvoi vous jugeres vous même sil en a jamais paru de concu en termes plus equivoques dans un cas pareil, le mari est dailleurs un corps cacochime, un vray misantrope qui ne sort jamais de sa chambre et qui est sujet a des sueurs continuelles de sorte que dans le plus fort ete sa chambre est aussi calfetrée que dans le plus grand hiver et le feu ne s'eteint jamais

lofficial condamna ma cousine elle resta neuf années sans faire suite de lappel sans que jamais son mari ayt levé la sentance ni lui ait fait la moindre demarche pour la rejoindre, ni procuré la moindre subsistance de sorte quelle se trouveroit dans la derniere misere si la mort venoit a lui enlever ce cher oncle qui est deja dans un age avancé.

un pretre qui dirigoit un des comissaires a sa mort et qui etoit son intime ami lui dit quil ne pouvoit comprendre comant Mr lofficial setoit pu determiner sur un rapport aussi vague

je vous prie Monsieur de faire tout ce que vos lumieres vous dicteront, et de porter a la consultation toute lattantion dont vous etes capable et que la grandeur du cas exige jespere cette grace de vous et celle de me croire avec un tres profond respect

Monsieur

[illegible] le 11 juin 1761

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Dufort

je vous prie de madresser la consultation et de me la faire le plustost possible

(74) 130

mémoire à consulter à montpellier

deux médecins decedés il y a quelquetems, les srs cabannes et fenter, aiant été chargés par l'official de visiter un homme accusé d'impuissance, et de fournir leur rapport disent que s'étant présentés pour faire la visite l'accusé leur demenda quelque tems pour se remettre, qu'ils furent dans une chambre située audessous de celle où il étoit pour lire en attendant les interrogatoires du mari et de la femme et ajoutent.

rapport " qu'un moment après nous avons été surpris " par le sr baptiste qui est descendu à bas enseignes " avec une erection qui quoique peu vive nous a " paru comme suffisante pour l'introduction, " peu vive disons nous, on ne doit pas m'être surpris " elle est telle ordinairement chez tout le monde " après une ejaculation pareille à celle qu'a fait led. " sr batiste, nous en avons vu le produit dans la " goutelette qui restoit au bout de l'uretre, dans le " qui est tombé sur sa culotte, sur l'escalier, et dans " la chambre du souliesge, après quoi nous avons " examiné toutes les parties destinées à la generation " nous les avons trouvées dans leur nombre. " situation, consistance et conformation naturelles " partout il y a lieu de croire qu'il est propre pour " aller aux fins du sacrement, en foi de quoi nous " avons signé

on souhaite avoir une consultation des plus celebres docteurs de montpellier pour savoir si le rapport donné par mm. cabanes et fentea est regulier, et si la justice peut y prendre confiance



pour se déterminer sur la validité du mariage
ils sont priés de faire transcrire le rapport tel
qu'il est de l'autre côté en tête de leur consultation

Les raisons de ne pas se contenter de ce rapport et d'en
demander un second sont 1° qu'il semble que les médecins
en laissant l'accusé seul lui ont fourni l'occasion
de se préparer à la visite par des fourberies par exemple
en seringuant dans sa verge des germes d'oeufs préparés
avec des irritans capables de causer le gonflement des
parties et d'amener toutes les fausses apparences d'une
éjaculation naturelle. quand on examine la
virginité de la femme on la prépare par un bain
capable de lui ôter le fruit des pommades ou autres
astringens qu'elle peut avoir employés pour se
présenter avec plus de succès à la visite, ne devoit on pas
prendre sur cet exemple des précautions pour la visite
du mari, et quelles la profession indiquoit elle de
prendre?

2° L'expression métaphorique se présenter à belles
enseignes, qui en l'a connue que le mari avoit employée
dans ses écritures avant le rapport, dit elle quelque
chose, et est elle supportable dans la bouche de
physiciens, qui doivent être clairs précis et exprès?

3° une érection peu vive est elle suffisante pour
l'introduction des parties de la génération dans l'utérus
surtout quand il s'agit de la défloration, faut il en
croire les médecins qui ne disent pas avoir palpé
le corps? peut on regarder comme assez exprès ces
mots pour l'introduction, sans dire de quoi, et dans
quel lieu?

n'est il pas nécessaire qu'il ait une certaine persévérance?

4°. les autres expressions comme suffisante
peuvent elles être admises dans un rapport, et
donnent elles au juge une idée précise?

5° La raison du peu de vivacité de l'érection
prise de l'abondance de l'éjaculation n'est elle pas
communément fausse, aussi bien que ce qui est dit de
cet état général que l'éjaculation est suivie d'une
érection peu vive; n'est il pas au contraire constant
que l'abondance de l'éjaculation est accompagnée
d'une tension plus forte par ce que cette abondance
et cette forte tension proviennent de la même cause,
n'est il pas également certain que plus l'évacuation
est abondante plus les parties de la génération
conservent longtems leur état, et sont plus de tems
à se relacher et à se détendre?

ne pouvoient ils pas reconnoitre ne devoient ils pas du moins examiner si c'étoit un gonflement artificiel ou une érection naturelle?

5°: cette abondante évacuation ~~qui...~~ excitée
par les experts, qui n'est pas naturelle, ne fait elle pas
soupçonner l'artifice, d'autant mieux qu'elle est faite
dans des circonstances où tout devoit refroidir
l'imagination de l'accusé et lui aider peu, quand il
n'auroit pas été impuissant, à une production si
abondante?

6° peut être les règles ne permettoient pas aux
experts d'exciter l'accusé à l'éjaculation qu'il prétend
avoir faite, afin de juger de son état, mais dès qu'il
s'y porta lui même, leur a-t-il été permis de ne pas
faire recueillir le fruit de cette évacuation pour
l'analiser et s'assurer si c'étoit du sperme ~~...~~
s'il ~~...~~ avoit les conditions requises pour la fécondité
ou si au contraire ce n'étoit pas une préparation
artificielle

7. dès que l'évacuation s'est faite sur la culotte
de l'accusé n'en résulte-t-il pas qu'elle est arrivée
sans érection, et que c'est plutôt un écoulement
qu'une éjaculation?

8. est ce assez de dire qu'ils ont trouvé les parties
dans leur nombre, situation, consistance et conformation
naturelles? les experts doivent rendre raison de leur
jugement surtout dans une matière où il y a tant
d'opinions différentes, ce qui fait qu'il est très
difficile de savoir ce qu'ils ont entendu dire
en parlant de ces qualités qu'ils ont dit naturelles.
ne falloit il pas entrer dans le détail de tout ce. l'habitude
non seulement des parties de la génération mais



cuion de tout le reste du corps et des humeurs qui
pouvoit fournir des indices ou symptomes pour ou
contre l'impuissance suivant quils ont été determinés
par les autheurs de medecine, et quels sont les indices
les plus apparens et les plus surs? galien ne les a-t-il
pas decrits lib. 6. de sanitate tuenda avicenne fen. 20. lib. 3. tract.
1. cap. 13. en paul Egine l. 1. ch. 58. lib. 3. ac lib. 1. cap. 35 et
d'autres alibi.

~~lon demande quel est notre avis au sujet de ce rapport~~ du sieur
~~memoire a consulter~~
Le conseil soussigné est prié ~~par~~ de donner son avis au sujet d'un rapport
~~fait il y a quelq temps par 2 medecins [illegible] d'un mary accusé d'impuissance~~
~~Les marques de virilité doivent etre prises de lerection du membre~~
~~viril, de lejaculation de la semence~~ ~~+ commis par lofficial~~ voicy ~~ce que le rapport~~ comme ils sexpliquent
ces medecins disent
La faculté d'engendrer de la part de lhomme, ~~satire~~ avis du lexistence des
parties destinées a la generation etant supposée, ne peut se prouver que par
lerection du membre viril et par lejaculation de la semence, il nous
paroit que par ~~le rapport~~ la relation cy dessus on ne determine rien qui prouve d'une
maniere evidente ~~lerection et lejaculation~~ lune et lautre action scavoir
lerection et lejaculation.

en 1er lieu Lerection n'est pas prouvée d'une maniere satisfaisante, les
experts n'ont veu l'accusé qu'apres lejaculation finie, puisquils ne lont veu
qu'apres quil est descendu et quil avoit répandu la pretendue semence dans la
chambre du concierge &c or il est certain qu'apres que lejaculation a cessé le
membre viril se detend et ne conserve [illegible] si necessaire ~~[illegible] de~~
~~la generation~~ pour lintroduction dans la n[illegible] d'une femme, ainsy ils ~~[illegible]~~
~~possible~~ n'ont pas peu asseurer que le membre viril etoit
idoine a lintroduction, aussy se sont ils servis en parlant
de cette erection des termes peu vive et ~~necessaire~~. il est
vray &c — (ce nous venons de le remarquer)

en 2. lieu Les experts ne disent point avoir veu ejaculer
La semence, ils ~~disent seulement quils lont veue~~
ils disent au contraire que laccusé etoit dans une
chambre au dessus de celle ou ils l'attendoient,
lorsquil ejacula, quil en repandit encore sur lescalier,
sur sa culotte, et quil en une petite goutte au bout de
sa verge, le sr Baptiste auroit donc du se faire voir
aux experts lors meme de lerection et de lejaculation
pour les mettre en etat daffirmer positivement quil
n'etoit pas impuissant.

en 3e lieu ils auroient les experts auroient du au moins
examiner cette liqueur repandue, lon scait que le sperma humain
laisse sur le linge une espece de tache comme d'empois quil est
visqueux et a une odeur particuliere & ils auroient donc du en jetter sur du linge, ou le manier dans les doigts ou le sentir
on [illegible] il ne suit pas de cette relation que laccusé soit impuissant, nous disons
[illegible]

~~il y a quelq temps~~ par 2 medecins commis par lofficial

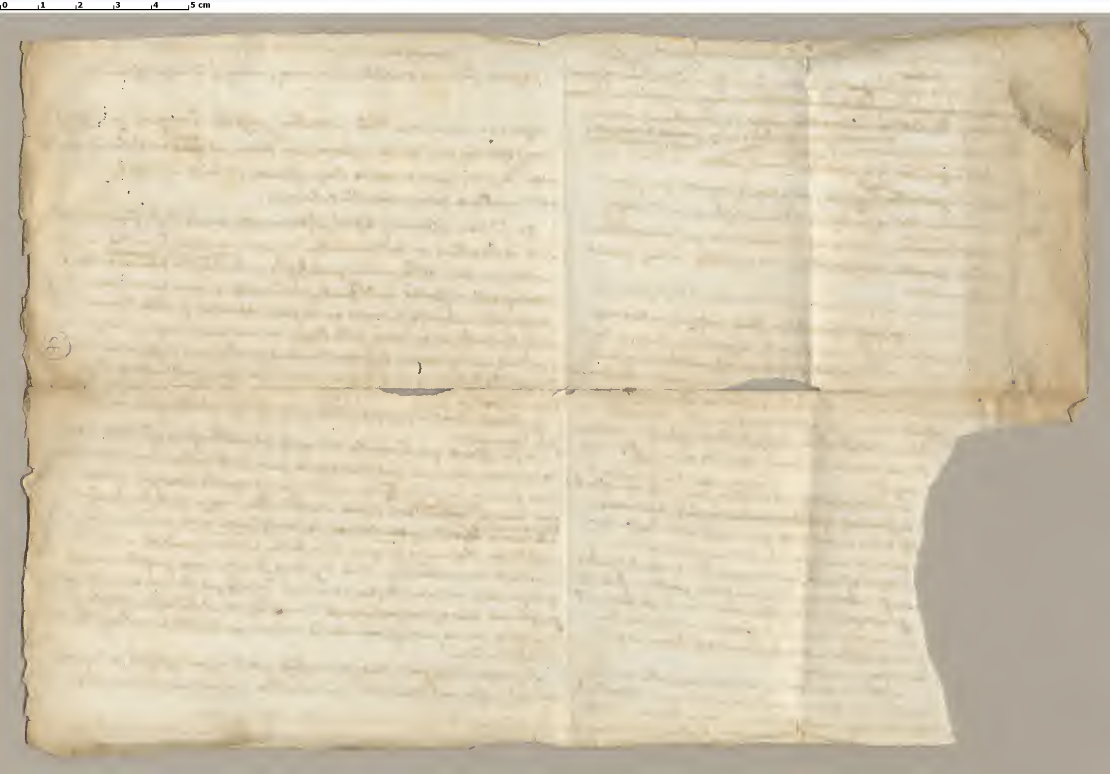
rapport fait a loccasion d'un mary accusé d'impuissance

ayant examiné avec toute lattention possible le rapport cy dessus
nous estimons quil est tres informe, peu exact, et ~~fait~~ que ne determinant
rien de precis pour ou contre limpuissance, il laisse des doutes sur
cette matiere qu'on auroit du eclaircir.

en 1er lieu il semble q le sr baptiste accusé auroit du se faire voir
Lors de lerection et de lejaculation et pour cet effet se mettre a
portée pour etre visité, au lieu que led. sr ejacula (dit on) la semence dans ~~la chambre du~~
concierge, sur lescalier, quil en tomba sur la culotte, et quon en vit une
goutelette au bout de la verge. on n'a point examiné si cette liqueur
etoit seminale, en en jettant sur du linge, en la maniant dans les doigts et
sur tout en la flairant, le sperme humain et prolifique laissant une tache
d'empois sur le linge [illegible] visqueuse, et ayt une odeur particuliere tres
reconnoissable.

en second lieu + il n'est pas possible qu'apres lejaculation finie on ait
pu remarquer
+ lon observe que le membre viril apres lejaculation finie se detend et
ne conserve plus sa roideur si necessaire pour lintroduction dans la nature
d'une femme, ainsy il n'est pas possible que les experts aient pu asserer
que ~~laccusé~~ le membre ~~le membre~~ etoit idoine a lintroduction, aussy ils se sont servis
en parlant de ~~du terme~~ lerection ~~peu vive et~~ des termes de peu vive; et de comme
suffisante. il est vray qu'apres lejaculation sur tout quand elle a eté
abondante et que lerection a duré longtems, La verge reste gonflée encore
quelque tems mais sans tension et roideur, de sorte que sur cet etat de
gonflement, ~~lon ne peut pas juger si~~ durant lequel Lintroduction seroit
impossible, Lon ne peut asseurer rien de certain sur laptitude ou lineptitude
a lintroduction.

Le Conseil Soussigné estime par conseqt, que le rapport cy dessus ne decide
rien qui puisse nous determiner pour ou contre limpuissance de l'accusé



Monsieur

la nescessité ou je me trouvee devous demender une grace, me fournit une occasion tres favorable devous ecrire. eloignés je vous prie toute idée desavantageuse; quune consequence trop naturelle presenta dabord a lesprit. ce que vous pourriés appeller oubli netoit quune crainte de vous deplaire; et la cause decette crainte venoit du respec. jaurois bien voulu vaincre celle la, mais une soumission trop aveugle alacivili fait toute ma faute. faute dautant plus pardonnable que les causes qui lont produite ont été justes et legitimes; en effet naiant pu trouver lheureux moment de vous entretenir chés vous lorsque je passai a montpellier pour me rendre ici, je nai pas cru pouvoir adresser une lettre sans etre presque assuré dun acueil favorable. et quoique mon esperance soit fondée sur des marques debonté autrefois reçues et toujours si peu meritées de ma part; je vous prie, monsieur, decroire que mes sentiments sont pleins dereconnoissance, mais dont les effets ~~a la verité~~ ne sont a la verité que dans un sens vrai et eternel.

mr. dufort docteur [en medecine] decette ville, homme dont les rares talens lui ont merité la brillante reputation dont il jouit et si digne dela science quil professe; a bien voulu m'honorer desa confiance en me remettant

un memoire pour faire consulter par les plus habiles medecins de
montpellier. quelque difficulté que jaye trouvé a vous l'adresser, je nai
cependant pas hesité, pour rendre service a une personne, qui ma comblé
de politesse depuis que je suis dans ce payx, esperant trouver en vous
un parent qui par toutes sortes de bontés ma toujours fait connoitre ce
que je devois attendre de lui. jemploie donc votre credit dans cette
affaire. elle minteresse beaucoup. les huit articles contenus dans le
memoire vous instruiront mieux que moi du fonds de laffaire, il
me suffit seulement de vous dire que la demoiselle qui demande a
consulter est tres proche parente de m.r desford. que cette affaire
le regarde tres particulierement et quil seroit bien facheux et
pour lui et pour la demoiselle sa parente de se voir condamnés
sur une fausse relation, ou mal entendue ou accommodée au gré
de sa partie adverse. cest sur le cas d'impuissance quelle allegue son mari
la verification a eté faite et cest sur ~~le certificat~~ le rapport des commissaires
quon demande votre avis. on vous prie tres instament de vouloir

bien vous joindre aux sfise et sauvage connus comme vous
dans la république des lettres, pour le quatrieme on vous laisse le maitre
de choisir celui que vous croirés le plus digne detre admis a de si respec
tables sufrages. on vous prie en second lieu davoir la bonté de me
marquer ce que les messieurs voudront prendre pour leurs peines et on
le leur faira compter ~~[illegible]~~ tout de suite. on a affranchi
le port et du paquet et dun louis dor quon vous adresse.
jespere monsieur que vous voudrés bien donner a cette affaire
tous les soins qui dependront de vous. quand a moi en parti
culier vous devés etre assuré dune réconnoissance sans bornes et du
souvenir que jaurai dune grace accordée dans un tems ou je
puis la meriter moins. le pere sicard ~~[illegible]~~ qui je suis lié
tres etroitement ma chargé de vous assurer de ses respects

J'ai lhonneur detre avec respect
Votre tres humble
et tres obeissant serviteur,
mallanes de st andré rey de qua[illegible]

london 11e juin 1761

Consultation femme impuissance
faite ce 16e juin 1761. avec mrs
fizes et sauvages.

(77) 155

Monsieur

Je profite de l'ocasion pour vous assurer de mon respect, vous demander l'etat de votre santé et vous prier avec instance de porter avec Mrs Fizes et Chaptal que je respecte infiniment toute votre attention a ce memoire sur la maladie facheuse d'un M. d'un merite distingué dont la conservation seroit precieuse a tous egards et de nous envoyer sans delai votre consultte sur laquelle nous fondons toutes nos esperances pour sa cure. M le Directeur de la poste de Montpellier a qui nous addressons le paquet aura soin de vous en payer votre honoraire

Monsieur de Canut Chevalier de St Louis, Lieutenant Colonel d'infanterie, ingenieur en chef a la place de Bayonne, agé de 67 ans ou environ, d'un temperament sanguin et robuste, acoutumé a des exercices forts, comme a la chasse &, fort reglé dans sa façon de vivre, sujet a beaucoup suer pendant un tems n'a eté jamais atagué d'aucune maladie chronique ny des fievres intermitentes ny d'aucune espece des maux veneriens; il eut, il y a 5 ans, une fluxion de poitrine precedee par un rhume obstiné.

Je ne sçaurois vous dire si la resolution en fut parfaite, parceque M. son medecin ordinaire pour lors nexiste plus, il y a aparence cependant qu'elle ne fut pas telle, puisque quelque tems apres on observa dans son pouls une intermitence bien marquée, sans neanmoins aucune palpitation, defaut de respirer, langueur ny gene dans les exercices. cette intermitence ne se fait pas connoitre par le vuide ou defaut de quelques pulsations dun batement a lautre, mais bien par une multiplication tumultueuse ou precipitation des pulsations dans linterValle dun batement de larterie a lautre; cette intercadence luy revient communement apres huit ou dix pulsations ordinaires et regulieres

Quelque tems apres quil revint de sa fluxion il commenca de son ordonnance a prendre tous les matins du lait de Chevre dont il setoit bien trouvé auparavant, il fut obligé de labandonner par raport a une fievre avec une disposition a la jaunisse qui se mit de la partie et que M. son medecin taxéa de fievre lente. apres une saignée et une medecine il luy fit prendre des bouillons aperitifs et diuretiques qui luy firent disparoitre la fievre et la jaunisse.

Deux ans apres ou environ setant donné des soins et des atentions pour faire curer des fossés et des endroits souterrains de la ville, il y gagna une fievre putride qui devint comme epidemique parmy les ouvriers qui y travailleren; parmy les symptomes les plus facheux

qui se presenterent dans cette maladie, on compte des Stranguries, des retentions durine, des urines ensanglantees qui furent ensuite suivies par des dejections sablonneuses depuis ce tems il a souffert des frequentes irritations et cuissons par lexcretion de lurine qui a lieu frequemment, mais en petite quantité; il faut observer quil na jamais essuyée aucune colique nephretique ne jetté aucune ~~[illegible]~~ matiere purulente dans les urines, il na paru non plus aucun signe manifeste de lexistence des pierres dans la vessie, depuis cette fievre putride quil essuya il y a deux ans, M. notre malade na pu reprendre son embonpoint ni ses forces ordinaires, mais il se portoit assez bien et faisoit passablement bien toutes ses fonctions jusquau mois de mars dernier que ses jambes commencerent a sengorger, principalement la droite, quil sentit la respiration courte surtout a monter, bientot apres le defaut de respiration augmenta si fort, quil eut pendant la nuit des etouffemens en forme de paroxismes dasthme qui lobligerent a quiter bien vite le lit, a ouvrir des fenetres de son apartement et a passer toute la nuit tantot a la fenetre, tantot a se promener et tantot sur son fauteuil sans pouvoir trouver de situation pour prendre un peu de repos; quelques assauts pareils quil essuya bientot apres lobligerent a appeller un chirurgien qui le saigna. et le fit purger le lendemain, ~~[illegible]~~

Ces deux évacuations le soulagèrent un peu, mais ce ne fut pas pour long tems
il me fit l'honneur de m'appeller pour la 3eme fois le 12 du mois de mars; après avoir écoutée sa relation, examiné l'engorgement de ses jambes, sa façon de tousser et de respirer qui changoit suivant les différents mouvemens et la différente situation de son corps, je luy dis que sa maladie n'étoit pas l'asthme dont il n'avoit eu aucune atteinte jusqu'à ce tems là mais une hidropisie de poitrine dont il seroit à souhaiter que l'épanchement ne fut pas grand et que ce mal n'étoit pas venu tout d'un coup, comme il me l'assuroit, que d'ordinaire il se formoit peu a peu: en effet je presume que ce qui aura produit l'intermitence de son pouls est la cause ocasionelle de son hidropisie, elle ne peut etre, suivant moy, d'autre que quelque polipe ou des concretions squirreuses dans la substance des poumons qui a force de gener et d'étrangler la circulation du sang et de la lymphe auront fait filtrer ou suinter beaucoup de serosité dans la capacité de la poitrine
dans cet etat je ne pouvois prendre de meilleur parti que celui d'évacuer des eaux epanchées, d'en empecher de nouveaux amas et de fondre, autant que faire se pouvoit, des embarras: pour tendre a ces fins et profiter des forces de M. le malade, je luy fis prendre le lendemain de notre entrevue une medecine vigoureuse qui luy procura des selles très copieuses

et le mis le jour suivant a l'usage d'un opiat composé avec le saffran de mars preparé et des forts hidragogues en buvant par dessus d'une decoction de bruscus; pour batoter et fouetter mieux les eaux epanchées je le purgeois de tems en tems avec cette meme medecine forte, je le reduisis a une diete seche et a ne boire malgré sa soif devorante qu'une livre d'eau et du vin dans ses repas seulement; pour étancher sa soif il se servoit des différents gargarismes, ces remedes luy produisirent promptement un effet si merveilleux que ses etouffements se dissiperent, qu'il dormoit tranquillement dans son lit, que ses jambes se degorgerent et qu'il montoit et descendoit sans aucun esouflement; voila une curation en apparence bien heureuse.
Comme la soif etoit devorante et que je craignois d'épuiser trop les forces de M. le malade par ces remedes violents je luy fis quiter l'usage de l'opiat et luy substituai le petit lait des brebis en y faisant cuire une bonne poignée de cerfeuil et y ajoutant a chaque prise une dragme de sel de ... et quelques grains de nitre purifié, en vue de pousser le reste des serosités par les urines; son effet ne repondit pas a mon atente: bien loin que les urines fussent devenües plus abondantes, elles furent moindres que lors de l'usage de l'opiat; les jambes commencerent a s'engorger de nouveau; des étouffemens revinrent aussi forts que jamais, surtout pendant la nuit; leur prelude commence par des reves et des phantomes qui saisissent l'imagination de M. le malade; ils sont suivis promptement par une opression convulsive qui le force de sauter vite de son lit pour

aller respirer le grand air : il me fallut abandonner ce petit lait pour revenir aux medecines et a lopiat ; observant que cette seconde fois cet opiate ne luy provoquoit pas des evacuations si abondantes que la 1.ere fois, je luy en ai fait prendre dun autre composé dextrait daloes succotrin, des resines de jalap et descammonée, dextraits de coloquinte et de Brioine, dellebore noir et de tartre soluble, amalgamez avec du syrop de chicorée composé avec la rhubarbe dont 30 grains que je luy faisois prendre chaque jour luy faisoient jetter jusqua deux pintes et demi deau qui equivalent cinq livres ou cinq livres et demi ; nonobstant ces abondantes evacuations journelles les enfleures des jambes ne diminuoient pas sensiblement et les etouffemens de la nuit qui faisoient passer a M. le malade des nuits blanches et violentes par defaut de respiration ne se evanouissoient pas ; jai tenté de calmer cet orage affreux de la nuit en luy faisant prendre une once de syrop de pavot blanc, jy ai reussi parfaitement ; ce syrop arrete totalement cet spasme et fait dormir tranquillement le malade pendant 5 a 6 heures ; mais jai observé quil interceptoit le lendemain totalement loperation des hidragogues, même en augmentant dun tiers la dose des pilules, tandisquelles produisent a 30 grains le surlendemain la même operation abondante, jai voulu essayer si je pouvois eviter cet inconvenient en substituant au syrop 8 grains des pilules de cynoglose ; elles ont produit la même suppression et non le même sommeil, puisque le malade passoit la nuit blanche mais tranquille ; jai donc abandonné les anodins ; et depuis M. le malade passe des cruelles nuits, toujours debout en dormant quelque peu vers le matin et pendant le jour

Dans letat daccablement ou se trouve M. notre malade par des etouffemens violents, le defaut de someil et des evacuations abondantes accompagnées dune soif ardente, il est tout naturel de penser quil nauroit pas pû resister a tant dennemis ; cest pourquoy je lai mis depuis deux jours a lusage dune infusion a froid des cendres de genet dans du vin blanc avec quelques pincées des sommites dabsinthe dont il prent 3 prises par jour, chaque dose de 4 onces ; je ne puis vous dire rien de son operation parcequelle na pas encore le tems douvrir des voies urinaires

Lenfleure des jambes augmente, elle gagne même les cuisses, elle na pas encore passée au bas ventre

voila les avantcoureurs, le commencement, le progrès, letat de cette cruelle maladie aussibienque le denombrement des remedes que jai mis en jeu pour la combatre ; cest a vous autres maintenant M.rs a nous tracer la route que nous devons y tenir pour parvenir a une cure heureuse et bien desirée vous nauvez qua prononcer et ordonner, vous serez ecoutez et suivis exactement en tout

Jai lhonneur detre avec un respectueux attachement

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

[illegible] med

Bay.e le 14 mai 176.

A Monsieur

Monsieur d'Haguenot Conseiller du Roy, membre de l'academie des sciences, doyen des Professeurs en medecine de la faculté de Montpellier

A Montpellier

Relation d'une hydropisie de poitrine que j'ay consulté avec mrs fizes et chaptal ce 23e may 1762.

purg. 3 ℥ vac. poly. et deux ʒ. rhab. conc. et 3 onc. manne ou
78 2 onc. ʒ |
bouille 6 onc. col de mouton deux onc. vac. petite eau une poig. fr. lisier
et 1. pince de manne pendt 9 ou 10 j. |
reprez. puis bouill. avec poulet et ℥ vac. angeliq. concassee deux ʒ.
de capill. chicorée et menthe | ou bassilope feuill. s. p. y a trois
intervalle | après 3 ou 4 jours avec une grosse poig. de feuille de
chicorée de cresson de eau et de cerfeuil, deux ʒ. de capillaire deux
verres de decoction | 1er 2 onc. de sirop de rosé solutif ou 2 onc.
1 onc. sirop radis.
puis ajoute avec huit gr. de capillaire vingt gr. poudre de gutt.
avec le sirop de capille | par des ses citronelle ou de feuilles de
menthe. — l'asthage supposé q le poitrine.

41. an. q enf. en 1749 neuf mois après sa couche petite verole
et puis un degout 18 mois |
reprit la santé jusqu'en 1760 | alors meme degout, vomiss.t le mal de ca
jeun | eau de vals, puis lait de vache diminué et pas de pommes
l'année derniere 1761 id. degout general | bouillons
madie pied de flame reglés suppr. p. 6 mois | sont revenus avec quelques
derangemt mois après age
madie a eu l'estomac ventre et jambes enflés | medecine hypogastrique | augmentez
doul. pect. reins, ventr. estom. et cotés, meilleur bilieuse.
ache estom. et ventr. enflé, non jambes et toux qui l'incommode bp, une
doul. fort fixe a la rate quelle a tous. ressenti depuis sa tendre jeunesse,
les plus gdes doul. sont celle des le cotés ou hypocondres, c'est si un homme
fort les luy serroit, et cause des doul. viol. a l'estomac prete a luy oter
connoissce avec envie de vomir extraordres, mais gdes doul. a coté gauche.
crache une glaireuse et jaune
teint de madie jaune.
remedes donc crainte de la poitrine.

~~Lebe de poulx~~, regime, le sommeil, ~~diffte de respirer~~, si on a
examiné ~~le ventre~~, les urines |

Consultation pour
les vaziés que m^r Toua
apostiq^re m'a procuré ce
25. 9bre 1762.

(79)

160

Monsieur

faittes moy la grace de me donner votre avis sur une maladie qui fatigue Extremement une demoiselle de dix neuf ans dont les Cheveux Blonds et la peau Extremement blanche, d'un Temperament tres delicat d'une Immagination Extremement vive et tres sensible au moindre Evenement pour peu quelle en soit affectée. Cette Demoiselle Eprouve depuis Environ deux ans un Ecoulement abondant des fleurs blanches, dont elle Eprouva les premieres atteintes aprez un chagrin violent dont Elle fut accablée. la matiere en Est Jeaunatre et fort acre avec douleur vrante. elle souffre Il est vray une Intermission mais ce n'est que lors de son cours periodique en rouge, avec une Exacerbation manifeste des symptomes deux Jours avant quil ne paroisse, car outre la plus grande abondance de Matiere, la pezenteur du Corps, les lassitudes

Et les Inquietudes aux Jambes, la palleur et la bouffissure du visage et Surtout des paupieres, L'abbatement des forces, le mal au cœur, la douleur gravative des lombes, et Enfin la fievre qui augmentent alors, mad.elle devient enrouée sentant un grand feu a la poitrine avec une toux seche, qui cependant ne la fatigue pas beaucoup, et si L'Enrouement ne paroit point avec la toux, Elle eprouve une diarrhée fatiguante qui est le prelude assuré du flus menstruel qui doit paroitre en deux Jours.

cette demoiselle a abituellement depuis L'Epoque des fleurs blanches une petite fievre qui semble augmenter le soir surtout lorsquelle est dans son lit, sentant alors un grand feu dans tout le corps. elle fait tres Imparfaitement ses digestions; elle ressent des douleurs presque continuelles, quoyque sourdes a la region de L'uterus avec un peu de feu dans ce meme viscere et des tiraillemens dans les reins et une douleur de teste habituelle, assés legere Il est vray mais qui se fait sentir un peu plus dans certains temps sans raison manifeste.

Je dois observer que depuis trois semmaines ou Environ que j'ay L'honneur de voir cette demoiselle, elle a eprouvé par deux foix une oppression de poitrine avec menasse de suffocation, sentant, disoit elle, que quelque chose L'Etrangloit, le visage devint noir mais cella n'arriva que dans la seconde attaque, et on apercut dans les deux des mouvements convulsifs dans les deux bras.

Il y a quelque temps que lorsqu'elle ressentoit le feu dont j'ay eu L'honneur de vous parler elle plongeoit ses bras dans l'eau fraiche et cella toutes les fois que le feu se faisoit sentir.

quoique Mad.elle souffre ces Incommoditez depuis deux ans, elle n'a usé d'aucun remede pour les combatre et n'a demandé du

secours que depuis tres peu de temps. ayant Examiné son Etat et pensant que la foiblesse de son estomac favorisoit L'Eppaississement de la Lymphe et le vice des autres liqueurs ne soubçonnant d'autre cause de cette maladie, aprez L'Examen que j'en ay fait Je m'etois proposé d'administrer a la d.elle quelque opiate estomachique et absorbante aprez les remedes generaux. dans cette vüe Je commencay par la faire saigner du bras a la dose a peu prez de six onces dans la vüe de la delivrer d'une douleur qu'elle ressentoit entre les deux fausses cottes du cotté gauche; ensuitte Je la purgeay avec deux onces de manne, une dragme de Rubarbe concassé la meme dose de crystal mineral, deux dragmes de follicule de senné dans six onces de decoction de polipode de chaine. L'Effet de ce purgatif fut au dela de mon attente car elle rendit par le haut et le bas tres abbondamment des matieres porrassées tres fetides et fort acres avec beaucoup des glaires. pensant que la fievre qui etoit toujours persistante etoit Entretenüe par beaucoup de pourriture Je la purgeay encore le surlendemain avec la poudre d'irroé qui luy fit evacuer mais uniquement par le bas la meme quantité et qualité de matieres. Je ne men teins pas la Je la purgeay deux Jours aprez dans le meme gout que la premiere fois; cette purguation produisit un Effet aussi heureux que la premiere au vommissement prez, Il faut observer que dans ces trois Jours de purguation, quoyque moins dans la derniere Mad.elle se plaignoit des douleurs de colique qui precedoint l'Evacuation. la fievre ayant cedé aprez ces trois purguatifs Je fus d'avis de luy donner des bouillons temperans et depuratifs avec des plantes et des racines qui tendoient a cette Indicatio[n] J'y fis entrer trois cullottes de grenouilles et trois ecrevisses dont Je faisois deux doses a prendre l'une le matin, et l'autre le soir, faisant avaler auparavant a la d.elle vingt g. de cascarille en poudre et le bouillon par dessus, elle se trouva tres bien de ces bouillons qui paroit[ro]it au mieux,

Lettre de mr maurel du 23. avril 1763. avant fixe

Les ayant pris pendant 5. Jours elle se plaignit que les alimans ne passoint pas bien Je luy prescrivis une opiatte estomachique et absorbante mais Je la fis suspendre parceque le tems des periodes en Rouge aprochant Je vis augmanter tous les symptomes dont J'ay eu L'honneur de vous parler, et telz qui paroissoient dans toujours dans cette meme circonstance en sorte que Je suis dans le dessein de tout suspendre Jusqu'à votre avis receu et que je vous prie me faire passer le plustost quil vous sera possible, etant avec un tres profond respect

Monsieur

Ce St Pons ce 23. avril 1763

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Maurel m.d.

ayés la bonté Monsieur de voulois consulted avec mr. fils.
javois oublié de vous faire observer que mlle la consultante a son estomac presque toujours enflé, en sorte quelle observe de ne pas se lasser autant quelle le devrois pour ne pas suffoquer. sa poitrine a une tres mauvaise conformation, elle est dailleurs bossue devant et derriere mais je vous prie de ne pas en parler dans votre consultation

162

17 ans | cheveux blonds, esprit delicat, ~~imagination vive~~ et ~~sensible de la moindre impression~~ | ~~depuis 2 ans a eu un chagrin violent~~ ~~écoulem. abond.~~ ~~des fl. blanches~~ | jaunâtre fort acre avec douleur brulante et ~~intermission les des regles pendant en rouge~~ | ~~ensuite les regles [illegible] plus abond., pesanteur du corps, lassitudes, inquietud. aux jambes, paleur et bouffissure du visage [illegible] [illegible], mal au cœur, abattement des forces, douleur gravative des lombes et cuisses [illegible]~~ | ~~elle devint ennuyée, sentant un gd feu interieur, avec bouche seche,~~ ~~[illegible] [illegible] pesanteur la [illegible], diarrhée [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la couleur menstruel.~~ ~~Le derangement des digestions~~

~~Depuis le peu des fl. blanches petite fievre, qui augmente le soir des le lit. [illegible] de toute corps~~ | douleurs ~~[illegible] [illegible] [illegible], froideur a la region de la matrice~~ — ~~[illegible] [illegible] de feu, bouillement de [illegible]~~ et doul. de tete habituelle.

~~depuis 3 semaines a fait apprendre une [illegible] de suffocation, sentant [illegible] chose qui la [illegible], le visage devient noir a la 2e attaque et on a perdu des 2 derniers mois [illegible] une fois.~~

plongeoit les bras dans leau froide lorsq. ressentoit du feu

n'a fait aucun remede

~~Le [illegible] toujours enflé, et ne [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]~~

bosse devant et derriere.

purg. avec casse et manne infus. [illegible] 3 gr. 1 p. plantain | pend. 10 j.

repurg. puis lait d'anesse dabord p. 8 d. 1 fois | puis diete blanche jusq. le soir | puis soup. adoucie et 2 œufs, a 4. h. 1 écuell. de lait avec infus. de lierre terrestre puis soup. ou creme au ris au lait | continuer meme pendant les gdes chaleurs de l'été et aussi longtemps quon pourra | de deux jours lun pend. l'usage de ce lait bol. cons. de [illegible] 15 gr. corail 20 gr. 8 gr. terre sellée avec sir. de capill.

Si la malade ne pouvoit soutenir le lait | on suppleeroit par une diete adouciss. | bouill. de poul. alternativ. et bouill. de veau. cremes de ris [illegible]

narcotiq. s'il y avoit insomnie

eviter tout chagrin et toute vivacité, et se dissiper par des amusemens permis et convenables a son etat

(80) La petite malade pour laquelle on consulte est agée de 8 ans, qui finiront le 10. du courant, elle a toujours jouy d'une bonne santé depuis qu'elle est née, elle a été bien nourrie, et on n'a jamais suspecté les nourrices qui l'ont allaitée, de luy avoir doné du lait qui aye peu doné lieu a la maladie dont on soubconne que cet enfant est attaquée.

Vers le mois d'8.[bre] 1760 cette petite fille agée alors d'environ 5 ans 8 mois, eut du mal a la teste etant a la campagne, on mit dessus des feuilles de choux rouges, ce mal supura environ un mois, se seicha de luy meme tout de suitte.

depuis ce temps la cette fille s'est bien portée jusques vers le milieu du mois d'avril 1762. sur la fin de son dinér elle eut une espece de pamoison qui dura 2 ou 3 minutes, sans aucun mouvement au visage, ny aux bras, ny dans aucune partie du corps, elle perdit la conoissance, on la delassa, on luy donna 2 cuiliers l'eau de fleur d'orange, elle revint tout de suitte et fut gaye a son ordinaire, les parents attribuerent ce petit accident a des vers, on n'y pensa plus, et par consequent on n'en parla pas.

Vers la my mois de juillet suivant, c'est a dire 3 mois aprés dans les memes circonstances sur la fin de son diné, la petite eut un pareil accident de meme durée, et on s'aperçeut que les yeux

Luy Rouloit dans la tête, cet accident se termina comme le prem[ier]

Le 2e 9bre suivant, la petite eut 3e accident semblable au precedent sans rien de plus ny de moins

Le 4e accident arriva ~~dans~~ avec les memes circonstances vers le 27 janv. 1763.

Le 23 avril suivant meme accident

Le 24 meme accident et

Le 25. du meme mois pareil accident c'est a dire qu'elle eut 3 accidents dans 3 jours de suitte

alors les parents furent alarmés, et ouvrirent les yeux ils appelerent un medecin, qui fit purger la malade 4 fois a 8 jours d'intervalle l'un de l'autre, et on luy fit usage de la poudre de guttete avec l'eau de cerises noires elle en a pris 26 prises de 15 g. chacune avec 2 on. d'eau et le continue chaque jour.

Le 27. juin 1763 a l'issue de son diner, la petite malade etant gaye a son ordinaire eut une attaque sans comparaison plus forte que les 7 precedentes et qui dura 5 a 6 minutes elle avoit des mouvements convulsifs a la bouche, aux yeux aux bras et aux jambes, avec un tremblement general de tout le corps, qui fut suivi d'un acablement et d'un assoupissement considerable, avec cependant difficulté de respirer, et de l'ecume a la bouche, enfin avec touts les symptomes d'un paroxisme d'epilepsie.

Le lendemain elle fut saignée au pied, purgée le jour suivant, et mise a l'usage de la poudre et de l'eau cy dessus prescrits.

Le medecin ordinaire insiste pour un cautere a la nuque

Le pere a laissé plusieurs enfants dont un est agé de 13 a 14 ans ils n'ont jamais eu aucune incommodité, ny la mere qui vit encore et se porte bien, quoy que le mari aye eu plusieurs chaudepisses, et qu'il aye meme passé par le grand remede, il est mort a l'age de 60 ans d'une gangrene seiche au pied dans toute sa connoissance &c.

Telle est de la malade pour laquelle on demande l'avis de messieurs les medecins, tant sur le caractere de la maladie que sur les remedes qu'on doit pratiquer avec le regime convenable.

a Toulouse ce 2e juillet 1763.

(82) 165

fatig. du pied | le lendemain lavem^t avec beurre
thuile | purg. avec 1 d. $\frac{1}{2}$ follicul. 1. pincée d'absynthe
1 onc. $\frac{1}{2}$ manne et 1 gr. tartre stibiée

bouillon pr 9 ou 10 jours avec 4 onc col de veau 1.
dr. rac. piv. sal. 20 gr. rac. valer. deux poig.
f. chicor. amere et 2 ou 3 feuill. betoine

repurger sans tartre. petit lait p^t 15 jours, 7 ou
cloportes 1. pincée fl. de till. ou de galli lutecani versant
12 gr. poud. gell. dans 1 cuill. eau naphe

que si elle ne suffit. le petit lait on donnerait
opiate avec rac. piv. et corail [illegible] 2 dr. | rac. valeriane
et poud. de gutt. 1 dr. | cinnab. d'antim. 3 dr. | castor 10 gr.
incorp. ds. s. q. conserve de mel. camp. | chaq. matin
3 B. ou 1. dr. | trois fois la semaine buvant par dessus
1. tasse d'infus. de fl. de gall. lutteum avec sucre.

la mi-7bre saig. du pied | purg. | 9 bouillons ci-dessus
ey dessus | apres purg. 3 j. eau Balarac a la dose d'un
pot une once et deux manne au 1er et dernier verre.

revenir au bouillon au petit lait | pendant
chaque opiate 3 f. la semaine, ou bouillon alteré avec
la chicorée, ou tasse de citronelle.

regime exact qui seul suffit quelques fois pour
la guerison | esperance par rapport a l'age et a
l'arrivée de la menstruation.

Monsieur

Je Vous prie de Consulter Le Memoire Cy Joint
avec M. fizes et tel autre que vous Jugerés a
propos, et de m'envoyer de suitte La Consultation
on a voulu M. fizes et on m'a laissé le maitre
des deux autres Medecins, ainsi vous ne
devés pas doutter de la preferance que je vous
donneray toujours chaque fois que je seray
chargé de pareilles affaires par La Confiance
que J'ay en vos Lumieres.

Vous Recevrés donc 24# et 24s pour le port
et droits qu'ils font a la poste, J'en dois aussi Recevoir
un folio de votre part au bas de lad. Consultation

Je me flate Monsieur qu'une dame de Norba

Ville quil en Inutile de Nommer, ou bien
la famme Chambe vous a fait un faux
Rapport sur le traitement d'une galanterie
que luy donna son Mari, sans ce faux
Exposé vous ne m'auriez point blamé
autant que vous avez fait, et ne m'auriez
occasionné La perte de la Confiance de cette
Maison. il n'y a point d'app.re dans le
Royaume qui se Mele Moins de soigner
des Malades que Moy, Je me Contente de
jugés des Coups bons et Mauvais que portent
Les bons et Mauvais Medecins, et une
Experience de 50 années m'authorise a
Croire que J'y ay quelque droit, Mais une prudence
de Meme datte Me fait garder le Silence
Et laisser chacun faire Comme il L'entend —
Cependant Malgré Cette Reserve il m'est

Impossible de ne pas trouver quelque occasion
ou il faut se prêter avec discretion a la Confiance
de Certaines gens qui ne veulent point que leurs
Incommodités Resquent entre Certaines Mains
pour lesquelles, on n'a point de Confiance.
Je me trouvay dans le Cas avec la dame
En question, elle avoit pris une Chaude pisse
qui fut traitée Comme une Inflammation d'uterus
et sur la fin avec quelques purgatifs appropriés.
Le Mary fut le premier guery avec les Remedes
ordinaires. il restoit a la dame quelque perte
blanche sans mauvaise Couleur ny Mauvaise
odeur, il fut Employé le laict Coupé avec la
Racine desquine et le b. de Copau, Mais
Inutilement. on voulut faire Consulter a Montpr.
[ou chirurgien] dont Je ne me rapele pas le Nom, Je fis une relation
Exacte, on Envoya un Memoire avec la Recette
des drogues quil faloit Employer, ou il Etoit dit de
faire faire 2 ou 3 frictions aux aynes, de faire des
Injections detersives et adstringentes, il ne debuta a la

Lettre de m^r fage apotiquaire a toulouse du 2. juillet 1763.

Malade qu'un legé lientement, elle ny pensa plus a son Mal, fut un an se portant bien il s'ensuivit un Rheumatisme qui fut soigné par feu M. gouasé: Comment voulez vous Monsieur que les accidents Epileptiques soient une suitte des Remedes quelle avoit pris un an auparavant, en leur tour du Mercure doné sans bains ~~[illegible]~~, et sans preparation, Comme si on l'avoit traitée de La verole. Je n'ignore pas les suites du Mercure Mal appliqué Jen ay vu plusieurs exemples, Mais la personne en question n'a jamais êté dans le cas d'en prendre suffisament pour avoir Le Mal quelle a, j'ay Connu des femmes qui n'ont de semblables sans avoir jamais Rien pris, vous scavez Mieux que Moy Combien il est difficile de Conoitre les premieres Causes d'un tres grand Nombre de Maladies, ce proverbe ancien ne vous est pas Inconnu, felix qui potuit Rerum Cognoscere Causas ; j'ay l'honneur d'estre avec Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeiss.t
Serviteur

Fage

Toulouse le 2.e juillet 1763

(43)

repondu le 16. juillet 1763. 168.

Monsieur

J'ay Reçeu Lhonneur de Vostre Lettre en son temps, avec la Consulte que vous avez pris la peine de faire, dont on se Contient sauf qu'on pense que Comme vous n'avés aprouvé ny desaprouvé La Cautere a la Nuque pour lequel Le Medecin ordinaire insiste toujours, vous n'y avés pas fait attention; on observe encore que la petite Malade non seulem.t fut saignée au pied Le lendemain de sa derniere attaque qui Etoit Le 27. Juin dernier, Mais qu'elle La Eté depuis au bras a raison d'une douleur au Cotté qui La fatigua pendant 2 Jours, et que depuis ce temps La Malade Etoit Con au Couillon, et que son Etat ordinaire n'est pas Revenu depuis Ma derniere Lettre Escritte Le Medecin ordinaire La trouvé d'[illegible]

d'une prise de la poudre de gattete par jour.
on se flate que vous voudrés bien vous en quérir li fié les
personnes Interessées, en me faisant un mot de
Reponce apres laquelle on executtera exactem.t
le promptement. Le contenu en votre Consultte.
J'espere cette grace de vous et celle de me croire
avec une Respectueuse Consideration

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeiss.t serviteur
Lagh

Toulouse le 11. Juillet 1765.

on observe que la petite demoiselle est a lusage des poudres
de gattette depuis son dernier accident du mois davril de jour
entre autre et que le jour quelle nen prend point elle Recoit
un lavement vers les six heures du soir et soupe a sept on
continuera le meme Regime jusques a la Reponse qu'on souhaite

au plustot quand au Regime elle ne mange depuis deux mois que
du boüilly a diner et du roty le soir

De Monsieur

Monsieur Haguenot Conser.
en la Cour des Comptes aydes et
finances

a Montpellier

6 £

Lettre de Mr Fage du
11 juillet 1763

Le consultant agé apresent de 58 ans consulta à
montpellier en 1746 Monsieur fises qui lui ordonna
pourlors des bouillons de tortüe, de poulets, le lait
le lait d'anesse & autres remedes il s'en trouva bien
pour la maladie des vapeurs dont il commençait
pourlors d'être attaqué pendant les années suivantes
il s'est trouvé assés long tems bien portant si ce n'est que
quelquefois se trouvant plus mal il a pris le petit lait &
le lait d'anesse.
ayant consulté mr fises en 1761 le 14 mai sur la rélation
du consultant qui ressent depuis quelque tems des tensions
plus considérables depuis sa tête jusque aux pieds surtout
aux épaules, au dos, aux cuisses aux jambes, des contractions
& des ébranlemens, qui a la tête embarrassée, qui y ressent
des douleurs & des vertiges, qui est maigre surtout aux pieds
aux mains aux jambes &c.
Monsieur fises répond que l'assemblage de touts ces simptomes
caractérise un état vaporeux, mélancolique dont la cause
doit être imputée tant au vice du sang qui péche par
siccité & acrimonie qu'à celui du sistême nerveux qui
péche par trop de sensibilité & d'irritabilité &c. c'est
pourquoi il ordonne qu'on se purgera avec une once de
polipode de chêne dont on fera deux verres de décoction
ou l'on fera infuser la nuit sur les cendres chaudes deux
dragmes de follicules de séné & une poignée de fleurs de
violettes dissolvant le lendemain matin au 1er verre deux
onces de manne & au 2ond une once & demie de manne
on prendra le 2e verre deux heures après le 1er et deux
heures après le 2e verre un bouillon de collet de mouton
le lendemain on passera à des bouillons faits avec un petit
poulet farci de deux dragmes de graine de pavot blanc, deux
dragmes de pivoine male concassée & une poignée de chicorée
verte de jardin ayant pris ces bouillons dix matins on se
purgera comme auparavant pour passer a des apozêmes

qui seront faits avec chicorée verte de jardin,
~~ayant pris ces bouillons dix matins on se purgera~~ ~~comme auparavant~~ pimprenelle de jardin cerfeuil d'eau aigremoine, capillaire, cresson, de chacune trois dragmes, on fera bouillir le tout pendant une heure avec ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction on ajoutera au 1er verre une once et demie de sirop rosat solutif & au 2e verre une once de sirop capillaire. on prendra le 1er verre le matin à jeun et le 2e verre 4 ~~heures~~ après le diner.

ayant pris ces apozèmes six jours de suitte on passera au petit lait de vache ou de chèvre tiré par la présure la dose en sera de 15 à 16 onces. on le clarifiera avec le blanc de deux oeufs y faisant bouillir pendant la clarification une pincée de sommités fleuries d'hypéricon avec du sucre. on prendra ce petit lait à jeun ayant avalé auparavant 20 grains de poudre de gutette délayée dans de l'eau de fleurs d'orange ayant pris ce petit lait 20 matins on se purgera comme auparavant pour passer au demi bain domestique que l'on prendra le matin à jeun avalant à la sortie un bouillon fait avec un petit poulet & une poignée de pimprenelle de jardin. ayant pris ainsi le demi bain 8 matins on se reposera 7 ou 8 jours pour reprendre une 2e & une 3e huitaine de semblables bains & bouillons au commencement de cette 3e on se purgera avec la médecine ci devant ordonnée pour revenir aux mêmes bouillons pendant dix matins, on prendra le même petit lait pendant 20 matins & s'étant repurgé on prendra pendant deux mois le lait d'anesse le matin à jeun et la dose de 14 à 16 onces avec du sucre, et alternativement un bolus fait avec 15 grains de craye de briançon, autant de corail préparé autant de poudre de gutette & à la fin se purger

Le consultant n'a pas eu la faculté de faire tous

relation de mr de st Cosme donnée

Les douleurs qu'il ressent depuis quelques mois | respiration fort gênée | doul. inexprimables et à mourir | il s'y q alors il se croyoit de la veritte d'une mort prochaine | c'est si on luy auroit ... crasé la poitrine | eau de fl. d'orange | après un quart d'heure son fauteuil revint | mangea se coucha bonne nuit |

Le lendemain des respirations glo... difficiles et feux au visage alla faire une visite pour éprouver si ces douleurs, à 50 pas revinrent repris, sonclar uaël, soupa le soir, se coucha dormit bien le jour suivt même chose arrive | fut saigné, ne sortit point, eut des aspirations involontaires et feux au visage, se coucha à 10 h, à 1 h doul. le reprirent, se dissiper. se rendormit | à 6 h médecine | la nuit même accès; se dissipa se rendormit.

Le lendemain ne sortit pas aspir. invol., baillemens frequens et feu au visage, le jour suivt même médecine, la nuit même accès.

point de mal de teste, ny d'estomac ny aucune autre incommodité que doul. sus passées

ce qui les occasione et rend | doul. sont si vives, en marchant dans les rues, est long de la nuit regulierement
cõe il est arrivé les 3 dernieres
nuits qu'il craint si elles durent davantage de ne pouvoir y resister,
appetit, mange, boit à son ordre joue, se promene chez luy sans autre incommodité, sans autre incommodité que celles dites cy dessus.

Si le malade fait des vents

qui seront faits avec chicorée verte de jardin,

relation de mr desscosme

15 grains de crauge de briançon, autant de corail préparé autant de poudre de guttée & à la fin de porreh

Le consultant n'a pas eu la faculté de faire tous ces remèdes, au mois de juillet d'aoust de 7bre & 8bre derniers il a pris 30 ou 40 grains domestiques, 20 jours le petit lait & 50 jours le lait d'anesse avec les purges & précautions prescrittes, il s'est un peu mieux trouvé de ces remedes, mais depuis un mois & demi il se trouve plus mal que jamais, les tensions ~~aux cuisses~~, aux bras aux jambes & même à la tête sont augmentées aussi bien que les spasmes & les tremblements jusque là qu'il tombe quelquefois, les jambes manquants, et les vertiges sur ~~ans~~ il ressent aussi des douleurs aux bras aux jambes &c. il a la tête toujours embarassée & souvent il y ressent des douleurs, des embarras à la région du foye qui remontent quelquefois à la poitrine. ~~on~~ n'a pas trouvé des obstructions au foye qu'on a palpé, ou cependant il presume en avoir.

Il demande s'il peut espérer encore quelque soulagement du petit lait & du lait d'anesse & s'il est absolument necessaire de prendre des bains qu'il ne peut guères avoir la faculté de prendre.

Relation des vapeurs du
P. Sylvestre carme de
chalons
le 8. juillet 1763

Il y a quelque Mois, que L'exposant Sentit en marchant dans les rues, une grande douleur au Sternum, ou dans la poitrine, elle dura fort peu, et Se dissipa la Continuant Sa route, et rallentissant Sa Marche; Cet accident luy est arrivé trois, ou quatre fois Sans aucune Suite, et Sans autre incommodité d'aucune Espece.

Il y a huit Jours que Sortant de Chés luy a Cinq heures du Soir, a peine eut-il fait quatre pas, que cette mesme douleur le prit; dans L'idée qu'elle Se dissiperoit en Marchant Comme il luy estoit arrivé precedemment, il Continua Sa route, mais elle augmenta au point, et avec de Si grandes douleurs, qu'il fut obligé de revenir Chés luy, où il eut bien de la peine a arriver, parcequ'il S'en Estoit deja Eloigné de plus de Cinq Cent pas. — arrivé Chés luy il Se mit dans Un fauteüil, la respiration fort genée, Souffrant des douleurs inexprimables, et a Mourir, Comme Si on luy ouvroit, et Ecrasoit la poitrine, on luy fit prendre Une Cuillerée d'eau de fleurs d'orange, aprés un quart d'heure de Sejour Sur Son fauteüil, il revint dans Son Estat naturel, Mangea un potage a Souper, Se Coucha, et dormit tranquillement; le Lendemain il ne Sortit point, Se promena dans Sa maison dans la journée Comme dans les Suivantes, et ne Sentant que des aspirations quelque fois difficiles, et des feux au Visage. Sur le Soir il voulut Voir Si les douleurs Le reprendroient en marchant; il alla faire Une Visite a deux Cent pas de Chés Luy; il n'en eut pas fait Cinquante, que les douleurs le reprirent, mais point aussi Vivement, parceque L'eloignement

estoit Sans doute Moins grand. il reprit Son Estat naturel peû après qu'il fut assis, retourna chés luy après sa visite en Marchant fort posement, et ne S'en trouva point incommodé; il Soupa legerement, Se Coucha, et dormit a l'ordinaire. le jour Suivant la meme Chose luy arriva. le lendemain on le fit — Seigner, il ne Sortit point, eût des aspirations involontaires, et des feux au Visage; il Se Coucha Sur les dix heures, S'endormit Sans peine; a Une heure il S'eveilla, les douleurs le prirent, furent fort Violentes, durerent plus de demy heure, mais Se dissiperent peû a peû Sans remede, et il Se rendormit tranquillement Jusques a Six heures. En S'eveillant il prit Comme il luy avoit eté ordonné une Medecine ordinaire, qui fit peu d'effet; la nuit Suivante il eut le Mesme accident qui fust aussi — violent, ne dura pas plus Longtemps, Se dissipa de meme Sans remede, et après lequel il S'endormit. le lendemain il ne Sortit pas, mais il eust des aspirations involontaires, des Bâaillements frequents, et des feux au Visage; le jour Suivant il prit Une Seconde Medecine ordinaire, qui fist plus d'effet, et dans la nuit Comme dans la precedente meme accidents, meme douleurs, et Meme Sommeil, Lorsqu'elles furent passées.

L'exposant n'a ny mal de teste, ny maux d'estomach, ny aucune Espece d'incommodité, Lorsque les douleurs Sont passées. il desireroit Sçavoir Ce qui les occasionne, et le remede. elles Sont Si vives, Lorsqu'il Marche dans les rues d'un pas ordinaire, et Lorsqu'elles le prenent dans la nuit regulierement, Comme —

il luy est deja arrivé les trois dernieres nuits, qu'il Craint que Si elles duroient plus Long-temps, il ne pust y resister; et Cependant il a de l'appetit, Mange, boit a peû près a Son ordinaire, Joue, Se promene chés luy, Sans autres — incommodités, que Celles dites Cy dessus.

Mr. Dub[illegible] dont Mr se plaint depuis quelques mois, qu'il rapporte à la poitrine avec des aspirations involontaires, des bâillements frequents, des feux au visage, ne peuvent être attribuées qu'à un sang épais qui s'arrête dans le poumon et y cause des tiraillements et un sentiment de pesanteur, puisqu'il nous assure qu'il a souffert quelquefois des douleurs insupportables comme si on luy ouvroit et [illegible] la poitrine.

~~Mais de plus nous soupçonnons qu'il~~ n'y ait dans cette maladie un caractère de vapeur; ~~par~~ l'aveu que le malade fait de la crainte qu'il a d'une mort prochaine si ces accidents durent davantage nous le fait soupçonner, et que cet arrest du sang ne soit occasioné par des mouvements spasmodiques, nous sommes confirmés dans ce soupçon sur ce que ces accès ne durent pas longtemps, qu'ils n'ont point de mauvaise suite, que lorsque les douleurs ont cessé il se trouve dans son état naturel, qu'il a appetit, mange, boit à son ordinaire, joue, se promene chez luy, passe les nuits assez tranquilles et fait toutes ses fonctions.

En sorte que nous croyons qu'outre l'epaississement, la secheresse et l'acrimonie du sang, il doit y avoir une tension dans le genre nerveux qui rend le malade susceptible de la moindre impression, ~~[illegible]~~ nous sommes d'autant plus portés à le croire que nous savons qu'il est d'un temperament [illegible].

M. le Consultant demande ce qui peut avoir occasioné ces douleurs, nous aurions cru ou nous sommes en droit d'exiger de luy des eclaircissements là dessus, et d'apprendre s'il ne s'applique pas trop au travail de sa profession, s'il mene une vie trop sedentaire, s'il n'a pas eu quelque chagrin ou une mort subite, de grandes contentions d'esprit n'ont pas precedé ces accès, car alors ce seroient là les causes auxquelles il faudroit donner toute son attention.

estoit sans doute moins grand. il reprit son Etat naturel
peû après qu'il fut assis, retourna chés luy après sa visite
en marchant fort posement, et ne s'en trouva point incommodé.
il soupa legerement, se coucha, et dormit a l'ordinaire. le jour
suivant la meme chose luy arriva. le lendemain on le fit
seigner, il ne sortit point, eût des aspirations involontaires, et
de[illegible] la dix heures, s'endormit
sa[illegible] [illegible]leurs le prirent
fi[illegible] y heure, mais se
di[illegible] rendormit tranquillement
su[illegible] comme il luy avoit
ete[illegible] fit peu d'effet; la
nu[illegible] qui fust aussi
vio[illegible] dissipa de meme
sa[illegible] le lendemain il
ne[illegible] involontaires, des
ba[illegible] sage, le jour suivant
il p[illegible] qui fist plus d'effet,
et d[illegible] meme accidents,
men[illegible] elles furent passées.
[illegible] ux d'estomach, ny
auc[illegible] douleurs sont passées.
il d[illegible] le remede. elles
sont [illegible] s d'un pas ordinaire,
et lorsqu'elles le prenent dans la nuit regulierement, comme

La maladie en question ne paroit nullement dangereuse pour la vie; mais on ne doit pas la negliger. les indications qu'on doit se proposer de remplir sont de soutenir les digestions, de fournir aussi un chyle louable, de jetter beaucoup de [illegible] dans les humeurs, d'en adoucir l'acrimonie et de donner de la souplesse aux nerfs.

pour remplir nous sommes d'avis, lorsque cette ord.ce luy parviendra, s'il étoit dans le cas, qu'on luy fit une saignée au bras [illegible] que le [illegible] p. polyp. 2 dr. fol. [illegible] pincée de fl. de viol. [illegible] et 2 [illegible] 1/2 manne

bouill. poulet 3 gros. 1 dr 1/2 rac. [illegible] et chicorée [illegible] 12 [illegible] [illegible] petit lait [illegible] de [illegible] | 20 j | [illegible] | bains domestiques [illegible] ou [illegible] eaux [illegible] acidul. [illegible]

a l'automne lait d'anesse apres bouill. [illegible]

regime.

il luy est deja arrivé les trois dernieres nuits, qu'il craint
que si elles duroient plus long-temps, il ne pust y resister;
et cependant il a de l'appetit, mange, boit a peû près a
son ordinaire, joue, se promene chés luy, sans autres
incommodités, que celles dites cy dessus.

Relation de m.r de p-cosme et
ordonance du 15 juin 1763.

(86) L 175

Monsieur

je viens de nouveau vous demander votre avis pour
un malade d'environ 60 ans, cheveux noirs, d'un visage pale
n'ayant jamais eu de couleur, d'un temperament melancolique
et fort sec, autrefois fort sujet aux hemoroides, dont il est delivré
a peu prés depuis l'epoque de la maladie dont je vais vous faire
le detail quoiqu'il en ayt ressenti quelques atteintes fort mediocres
il est vray pendant le temps de ses souffrances
Le md. est affligé, depuis environ neuf mois, d'une douleur, dont
il assigne le siege dans l'articulation de l'os de la cuisse, et de
l'ischion; occupant non seulement la jointure, mais encore la
partie externe de la hanche, ou l'on a apperçoit une legere
boursoufflure de la circonference, et de l'elevation d'un demi, mais sans
rougeur, ny tension, enfin sans aucun caractere d'inflammation
cette douleur s'etend jusques aux lombes, l'os sacrum, la cuisse
la jambe et le pied, et devient plus vive dans le temps de la
digestion. La jambe, le plus souvent, est enflée, et la peau
tendue; mais le pied et les orteils du meme coté le sont encore
plus, en sorte, lorsque longue par le moyen de l'aplication de
feuilles d'hieble la jambe revient presque dans l'etat naturel
le pied et les orteils restent toujours enflés
le malade est souvent sans appetit, mais surtout lorsqu'il a
passé une nuit blanche, ce qui luy arrive assez souvent, ne
pouvant trouver dans son lit de situation heureuse
tant, a cause de sa maigreur, que de la douleur qui se fait

sentir plus vivement, par un temps froid et humide.

Cette partie est fort engourdie et tres foible, en sorte que le malade ne sçauroit y porter son corps sans danger de tomber ce qui luy est arrivé plusieurs fois

son ventre est tres paresseux; les matieres qu'il rend par le secours des lavements, sont tres dures et fort seches le malade, combien qu'il en sente la necessité, a recours a ce remede le moins souvent qu'il le peut, parcequ'il souffre beaucoup lorsqu'il veut se mettre sur le pot, a cause de la douleur

on a perçoit rarement en luy des mouvements de fievre et le n'est jamais que lorsqu'il y a quelque signe de pourriture en sorte, qu'une fois purgé, le calme revient, son pouls est tranquille, et fort doux.

Le malade a resté six ou sept mois sans secours uniquement parcequ'il redoutoit les remedes, se contentant d'appliquer au siege de la douleur, des liniments adoucissants, des graisses comme celles de blereau de chat et autres, mais sans aucun heureux effet. il y a environ un mois et demy que j'ay l'honneur de le voir, j'eusse debuté par quelques saignées comme il auroit dû le faire au commencement, mais sa grande maigreur et son epuisement m'en imposerent je me contentai donc de le purger deux fois pour le faire passer de suite a des bouillons delayans et adoucissants, dont il soutint l'usage pendant dix ou douze jours; auparavant le malade urinoit peu, et avec un sentiment d'ardeur tres incommode; mais pendant et apres l'usage de ses bouillons les urines furent assez copieuses et fort douces. je le purgai

et de suite il passa a l'usage du petit lait, qu'il soutint pendant quinze jours sans le sentir sur l'estomach, et sans qu'il eut aucun raport d'aigreur et avec le meme succes que les bouillons, quoique la douleur ne diminua guere, il fut purgé a l'issue du petit lait et se reposa un certain temps prenant cependant environ deux livres de lait de vache, dans lequel il trempoit un morceau de pain noir le dejeuner, sans qu'il ne sentit aucun mauvais eff … … ce que j'ay … t m'en ayant jamais ete … remede il fut purgé … egerement d'iaphoreti … determiner d'aller au de … qe le malade a … t surtout du pied, et … ffere le sejour, a … vache pendant la … me de salse pareill … pris le lait ainsi fait … er, conformemen … ion releve il faut o … asi est contraint d … donner d'un santiedel et … uelle du cotté de la … aut fut atteint d'un … de la difference q … liora ensuite par … e le malade cette purge … egalité tres copieuse … ets de la poudre, je … ns pensé sur ses poudre … malade et

Voila c … les remedes que je … ay pris … tenir vos attentions avec m... fixes, trop flatté de trouver dans vous un modele sage qui dirige ma conduite dans le traitement de mon malade, j'attends cette grace de vous au plustot etant avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble tres ob. serviteur

Mauclerc

P. Pons le 4e may 1763

purgé 1. 2 d. foll. deux p. fl. de pointe rosé violette et bon. manne. par 20 dix
bouill. pect. 2 d. ep. d'espine et 1 p. chicor. puis p. 25 dix bouill. ... et ...
recev. et 1 p. pierres puis purgé petit lait avec 1 ... 1 p. fl. d'hypér.
et charendis p. 20 dix purg. mais da quelles lait d'anesse ... tempe de ... bains
emolliens l'automne. purg. bouillons pect. espine et chicorée et cresson
puis lait d'anesse ... lait de vache avec l'opiate prescrite.
bon regime ne point s'exposer au froid et humide (...) narcotique
sciatique goutteuse.

sentir plus vivement, par un tems froid et humide.
Cette partie est fort engourdie et tres foible, en sorte que le
malade ne scauroit y porter son corps sans danger de tomber
ce qui luy est arrivé plusieurs fois
Sou[illegible] [illegible] ind par
le secour[illegible] [illegible] ier le
malade [illegible] a le
remede [illegible] souffrir
baulouб [illegible] e de la
douleur [illegible]
on a [illegible] de fievre
et le nuit [illegible] ourriture
ensorte, [illegible] il est
tranquill[illegible]
Le ma[illegible] uniquement
pourqui[illegible] lique au
siege de [illegible] raiser
comme [illegible] aucun
heureux [illegible] ne j'ay
l'honneur [illegible] digier
comme il [illegible] mais
sa grand[illegible] servent
je me [illegible] le faire
passer d[illegible] et donc
il soutint [illegible] deux jours, auparavant
le malade urinoit peu, et avec un sentiment d'ardeur tres
incommode ; mais pendant et apres l'usage de ses bouillons
les urines furent tres copieuses et fort douces. je le purgai

177

Et de suite il passa a l'usage du petit lait, qu'il soutint pendant quinze
jours sans le sentir sur l'estomach, et sans qu'il eut aucun raport d'aigreur
et avec le meme succes que les bouillons, quoique la douleur ne diminua
guere, il fut purgé a l'issue du petit lait et se reposa un certain temps
prenant cependant environ deux livres de lait de vache, dans lequel il
trempoit un morceau de pain pour son dejeuner, sans qu'il ne sentit aucun
mauvais effets, le lait de tout le tems ayant été de son gout, et n'en ayant
jamais été incommodé. apres quelques jours d'interruption des remedes il
fut purgé de nouveau, pour passer a l'usage d'une p[eti]te sauce legerement
diaphoretique dont il ne prit qu'un seul verre, ne pouvant se determiner
d'aller au dela, le gout luy en ayant deplu. alors j'aurois engagé le
malade a prendre le parti des bains, mais l'enflure de sa jambe et surtout
du pied, et le tems qui est froid et fort humide, me firent differer le
secours, alors je me determinay a revenir au petit lait de vache
pendant la clarification duquel, je faisois bouillir une dragme de
salse pareille et une pincée de feuilles de camedrée. le malade a pris le lait
ainsi fait pendant cinq ou six jours, resolu de le discontinuer, —
conformement a ma façon de penser, jusques a votre consultation receue
il faut observer que le malade ne pouvant rester longtemps assis est
contraint de se tenir debout un temps considerable appuyé sur le dossier d'un
fauteuil et que cela ne contribue pas peu a l'enflure de la jambe gauche du
costé de la douleur, il y a quelques années que le m[onsieu]r le consultant fut
atteint d'une douleur semblable qui affectoit la cuisse droite avec la
difference que la cuisse et la jambe étoient fort seches. il s'en delivra
enfin par l'usage des bains molliants. je dois vous observer M[onsieu]r que le malade
a été purgé quatre fois avec la poudre d'Irroé qui toute les fois l'a evacué
tres copieusement et sans qu'il se soit ressenti d'aucun mauvais effets de la
poudre, je vous seray bien obligé de me faire part de ce que vous pensez
sur ses poudres et si je puis en permettre l'usage sans danger
Voila Monsieur a peu prés l'exposé de la situation de mon malade et
des remedes que je luy ay prescrits. faites moy la grace d'y donner vos
attansions avec m[onsieu]r Sices, trop flatté de tenir de vous un modele sage
qui dirige ma conduite dans le traitement de mon malade, j'attends
cette grace de vous au plustot, etant avec un profond respect -

Monsieur

Votre tres humble
tres ob[éissan]t serviteur

Marcland

P[ou]r Pons le 4e may 1763

A Monsieur

Monsieur Haguenot professeur
En medicine et Conseiller a la
Cour des aydes

A Montpellier

(87) 178

Monsieur

je prend la liberté de vous écrire cette seconde lettre, au sujet de la consultation que je vous prie faire avec mr Sigel pour une sciatique qui tourmente un mr dont je prend soin; allez Boudet qui vous remettra ma relation, aura le soin de vous donner l'honoraire.

on pretend, qu'au lieu des delayans et des humectans que jay prescrits a mon malade, je devois employer uniquement les sudorifiques, mais, ce que je vous prie d'observer, le malade, qui est tombé dans le marasme, a le sang [illegible] cette acrimonie si vous trouvés que je l'aye conduit selon les regles, faites moy la grace de l'observer dans votre consultation, comme aussi, si vous trouvés ma relation en forme, de vouloir bien en faire mention, sans qu'il paroisse que je vous l'ay prié, et au cas que j'aye manqué dans l'un et dans l'autre, de me donner vos avis. je les recevray avec reconnoissance, parceque j'ay une entiere confiance en vos lumieres et vos sentimens aux quels je n'ay jamais cessé de me conformer, autant que j'en ay eu occasion. je vous demande bien pardon de la liberté que je prend, vous priant de me croire avec un tres profond respect,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeïssant serviteur.

Maurelon

Ast pons le 4e may 1763

si vous me faites la grace de m'adresser une lettre ne me parlés de rien parceque le paquet ne doit pas [illegible] autre adressé mais au malade

Coté

Monsieur

11

Monsieur haguenot, professeur en
medecine, et conseiller a la cour
des aides.

De Montpellier

Lettre de Mr. maurel de proff du 4. may 1763.

= 4

1

repondu le 16e mars
1765.

Monsieur

La triste Situation de La Malade, fait quelle Sadresse a vous, Esperant y trouver quelque Soulagemant Et dans le Supose que monsieur aguenot ne fut plus, Lon prie Ceux qui tienent Sa plasse de nous adresser La presante relation au plus Eclairé prattitien En Medicine, pour quil ait pour agreable de nous faire passer au plus court delaij quelque Mojen a pouvoir procurer quelque Mojen pour Son Soulagement, voisy Le Cas —

1° La Consultante Est agee dauviron 38 ans a lage de 13 ans, elle fut ataquee dun Batemant de Coeur, qui fut Suivi dune perte de Conoissance qui dura Environ deux ou trois heures; elle fut Saignee au Bras Les accidants disparurent, 14 ans Secoulerent Sans quil parut aucun accidant, La 27. annee de Son age Etant arivé, Laccidant Survint par vne palpitation de Coeur Et vn tranblémant general quoy que vn plus plus fort aux Extremites inferieures, vne Saignee au Bras Se pratiqua Sans Succes, on passa de Suitte a Celle du pied, faitte deux fois il y ut vn amandemant Cependant Ses accidants persisteront huit ou 15 jours avec de douleurs a la poitrine,

181

La Consultante Resta tranquille pandant Six ans, Neamoins
il Luy Restoit quelque petitte palpitation Suivi de quelque
petit tranblemant qui disparoissoit Sitot quelle se metoit
Sur Le Lit —

Sur Le 33.e anne les accidans furent précédes par vne Sueur
qui Luy dura pandant deux mois toutes Les nuits, elle
regarda Ses Sueurs Comme Bennignes et Le Laissa Selon
Son train, Sans pratiques aucun moyen convenable pour
prevenir Les Suittes facheuses, Les Sueurs ajant finij Les
accidants Reffurent bien tot Les Suittes

La palpitation, Le treblemant, Son devenus de plus terible
accompaigne d'un mouvemant Convulsif qui a fait dans
Les paupieres En tous Sans, Renversemant du Cristallin —
mouvemant Convulsif aux Levres, Rojdeur dans tout Son
Corps, Contortion dans Les bras, elle Reste dans cet Estat
pandant 5 ou 6. minuttes, apres Lequel temps il Survient
vn Espasme general Sans quil paroisse Le moindre —
Souffle E Soutient pandant 6 ou 7. minuttes Sans La moindre
—Expiration, E au bout du dit temps, Les heretismes —
reparoissent Comme cy desus, Le meme temps Setant —
Ecoulé Lespasme Suit Comme cy desus, ces parossimes
tant d'un cotté que dautre se Renouvelent 5. ou 6. foix
Ses accidants durent vne heure E demy a deux heures
quand Lheretisme a finij de ris Le Chant E Les Cris, il parois
pandant E apres Laction vne Epouvante, Ses accidants netoit
pas Si frecans quedepuis vne quinzene de jours, elle napas

apres Son Retour aucune idee de ce qui est passe, elle Souffre
de douleurs de poitrine Considerables Suivi d'un abatemant de force
E douleurs dans toute Labitude du Corps E prinsipalemant du Cotte
gauche, E Lon Sapersoit meme que cette partie diminue Sensiblemt
il faut observer de plus que Lon cet apersu d'une petitte Theumeur
a La Region hipogastrique E Sous La partie Superieure de
Bande Ligamanteusse droitte qui va jusques au Cartilage —
xiphoide, avec vne douleur qui ne permet pas Le tat, voyant
cette Theumeur on a mis En vsage vn Emplatre fondant sur la
partie, E mis En vsage interieuremant Les Bechiques fondans
pour tacher de Remplir Le But quon Setoit propose, Cependant
Les accidants ont changé En ce quils venoit Le matin E ne Sont
apresent que Le Soir, E Le Soir meme quelque jours d'intervalle
dans La matinee, lequel narive pas depuis quelles Se Sont fixes
Le Soir, mais moins fortes

tout ce quelle Sant dans Ses accidants et vn picotemant dans Le temps
des heretismes dans toute Lhabitude du Corps E prinsipalemant —
Sous La peau, Comme cy Setoit de froumi qui rongasent toutes
Les Celules graisseuses, on Est dobligation de Luy faire de frictions
reiterees avec Beaucoup de force, avec des Linges, Ses frictions
paroissent diminuer ces grandes douleurs, est de tout ce quelle
se Rapelle apres Laction, cela denote La Costicitté ou viscositte
de La matiere on Espere monsieur quil vous plaira
porter vos atantions a La grace que vous implore La
Consultante qui atant tout devous de meme que Celuy

Consultation

qui a l'honneur de luy dire avec tout l'attachement plain de respect

Monsieur

Votre tres humble Et tres obeissant Serviteur

MWK Chirurgien pour la Consultante

La consultante Est madame St antoine religieuse au couvent de Ste Claire a Larroumieu pres Condom

De Larroumieu le 8. mars 1765

L'on Envoit Six Livres pour la Consulte Le tout franc

age 38 ans | a 23 [illegible] perte [illegible] 2 ou 3 h. |
pend. 14 ans n'a eu rien | la 27e année de son age retour tremblem.
genal, ce qui dura pres de 15 jours, avec doul. pectoral |
tranquillité p 6 mois, pres q. ql. ptite palpitation et tremblem. qui
disparoissoit en se mettant sur son lit.
sur la 33e année sueur toutes les nuits p 2 mois qu'on regarda
ces salutaires point de regl. |
palpit. tremblem., mouv. convulsifs aux yeux, paupieres, levres, roideur de
tout le corps, contorsion des bras p 5 ou 6 minutes, apres quoy spasme
general dans lequel elle a eté morte p 6 ou 7 minutes sans mouv. de
respiration, qui se succedent assez rapid. 5 ou 6 fois, et durent une h. ½
ou 2 h.
qd l'accid. est fini elle rit, chante, crie, pend. et apres l'accès epouvantée
+ ils sont devenus plus frequens depuis 15 j.
elle ne se souvient d'aucune chose qui se soit passé pend. le paroxisme
mais elle souffre doul. consid. aux pectoraux et toute l'habit du corps avec
un gd abbatem. des forces. surtout du coté gauche qui a diminué
sensiblem.
on parle d'une petite tumeur a la region hypog. avec doul. quand on presse
rapidement le tact
+ Les accidens reviennent actu. le soir et sont moins forts
elle sent ds le temps de la peur un sentiment d'erosion comme si c'etoient des
fourmis qui rongeassent la peau | on luy fait alors des frictions avec des linges
qui la soulagent

son embonpoint, son regime, la regle, si elle fait gras, l'etat de son
imaginations, si elle a eu des chagrins.

21

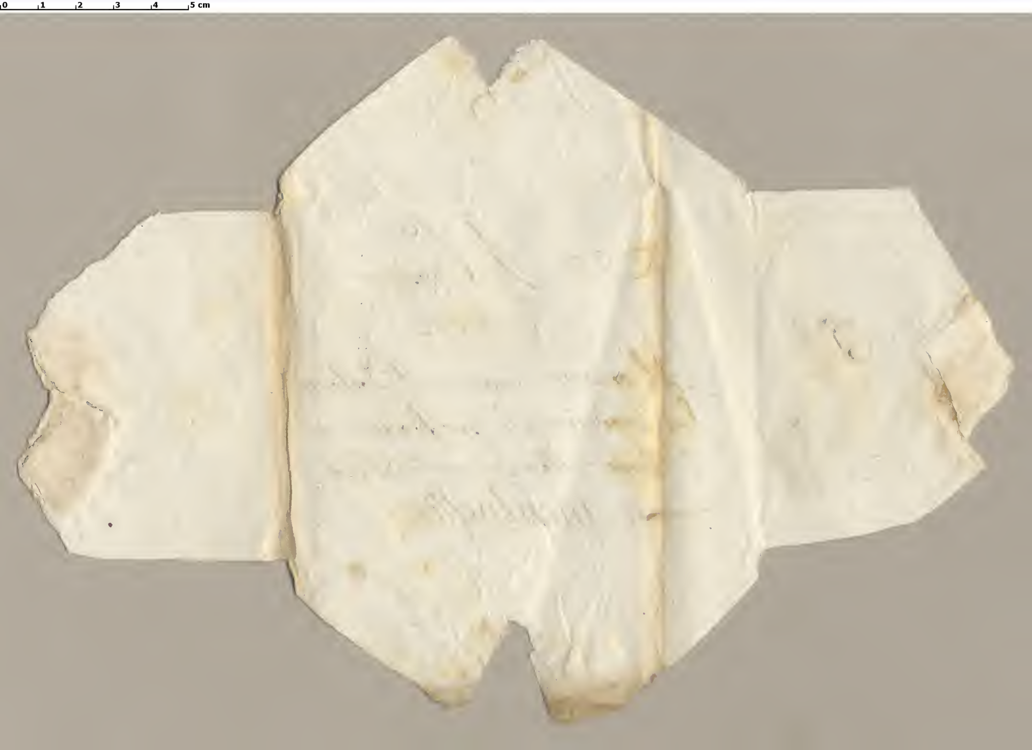
61

A Monsieur

france

Monsieur aguenot docteur
en medecine et professeur
de luniversite de montpellier

a montpellier



Le coulem(en)t ne paroit point virulent 1° par la nature de la mat(ièr)e. 2° parce que le malade n'a jamais eu de maux veneriens 3° parce qu'on nous assure qu'il n'en a point eu que à mad(am)e son epouse. nous soupçonnerions plutot un vice d'humeur ou hereditaire ou contracté par les chagrins et les dissipations de sa jeunesse

a l'egard du bandage il doit le quitter, il peut avoir occasioné la tumeur de l'hypogastre

La tumeur lymphatique a l'aisne ne fut pas un bubon venerien

90 purg. avec casse mann. et decoct. de fl.
de mauve ou un verre de petit lait. 186
bouillons avec poul. ou veau d'un et ecreviss.
1 dr. rac. enul. et fl. d'hyperic. p. 9 dies.
purg. puis petit lait pendt. dix ou douze
jours avec cloport. et ferré et une pincée
d'afl. d'hyperium.
et le soir opiate avec conserv. enul. camp.
extrait de geniev. corail yeux d'ecreviss
et cachou.
narcotiq. s'il est necessaire
repurgé lait d'anesse [illegible] si l'estomac
n'etoit pas assés retabli autres
bouillons II 9 dies et puis lait avec 2 drag. d'arac. [illegible]
apres quelques jours lait pro ci cibo |
ainsy mais lait d'anesse [illegible] soupe au
lait, a 4 h. lait de vache coupé avec [illegible]
le soir soupe au lait [illegible] creme de riz au
lait (de temps en temps ensuite revenir
aux memes des bouillons
ptisann. pro potu ordinario avec [illegible]
narcotiq. le soir le besoin [illegible] point de mercure
ni des chirurgicaux [illegible] [illegible]

demander aux platriers les toiles dont
ils se servaient

faire mettre le lit au serrurier | plus au
menuisier la porte de la gde chambre

faire mettre les vitres

a mr girard montrer la fente de mon
escalier | plus regler le compte de m de
portalier | plus visiter la maison achettée

~~a mr magnol fils faire dire ....~~
~~l'ambition ....~~
~~plus leur .... plus~~
~~.................. que j'ay ....~~

plus que j'ay emprunté le 13 avril 1738
a mon cousin haguenot receveur la
somme de 600 tt

(91) m^r de cahors aux leures 87

tumeurs scrophuleuses au nez | ophtalmie qui revient
de temps a autre | dureté d'oreille en conseq^ce de labsçés —
crachem^t de sang tubercules au poumon | son pere et sa ma^re (?) oncle
en ont craché | tumeurs froides au col |

virus scrophuleux hereditaire qui coagule la lymphe | tempéram^t
vif et ard^t | excés des veilles, vin et femmes | ont contribué a
augmenter lepaiss^t et la salure des humeurs | et tantot un air
froid tantot un effort violent &c ont determiné la cause q^ui a le
agir sur diff^tes p^ties.

danger il ny en a point pour la vie | maladies rebelles | ainsy que de
remedes et climats long temps | il seroit a craindre tubercule suppurant
dune p^thisie. | la jeunesse ressource.

indications a detemper a diviser legerem^t le sang et a la douce
dans cette veüe nous sommes d'avis quapres deux jours de
repos 1 s. | puis quon donnera rhub. et manne | ensuite bouillons
avec un poulet 3 ecrevisses. 2 drag. de rac. de squine, une poign. de
f. d'hedera terrestris, ou de fumeterre. clarifiés pend^t 8 ou q. jours.
apres purg. (saignee) | ensuite petit lait pend^t vingt ou vingt cinq jours —
dans lequel on faisoit bouillir legerem^t une pincée de fl. d'hyppericum
apres les eaux de Baynols en y suivant une neufuaine se purgeant —
initio et fine avec deux onc. mann. | demy bains pend^t 9 ou 10 jours
et a lissue demy bain le petit lait | de nouveau eaux et demy bains 15 ou 20 iours et ×

vers lautomne s. purg. bouillons | lait d'anesse | puis 2 fois
le jour lait | puis 3 f. petit lait pour toute nourriture ××
× pend^t ce temps la opiate faite avec conserv. de kinorth et
d'enul. campana, antihectiq. de poterius &c.

×× pend^t ce temps la on pourroit luy faire prendre de temps
en temps de lethiops mineral | 2 f. la semaine | vingt grains —
preparé avec le mercure crud et le beaume dur du perou que
lon eteindra dans un mortier de bois avec ce beaume mis en
poudre

et pr boisson ord^re une legere decoction de racine d'esquine
~~(illisible)~~
a legard de la dureté d'oreille, comme nous sommes persuadés
quelle a eté causée par labsçés qui si sont faits et qui ont rongé
la membrane du tambour ou fait quelque autre derangem^t dans le
dedans de loreille et que ces absçés sont fomentés par le venin scrophul.

pouvoit renouveller l'ophtalmie
nous croyons que la douche seroit plus nuisible et qu'il s'agit
de combattre cette cause par les remedes internes. tout ce qu'on pourroit faire icy c'est eau de bareges.
on ne doit pas non plus attaquer les tumeurs
du col par des remedes externes il faut tacher
de les fondre par les secours que nous avons proposé intus
et qui sont capables de corriger la masse du sang et de la lymphe
ainsy on s'en tiendra a cet egard aux remedes ordonnés.

quant au regime de vivre il faut que le malade evite
toute sorte d'excès, qu'il ne prenne que d'alimens de bonne et
faciles a digerer, comme potages, cremes, bouilli et roti, ~~qu'il~~
~~tache de moderer sa vivacité de temperament~~ et sur tout ~~qu'il~~ qu'il menage
beaucoup sa poitrine en moderant autant qu'il luy sera
possible la vivacité de son temperant.

Consultation pour
un ophtalmie

(32) 188

Mémoire pour M.r Le Comte de Valence du 24.e aoust 1766.

Monsieur Le Comte de Valence âgé de quatre Vingts quatre ans, d'un tempérament sec et billieux, menant une Vie sédentaire et relative d'ailleurs à son état, sujet dans sa jeunesse à un flux hémoroïdal, qui dans le dernier tems, avait dégénéré en blanc, et à des migraines assés fréquentes, contracta, il y a quatre ans ou environ un Rhûme, à la suite duquel la respiration a été gênée un peu jusqu'au commencement du mois de mai dernier, tems auquel M.r Le Comte est tombé dans un dégoût général, à la réserve des oeufs aux asperges; les jambes vers les Malléoles ont été oedémateuses, la respiration a été plus laborieuse surtout après les repas, et le matin au réveil.

Le Medecin craignant l'Inondation de la Poitrine fit prendre des Apozêmes faits avec les racines et les feuilles des Plantes diurétiques, les cloportes, et un grain et quart de Kermès minéral en Bolus pendant dix à douze jours. les urines furent plus abondantes; mais l'Etat fut le même; la lessive des Cendres de genêts coupée au tiers avec le vin blanc fut mise en usage pendant autres huit à dix jours; le succès de ce dernier moïen, malgré l'abondance des urines ne fut pas plus avantageux.

Le Pouls qui dans le commencement du traitement avait paru intermittant se soutint de même. l'appétance pour les alimens ordinaires se déclara; les purgatifs appropriés ne furent pas négligés.

M.r Le Comte suspendit l'usage des remèdes jusques vers le

Le dix ou le douze du mois de Juin, à la réserve du vin blanc dont il usait comme apéritif. les parties inférieures furent considérablement oedématiées jusqu'aux lombes; la respiration fut beaucoup plus laborieuse ne pouvant rester dans son lit qu'assis, ni s'incliner sur aucun des côtés; Il ressentit une douleur gravative vers la partie antérieure de l'hypocondre gauche (momentannée cependant.) Il prit pour lors le vin scillitique dont la dose fut portée par dégrés à sept cuillerées à bouche par jour; sçavoir: deux et demies à six heures et à dix heures du matin, et les autres deux et demies à trois heures de l'après midi. les évacuations provoquées par ce remède tant par le vomissement, par les selles, les urines, que par les voies du crachat furent considérables. l'usage de ce vin a été continué pendant quinze jours consécutifs; sur la fin une cuillerée donnée par jour a suffi pour évacuer considérablement. les forces épuisées ont été rétablies par le moïen des cordiaux pris intérieurement et appliqués extérieurement. la douleur de l'hypocondre gauche a cédé par l'usage des topiques calmants et résolutifs. L'oedématie des parties inférieures, à la réserve des malléoles a disparu. la liberté dans la respiration s'est rétablie. L'intermittance ne se faisant ressentir que de loin en loin, le pouls a marché avec assés d'aisance, et s'est rétabli. Mr. Le Comte a pu enfin se coucher comme dans l'Etat de santé.

Etat Présent.

Depuis le douze du présent mois les extrémités inférieures ont reparu oedémateuses jusqu'aux lombes; l'appetit a diminué; Mr. Le Comte a eu quelques légères suffocations le matin et l'après midi, les urines ont diminuées; Il a repris le vin scillitique jusques à deux cuillerées par jour. les urines ne coulent plus si abondamment par ce moïen, les selles sont plus rares, le vomissement n'est pas survenu; le crachat a été abondant.

On

On observera que Mr. le Comte n'a pris en tout que six à sept cuillerées de ce vin. on demande quels sont les remèdes que Mr. Le Comte doit pratiquer. Le Medecin ordinaire serait d'avis de faire reprendre le vin scillitique, comme auparavant, et si on peut dissiper l'oedématie et mettre fin aux suffocations, de faire usage des apéritifs et incisifs, en forme solide pour prévenir la rechute.

Je vous observe que Mr. Le Comte a toutes ses dents, qu'il n'a jamais eu ni goutte, ni gravelle, ni marques de vieillesse et que sa Bisaïeulle a vécu cent seize ans; à son age Il est très droit et ne paraît point en porter le poid. Remarqués que ce n'est que la Bisaïeule.

Vacation pour Mr le Comte de Valence.

ordonnance a été faite avec nous Amoreux et Farjon le 1er 7bre 1766.

acceptis ab urbe divione litteris ad nos scriptis, quibus refertur patrem Ludovicum pageault monachum benedictinum e Congregatione Sancti mauri optimis moribus ac pietate maximé commendandum, infirmâ valetudine, ac debili corporis constitutione præditum, flavo corporis ~~colore~~ habitus colore affectum, assiduisque capitis doloribus necnon frequenti vomitioni obnoxium, consilium a nobis petentem ut judicium nostrum feramus, an in hoc statu prædictus D. pater pageault citra vitæ suæ dispendium aut saltem incorruptâ sanitate, ordinis quem professus est instituta [illegible] servare.

Nos infrascripti ad ferendum ~~[illegible]~~ circa prædictas quæstiones judicium convocati statuimus ~~[illegible]~~ perpensis ad trutinam causis prædictum patrem pageault vix posse juxta ordinis sui constitutiones præscriptam de habita victus servandi ratione, tot ~~[illegible]~~ mala tamque gravia præcavere aut ~~[illegible]~~ removere, atque adeo vitam miseram periculis plenam acturum si in eiusdem ordinis legibus adstringetur. in cujus rei fidem ac testimonium, juravimus [illegible] unanimi subscriptimus, impresso nostro sigillo. Datum monspelii &c.

Certificat pour le p. pageault
Benedictin donné avec m.rs
frijon et goutnadier ce 27.
7bre 1767.

(34) 192 191

fort robuste gros bele couleur 46 ans grand mangeur et vif cholerique

beuvant de vin largement

sans q'[illegible] ait esté dorm[illegible]

2 ou 3 testes [illegible] gros [illegible] depuis plus de [illegible] ans | subiet de 3 ou 4 [illegible] | lors quil luy [illegible] | une fois quil [illegible]

depuis 2 ans [illegible] fluxions [illegible] | sans gonflement douleurs

~~[illegible]~~ | [illegible] cap. [illegible] et [illegible]

fluxions partout [illegible]

vigoureux [illegible] a des maladies [illegible]

nonobstant de [illegible] sans aucune suitte

des sueurs abondantes [illegible] pend^t 15 iours lors de la maladie de [illegible]

[illegible] et qui ont perseveré long temps

depuis 2 ans de temps entiers jambes et cuisses fort enflées [illegible]

[illegible] quil a rapporté [illegible]

[illegible] quil [illegible] bien [illegible]

depuis [illegible] tous les matins crachats [illegible] avec des efforts de vomir [illegible]

qui sont [illegible]; ce quil a eprouvé qui se calment par un purgatif

pend^t lespace d'un mois.

juin juillet et aoust derniers [illegible] il dormoit q 4 h, travaill^t [illegible]

h du matin, [illegible] debraillé et exposé a lair, il sentit un refroid[illegible] avec plus [illegible]

naturelles; [illegible] la vessicule qui [illegible] considerablem^t sans douleur

[illegible] il se rapelle q depuis cette [illegible]

fluxions a la teste et [illegible] ont cessé

nous ignorons les raisons qu'on passe sous silence pour deffendre lusage du mariage

puisque [illegible] nous croyons quil [illegible]

pourveu quil en use avec [illegible] a la curation

suspensoir de toile [illegible]

il faut [illegible] une long. suite de [illegible], [illegible] la regimen

La tumeur [illegible] des variations dans le cours de la journée de sorte qu'en [illegible]

tres peu de temps tantost elle augmente tantost elle diminue tant en grosseur

qu'en dureté

en se levant la vessicule [illegible] fort gros, il fait 3 ou 4 tours de chambre il

diminue de la moitié et revient mesme vers le disner presque dans le[illegible]

naturel &c.

Curation

retrancher [illegible]

si l'on neglige leur de [illegible]

Dire q. nous venons d'establir il faut que la tumeur du testicule peut estre dissipée, mais l'on ne scauroit dissimuler que si elle n'y est faite point les rdes que nous allons proposer non seulement cette tumeur deviendra [illegible] et susceptible d'operations chirurg. mais encore qu'il surviendra des irruptions de scrofule dans les glandes, des enflures aux extremités [illegible] mais si l'on a proposé les secours q. nous allons proposer il y a lieu d'esperer q. la tumeur se dissipera et q. l'on en previendra les suites facheuses.

Ces secours consistent dans des rdes internes qui tendent a rectifier les digestions, a rendre le sang et la lymphe plus coulans, et a favoriser les evacuations par les urines et par les selles. 2°. en des remedes topiques. 3°. en un regime tres exact.

~~on commencera~~ pour cet effet de sa. lord.re saig. du bras 8 onces. seul. une once rac. polyp. 2. dr. $\frac{1}{2}$ foll. 1 dr. f[illegible] en 2. verr. l. 1re 2 onc. $\frac{1}{2}$ l'autre 1 onc. $\frac{1}{2}$.

bouill. 6 onc. col. [illegible] 6 dr. rac. lapat. acut. 15 cloport. chicor. et pimpr. pend.t 8 ou 9. j. (repurg.

apoz. 1 onc. rac. lapat. acut. feuill. cress. chicor. et pimpr. 2 poig. dont on fera 2 verr. d. le 1er 2 onc. sirop de ros. pal. 1 sirop des 5 rac. 1 onc.

pend.t 4 jours.

apres les quels bouill. b. m. 24 onc. maig. veau, demy once rac. lap. acut. 2 dr. rac. cruel. camp. 40 gr. rhub. quinze cloportes feuill. de chicor. et cresson 1 poig. $\frac{1}{2}$ et 2 [illegible]

pend.t 12 jours apres l[illegible] repurg.

passer a des sucs celuy d'ache et cresson 2 onc. de chacun ou l'on ecrasera douze cloportes [illegible] 2 dr. pend.t l'usage de ces rdes [illegible] [illegible] chiend.t
et [illegible] de [illegible] [illegible]

reprendre ces mesmes rdes.

cuit. des feuilles de la verveine a demy cuites entre 2 affiches sur les cendres chaudes pend.t 3 ou 4 jours ensuite y appliquer de la terre cimolée des couteliers alternativement

Enfin et c'est icy le secours le plus necessaire et le plus indispensable sans lequel on presume q. il ne guerira jamais, il faut q. m. le conseill.r observe le regime suivant

au lieu d'un seul repas a disner qui est trop fort, il faut qu'il mange a deux reprises, scavoir a disner une soupe legere peu chargée de sel un peu de bouilli, et un peu de roti

Suspension ny fumée de tabac ny caffé

~~paix de pipe, ou caffé~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
avarice neutre
mariage. nous ignorons &c.
~~Sepulture~~
~~[illegible]~~

Lon voit (95) 193

par la relation quon nous a fait l'honneur de nous communiquer Lon voit que Mr le consultant agé de 46 ans est dun tempérament robuste mais vif et cholerique, quil mene par son etat une vie sedentaire et fort appliquée, poussant le travail jusques dans la nuit, quil est grand mangeur et buveur, ce qui le rend gros, gras et plethorique.

De cet etat de plethore et de cette application au travail il suit quil fait mal les digestions d'ou il resulte quil se forme un chyle non seulement plus abondant, mais encore de mauvaise qualité, grossier et acrimonieux et c'est a la trop grande qté et a la mauvaise qualité de son sang et des autres humeurs qui en proviennent quon doit attribuer tous les maux auxquels il a été sujet depuis environ deux années.

1° le rheumatisme quil eut il y a 10 ou 12 ans, quoyque causé par la froideur de l'air auquel il s'exposa dans des voutes souterraines dependoit de cette cause puisquil ne fut gueri que par les saig. purg. et la diete rigoureuse quil observa pend. 2 mois. Les fluxions de poitrine, a la tete, aux machoires, a la poitrine,

Les differentes maladies quil a eu dans les voyages quil a faits sur mer, les sueurs abondantes,

Lenflure des cuisses et des jambes quil a de tems en tems sur le soir depuis deux années

Les crachats pituiteux quelquefois glaireux quil rend tous les matins avec des efforts extraord de vomitifs et qui ne se calment par les purgatifs, tous ces maux [illegible] annoncent une plenitude extreme des vaisseaux et une grossiereté et acrimonie des humeurs.

enfin L'enflure qui survint au testi. gauche vers la mi-juillet derniere et qui fait maintenant le principal sujet de la consultation reconnoit la meme cause puisque on nous observe q. Mr le cons. fut exposé a un gd travail, quil ne dormoit q. 4 h. ou 2 h. travailloit souvent jusqu'a 4 h. du matin, etant debraillé, et les parties nattes exposées a la froideur du serein, ce qui donna occasion a larret du sg et de la lymphe dans le testicule.

or rien ne prouve tant la plenitude et la necessité d'un ecoulem. que l'observation quon a faite que depuis cette enflure les fluxions a la tete et aux dents avoient cessé, et qu'ayant été une fois pend. 24 h. sans gonflemt. de cette partie, il a eu des douleurs tres fortes a la tete, aux oreill. et a la machoire. [illegible]

on nous represente cette enflure sans douleur, de la grosseur presque de trois poings fermés mais variable dans le cours de la journée, de maniere quelle augmente et aussitot elle diminue soit en gross. soit en dureté

1l.° il ne paroit pas quil y ait aucune extravasation soliqueuse, et quil y ait un hydrocele marqué, mais simplemt une gde distension des vaiss. marquée par la gross. et la dureté du testicule, d'autant plus q. la tumeur souffre des variations prompts et considerables dans le cours de la journée [illegible] q. [illegible] tantot elle augmente tantot elle dimin. soit en gross. soit en dureté, et ce qui ne laisse aucun doute que la trop gde qté d'alimens q. le malade prend et le defaut d'exercice sont les veritables causes de tous les derangemens, c'est quil a remarqué q. le testicule etoit fort gros

que entretiennent tous les maux et en particulier lenflure en question, c'est



ordonance pour m.r Le
Comm.re de marine menacé
d'un hydrocelr, procurée par
m.r Labbé de pradine Le 12.
Xbre. 1764.

1°.

La Dem.lle sur laquelle on demande une
Consultation agée denviron 25 ou 26 ans
dun temperam.t sec elle est attaquée dun
Goitre jl y a envn quinze ans, Il est dune
Superficie Inegal et du coté gauche jl y a
une glande, d'une grosseur d'un oeuf de poule
Roullante et Indolente, Elle a fait pleusieurs
Remedes donnés par des empyriques, qui ne
Lui ont procuré aucun soulagem.t, elle est
Bien reglée pour les menstrues; on demande
a M.rs Les medecins de Montp.er leur
sentiment la Dem.lle étant resolüe de si
Conformer Entierement;

225tt

Consultation pour une goüettre

(97) Il faut que la malade ne se neglige plus a lavenir comme 195
elle a fait jusqu'icy parceque autrement la tumeur qui grossiroit
prodigieusement ou quelle deviendroit schirheuse et peut etre
chancreuse

on evitera les causes qui ont donné lieu a cette tumeur; et
on examinera si cest le mauvais air, les alimens grossiers,
ou les mauvaises eaux, auquel cas il faut esse:

tenir le ventre libre par des lavemens

purger de 8 en 8 jours ethiops mineral, sen. rhub. polypod.
mann. fl. de pesch. sel vegetal.

bouill. poull. cum cancr. et millepe. cresson deau

ptisanne avec paronichia fol. rutaceo en guise de thé.

poudre safran de mars, jalap, scammonée,

empl. de vigo ou diachylum mag. cum gummi @ parties egales (-
emplatre de soufre ou de diabotanum

emporter par loperation si elle resiste ou nest point adh. a la trachée

L'enfleure quy paroit au genouil de cette Jeune damoiselle est une humeur froide dont l'humeur compacte s'est infiltrée dans cette partie, luy a causé l'enflure et la durette

pour remedier a cette incommodité je suis d'avis qu'on mene cette damoiselle a Balerue pour luy doucher cette partie, elle pourra preceder la douche par l'usage de trois jour de boire de ces eaux, pour luy debarrasser les premieres voyes, affin de faire dans la suitte des meilleures digestions

on la mettra dans une cuve ~~pour~~ de leau jusques au ventre quon renouvellera souvent affin dentretenir la chaleur, et pandant quelle sera dans le bain on luy frottera le genouil un peu fort affin de donner du mouvement a l'humeur, en luy faisant plier et alonger le genouil apres quelle sera revenue de Ballerue, on luy fomantera son genouil avec la decoction des herbes de guimauve de melilot de camomille et d'oignon de lis, qu'on faira cuire tout ensemble, et de la decoction on en fomantera le genouil soir et matin pandant deux heure, et dans le reste du jour ou pandant la nuit, on y ~~tien~~ tiendra par dessus le genouil un emplastre quy l'enveloppe tout, de poix roussie autrement dit poix de Bourgogne, moyenant quoy j'estime que cette humeur pourra se resoudre

Gautier

~~veüe les effets de tous ceux que la medecine fournit, les topiques seuls étant insuffisans pour cette cure.~~

veüe on luy conseille les rdes suivans.

on commencera par une saignée du bras droit d'environ sept ou huit onces de sang.

Le lendemain on purgera la malade en 2 verres de la manne suivante.

℞ Senn. mund. ℥ij. rhei elect. et tartar. solubil. ā ʒi. coq. leviter in decoct. polypod. quercin. ℔j. in 1° cyatho diss. mann. calabr. ℥ij. in altero eiusd. mann. ℥j.

elle prendra ensuite les bouillons suivans l. 9 jours tous les matins a jeun

prenés.

donner la malade a son sort

consultation pour une étique.

~~Les differens [illegible] qui~~

L'enflure de la main gauche, La roideur de tous les doigts de cette main, L'enflure qui se fait apercevoir dans les articulations des phalanges, La tumeur a la jointure du poignet et enfin les deux tumeurs qui sont survenues a la plissure du coude au dessus et au dessous de l'endroit ou se fait la saignée, ne reconnoissent d'autre cause qu'un amas de la lymphe synoviale dans les tendons de ces parties, ou dans leurs gaines, ou dans la cavité des jointures, ou des les ligamens qui avoisinent les articulations, et l'on peut ~~il n'est pas douteux~~ ~~[illegible]~~ regarder toutes ces tumeurs comme des nodus ou des anchyloses ou ganglions suivant les differentes parties tumefiées.

il n'est pas douteux que tous ces derangemens ont eté occasionés par la chute que fit La malade il y a environ deux ans, L'effort qu'elle fit etant suspendue pendant l'espace d'une minute et le poids d'un corps aussy Lourd ne peuvent que tirailler considerablement les tendons, les ligamens et les muscles du bras gauche, puisque ~~dans~~ ~~[illegible]~~ d'un coté la force de la contraction ~~[illegible]~~ ~~mettoit~~ resserroit ces parties ~~[illegible]~~ avec violence et de l'autre la pesanteur de son corps les forcoit a s'etendre, dans une telle situation il est ~~impossible~~ certain que les fibres tendineuses, ligamenteuses et charnues ~~[illegible]~~ souffrirent des divulsions enormes, et que par conseqt elles ~~[illegible]~~ perdirent leur ressort peut etre meme quelques ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ en furent rompues, ensorte que la lymphe se ~~repandit~~ repandit dans les gaines des tendons, dans leur substance, dans les cavités des jointures, dans les Ligamens et dans les muscles, ou tout au moins ces parties n'ayant plus de ressort ~~[illegible]~~ ~~pas~~ ~~[illegible]~~ La sinovie a defaut du mouvement des solides ~~[illegible]~~ s'arreta et gonfla toutes ces parties.

~~[illegible]~~ ces tumeurs n'ayant pu ceder aux remedes interieurs qu'on a ordonné ~~a la~~ infructueux malade, Le vice local a subsisté ~~[illegible]~~ ~~a toute apparence que ces tumeurs dont elle se [illegible] dans les commencemens ont augmenté par l'epaississement de la lymphe~~

+ on comprend aisement que l'effort

+ ~~[illegible]~~ ~~étonnant~~ il ne s'est point ~~[illegible]~~ fait de Luxation puisqu'on assure que depuis ce temps la ~~malade~~ remue les doigts et le poignet mais il est certain

~~en sorte que ces stiles n'ont qu'a reprendre leur ressort, et~~
~~qu'au contraire ces tumeurs n'ont fait qu'empirer~~

a l'egard des remedes chirurgicaux

Puisque la malade a eprouvé constamment que tous les remedes spiritueux, aromatiques, et chauds, n'ont fait — qu'irriter son mal; et que ses doigts se sont roidis depuis les douches, il y a lieu de croire que ces remedes

Ou

subsisté et les tumeurs ont eté en augmentant jusqu'a qu'il en est survenu au poignet et a la plissure du coude et que depuis quelque tems la malade sent des douleurs ~~partout~~ lorsqu'elle est couchée sur le costé gauche ~~[illegible]~~ une chaleur brulante a la main et aux doigts, un picotement a l'extremité des doigts et un sentiment de fraicheur au bras; tous symptomes qui supposent qu'alors la circulation ~~[illegible]~~ gênée et que le sang qui s'arrete partout aux extremités aborde en moindre quantité au bras ~~et y~~ produit ~~cause~~ ce sentiment de froid.

Outre le vice local causé par l'entorse lors de la chute, — nous soupçonnons avec quelque vraysemblance un vice general des liqueurs et particulierement de la lymphe + qui a entretenu et fomenté la mauvaise disposition de la main gauche; ~~mais~~ ~~[illegible]~~ nous ne pouvons le determiner parceque on n'en fait point mention dans la relation qui nous a eté communiquée mais le ressentiment de rhumatisme que la malade a eu sur le bras droit joint a la grandeur et a l'opiniatreté du mal nous ~~confirment~~ dans ce soupçon.

+ ou scrumeux ou scorbutique ou goutteux ou rhumatisme mal ou quelqu'autre semblable

Nous ne pouvons dissimuler qu'il sera tres difficile de ~~guerir ces tumeurs~~ radicalement ces tumeurs, car outre ~~qu'elles~~ sont inveterées, qu'elles ont resisté a tous les topiques, ce qui suppose une perte de ressort totale des vaisseaux, — et un endurcissement de la synovie ~~qu'il n'est pas aisé de corriger~~ d'ailleurs la masse generale ~~de la~~ des humeurs et [illegible] lymphe est viciée et par consequent il sera mal aisé de la corriger, ~~[illegible] fluidité naturelle~~, cependant comme il ne faut point abandonner ~~pour y reussir comme~~ le sang et la lymphe sont epaisses et acrimonieux, et que on doit se proposer de les diviser legerement et sans secousse, de les delayer et les adoucir, et dans cette vue nous croyons que pour y reussir on doit se proposer

Il y a trois ans que je commençai d'être incomodée des vapeurs et
je le devins beaucoup davantage pendant l'automne; vers la fin du
mois de septembre, j'avois des attaques presque continuelles, il me prit
d'abord des petites douleurs de nerfs dans les épaules, et à mesure qu'elles
gagnoient le derriere de la tête elles devenoient plus vives. ensuite toute
la tête me paroissant d'une pesanteur étonnante comme si on m'y mettoit
un poids dessus, la douleur me la faisant courber; dans ces momens j'avois
des étourdissemens, sufocations, une chaleur aux yeux toujours portée à les
tenir fermés, n'osant et ne pouvant marcher sans une crainte excessive de
tomber, de plus des tiraillemens de nerfs dans la tête, étranglemens au
gosier, et plus vif au derriere du cou, la langue épaisse et comme refusant
son service, il ne m'étoit possible de m'occuper à rien, même fixer mon
attention à écouter quelqu'un sans en être incommodée, des frissons
continuelles me saisissoient, tout plein d'idées désastreuses se présentoient à
moi comme très réelles; j'etois si frapée encore qu'il me sembloit que toutes les
maladies les plus facheuses les plus desagreables dont j'entendois parler vont
m'arriver, étant épouvantée sur le moindre événement, on ne pouvoit me
rassurer; ajoutés à cela beaucoup d'agitation dans le sang, des insomnies
n'ayant peut être pas reposé douze heures dans un mois, trois années depuis
j'ai été attaquée à peu près des mêmes choses et fort vivement. fort
allarmée, j'exposai mon état à un habile homme qui me dit comme bien
d'autres fois que mon mal étoit des vapeurs et tension des nerfs, beaucoup
de sensibilité dans le genre nerveux; afin d'apaiser ces étourdissemens, il
ordonna une legere saignée du pied qu'il fit lui même, j'ai toujours
soupçonné qu'il me sortit beaucoup trop de sang, cette personne étoit malade
et mourut peu de jours après, il peut être que dans cette circonstance il
s'oublia, je pris une médecine en deux verres et à la suite des bouillons

qu'il me fallut quitter. peu après la saignée je n'eus plus d'étourdissemens,
mais tous les soirs à l'heure que je fus saignée pendant trois semaines
après, j'avois une attaque de vapeurs, sans perdre précisement connoissance je
ne pouvois faire aucun usage de mes sens, ma tête se rendoit pesante
une espece de sommeil, un peu de mal d'estomach terminoit cela, et après
une langueur extreme. pendant plusieurs jours les attaques furent moins
fortes et moins frequentes, mais ces froids, ces troubles m'ont reprise tout
comme dans le premier tems, les nuits à present que je repose un peu
souvent, je m'éveille avec un saisissement, des douleurs au sommet et au
derriere de la tête, sentant les nerfs ébranlés dans les jambes, singulierement
dans les cuisses ce qui me fait grand peine, on diroit aussi que mes bras
sont assomés ~~aussi~~ encore dificulté d'avaler la salive; c'est inouï tout ce que je soufre,
il n'y a pas de partie de mon corps qui ne soit tourmentée; il est à propos
de faire remarquer qu'il est des choses qui determinent mes vapeurs, je ne puis
prier dieu en quelle situation que je me mette, entendre la messe, lire, faire
des visites serieuses où il faille s'écouter, travailler ~~enfin~~ des petits
ouvrages qui demandent un certain soin, toutes ces choses là me
font venir une attaque de nerfs dès que je les entreprends, même en
mangeant quelques fois je suis obligée de quitter mes repas, rien de si
singulier et de si bisarre. autrefois j'avois des pertes de sang abondantes
mais depuis trois où quatre ans ces pertes ont diminué, j'imagine toujours
que cela và cesser entierement mais point du tout, on espere quand cela sera
que les vapeurs se dissipent. je souhaiterois qu'on me dit si le mal dont
je me plains est réellement des vapeurs et ~~tention des~~ tension des nerfs et
qu'on m'aprit des remedes propres à me guerir du moins à me
soulager

101 purgé avec deux once de suc de polyp. 1 dr. de rhub. et ʒ on. de manne 200

Le lendemain bouillon a bain-marie 2 ℔ ʒ maig. de veau, 1 poig. de feuill. chicor. amer. end. et cresson de fontaine deux once de racine de patience, vingt cloportes, et 40 gr. rhub. .. poids 1 drag. ½ cloportes mâles

puis prendre purger 3 jours le matin suc d'ache et de cerfeuil ℞ ʒiv. quinze ou 20 cloport. et douze gr. de tart. martial soluble.

puis purger et revenir aux bouillons et au suc.

ptisanne de scolopendre

sirop de pavot blanc

regime le disné une soupe et un peu de viande, le soir seulement une soupe.

---

m'est dû :

le paire	63 ₶ 19 s	+
mr romieu pour 1759	13 ₶ 14 s 6	
Le 1er mars gregoire	7 ₶	
Le 1er avril mlle ramond	27 ₶	+
Le 5 [illegible]	100 ₶	+
Le 15 avril [illegible]	4 ₶ 10	—
~~[illegible]~~	~~10 ₶~~	+
Le 1er may	40 ₶	
le 3 mr [illegible]	190 ₶	+
Le 6 [illegible]	75 ₶	+
Le 7 fabricans de bas	50 ₶	+
Le 13 mr Laval	18 ₶	+
Le 1er juin mr [illegible]	330	—
le d. la sr tellier	12 ₶ 10 s	—
le d. mlle [illegible]	50 ₶	—
Le 15 mlle [illegible]	112 ₶ 10 s	—
Le 26 mlle d'americque	33 ₶	—
	1139 ₶ 3 s 6	

Le 1er juillet Lyon 100 ₶

environ 67. ans / temp^t. sanguin et
robustes accoutumé a des exercices
forts chasse &c.
reglé ds le vivre / sujet a fievr
ny maladie chroniq. ny fiev. intermitt
ny m. venerien
il y a 5 ans fluxion de poitrine
precedée d'un rhume opiniatre .
q[l]q. Tems apres intermitt^ce. du pouls
multiplication tumultueuse [illegible]
des palpitations dans lintervalle d'un
battement de lautre a l'autre apres 8 ou
10. pulsations ord^res. regulieres.
lait de chevre, fievre et jaunisse qui
cesserent au moyen de [illegible]. apers.
2 ans aprés tottes et feulement de la
ville fievre putride epidemiq. strangurie
retent. urine, urines sangl. et dejections
sablonneuses, depuis cuissons frequentes,
jamais pendant coliq. nephr. ny urine
purulente ny signe de calcul. mais
il n'a pu reprendre ses forces ny son
embonpoint. cependant faisoit asses bien ses
fonctions jusqu'a la mars.
alors les jamb. enflees, surtout droite, —
respiration difficile qui augm^ta. la nuit
essoufflemens ave asthmatiq, sortir du lit, —
ouvrir fenetres. [illegible]
Le 12 mars n'y avait le [illegible]. [illegible]
polype ou e[illegible] squirreuse du poumon
- purgatif [illegible]. opiat. [illegible]
d'ayopea, ensuite petit lait
alors engorgement nouveau des jambes
les urines diminuées, essoufflemens surtout
la nuit / surviennent par[illegible], oppression
convulsive, saute du lit, au grand air.
lait abandonné on revient aux
Medecines et opiates plus fortes en moins
cinq $13\frac{1}{2}$ d'eaux malgré tous les symptomes
ont cessé et insomnie [illegible]
tirs depuis l ou [illegible] pil. de cynoglosse.
[illegible]
entre mesmes symptomes et nuits cruelles.
[illegible]

102

Pour la petite dem.lle Serres
qui a l'age de onze ans avoit
un anevrisme a l'artere carotide
externe gauche et l'intercostale de la
3.e cote du même coté.

Saig. du bras / bouill. avec 4 onc. col de mouton creme
poig. chicorée / purgée ensuite avec 2 onc $\frac{1}{2}$ manne et
fleurs de pesshers / puis petit lait ferré et 1 ecrevisse de
riviere avec un peu de sucre pend.t 25 ou 30 jours / puis
pend.t l'hyver estrorable bon regime / un peu de vin dans
l'eau.

Pour la fille de m.r
Serres. —

anevrisme

~~M. de gadoucke~~
M.r le bailly de gadoucke gd
prieur de toulouse
agé de 67 ans
~~depuis [illegible]~~
~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~
i~~[illegible]~~, excés en femmes, chasse, —
malad. de poitr. plus. ~~[illegible]~~
~~un peu [illegible]~~
~~delicatesse~~
cette male n'est pas hereditaire
Lorsq. il sera arrivé à Toulouse prendra tous
laict de vache coupé avec les pisines 4 mois
juil. 25. la femme.
pour ~~le dos~~
~~cour de vache~~
exercice modéré, point trop a cheval
a cause des jambes.



104 203

Sur le exposé

M. Le Consultant agé de 67 ans nous a exposé 1° quil est sujet a des accès
de goutte aux pieds depuis environ quarante années ayant eu la premiere attaque alors agé de 27 ans
quen chaque de ces accès il a eu en diff. tems des enflures aux jambes, qui sont meme
~~fort~~ actuellem.t gorgées vers le bas et rougeatres, 2° et quil a eu assez sou—
jeunesse une gonorrhée cordée pour la guerison de laquelle on luy fit des injections
a la verge, quil luy sortit quantité de dartres et quil passe par le 3° rde que
quil a eu[illegible] il est
M. paroit d'ailleurs dun bon temperam.t, puisquil a essuyé diff.tes maladies considerables
sur tout a la poitrine et quil est revenu en santé pour ainsy dire des portes de la mort
~~il respecte de la masse son sang et sur tout la lymphe séreuse qui sert a humecter~~
~~les parties et les rendre plus souples~~ ~~des femmes et fatigué a la chasse~~
3° quil a donné ~~des des excès durant~~ dependent de la paississure de la lymphe
~~La cause attribuant ces~~ ~~de goutte~~ ~~prendre souples~~, laquelle engenant le cours dans
séreuse qui arrose les attons ~~des~~ cause la douleur, la rougeur et lepaississ.t au
dans les plus tendineuses et membraneuses cause la douleur, la rougeur que les excès que M. le C. a fait
mouvem.t des parties affectées, et il y a apparence que les excès que M. le Consultant a faits
avec le sexe ou les fatig. quil a pris a la chasse ont donné occasion a cet epaississem.t.
Le virus venerien pourroit bien y avoir aussy q.q. part, car quoy q. depuis que M. le
Consultant a subi les frictions mercurielles, il nait paru sur son corps aucun symptome qui
manifeste la verole, cep.dt lon peut soupçonner avec q.q. fondem.t quil a laissé une mauvaise
impression des humeurs.
Comme il na paru sur le corps de M. le C. aucun symptome qui marque d'une
maniere evid.te que le virus venerien, on ne sçauroit attribuer les acc. de goutte
Ces excès ou les mauvaises digestions quil peut avoir fait ont donné lieu
a lepaississem.t du sang et de la lymphe, icelluy etant ainsy epaissie et arrete dans les
parties tendi. et membraneuses que arrosent les jointures y a gené le cours du sang et y a causé
Les accid.ens de goutte n'etant point hereditaires, puisquil ny a eu aucun
de ses ancetres qui y ayent eté sujets, peuvent disparoitre des lors ou du moins
devenir moindres et moins frequens. M. le consultant etant d'ailleurs dun bon temperam.t
ainsy tout luy annonce un meilleur sort pr. l'avenir pourveu quil
ne se neglige point et quil fasse les rdes convenables.
Quoyque nous ayons dit plus haut quon ne peut vraysemblablem.t
attribuer au virus venerien les acc. de goutte en question, cep.dt lon peut soupçonner
avec q.q. fondem.t quil peut y avoir q.q. part et quil peut avoir laissé une mauvaise
impression des humeurs. Dans ce doute nous estimons q. les pillules mercurielles peuvent
etre utiles et ainsy nous croyons quil f. q. le malade en fasse usage pend.t tout le temps du
lait. ces pillules seront exposées.

Consultation pour le
bailly de gadouches
grand prieur de Toulouse.

2420
15
200
371
3006

1170
114
1284

530
200
801
1531

(105) 201

Consultation pour une dame agée d'environ — 41 ans

Madame a toujours eté d'une bonne constitution, et trés — reglée, elle a fait neuf enfants dont le dernier fut — en 1749

Un mois aprés ses dernieres couches elle eut la petite verolle la plus cruelle et la plus mauvaise qu'on puisse avoir, — les medecins crurent que cette malignité provenait des — grands chagrins quelle essuia pendant sa maladie. de laquelle il luy resta un degout qui luy dura dix huit mois, il — luy fut ordonné les eaux de vals quelle prit chez elle — pendant neuf jours; ce remede luy fit beaucoup de bien, on luy ordonna ensuite le lait de vache quelle prit — environ pendant deux mois, et pour toutte nourriture du ris cuit au gras, elle reprit la santé dont elle a joui — jusqu'en 1760; elle est retombée dans le même degout avec des vomissements le matin a jeun, faisant beaucoup d'effort, et ne rendant rien que comme une espece d'ecume elle a repris les eaux de vals qui la soulagerent pendant quelque tems; l'année ensuite elle voulut les reprendre elles luy firent beaucoup de mal. aiant voulu prendre du lait il luy donna la diarrée et des pesanteurs sur l'estomac ce qui l'obligea de le laisser

l'année derniere il est revenu a Madame un degout — general pour tout, hors le pain sec,

on luy ordonna de prendre des bouillons d'ecrevisses avec des racines de fraisier, de persil, une demy livre de col de mouton, une poignée de chicorée amere, deux poignées de feuille de cellery deux poignées cresson de fontaine — une pincée de sarfeuil cinquante grains de caffé vert, et — une pincée de fleur de soucy, le tout bouilly ensemble — dans une casserolle et demy d'eau de riviere et dans le — premier et sixieme bouillon on y mettoit une dragme et demy de rhubarbe concassé;

Madame passant un jour sur un ruisseau, la planche — cassa, et elle mit le pied dedans, aiant ses regles, ce — que les supprima pendant six mois quoiqu'on l'eusse seigné au pied. elle a depuis repris les bouillons — les ont —

fait Revenir, cependant toujours avec quelque derangement,
Madame a eu Le ventre, Lestomac et les jambes enflés Les —
Medecins disent que c'etoit une hydropisie venteuse ou timpanique
ayant des douleurs dans la poitrine les Reins, le ventre, Lestomac
et les Cotés, elle est naturellement fort Billieuse, et actuellement elle
a le ventre et Lestomac enflé et non les jambes, et une toux
qui L'incommode Beaucoup et une douleur souvent fixe a
La Ratte dont elle sent toujours sentie depuis sa tendre —
jeunesse, et ses plus grandes douleurs sont actuellement dans —
les Cotés, et elle les sent aussi vivement que si un homme —
extraordinairement fort Luy serroit les Cotes et luy cause —
des douleurs très violentes dans Lestomac prêtes a luy ôter
La Connoissance et luy occasionne des Envies de vomir —
extraordinaires, mais les plus grandes douleurs sont du Côté
gauche-
La toux de Madame cesse dès qu'elle a Craché ou Rendu —
une matiere glaireuse et jaune
Le teint de Madame depuis quelque tems est jaune —
depuis environ huit jours elle reprenne les —
Bouillons cy devant
Le 24 - 8bre dernier, Madame reprit ses Regles, mais —
ce fut peu de Chose
Madame fut purgée trois jours de suitte dans le mois —
9bre dernier avec de L'ypecakana en infusion et —
Le surlendemain + une Medecine Composée de trois onces de manne dans —
une infusion de fleur de pecher et de Camomille —
Romaine
Madame en vomit les trois quarts, et Lautre La purgea
dix a douze fois
Deux jours apres on luy fit prendre un opiat dont elle ne —
scait pas la Composition qui la purgea Beaucoup,
et depuis ce tems Madame prend toujours les Bouillons
cy devant

406 | 20

l'avoir ouvert, il eut été à souhaitter qu'on eut marqué à M. le Md plus en detail les circonstances où se trouve la malade si elle dort, l'appetit, l'etat du poulx, regles, maigreur

si les glandes des aisselles, &c.

La purg. avec vin 3 onc. manne dans un verre de deux onc. polypode puis bois. poul. 3 gr. 1. de racine squine et une demy poig. chicorée

pend. 8 jours, ensuite petit lait clarifié et sucre p. 20 dis. puis tisane blanche bol avec 15 gr. cresse, corail roug. et huit gr. poudre de cloportes mêlés avec un peu de sirop capill. Sans prejudice de lait

continuer celait pend. longtemps parotis extrait natiuum avec l'huile d'amand. douc. le minimum est celui de solanum et de celui de mandrag. operation tout au plus au printemps alors on nous donnera un etat plus circonstancié.

pissent des g. saig. du bras purg. avec trois onces manne dans infus. de fleur de mauve et violettes bouill. avec poul. demy once rac. de symphi. et poig. 1. de millefeuille. p. 9 onces

reguerir lait de vache 3/4 d'eau ou 12 on. briquete mance au p[ri]nt[em]ps vingt gr. sang de dragon dans une cuill. d'eau

pend. le lait de vache les 8 1ers jours bol comp. 15 gr. corail rouge de l'ivoire et huit gr. cachou dans sir. de roses sech.

ptisane de symphi. p. boisson

L'hemorrhagie sera peut etre arretée p. la suppression des regles

cette hemorrhagie suppose une gde plethore.

pour mr Le marquis
de montgaillard de
toulouse

(107)

on demande ce quy a precede La maladie De Mad.elle gofroy quelle est sa maladie quels sont Les accidants quy Laccompaignent, le quels sont des Remedes que Lon a fait jusques a ce jour

Mademoiselle goafroy agée de vinct ans elle vient dun pere quy estoit malade dune maladie cronique quy avoit commancée avant quelle ne fut concüe lide La quelle il mourut quelques mois apres La naisance de Ladite demoiselle, pandant Lanfance elle fut asses mal nourrice resta foible sambloit Boiteuse du coté droit pissa au lit jusques a Laage de douze ans elle estoit asses valetudinere estant de meme nubille son temperament se fortifia devint grasse, Bien Reglée mais toujours Le coté droit gené y sentant par tems tantot une espece de crampe tantot un engourdissement elle sapersut dune Legere duretée dans La Region ombilicalle du coté droit mais sans estre douloureuse

on pratiqua diferans remedes pour Ladissiper mais inutillement pandant plusieurs années, il survint de Legeres ataques de coliques nefretiques autres remedes pour ce dernier accident, mais il restoit toujours a La cuisse et a La jambe cest espece dangourdissement douloureux le duquel on a fait peu de cas, de meme que de Lobstruction;

a ces accidents se joint un Leger crachement de sang, mais de Loin en Loin le jour duquel on a fait diferans remedes, peu a peu le principalement pandant Leté, Ladite malade soufroit plus mangoit moins et devenoit maigre Le tems chaud ayant passé son en bon point revenoit et estoit asses grasse

707

La dureté a aumanté un a peu eus estre presque doulcureuse. Elle ocupe depuis la derniere ~~et fausse~~ coté inferieure jusques aupres da bord superieur de l'os de la hanche. Le volume de la tumeur paroit plus gros que le poin

La doulur de la cuisse qui commance a la stimulation superieure sequy se continue le long de la partie ~~superieure~~ laterale externe jusques au pied ~~principalement~~ est devenue tres forte, la malade ne peut plus marcher, il luy samble que la doulur est dans l'os, la compression n'aumante pas la doulur, de la froter legerement elle se sent soulagee, elle souffre plus la nuit. La chalur ne la calme pas, dort peu mange tres peu a beaucoup maigry, principalement depuis 4 ou cinq mois que ces accidents ont aumanté, on a fait user a la dite malade des bains domestiques quelle ne peut pas supporter, des eaux de cap ver en petite quantité pandent plusieurs jours, on a envelopé la cuisse avec des calsons de lene qui nont produit aucun effait; depuis peu on a esté obligé

de la saigner au bras pour un leger crachement de sang on luy a fait commancer des petis bouilons avec de vau les grenouilles et des plantes legerement aperitifes

tels sont en general des accidents que Mad^lle^ jefrej souffre des remedes quelle a pratiqué jusques a ce jour; elle demande quelle pourroit estre la cause de la maladie quelle a porté en venant au monde, quels seroit les remedes pour fondre labstruction, ou pour eviter quelle ne fasse de progres, et enfin quels moyens elle doit employer pour calmer ou guerir la doulur de la cuisse, et pour retablir les fontions de lestomac et reparer toute la machine

Relation dela maladie de
Melle geoffroy.